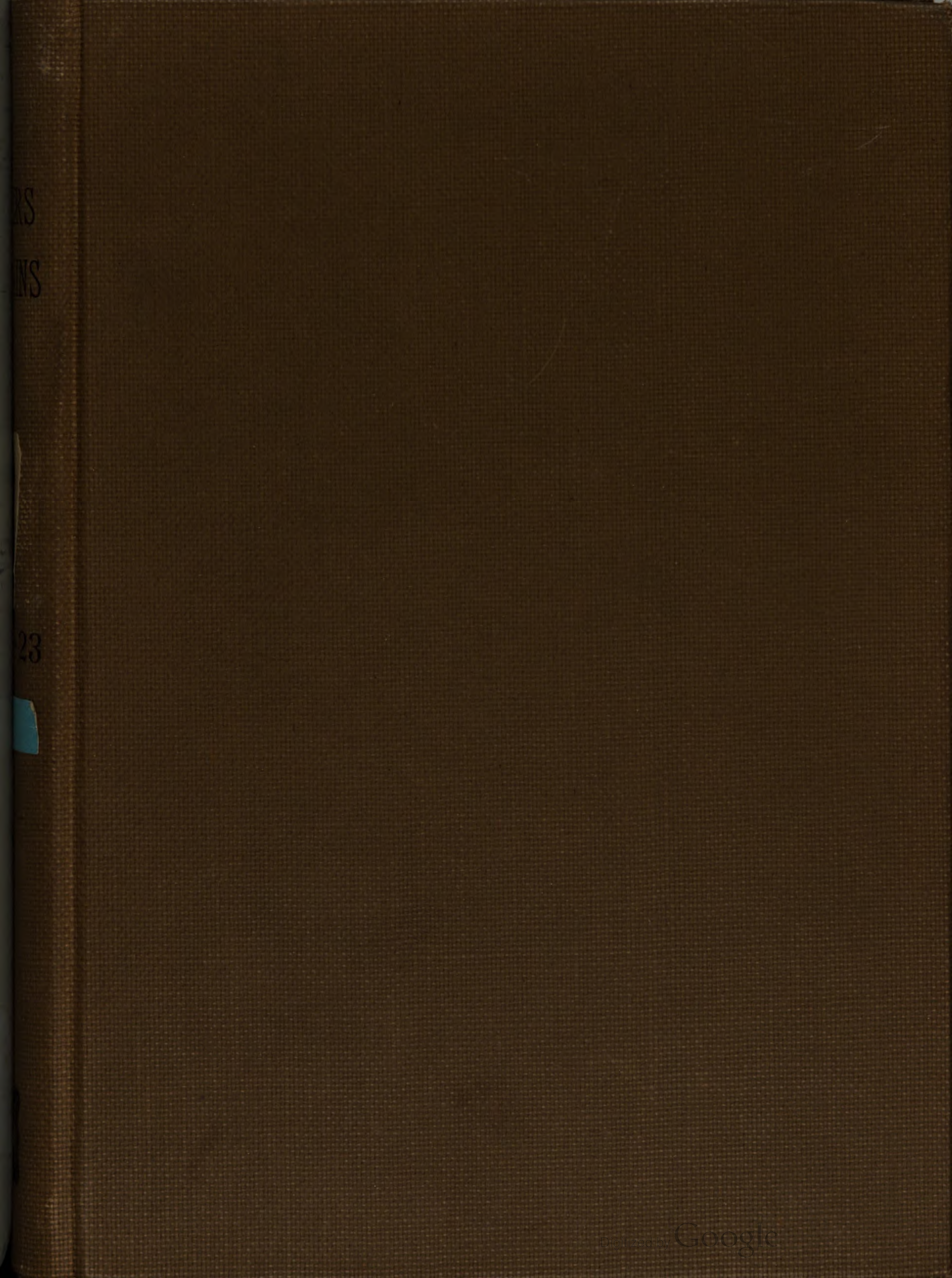
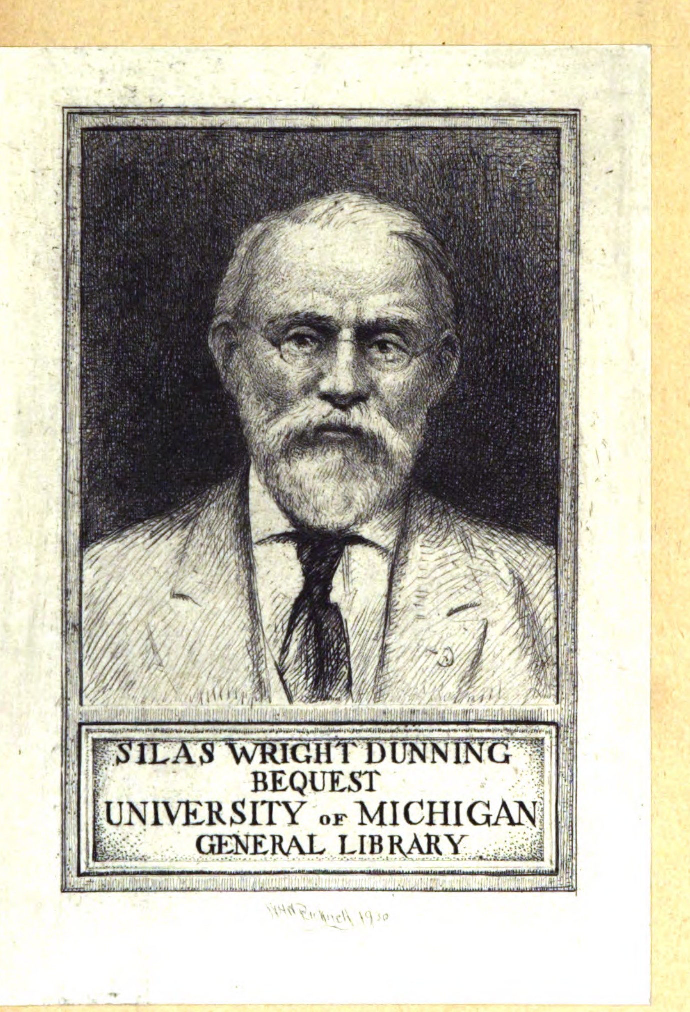



SILAS WRIGHT DUNNING
BEQUEST
UNIVERSITY OF MICHIGAN
GENERAL LIBRARY

LES CAHIERS LORRAINS

Deuxième Année. N° 1 Janvier 1923.

AVIS

Conférences du lycée. — Leur programme est ainsi établi pour le mois de janvier: Les quatre conférences du lundi sont consacrées à l'étude de la Renaissance française; le 8 janvier, M. DUBLED parlera du théâtre au XVIe siècle; le 15 janvier, M. STRAZIELLE exposera l'œuvre des humanistes dans la même période; le 22 janvier, les châteaux de la Loire seront décrits et offerts en projections par M. BECK; le 29 janvier, une seconde leçon sur l'Architecture civile au XVIe siècle sera donnée par M. CONTAMINE, qui montrera à l'aide de projections et expliquera les embellissements et agrandissements du palais du Louvre. — Les mardis on traitera des sujets isolés; le 9 janvier un professeur commentera la pièce de théâtre qui sera représentée le lendemain sous les auspices de la Fédération des lettres et des arts; le 16 janvier M. HOCQUART parlera de Carlyle; le 23 janvier M. SCHULER entretiendra son auditoire de l'air; le 30 janvier, M. SANTELLI fera connaître un romancier contemporain, Georges Duhamel. — Les samedis sont réservés aux femmes écrivains de la France; le 6 janvier Madame de Sévigné sera louée par M. DUBLED; le 13 janvier viendra le tour de Madame de la Fayette, présentée par M. ABOUT; le 20 janvier M. GAIN parlera de Madame de Maintenon; le 27 janvier M. ABOUT, de Mademoiselle de Lespinasse.

Société d'histoire et d'archéologie. — Quatre ouvrages ont été édités en 1922 à ses frais ou avec son aide financière: ce sont les annuaires de 1921 (tome XXX), et de 1922 (tome XXXI), la collection des cahiers de doléances de Thionville rédigés en 1789, qui forme le tome XI de la série des *Documents* ou *Sources de l'histoire de la Lorraine*, le Dictionnaire des patois romans de la Moselle, œuvre de M. Zéliqzon,



inscrit dans la même série sous le numéro XIII. Ces deux derniers ouvrages seront cédés aux membres de la Société, moyennant dix francs par exemplaire et le remboursement des frais de port et d'emballage s'élevant pour un volume à 1 fr. 50. — Quant aux annuaires, ils ont été expédiés aux sociétaires hors de Metz ou répartis par les soins des trésoriers des groupes de Thionville, Sarreguemines et Sarrebourg. Les sociétaires messins, qui ont reçu avant ceux de l'extérieur l'Annuaire de 1921, vont recevoir pour la fin de l'année l'Annuaire de 1922, qui leur sera livré contre paiement de la cotisation de l'année expirante. On reviendra ainsi dans notre ville à l'ancienne coutume qui a pour grand avantage de supprimer les frais d'encaissement et ceux de transport par la poste. Les tarifs actuels sont si élevés, *un franc cinquante par volume*, qu'on a été obligé pour l'extérieur de recourir à l'intermédiaire de dévoués confrères afin d'assurer la distribution des annuaires, expédiés par paquets, dans leurs communes. En annonçant que la remise des annuaires va être achevée, nous rappelons aux membres de la Société d'histoire et d'archéologie qui n'habitent pas Metz, qu'ils faciliteraient singulièrement la besogne de leur zélé trésorier en s'acquittant de leurs cotisations dès le commencement de l'année par un versement de dix francs au compte de chèques postaux nº 4711 de Strasbourg, et sans omettre d'indiquer leurs nom et adresse au trésorier, M. Zéliqzon, 36, avenue Foch, à Metz. Quelques adhérents sont encore redevables de leur cotisation de 1921 ; un petit nombre d'adhérents doit celle de 1922. Le trésorier les prie instamment de se mettre en règle envers leur société.

Société de géographie. — Une conférence sera donnée sous ses auspices par M. Henri PROUST vers la mi-janvier sur l'Afrique occidentale française.

Bal de bienfaisance du 11e régiment d'aviation. — Pour venir en aide aux parents des aviateurs victimes d'accidents, lorsqu'ils accourent à Metz au chevet des blessés ou viennent assister aux convois funèbres, les Officiers du 11e régiment d'aviation dans un esprit touchant de solidarité ont fondé une caisse de secours, dont les fonds se trouvent presque épuisés, par suite des trop fréquents appels qu'hélas ! il a fallu lui faire cette année.

Pour regarnir cette caisse de secours, nos « as » ont décidé de donner le 6 janvier à l'Hôtel des mines un bal-redoute de bienfaisance, que nous ne saurions trop recommander à nos lecteurs. Que chacun apporte son obole aux aviateurs

et profite de l'occasion qui lui est offerte de participer à une fête et à une bonne action !

Prix d'entrée: 10 fr. pour les Messieurs et 5 fr. pour les Dames.

ACADÉMIE NATIONALE DE METZ.

Séance du 7 décembre 1922.

Présidence de M. Manceron, président d'honneur.

Au début de la séance, M. le Préfet souhaite la bienvenue à M. Emile Moussat, professeur au Lycée, élu à la séance de novembre.

Un heureux hasard lui a permis de venir assister aujourd'hui à la séance académique et il est doublement heureux d'avoir à complimenter à cette occasion l'un des meilleurs artisans de la cause française en Moselle.

Il ne rappellera pas les nombreux titres qui ont attiré sur M. Moussat l'attention de l'Académie, le procès-verbal qu'il vient d'entendre les a longuement énumérés. Il se contentera de remercier le récipiendaire pour tout ce qu'il a fait à Metz depuis la guerre en faveur du rattachement des Français de chaque côté de l'ancienne frontière.

M. Moussat répond en alexandrins.

Il remercie l'Académie de ses suffrages, le président de son aimable accueil, puis il évoque les nombreux souvenirs qui le rattachent à Metz: son séjour à l'hôpital de Montigny, où il fut consolé par les jeunes messines, son retour de captivité après l'armistice et sa nomination au Lycée en 1919.

On aura le plaisir de lire les « Remerciements » de M. Moussat dans les mémoires de 1922.

M. le colonel Deville, président, donne lecture de son mémoire sur les Assurances sociales.

L'auteur croit qu'au point de vue du fond, il y aurait intérêt à étendre à toute la France, sinon la totalité, du moins la majeure partie des principes sur lesquels est basé le code des Assurances sociales de 1911, et qu'il serait avantageux de faire de nombreux emprunts à sa réglementation détaillée, en ayant soin toutefois d'adoucir le caractère brutalement impératif ou prohibitif des prescriptions allemandes.

Au point de vue des assurés, la loi nouvelle mettra à leur disposition, d'une part une juridiction et des organes de surveillance, d'autre part des organismes d'assurances dans l'impartialité desquels ils pourront avoir confiance.



Au point de vue de l'intérêt de l'État, la loi devra éviter de créer un trop grand nombre de fonctionnaires spéciaux; elle s'attachera à éviter les heurts et les oppositions irréductibles en édictant des dispositions permettant de n'arriver que par étapes à l'application intégrale.

Quant à la forme, il faudra que la loi nouvelle définisse les principes et les règles de l'assurance, mais en laissant le soin de fixer les détails à des règlements d'administration publique susceptibles d'être modifiés sans qu'il soit besoin de faire chaque fois intervenir le législateur.

Mais il est indispensable que la loi nouvelle et ses instructions complémentaires, tout en s'inspirant du code de 1911, ne restent pas influencées par les procédés et la méthode du législateur allemand, qui se bornait à imposer à ses agents des schémas à appliquer dans chacun des cas qu'il a pu envisager, sans être naturellement arrivé à les prévoir tous.

La clarté, la logique et la loyauté française remplaceront avantageusement le rigorisme et l'obscurité voulus, complices souvent de la mauvaise foi.

La séance se termine par la lecture d'une pièce de vers de M. le colonel Cambuzat.

Le secrétaire: **L. Maujean.**

SOCIÉTÉ D'HISTOIRE ET D'ARCHÉOLOGIE

Extrait du procès-verbal de la séance du Comité du 12 novembre.
Présidence de M. PREVEL, *Vice-Président.*

Communications. — M. Guir, secrétaire du groupe de Thionville avise le Comité que son groupe a tenu deux réunions plénières dans le cours de l'année 1922 et que lors de ces réunions ont été données des conférences, l'une par le secrétaire sur le sort de Thionville pendant la guerre de trente ans, l'autre par M. Kappès, professeur au collège de la même ville, sur la première invasion prusienne en 1792. Le Comité de Thionville s'est réuni en outre une troisième fois. Le groupe a participé à l'excursion de Luxembourg et a fait relever d'après le plan cadastral de la commune de Buding l'emplacement présumé de l'ancienne Caramusca.— Le Commandant Liégey de l'armée du Rhin suggère l'idée de faire servir la pierre géante de Wisselstein au souvenir des morts de la grande guerre, à l'exemple de la commune de la Verpillère dans l'Isère, qui a utilisé un bloc rocheux du même genre à cette fin. — A la demande de M. Piquelle,

LES CAHIERS LORRAINS

Deuxième Année. | No 1 | Janvier 1923.

AVIS

Conférences du lycée. — Leur programme est ainsi établi pour le mois de janvier: Les quatre conférences du lundi sont consacrées à l'étude de la Renaissance française; le 8 janvier, M. DUBLED parlera du théâtre au XVIe siècle; le 15 janvier, M. STRAZIELLE exposera l'œuvre des humanistes dans la même période; le 22 janvier, les châteaux de la Loire seront décrits et offerts en projections par M. BECK; le 29 janvier, une seconde leçon sur l'Architecture civile au XVIe siècle sera donnée par M. CONTAMINE, qui montrera à l'aide de projections et expliquera les embellissements et agrandissements du palais du Louvre. — Les mardis on traitera des sujets isolés; le 9 janvier un professeur commentera la pièce de théâtre qui sera représentée le lendemain sous les auspices de la Fédération des lettres et des arts; le 16 janvier M. HOCQUART parlera de Carlyle; le 23 janvier M. SCHULER entretiendra son auditoire de l'air; le 30 janvier, M. SANTELLI fera connaître un romancier contemporain, Georges Duhamel. — Les samedis sont réservés aux femmes écrivains de la France; le 6 janvier Madame de Sévigné sera louée par M. DUBLED; le 13 janvier viendra le tour de Madame de la Fayette, présentée par M. ABOUT; le 20 janvier M. GAIN parlera de Madame de Maintenon; le 27 janvier M. ABOUT, de Mademoiselle de Lespinasse.

Société d'histoire et d'archéologie. — Quatre ouvrages ont été édités en 1922 à ses frais ou avec son aide financière: ce sont les annuaires de 1921 (tome XXX), et de 1922 (tome XXXI), la collection des cahiers de doléances de Thionville rédigés en 1789, qui forme le tome XI de la série des *Documents* ou *Sources de l'histoire de la Lorraine*, le Dictionnaire des patois romans de la Moselle, œuvre de M. Zéliqzon,

inscrit dans la même série sous le numéro XIII. Ces deux derniers ouvrages seront cédés aux membres de la Société, moyennant dix francs par exemplaire et le remboursement des frais de port et d'emballage s'élevant pour un volume à 1 fr. 50. — Quant aux annuaires, ils ont été expédiés aux sociétaires hors de Metz ou répartis par les soins des trésoriers des groupes de Thionville, Sarreguemines et Sarrebourg. Les sociétaires messins, qui ont reçu avant ceux de l'extérieur l'Annuaire de 1921, vont recevoir pour la fin de l'année l'Annuaire de 1922, qui leur sera livré contre paiement de la cotisation de l'année expirante. On reviendra ainsi dans notre ville à l'ancienne coutume qui a pour grand avantage de supprimer les frais d'encaissement et ceux de transport par la poste. Les tarifs actuels sont si élevés, *un franc cinquante par volume*, qu'on a été obligé pour l'extérieur de recourir à l'intermédiaire de dévoués confrères afin d'assurer la distribution des annuaires, expédiés par paquets, dans leurs communes. En annonçant que la remise des annuaires va être achevée, nous rappelons aux membres de la Société d'histoire et d'archéologie qui n'habitent pas Metz, qu'ils faciliteraient singulièrement la besogne de leur zélé trésorier en s'acquittant de leurs cotisations dès le commencement de l'année par un versement de dix francs au compte de chèques postaux n° 4711 de Strasbourg, et sans omettre d'indiquer leurs nom et adresse au trésorier, M. Zéliqzon, 36, avenue Foch, à Metz. Quelques adhérents sont encore redevables de leur cotisation de 1921 ; un petit nombre d'adhérents doit celle de 1922. Le trésorier les prie instamment de se mettre en règle envers leur société.

Société de géographie. — Une conférence sera donnée sous ses auspices par M. Henri PROUST vers la mi-janvier sur l'Afrique occidentale française.

Bal de bienfaisance du 11e régiment d'aviation. — Pour venir en aide aux parents des aviateurs victimes d'accidents, lorsqu'ils accourent à Metz au chevet des blessés ou viennent assister aux convois funèbres, les Officiers du 11e régiment d'aviation dans un esprit touchant de solidarité ont fondé une caisse de secours, dont les fonds se trouvent presque épuisés, par suite des trop fréquents appels qu'hélas ! il a fallu lui faire cette année.

Pour regarnir cette caisse de secours, nos « as » ont décidé de donner le 6 janvier à l'Hôtel des mines un bal-redoute de bienfaisance, que nous ne saurions trop recommander à nos lecteurs. Que chacun apporte son obole aux aviateurs

et profite de l'occasion qui lui est offerte de participer à une fête et à une bonne action !

Prix d'entrée: 10 fr. pour les Messieurs et 5 fr. pour les Dames.

ACADÉMIE NATIONALE DE METZ.

Séance du 7 décembre 1922.

Présidence de M. Manceron, président d'honneur.

Au début de la séance, M. le Préfet souhaite la bienvenue à M. Emile Moussat, professeur au Lycée, élu à la séance de novembre.

Un heureux hasard lui a permis de venir assister aujourd'hui à la séance académique et il est doublement heureux d'avoir à complimenter à cette occasion l'un des meilleurs artisans de la cause française en Moselle.

Il ne rappellera pas les nombreux titres qui ont attiré sur M. Moussat l'attention de l'Académie, le procès-verbal qu'il vient d'entendre les a longuement énumérés. Il se contentera de remercier le récipiendaire pour tout ce qu'il a fait à Metz depuis la guerre en faveur du rattachement des Français de chaque côté de l'ancienne frontière.

M. Moussat répond en alexandrins.

Il remercie l'Académie de ses suffrages, le président de son aimable accueil, puis il évoque les nombreux souvenirs qui le rattachent à Metz: son séjour à l'hôpital de Montigny, où il fut consolé par les jeunes messines, son retour de captivité après l'armistice et sa nomination au Lycée en 1919.

On aura le plaisir de lire les « Remerciements » de M. Moussat dans les mémoires de 1922.

M. le colonel Deville, président, donne lecture de son mémoire sur les Assurances sociales.

L'auteur croit qu'au point de vue du fond, il y aurait intérêt à étendre à toute la France, sinon la totalité, du moins la majeure partie des principes sur lesquels est basé le code des Assurances sociales de 1911, et qu'il serait avantageux de faire de nombreux emprunts à sa réglementation détaillée, en ayant soin toutefois d'adoucir le caractère brutalement impératif ou prohibitif des prescriptions allemandes.

Au point de vue des assurés, la loi nouvelle mettra à leur disposition, d'une part une juridiction et des organes de surveillance, d'autre part des organismes d'assurances dans l'impartialité desquels ils pourront avoir confiance.

Au point de vue de l'intérêt de l'État, la loi devra éviter de créer un trop grand nombre de fonctionnaires spéciaux; elle s'attachera à éviter les heurts et les oppositions irréductibles en édictant des dispositions permettant de n'arriver que par étapes à l'application intégrale.

Quant à la forme, il faudra que la loi nouvelle définisse les principes et les règles de l'assurance, mais en laissant le soin de fixer les détails à des règlements d'administration publique susceptibles d'être modifiés sans qu'il soit besoin de faire chaque fois intervenir le législateur.

Mais il est indispensable que la loi nouvelle et ses instructions complémentaires, tout en s'inspirant du code de 1911, ne restent pas influencées par les procédés et la méthode du législateur allemand, qui se bornait à imposer à ses agents des schémas à appliquer dans chacun des cas qu'il a pu envisager, sans être naturellement arrivé à les prévoir tous.

La clarté, la logique et la loyauté française remplaceront avantageusement le rigorisme et l'obscurité voulus, complices souvent de la mauvaise foi.

La séance se termine par la lecture d'une pièce de vers de M. le colonel Cambuzat.

Le secrétaire: L. **Maujean**.

SOCIÉTÉ D'HISTOIRE ET D'ARCHÉOLOGIE

Extrait du procès-verbal de la séance du Comité du 12 novembre.

Présidence de M. PREVEL, *Vice-Président.*

Communications. — M. Guir, secrétaire du groupe de Thionville avise le Comité que son groupe a tenu deux réunions plénières dans le cours de l'année 1922 et que lors de ces réunions ont été données des conférences, l'une par le secrétaire sur le sort de Thionville pendant la guerre de trente ans, l'autre par M. Kappès, professeur au collège de la même ville, sur la première invasion prusienne en 1792. Le Comité de Thionville s'est réuni en outre une troisième fois. Le groupe a participé à l'excursion de Luxembourg et a fait relever d'après le plan cadastral de la commune de Buding l'emplacement présumé de l'ancienne Caramusca.— Le Commandant Liégey de l'armée du Rhin suggère l'idée de faire servir la pierre géante de Wisselstein au souvenir des morts de la grande guerre, à l'exemple de la commune de la Verpillère dans l'Isère, qui a utilisé un bloc rocheux du même genre à cette fin. — A la demande de M. Piquelle,

la Société interviendra auprès du service des monuments historiques pour que soit envisagé le classement de l'église de Saint-Avold.

Admission des membres. — Sont agréées les candidatures des membres suivants: sur la présentation de M. WELTER: MM. Claude RIGOLLET, architecte-technicien-constructeur, 7, avenue Carcano, Commercy (Meuse); Henri MARTINET, rentier, 136, rue de Tocqueville, Paris 17e; Eugène GROMER, entrepreneur, Saint-Julien-les-Commercy (Meuse); le lieutenant-colonel Claude-Anatole CHAPELLIER, directeur du service des travaux de la ville de Metz, 21, rue Paixhans; — sur la présentation de M. PIGEOT: MM. PIERRON, ingénieur à Sarralbe; GANGLOFF, percepteur à Sarralbe; — sur la présentation de M. KIRCH: M. RATH, instituteur à Bousseviller, par Hanviller; — sur la présentation de M. LINEL: M. Victor HARTER, rédacteur à la sous-préfecture, Boulay; — sur la présentation de M. l'abbé BOUR: M. le docteur Emile MARCHAL, à Hettange-Grande; — sur la présentation de M. MAUJEAN: M. HIRTZ, instituteur à Fixem; — sur la présentation de M. Even: M. Paul JACOB, négociant, 49, rue Chartraine, Evreux; — sur la présentation du secrétaire: la bibliothèque universitaire et régionale de Strasbourg; M. Nicolas SCHALBART, 17, rue des Champs, Esch-sur-Alzette, Grand-Duché de Luxembourg; — sur la présentation de M. CHAMPLON: MM. André KIEFFER, instituteur à Freyming; Victor THIELEN, instituteur à Freyming; — sur la présentation du capitaine BARTHELEMY: MM. le sous-lieutenant MOURAY de la chefferie du génie à Thionville; le lieutenant BIGNOLAS, du 1er régiment d'aviation de chasse à Thionville; — sur la présentation du docteur KOLOPP: MM. le docteur JACQUIN, médecin-accoucheur, 42, rue Serpenoise; A. GREGOIRE, directeur d'assurances; 28, avenue Foch; — sur la présentation de M. ZELIQZON: MM. H. DONDELINGER, négociant, 40, place Saint-Louis; Maurice STAUFFER, employé de banque, 3, rue de Pont-à-Mousson; César FROIDEVAUX, 4, rue Goussaud; Amédée LEVY, négociant, place de la garde; le docteur Gaston WEIL, 3, place Saint-Martin; Albert BLATTMANN, négociant à Plappeville; Julien FRANCFORT, négociant, 3, rue de Nancy; Christophe THIS, négociant, 52, en Fournirue; Gabriel KAHN, 60, rue des Allemands; le docteur JOB, 51, rue Carnot, Homécourt (M.-et-M.); — sur la présentation de M. BERGA, M. Georges THOMY, ancien sous-préfet, 4, rue Saint-Vincent.

Décès. — Le Comité apprend avec regret la mort de M. Henri Rollin, membre du Conseil général et du Comité consultatif d'Alsace et de Lorraine.

Distinctions honorifiques. — Notre confrère M. Everlé, maire d'Insming et membre du Conseil général a reçu la décoration de la Légion d'honneur.

Ouvrages offerts. — N. STAUDER. *L'abbaye royale Saint-Clément de Metz*, 1565-1790. *Notice historique.* Metz, 1922, in-12,23 p. — CHUQUET. *Discours prononcé à la distribution des prix du lycée de Metz, le* 13 *juillet* 1922. Metz, Even, 1922, in-8°, 13 p. — DUVERNOY et MARICHAL. *La réforme chronologique dans le marquisat de Nomeny* (Extrait du Bulletin historique et philosophique 1920), in-8°, **8** p.

Budget. — Le trésorier donne lecture de son budget de prévision pour 1923. Il est ainsi établi. *Recettes*: I. Cotisation 9000. — II. Subventions, 5750. — III. Revenu des fonds placés, 400. — IV. Recettes diverses: Vente de publications, 300. — Total: 15.450 francs.

Dépenses. — I. Annuaire et autres imprimés:12.000. — II. Frais de correspondance et d'envoi des publications, 1000. — III. Agent de la société, 400. — IV. Conférences, 500. — V. Dépenses imprévues: Frais d'excursions, 550. — Total: 14.450 francs.

Balance. — Recettes, 15.450. Dépenses, 14.450. Reste, 1.000 francs, dont 800 francs provenant d'un rachat de cotisation et d'une fondation à charge de prix (*Cahiers lorrains*, 1922, p. 166 et 183), plus 200 francs produit d'une vente de meubles, doivent pour la bonne règle, être versés au fonds de réserve, ce qui réduit l'excédent à zéro.

Assemblée générale. — Le Comité décide que la date de l'assemblée générale sera avancée et que l'assemblée aura lieu en 1923 au plus tard en mai.

Le secrétaire: **P. d'A. de J.**

SOCIÉTÉ MESSINE DE GÉOGRAPHIE COMMERCIALE.

La Société messine de géographie commerciale entre dans sa seconde année. — Depuis sa fondation, elle a poursuivi la création d'une bibliothèque où ses membres peuvent trouver une documentation sérieuse au double point de vue géographique et commercial.

Dès à présent, elle dispose du fonds de la Société « Verein für Erdkunde » qui a été mis à sa disposition par une ordonnance de Monsieur le Président du tribunal régional de Metz. — Grâce au dévouement de notre archiviste, M. Carrez, professeur agrégé d'histoire au lycée, dont M. Contamine a bien voulu se charger d'assumer la succession, l'installation des ouvrages comprenant ce fonds est actuellement très avancée. — D'ici quelques semaines la bibliothèque qui est dans le local 53 à l'Hôtel des Mines, pourra être mise à la disposition des membres de la société. — Ils y trouveront, outre les ouvrages précités, les bulletins du Comité de l'Afrique et de l'Asie française, les annuaires de nos grandes colonies, la Dépêche Coloniale, etc.....

Au cours de l'exercice qui s'ouvre, des conférences sur des sujets d'actualité et de géographie seront données, parmi lesquelles je citerai celle de Monsieur le professeur et député Henri Lorin, secrétaire général de la société de Géographie commerciale de Paris sur sa mission dans les pays de l'Europe centrale, et celle de Monsieur Rouquette, sur son voyage en Islande, au cours duquel il a pris des films et vues des plus intéressants.

D'autres conférences seront annoncées ultérieurement.

Dans la belle saison de 1923, la Société projette l'organisation d'un voyage d'études en Dauphiné. — Ce voyage, déjà très intéressant au point de vue touristique, aurait en outre pour but l'étude des installations hydroélectriques dauphinoises et la visite d'usines électrométallurgiques et autres. — Si, comme la Société l'espère, un nombre suffisant d'adhérents peut être réuni le voyage s'effectuerait par train spécial, et dans des conditions de confort, de rapidité et d'économie fort appréciables. — Le concours de techniciens spécialistes et de professeurs de l'Université de Grenoble sera demandé.

Tel est notre programme pour 1923. — Afin de faciliter sa mise à exécution, il est nécessaire que le nombre de nos membres soit porté au moins à 250 ou 300 alors qu'il n'est actuellement que de 160. Nous faisons donc appel à chacun des membres de la Société pour qu'il nous amène des adhésions nouvelles. De son côté, le bureau de la Société fera tous ses efforts pour développer l'activité de celle-ci. D'ores et déjà il est heureux de vous annoncer que la grande Société de géographie commerciale de Paris a accepté notre affiliation. Ce patronage qui nous est acquis ne peut manquer de seconder utilement toutes nos initiatives.

Le secrétaire: **A. d'Urbal.**

ASSOCIATION DES CONCERTS DU CONSERVATOIRE.

L'Association des Concerts du Conservatoire a été constituéé en juillet 1922. Elle est essentiellement destinée à reprendre une tradition antérieure à 1870 et à donner sous le patronage du Conservatoire de beaux concerts de musique symphonique et chorale.

Elle groupe tous les amateurs de bonne musique: la cotisation de 25 francs de membre actif donne droit à un abonnement à tous les concerts donnés par l'Association. Les membres fondateurs paient une cotisation minima de 100 francs: un nombre de place proportionnel à la cotisation est mis à leur disposition.

Les premiers membres fondateurs ont été: M. *le Préfet de la Moselle* et Madame *Manceron*; M. le *Général de Lardemelle*; MM. *Jules Wéber*, *Pierre Wéber*, *Jacques Wéber*; Madame *Guy de Wendel*; MM. *Guy de Wendel*, *Humbert de Wendel*, *Maurice de Wendel*, M. le *Général Luyt*; les journaux *Le Lorrain* et *Le Messin*; MM. *Barrès*, *Baudoin-Bugnet*, Dr et Madame *J. Boisselet*; MM. *Henri Béjai*, *Lazare Cahen*, *F. Etienne*, Dr et Madame *Jung*, MM. *L. Légens*, *P. Maujean*, Mlle *Maujean*, Madame *Mesplié*; MM. *V. Prevel* et *C. Simon-Salomon*.

Les inscriptions de nouveaux membres fondateurs ou actifs sont reçues au Conservatoire.

Le Conseil d'Administration est ainsi composé: Président: M. *René Delaunay*; Vice-Président: M. *Maurice Salomon*; secrétaire: M. *Emile Moussat*; secrétaire adjoint: M. *Louis Narbonne*; trésorier: M. *Rivoiret*; trésorier adjoint: M. *Ch. Cuelenaere*; archiviste: M. *A. Ehrmann*; contrôleur des présences: M. Villetard; membres: Mme *Mesplié*, *Mlle Jaco*; MM. *Charpentier*, *Holderith*, *Prillot*, *Seltzer*.

L'Association a donné un premier concert fort brillant le 20 novembre 1922, avec le concours du pianiste Etlin. Elle donne, pour l'anniversaire de la mort du maître un festival Saint-Saens, le 18 décembre, avec audition intégrale du Déluge, avec chœurs. Trois autres concerts sont prévus pour janvier, février et mars.

Le secrétaire: **E. Moussat.**

BIBLIOGRAPHIE.

R. Forrer. — **Un char de culte à quatre roues et trône découvert dans un tumulus gaulois à Ohuenheim en Alsace.**

L'éminent archéologue qu'est Monsieur Robert Forrer, de qui les travaux multiples et divers nous sont connus, tout

autant qu'est hautement appréciée par nous la froide sagacité avec laquelle il a traité les nombreux sujets objets de ses études, a fait hommage à la Société d'histoire et d'archéologie lorraines de son récent mémoire sur une trouvaille des plus rare de l'âge du bronze faite au cours de la guerre, consécutivement à des travaux militaires exécutés dans la région par les Allemands. M. Forrer nous prouve, une fois de plus, dans ce mémoire, qu'il est, pour l'histoire ancienne du pays, d'un intérêt primordial, de faire surveiller par des personnes compétentes les grands travaux qui ont lieu dans nos régions: ceci soit dit en vue, par exemple pour nous Lorrains, de la canalisation future de la Moselle. Le travail de M. Forrer est un labeur consciencieux aussi bien documenté dans ses détails, qu'illustré par des clichés auxquels il ne manque absolument rien. Il nous révèle la haute antiquité du travail du bronze et établit que les tribus, plus ou moins nomades de cette longue époque, étaient arrivées à un degré artistique généralement peu connu dans nos régions.

En attendant que les nombreux objets des fouilles des tumulus de Sarraltroff et de Chérisey aient trouvé dans les vitrines de notre musée la place qui leur revient, en attendant que soient repris et parachevés les tracés des voies romaines en Lorraine et qu'il nous soit donné de collaborer aux recherches préhistoriques qui doivent achever en notre département, qui seul encore fait défaut, la cartographie générale de la France, qu'il me soit permis de rendre notre administration forestière attentive aux centaines de tumuli de nos bois en vue d'une carte à en établir pour faciliter les études des générations futures. Tel tumulus de l'arrondissement de Château-Salins, par exemple, dont la situation ne m'est plus présente à la mémoire, alors que les notes que j'en avais ont été dispersées dans le pillage de mes logement et bureau, a des dimensions telles que nous sommes fondés d'admettre qu'il renferme la tombe d'un guerrier gaulois inhumé avec son char.

L'opuscule de M. Forrer restera pour longtemps le type modèle des travaux de ce genre; il mérite une bien vive attention et nous ne pouvons que conseiller aux savants qu'intéresse l'époque du bronze de s'y documenter, tant sont riches et variés les détails relevés et les aperçus suscités par le savant.

T. Welter, *notaire.*

J. Toutain. *Notes sur l'Alsace gallo-romaine d'après les dernières découvertes et les plus récents travaux.*

La brochure de M. J. Toutain, directeur d'études à l'Ecole des Hautes Etudes, professeur à l'Ecole Normale Supérieure de Fontenay-aux-Roses, intitulée « Notes sur l'Alsace gallo-romaine », est, nous dit l'auteur, un résumé des travaux publiés jusqu'en 1919 sur l'archéologie gallo-romaine d'Alsace, sous la haute direction du savant professeur R. Forrer, conservateur du Musée préhistorique, gallo-romain, mérovingien de Strasbourg, dans l'« Anzeiger für elsässische Altertumskunde », publication devenue aujourd'hui les « Cahiers d'archéologie et d'histoire d'Alsace ». Les résultats acquis sont groupés géographiquement.

1° *Strasbourg gallo-romain.*

Sur l'emplacement de la ville actuelle de Strasbourg s'élevait la cité fortifiée d'Argentoratum, qui ne fut d'abord qu'un simple camp militaire.

Il y eut d'abord d'après M. R. Forrer un 1er camp légionnaire qu'il appelle camp de terre (Erdlager), remplacé successivement par 3 camps entourés de remparts en pierre (Stein-Kastelle). L'enceinte du plus vaste et du plus récent de ces trois camps a été repérée sur presque tout son développement. Ce qu'il y a de plus remarquable dans la description minutieuse du rempart, dit M. Toutain, c'est la mention de poutres en bois mélangées à la maçonnerie dans certaines parties de l'enceinte en particulier dans une tour, tour pleine, mais dont la maçonnerie était renforcée par une espèce de carcasse en bois. Ceci prouve que la construction gauloise dont parle César, caractérisée par l'alternance de poutres entre-croisées et de lits de pierre, a été employée par les Romains aussi jusqu'au IIe et même au IIIe siècle après Jésus-Christ.

M. R. Forrer a retrouvé également l'emplacement du Champ de Mars de la garnison, et des plus anciennes « canabae » c'est-à-dire des plus anciennes baraques où des civils faisaient le commerce avec les soldats. Il a pu déterminer quels étaient les corps de troupes en garnison à Strasbourg, deux surtout l'Ala Petreiana Treverorum et la légion VIII Augusta.

Avec l'aide de M. F. Jœnger, M. R. Forrer a établi comment la ville d'Argentoratum était alimentée en eau potable: par un aqueduc qui venait de l'ouest et dont la tête a été retrouvée sur le territoire du village actuel de Kuttolsheim à 19 km environ de Strasbourg. L'aqueduc se composait de 2 conduites voisines et parallèles en tuyaux de terre cuite. Nous sommes loin du monumental aqueduc qui amenait à Metz les eaux de Gorze. Les habitants d'Argentoratum ne

se contentaient pas des eaux de l'aqueduc, ils creusèrent des puits dont plusieurs ont été déblayés. Le fond de ces puits est extrêmement curieux: il est constitué par un tonneau placé debout, tonneau dont les parois empêchaient l'éboulement des terres friables comme celles du sous-sol strasbourgeois.

A Wanzenau au nord de Strasbourg, M. R. Forrer a découvert dans une sablière une trentaine de meules antiques, en basalte de Niedermendig, cercle de Mayen, arrondissement de Coblentz. On a recueilli en même temps des fragments de bois. M. R. Forrer y voit les restes du bateau qui amena les meules. La sablière est à 1.400 m du Rhin. Il y avait donc là un bras de fleuve navigable dont le souvenir s'est peut être maintenu dans le nom de Vieux-Rhin que portait au XVIIIe siècle une ligne de fossés, voisine de Wanzenau.

2° *La Haute-Alsace: Mulhouse et Colmar.*

C'est M. L.-G. Werner, conservateur général des musées historiques de Mulhouse, qui s'est consacré à l'étude des antiquités gallo-romaines de l'Alsace méridionale. Il a publié en 1912 une étude sur « Mulhouse et ses environs à l'époque romaine » qui a paru dans le Bulletin du Musée historique de Mulhouse. Aux premiers siècles de l'ère chrétienne Mulhouse n'était qu'une agglomération sans importance: la grande voie romaine qui parcourait l'Alsace du sud au nord passait plus à l'est dans le voisinage du Rhin, et sa direction est jalonnée par les villages modernes de Kembs, Bauzenheim, Rumersheim-Burghofen. Une autre voie romaine importante de la Haute-Alsace était, celle qui reliait Epamanduodurum (Mandeure) sur le Doubs à Mons Brisiacus (Neuf-Brisach). M. Werner en a déterminé le tracé depuis Belfort.

A l'est de Colmar la station gallo-romaine fortifiée d'Argentovaria ou Argentaria occupait l'emplacement du village actuel d'Horburg. M. R. Forrer a pu reconstituer le plan d'Argentovaria, dont la superficie était de près de 3 hectares. Mais conclut M. R. Forrer, Horburg n'était qu'un camp militaire comme par exemple Alzey entre Worms et Mayence, tandis que Saverne ou Sarrebourg étaient de véritables villes fortifiées.

3° *La Basse-Alsace.*

Dans un grand ouvrage fort bien illustré et paru à Stuttgart en 1911: « Die römischen Terra-sigillata Töpfereien von Heiligenberg-Dinsheim und Ittenweiler im Elsass », M. R. Forrer a étudié les plus importantes fabriques de poterie d'Alsace. Heiligenberg et Dinsheim se trouvent dans la

vallée de la Bruche à l'ouest de Molsheim. La fabrication des poteries rouges vernissées commence probablement vers la fin du règne de Domitien, elle fut active pendant un siècle, mais dans la 2e moitié du IIe siècle, elle est supplantée par celle de Rheinzabern.

Ittenwiller, le centre le plus important de fabrication céramique d'Alsace après Heiligenberg, se trouve entre Barr et Benfeld.

La monographie de Saverne gallo-romaine due encore à M. R. Forrer a été publiée en 1918 dans les Mitteilungen de la Société pour la conservation des monuments historiques en Alsace. Saverne, en latin Tabernae ou Tres Tabernae, eut sans doute pour origine à l'époque gallo-romaine un groupe de 3 constructions renfermant à la fois des auberges et des boutiques. Elle prit un grand essor. Elle s'entoure d'un rempart au début du IVe siècle, vers 310 après Jés. Chr. C'est un fait d'ordre général, toutes les villes des Gaules qui jusqu'à la fin du IIIe siècle étaient restées des villes ouvertes, s'enferment dès lors dans une enceinte pour se protéger contre les Barbares. Les conclusions de M. R. Forrer sont en parfaite harmonie avec celles des savants de la Société d'Histoire et d'Archéologie de la Moselle. A Saverne, comme à Metz, comme à Tarquimpol, les fondations des remparts du Bas-Empire sont constituées surtout par les débris des beaux monuments élevés au cours du IIe et du IIIe siècle: seuils de portes, fragments de chapiteaux et de tambours de colonnes, et surtout débris de monuments funéraires. Enfin à Saverne, comme à Metz ou à Sarrebourg, l'enceinte du Moyen-Age suit fidèlement le tracé de l'enceinte gallo-romaine.

En 1912, une fouille systématique entreprise à Brumath, l'ancienne Brocomagus, a fait découvrir une des plus anciennes nécropoles à incinération d'Alsace, elle daterait du Ier siècle de l'ère chrétienne. La même fouille a mis au jour un groupe de sculpture représentant un lion s'apprêtant à dévorer un âne; c'est le 1er groupe de ce genre trouvé en Alsace, il date probablement du IIIe siècle de l'ère chrétienne.

A Niederbronn, en 1913, la découverte d'un hippocauste, d'une canalisation d'air chaud, d'une piscine et d'une source minérale jaillissant à 6 m de profondeur, complète notre connaissance des thermes romains de Niederbronn.

4o *Les Vosges et le versant lorrain.*

Des travaux de M. Fuchs qui s'est consacré à la recherche des traces laissées par la vie celtique et gallo-romaine dans les Vosges mêmes, M. Toutain fait le plus grand éloge. Il

en retient surtout la conclusion générale: les deux facteurs essentiels de la civilisation antique dans les Vosges moyennes ont été les Gaulois et Rome. Les influences germaniques, en admettant qu'elles y aient pénétré avec de rares Triboques, n'y ont laissé aucune trace sensible.

M. Toutain termine par Sarrebourg qui est du domaine médiomatrique, mais qui a été étudiée également par M. R. Forrer. Comme Sarrebourg aujourd'hui, Pons Saravi s'allongeait d'est en ouest. La Grande Rue qui traverse la ville dans sa plus grande longueur suit très probablement la direction de la voie romaine qui réunissait Metz à Strasbourg et, comme pour Saverne, il est vraisemblable que l'enceinte antique de Sarrebourg a été construite au début du IVe siècle.

Il faut savoir gré à M. Toutain d'avoir exposé d'une façon à la fois savante, claire et attachante, les remarquables travaux de M. R. Forrer et de ses collègues les archéologues alsaciens, travaux restés jusqu'alors inaccessibles aux lecteurs non familiarisés avec la langue allemande.

H. Carrez.

CHRONIQUE.

La sainte ampoule sur un ivoire de Metz. Le second fascicule du Bulletin de 1922 publié par l'Académie royale d'archéologie de Belgique, pages 80-83, contient un article de M. Paul Laurent sur un sujet d'iconographie: le baptême du Christ et la sainte ampoule. Ce serait seulement au IXe siècle que le fameux vase apparaîtrait dans des représentations figurées, par exemple sur un ivoire de Metz des IXe — Xe siècles, aujourd'hui conservé au musée de Brunswick et catalogué dans le recueil si complet de Goldschmidt: *Die Elfenbeinskulpturen*, tome I, pl. XLIV, no 96a, p. 53. Je cite d'après M. Laurent.

Mégalithes et légendes de la région de Niederbronn. Le même bulletin aux pages 84-96 reproduit un instructif mémoire de M. Ch. Matthis, qu'à tort nous avons appelé Mathis dans notre bulletin de novembre (p. 189 et 190). Ce mémoire est intitulé: *Archéologie préhistorique de l'Alsace, mégalithes et folklore de la région de Niederbronn, département du Bas-Rhin.* L'auteur décrit les monolithes, les pierres levées qui environnent la ville et raconte dans de concis exposés les légendes suscitées par leur vue dès une époque très ancienne. Un croquis indique l'emplacement de ces pierres ou blocs rocheux. On nous promet la prochaine publication d'une carte au 1:25.000 des mégalithes de la région de Niederbronn.

Cette partie de l'Alsace est trop voisine du pays de Bitche pour que nous ne mentionnions pas cette étude curieuse qui mérite de retenir l'attention des nombreux préhistoriens de Lorraine.

L'évêque de Metz, Henri de Verneuil. En automne de l'année 1665 fit retour d'Angleterre en France une ambassade extraordinaire envoyée par Louis XIV auprès de Charles II d'Angleterre, alorsque ce dernier roi était en guerre avec les Provinces unies. Comme il sévissait à Londres une peste d'une violence inaccoutumée, on fit débarquer l'ambassade au port du Hourdel dans un lieu à peu près inhabité et la quarantaine de l'ambassade se prolongea pendant plusieurs semaines. Or le chef de cette mission était le duc de Verneuil, fils naturel d'Henri IV, oncle adultérin par conséquent des deux rois de France et d'Angleterre. Ce prince légitimé fut évêque de Metz, évêque titulaire et bien renté pendant près d'un demi siècle, de 1612 à 1652. Plus tard il devint gouverneur du Languedoc et épousa en 1668 Charlotte Séguier. Sa veuve ne mourut qu'en 1704 et Louis XIV porta son deuil, à la grande indignation de Saint-Simon, qui reproche au roi d'avoir par là traité le duc de Verneuil dans sa tombe en prince du sang. Tout ceci nous est raconté dans une intéressante notice qui a pour auteur M. Adrien Huguet et que publie le Bulletin de la société des antiquaires de Picardie, 2e et 3e trimestres de 1922, p. 496-510.

Bulletin de la Faculté des lettres de l'Université de Strasbourg. Ce périodique mensuel s'adresse aux étudiants, aux membres de l'enseignement secondaire, aux familles des classes cultivées, aux érudits d'Alsace et de Lorraine, aux travailleurs intellectuels de la France et de l'étranger, enfin au grand public, et à tous ceux qui veulent aider au développement littéraire, scientifique et artistique de la région assignée à l'Université. Déjà la Faculté des lettres a entrepris la publication d'une série d'ouvrages savants, à laquelle appartient le Dictionnaire de M. Zéliqzon concernant les patois romans de la Moselle. Le Bulletin fera connaître l'organisation de l'enseignement dans l'Université, instruira des événements de la vie scolaire et formera un lien de plus entre l'étudiant et le professeur.

Parmi les recherches indiquées dans le Bulletin, nous mentionnerons celle-ci. « Un certain nombre de savants et de « gens de lettres, projetèrent en 1805 de fonder une *Biblio-* « *thèque germanique*, destinée à renseigner la France sur le « mouvement des idées au delà du Rhin. Dans le projet « de constitution, des Alsaciens comme Arnold, Bartholdi,

« Blessig, Ramond, de Turckheim voisinent avec des Lor-
« rains comme Michel Berr, Grégoire, Louis de Jaubert, et
« avec des personnalités notoires, telles que Görres, Adrien
« de Lezay et Madame de Staël. Il est probable que si l'on
« trouvait la trace des papiers de Collignon, imprimeur à
« Metz, on pourrait se renseigner sur un projet qui n'aboutit
« pas, mais qui, au point de vue rhénan, avait son importance.»

Deux célébrités communes à Metz et à Bar-le-Duc. La Société des lettres, sciences et arts de Bar-le-Duc dans son bulletin du premier semestre de 1922 rappelle à notre mémoire deux fameux Messins, à propos des dénominations des rues de Bar-le-Duc. Une rue *Maréchal de Metz* est destinée à maintenir le souvenir de Charles-Laurent Maréchal (1801-1886) peintre-verrier, officier de la Légion d'honneur, qui après l'annexion quitta Metz et transporta ses ateliers de fabrication de vitraux à Bar-le-Duc. L'auteur du tableau des rues termine ses notices historiques, en exprimant le vœu que l'avenue du château perde son nom actuel pour prendre celui de François de Guise, le célèbre défenseur de Metz contre Charles Quint en 1552, qui naquit au château de Bar-le-Duc en 1519, et demeure injustement oublié dans sa ville natale.

P. A. J.

Vie d'Edouard Sauer, archiviste du département de la Moselle, 1819-1903, par Alice **Sauer**. 15 pp. in 8° (Extr. Revue des Bibliothèques, n° 7-12, juillet-décembre 1921) Paris, 1921, Champion.

Voici une modeste plaquette, écrite dans un sentiment de piété familiale par la nièce de celui dont la vie est retracée. La plus grande partie avait paru, au début de 1921, dans les colonnes du *Courrier de Metz*. Grâce à cette publication, la mémoire de M. Edouard Sauer, qui a beaucoup travaillé pour faire connaître et conserver les richesses documentaires de notre département, ne risquera plus de disparaître dans les grands événements dont notre pays a été le théâtre et l'enjeu. Il y a lieu de s'en réjouir.

E. Fleur.

QUESTIONS ET RÉPONSES

Questions. — 1° Victor Jacob dans ses *Recherches historiques sur la tour et la cloche de la Mutte* rappelle, page 98, que le clocher était surmonté d'une tige de fer, à l'extrémité de laquelle tournait une feuille de tôle ou de fer-blanc peinte

aux couleurs de la ville: blanc et noir. Comment ces couleurs étaient-elles disposées ?

2° Anthoine, F.-P.-N., maire de Metz en 1791, conventionnel régicide, successeur des maîtres-échevins de la République messine, est mort à Metz en 1793. Il y a sans doute été enterré. Connaît-on l'emplacement de sa tombe ?

Verronnais dans son supplément à la *Statistique*, donne les noms d'une centaine de personnes marquantes inhumées dans les différents cimetières de la ville, mais ne parle pas de la tombe de l'ancien maire.

P. A.

citain de Metz de par père et par mère, encore en exil.

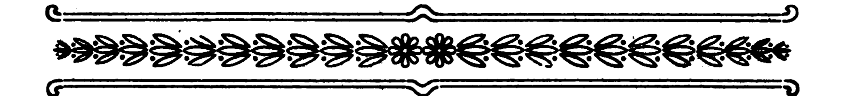
Réponse. — *Sur la statue de la Vierge de la rue Saint-Gengoulf à Metz.* Cette statue a été photographiée et décrite en 1900 dans *Les monuments d'art de l'Alsace et de la Lorraine* par L. Hausmann, secrétaire général de l'Université de Strasbourg, en collaboration avec MM. Leitschuh, professeur à l'université de Strasbourg, Ad. Seyboth, conservateur des musées de Strasbourg, Wahn, architecte de la ville de Metz et Wolfram, directeur des archives du département de Lorraine.

La planche, qui donne l'image de la Vierge, est dans l'ordre des planches de Lorraine la sixième et la notice sur la Madone se trouve à la page 11 du texte consacré aux monuments de la Lorraine. Comme je ne sais si cette publication se trouve dans l'un des grands dépôts de Metz, je résumerai en français le texte de cette notice, pour rendre service à l'auteur de la question posée à la fin du bulletin de novembre.

« Figure isolée, provenant du XIIe siècle. Statue de la Vierge, rue de Saint-Gengoulf de Metz, cour de la maison « n° 28. »

« Cette statue a été jusqu'à ce jour attribuée à « la période mérovingienne ou carlovingienne-othonienne. « En réalité, il est certain qu'elle appartient au XIIe siècle. « Elle est exécutée dans la manière des figures du portail « de la cathédrale de Chartres ou de Corbie. Ces dernières « précisément offrent aussi les singularités de costume que « l'on considérait jusqu'à ce jour dans le monument messin « comme une caractéristique de l'époque carlovingienne-« othonienne: les longues tresses pendantes entrelacées de « rubans. Dimensions: 1 m 15 de haut sur 1 m 55 de large. »

Aug. Herzog.



LES CAHIERS LORRAINS

Deuxième Année. N° 2 Février 1923.

AVIS

Conférences du lycée. — Voici le programme du mois de février. Le cours du lundi est consacré à la Renaissance française: le 5 février M. **Beck** parlera des premiers sculpteurs de la Renaissance (*projections*); le 12 février, M. **Trioux** exposera l'histoire de la sculpture dans la deuxième partie du XVIe siècle (*projections*); le 19 février M. **Contamine** parlera des premiers peintres de la Renaissance (*projections*); le 26 février, M. **Gain** traitera de leurs successeurs, les Clouet (*projections*). — Les conférences du Mardi réservées aux sujets divers, porteront le 6 février sur l'explication du spectacle donné le lendemain sous les auspices de la Fédération des lettres et des arts; le 20 février, sur les Maoris polynésiens à l'aube du XIXe siècle (*projections*), décrits par M. le pasteur **Brunel**; le 27 février sur la chanson de geste des Lorrains expliquée par M. **Callais**. — Les femmes écrivains de la France seront étudiées dans les séances du samedi: le 3 février, Madame Roland par M. **Carrez**; le 10 février, Madame de Stael par M. **Beck**; le 17 février Madame Desbordes-Valmore par M. **Moussat**; le 24 février, George Sand par M. **Beck**.

Fédération des Lettres et des Arts. — Par ses soins une représentation classique sera donnée le 7 février. La pièce de spectacle sera probablement choisie dans l'œuvre de Racine.

La Sauvegarde de l'Art français. — Il s'est fondé sous ce titre en 1921 à Paris une association qui se propose de défendre le patrimoine artistique de la France, et d'empêcher l'exportation des immeubles artistiques, que se disputent les amateurs américains ou étrangers. On sait que des façades

entières de maisons, des chapelles, des joyaux d'architecture ont été brocantés ces dernières années. Nos lecteurs rendraient service à l'art français de la Moselle en signalant à la Société d'histoire et d'archéologie de Metz les immeubles menacés. Ses efforts joints à ceux de la nouvelle association de Paris, dont le siège est 12, avenue du Maine, pourraient entraver le mercantilisme des Vandales de notre temps.

ACADÉMIE DE METZ

Extrait du procès-verbal de la séance du 4 janvier 1923, sous la présidence de M. le colonel Deville, président.

La séance de janvier est consacrée en grande partie à la formation des différentes commissions qui auront à statuer sur les demandes de prix de vertu et les récompenses à attribuer aux mémoires présentés aux concours.

M. le général **Germain**, dont la réception devait avoir lieu aujourd'hui, a été retenu à Paris pour affaires de service.

Sous ce titre: Un crime allemand; l'empoisonnement des intelligences dès l'école primaire, M. **Fleur** rappelle une page qui se trouvait dans beaucoup de livres de lecture en usage du temps allemand dans nos écoles de Lorraine: c'est le récit de la prise de possession de Metz par la France en 1552.

Le généralissime français, Anne de Montmorency, après s'être emparé par une ruse de la ville de Metz, voulant, pour l'entrée du roi, faire disparaître l'hostilité qu'il rencontrait chez les administrateurs de la cité, aurait imaginé une autre ruse, suivie d'un massacre horrible: feignant d'être malade à la mort, il aurait convoqué dans sa chambre le grand conseil de la ville, puis, ayant abattu lui-même d'un coup d'épée le maître échevin, il aurait fait massacrer par ses gardes tous les membres du conseil; après quoi, ayant fait nommer un nouveau conseil, celui-ci aurait reçu le roi qui, ne le trouvant pas encore assez souple, aurait destitué le maître-échevin aussitôt remplacé par un inconnu.

Ce prétendu meurtre et cette destitution ne sont qu'un tissu de mensonges destinés à prévenir les esprits de nos enfants contre la France.

Sur ces prétendus faits on ne trouve pas de documents dans nos archives municipales; il ne faut pas conclure, comme plusieurs l'ont fait, qu'on a détruit des documents compromettants, mais plutôt que les archives ont été gravement endommagées par le feu et par l'eau, ainsi qu'il résulte de passages décisifs, extraits de Paul Ferry notamment.

Du récit mensonger allemand, M. **Fleur** rapproche la relation des ruses du normand Hastings pour s'emparer de la ville de Luna, qu'il prend pour Rome, et le récit allemand de la prise de Metz paraît une transposition des actes du Normand barbare.

Dans cette première lecture, M. **Fleur** n'a voulu que noter les points essentiels de l'accusation et montrer l'invraisemblance de tant d'événements criminels dans l'espace de 10 à 12 jours au plus. Dans une prochaine séance seront produites les preuves de la fausseté du récit allemand, et l'auteur cherchera à en préciser les sources.

Le secrétaire: **L. Maujean.**

SOCIÉTÉ D'HISTOIRE ET D'ARCHÉOLOGIE

Extrait du procès-verbal de la séance du Comité du 9 janvier.
Présidence de M. **Prevel,** *Vice-Président.*

Admission de membres. — Sont admis sur la présentation de M. **Maujean**: M. L.-A. *Riboulet*, ingénieur des arts et manufactures, secrétaire-adjoint de la Société historique et archéologique, 51, rue du Château, Château-Thierry (Aisne); — sur la présentation de M. **Pigeot**: M. *Th. Gluge*, secrétaire à l'usine Solvay, Sarralbe; — sur la présentation de M. **A. Pinck**: MM. *Henri Nicklès*, receveur de l'enregistrement; le docteur *Gaston Eidesheim*; *Joseph Halb*, magistrat, à Sarreguemines; *Jean Rausch*, minotier à Frauenberg; — sur la présentation de M. **Zéliqzon**: MM. *Eugène Lambert*,

publiciste, 2, rue de la paix; *Edmond Privé*, juge suppléant au tribunal régional, Metz; Dr *Emile Weber*, vétérinaire des mines domaniales de la Sarre, Forbach; *Marcel Caen*, négociant, 11, rue Lafayette, Metz; *Henri de Marin*, 18, rue des Prisons militaires; *Pierre Créange*, 37, rue de Queuleu; *Louis Leick*, négociant, 182, route de Magny; *Julien Schont*, professeur au lycée Fustel de Coulanges, 3, quai Saint-Nicolas, Strasbourg; *Isidore Schwartz*, percepteur, Ars-sur-Moselle; *Bichel*, instituteur, Sanry-sur-Nied, Moselle; *Gruninger* directeur des Mines, Moyeuvre-Grande; *Harth*, chef de service, avenue Clémenceau, Moyeuvre-Grande; *Bentzinger*, chef de service, cité de Wendel, Moyeuvre-Grande; *Castelin*, ingénieur, rue de la Marne, Moyeuvre-Grande; *Fernand de Poucques*, ingénieur, 19, Grande-rue, Rosselange; *Naegel*, chef de laboratoire, 154, cité de Wendel, Moyeuvre-Grande; *Spanier*, chef de fabrication, 156, cité de Wendel, Moyeuvre-Grande; *Grasse*, employé, cité de Wendel, Moyeuvre-Grande; *Théobalt*, employé, cité de Wendel, Moyeuvre-Grande; *Notte*, employé, rue Maréchal-Foch, Moyeuvre-Grande; *Luckas*, employé, cité de Gargan, Moyeuvre-Grande; *Heimermann*, ingénieur, cité de Wendel, Moyeuvre-Grande; *S. Albert*, ingénieur, rue de la Marne, cité de Wendel, Moyeuvre-Grande; *E. Martin*, dessinateur, rue Alexandrine, Moyeuvre-Grande; *G. Chausset*, dessinateur, cité de Gargan, Moyeuvre-Grande; *Joyeux*, dessinateur, Moyeuvre-Petite; *Collotte*, dessinateur, 22, rue de la Marne, Moyeuvre-Grande; *Petitfrère*, chef de fabrication, cité Saint-Henri, Rosselange; *Carrier*, ingénieur, 2, cité Saint-Henri, Rosselange; *Thomas*, employé, 18, cité Saint-Henri, Rosselange.

Correspondance. — *M. Germain de Maidy* demande à être renseigné sur le personnage dont il est question dans l'ouvrage suivant: **Reboul** (R.). *Un archevêque nommé d'Aix évêque de Metz, et ses frères. Souvenirs d'histoire et de littérature.* Aix-en-Provence, 1896, in 8o. Il s'agit de Gaspard-Jean-André-Joseph Jauffret, né à la Roque-Brussane (Var), le 13 décembre 1759, qui fut vicaire-général de Fesch, archévêque de Lyon, puis son auxiliaire, à la grande aumônerie de l'Empereur. Plus tard sur la recommandation de l'abbé Emery, il fut nommé évêque de Metz et sacré le 8 décembre 1806. Par décret du 5 janvier 1811, Napoléon Ier le transféra à l'archévêché d'Aix et le remplaça à Metz par l'abbé Laurent, curé de Saint-Leu. Mais le pape, alors en plein désaccord avec l'empereur, leur refusa l'institution canonique. Jauffret n'en administra pas moins l'archidiocèse d'Aix jusqu'en avril 1814, puis retourna à Metz où des vicaires généraux

le suppléaient depuis 1811. Il mourut pendant un voyage à Paris, le 13 mai 1823. — M. **Grosdidier de Matons** annonce qu'il préparera en 1923 un travail de géographie historique sur l'archidiocèse de Trèves et les évêchés qui en dépendent. — En réponse à l'envoi d'un avis de l'office de vérification de Strasbourg, M. Kroffig, notre dévoué trésorier pour les affaires de valorisation, veut bien nous informer de Mulhouse, que systématiquement les Allemands contestent presque toutes les créances: c'est un mode d'atermoiement qui leur permet de ne pas nous rembourser l'argent pris dans la caisse de la Société en novembre 1918. — L'architecte en chef des monuments historiques, M. Herpe rappelle que l'église de Saint-Avold figure sur la liste éventuelle des monuments historiques. Il tiendra la main à ce qu'aucun travail ou modification quelconque n'y soit entrepris, sans l'autorisation expresse de la Direction des beaux-arts.

Ouvrages déposés. — **Houpert A.** *La Chambre de commerce de Metz.* 1815-1922. Imprimerie Lorraine, Metz, 1922, in-8°, 104 pages. — *Congrès archéologique de France. LXXXIIIe session tenue à Metz, Strasbourg et Colmar,* en 1920 *par la Société française d'archéologie.* Paris, Picard, 1922, in-8°, 552-IV pages.

Nouvelle liste des membres. — Une liste des membres arrêtée au 31 janvier 1923, est en préparation. Les membres qui ont changé d'adresses ou de situations, sont instamment priés d'en avertir le secrétaire.

Excursions d'été. — Le Comité approuve des projets d'excursions à Morhange, à Saverne, à Rodemack et Mondorf-lès-Bains, à Abreschwiller et Saint-Quirin, dans la Sarre à Sarrebruck et Metlach.

Le Secrétaire: **P. d'A. de J.**

SOCIÉTÉ D'HISTOIRE NATURELLE

Extrait du procès-verbal de la séance du 11 janvier, sous la présidence de M. Pinon, Président.

Le secrétaire donne lecture du compte rendu de la séance du 4 novembre dernier. La candidature de M. Schuler, professeur de physique et de chimie au Lycée de notre ville, membre de la Soc. entomol. de France, posée par M. le capitaine de Brunier, est agréée par la Société; M. Schuler s'occupe principalement des Carabides. — Il est question de la jeune Société d'Histoire Naturelle d'Auvergne, dont l'activité se manifeste par des excursions nombreuses, bien préparées, et par des publications assez fréquentes, dont le grand nombre de membres justifie la parution. — Le secrétaire signale la présence, à Montigny, d'une plante peu connue en France jusqu'à présent, la *Galinsoga parviflora*, mais qui a été cependant déjà signalée pour nos environs par Chaussier et Warion, en 1859, par M. l'abbé Kieffer et par Himpel. — Le Président d'honneur de la Société a été appelé en Algérie pour étudier les Chironomides piqueurs du pays; il s'est rendu à Alger pendant les mois de juillet-août-septembre, et les résultats de son étude paraîtront sous peu dans un mémoire. Le secrétaire donne lecture d'une lettre du modeste et savant abbé relatant, d'une façon humoristique charmante, les incidents de son voyage en Alger, notamment de sa visite à la Casbah. — La Société a appris avec joie que son Président d'honneur allait bientôt retourner là-bas pour continuer, à la saison propice (avril-mai-juin), dans une oasis du Sahara, l'étude des cératopogonines. La Société lui envoie tous ses vœux pour son voyage et le succès de ses recherches.

La Société se réunira le 8 février prochain.

Le secrétaire: **E. Fleur.**

SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE COMMERCIALE

Séance du 15 *décembre* 1922 *dans la salle du lycée, Présidence de M. Bourgoin.*

Le président annonce la conférence de M. Henri Lorin, député de la Gironde et secrétaire de la Société de géographie de Paris. Le conférencier expose l'avenir des peuples nouveaux constitués depuis la dislocation de l'Autriche-Hongrie. On n'a pas encore bien compris, en France du moins, les efforts déployés par ces jeunes nations pour organiser leur administration. Car en Allemagne et en Autriche-Hongrie on écartait systématiquement des fonctions publiques les habitants qui n'appartenaient pas aux races dominantes. Il en résulta que les nouveaux gouvernements ne trouvèrent pas toujours dans les Etats successeurs de l'ancien empire les hommes qualifiés pour remplir les emplois les plus nécessaires. M. Lorin pense que la réorganisation de l'Allemagne devrait moins préoccuper les Français que celle de l'Europe centrale, où nous ne rencontrons pas seulement des sympathies, mais une clientèle économique à développer. Les quatre états de Pologne, de Tchéco-Slovaquie, de Yougoslavie et de Roumanie comptent près de quatre-vingt millions d'habitants. Ils exploitent depuis longtemps de grandes richesses naturelles: houille, fer, pétrole, et produisent une grande quantité de céréales et de produits manufacturés. Nous avons conclu avec nos amis et alliés de l'Europe centrale d'avantageux traités de commerce, mais il faut que nous fassions rendre à ces arrangements leurs pleins effets.

Une nombreuse assistance a tiré profit de l'instructive et éloquente conférence de M. Lorin.

COMITE D'HISTOIRE ÉCONOMIQUE DE LA RÉVOLUTION FRANÇAISE

Extrait du procès-verbal de la séance du 21 *décembre* 1922.
Présidence de M. Renault, président.

Le président félicite M. **Gain**, professeur agrégé d'histoire au lycée de Metz, qui a été nommé par arrêté ministériel membre du comité depuis la dernière séance. M. **Gain,** auteur d'une remarquable étude sur l'école centrale de la Meurthe, qui vient de paraître à Nancy, est un spécialiste de l'histoire de l'époque révolutionnaire dans notre région. Le président expose ensuite l'état actuel des travaux du comité. Les cahiers des communautés d'habitants du bailliage de Thionville ont été imprimés et distribués dans le courant de l'année. Aux archives de Meurthe-et-Moselle, M. Duvernoy a retrouvé les cahiers des communautés d'habitants des bailliages de Lixheim et de Sarrebourg. M. **Etienne** suppose que les cahiers de Château-Salins s'y trouvent également, car le cardinal Mathieu les a vus dans les anciennes archives de la cour d'appel de Nancy. Le tribunal du bailliage de Bitche, écrit de son côté M. **Petit**, ne possède pas de documents antérieurs à 1830. D'autre part la mairie de Bitche avec ses papiers a été brûlée pendant le siège au cours de la guerre de 1870. Pour Sarrelouis, M. **Etienne** s'est rendu sur place. Vraisemblablement les cahiers s'y retrouveront, mais les papiers anciens de la mairie sont aujourd'hui dans un désordre inouï. M. **Etienne** se propose de retourner dans la Sarre avec l'archiviste de la Moselle et d'explorer méthodiquement le fonds ancien de Sarrelouis.

Cet exposé terminé, le comité décide de faire venir de Nancy les cahiers de doléances de Lixheim et de Sarrebourg et d'en confier l'examen à M. l'abbé **Lesprand**, qui est le plus qualifié des membres présents pour mener à bien cette tâche.

A l'avenir, en ce qui concerne les cahiers de doléances, on pourra soit achever le travail commencé, c'est-à-dire terminer la publication des cahiers de communautés, soit faire imprimer les cahiers des trois ordres, bailliage par bailliage, avec une introduction scientifique, soit encore extraire des cahiers des communautés de la Moselle les passages les plus instructifs et les reproduire avec une introduction et un commentaire succinct, afin qu'ils servent aux études locales réservées aux instituteurs.

Le trésorier lit le compte rendu financier de l'année écoulée. Sa gestion est approuvée.

Le président communique une lettre de M. **Charléty**, recteur à Strasbourg, félicitant les auteurs du volume des cahiers de doléances de Thionville, pour leur activité scientifique, et l'exemple qu'ils ont donné aux comités des deux départements de l'Alsace. MM. **Dorvaux** et **Lesprand** ont poursuivi une publication entreprise dès 1908 avec les cahiers de Boulay et de Bouzonville et se sont conformés rigoureusement dans leurs éditions aux règles données à cette époque par le Ministère français de l'instruction publique.

Lecture est donnée ensuite d'une lettre de M. **Aulard**, président de la commission centrale de recherche des documents économiques de la Révolution française. Les résultats obtenus par le comité sont approuvés par le président de la commission. Puis le Comité est informé que M. **Gélinet**, archiviste de la ville de Metz, prépare un inventaire des papiers révolutionnaires de son dépôt, et que M. **Paquet d'Hauteroche** donne la dernière main à sa Bibliographie analytique de l'histoire de Metz pendant la Révolution, formant deux volumes in-4° de 600 pages chacun, œuvre à laquelle ce vaillant érudit travaille depuis de longues années et qui sera utile aux études historiques.

M. **Gain** entretient ensuite le Comité d'un projet de publication des documents relatifs aux émigrés de la Moselle. Il a déjà dressé une liste des émigrés du département qui comprend environ 2.700 noms. L'émigration a donc eu dans ce pays-ci une très grande répercussion sur la vie économique qu'il s'agit de déterminer. Le Comité discute plusieurs solutions: 1° joindre à la question de la personnalité et du rôle des émigrés, celle de la vente des biens nationaux, cette dernière question présentant un intérêt de premier ordre sous le rapport économique, mais qui rendrait nécessaire un effort considérable, et une dépense très supérieure aux moyens du comité; — 2° joindre seulement à la question des émigrés celle du milliard des émigrés, de 1825; — 3° publier simplement une liste aussi complète que possible des émigrés, selon le modèle donné par M. Dubois pour les émigrés du département de la Meuse. Cette dernière solution est acceptée par le comité, qui charge M. **Gain** du travail préparatoire.

Le secrétaire: **H. Carrez.**



BIBLIOGRAPHIE.

M. Grosdidier de Matons. — *Catalogue des actes des comtes de Bar* 1022 *à* 1239. Paris, Picard, 1922. in-8°, 172 pages.

Cette précieuse liste contient sous 567 numéros les analyses des titres émanés des comtes, qui ont régné sur le Barrois jusqu'en 1239 et dont on connaît l'histoire par les travaux du même auteur insérés dans les annuaires de notre Société pour 1921 et 1922. Le catalogue contient les preuves principales de l'exposé. Elles sont données avec l'indication des sources manuscrites et imprimées, le tout établi avec une rigueur scientifique. Une courte introduction précise les éléments de la diplomatique barroise pendant deux périodes distinctes, l'une aux XIe et XIIe siècles, l'autre au XIIIe siècle. Le catalogue se termine par une table des noms de lieux et de personnes cités dans l'ouvrage. On se demandera pourquoi un certain nombre de localités, en particulier de la Moselle, n'ont pas été identifiées, alors que toutes celles de la Meuse et de l'Alsace le sont avec le plus grand soin. Me permettra-t-on de signaler en outre quelques légères inadvertances, qui prouvent simplement les difficultés d'une pareille publication, remplie de noms et de dates qui se prêtent aux fautes d'impression et aux lapsus les plus excusables? Le nom de Roserot a été mal orthographié, p. 62, 64, 70, 80; il s'agit de Loisy et non Loisey, p. 84; Morhange cité dans l'analyse du n° 380 n'a pas été reporté dans la table; la date du n° 427 est 1229, non 1219; l'ouvrage, cite sous le n° 100: les comtes de Narcy, a été rédigé par la comtesse de Nettancourt; le prénom du comte de Pange, cité p. 63, n'est pas Ferri, mais Maurice, tel qu'il est donné à la page 6. — Signalons aussi aux philologues l'apparition de la langue française dans ces chartes en 1219 (n° 294). **P. A. J.**

E. Moussat. — *Discours prononcé à la distribution des prix du lycée de Metz, le* 13 *juillet* 1922. Metz, Even 1922.

Au lycée de Metz, M. Moussat, agrégé des lettres et professeur de première, a repris une des traditions les plus solennelles de la vie universitaire, interrompue depuis les événements de 1870: le discours d'usage. L'auteur y rappelle les heures émouvantes de la victoire et précise aux jeunes élèves de Metz et de Lorraine le rôle spécial et la noble tâche que leur assigne le destin de la France. Le discours de M. Moussat, d'une belle tenue littéraire, est une précieuse contribution à l'histoire du lycée de Metz. **L. M.**

Friedrich Schön. — *Wörterbuch der Mundart des Saarbrücker Landes nebst einer Grammatik der Mundart. Heft* 15 *der Mitteilungen des Historischen Vereins fur die Saargegend.* Saarbrücken, Selbstverlag des Vereins 1922. X et 228 p.

Ce livre est aussi une victime de la guerre. Commencé en 1911 — après de longs travaux préparatoires — et terminé en 1917, il put être mis sous presse il y a quelques mois seulement. Il s'en ressent malheureusement. Pour diminuer les frais d'impression l'auteur a dû supprimer presque toutes les étymologies des mots: le livre a fatalement perdu une partie de sa valeur. On regrette également l'absence d'une carte et parfois le manque de l'indication de prononciation.

L'ouvrage se compose de deux parties d'étendue assez inégale. Le gros morceau est formé par le dictionnaire (193 pages); on a pourtant quelque peine à se figurer que les 3 à 4000 mots expliqués contiennent tout le vocabulaire de la région en question, c'est-à-dire des cercles de Sarrebrück, d'Ottweiler et d'une partie de Sarrelouis. Dans aucun sens, le nouveau dictionnaire ne peut être comparé aux dictionnaires des patois voisins, ni de Follmann pour les dialectes lorrains, ni de Martin et Lienhart pour ceux de l'Alsace. Là où ces derniers consacrent à un mot 20 lignes d'explications, Schön se contente en général de deux.

Les dernières 35 pages du livre sont réservées à un abrégé de la grammaire du pays de Sarrebruck. Après une bibliographie assez sommaire l'auteur nous donne un court aperçu de l'histoire de son patois. Un second chapitre traite de la géographie linguistique du pays entre Sarre, Blies et Theel. Un faisceau de lignes frontières le coupe en deux moitiés; la partie ouest appartient aux patois mosellans (moselfränkisch), la région est au francique rhénan (sudrheinfränkisch). C'est ce dernier dialecte seulement qui est traité dans le chap. III: Grammaire du pays de Sarrebruck (p. 200 à 228). Mais comme il se rapproche des parlers du Nord-est de la Lorraine et du Nord de l'Alsace, ce chapitre a un intérêt particulier pour nous et mérite d'être connu par les germanistes lorrains et alsaciens. En somme le travail de Schön peut rendre des services utiles, sans qu'on puisse prétendre qu'il soit définitif.

P. Lévy.

CHRONIQUE.

Bibliothèque des monuments historiques. — Le Conseil Consultatif d'Alsace et de Lorraine s'est préoccupé dans sa session du mois d'octobre 1922 du sort des services locaux d'architecture et de préservation des monuments historiques. On y a fait remarquer par exemple l'utilité des bureaux de Metz, qui ne renferment pas seulement une agence de travaux, mais qui, munis d'archives et d'une collection d'ouvrages spéciaux, constituent un « véritable centre d'études pour l'histoire mo-



numentale et le développement des arts » dans le département actuel de la Moselle. On a ajouté qu'il existe à Strasbourg dans le palais du Rhin un dépôt des archives régionales des monuments historiques, l'ancien *Denkmalarchiv*, unique dans la France provinciale et qui est consulté avec fruit par les professeurs, les érudits et les artistes.

Le directeur de l'architecture et des beaux-arts, M. Danis, en exposant au Conseil consultatif la situation de ses services, a rappelé les expositions qu'ils ont organisées avec tant de succès au cours des années 1921 et 1922, et auxquelles ont pris part les artistes de la Moselle sous les auspices de la Fédération des lettres et des arts, par exemple l'exposition des œuvres des peintres et sculpteurs vivants des trois grandes provinces françaises de l'Est : de l'Alsace, de la Franche-Comté et de la Lorraine. Le but de cette exposition, ouverte à la fin de l'année, était non seulement de faire mieux connaître l'art français dans les départements recouvrés, mais encore de développer les arts en Alsace et en Lorraine.

Guide archéologique de Metz. — La collection de plans, de photographies, d'images de toute sorte et de documents du service des monuments historiques en Lorrraine, dont nous venons de parler, a été mise très largement à contribution dans une notice excellente sous tous les rapports, que vient de publier notre érudit confrère M. Amédée Boinet, dans le Guide archéologique du congrès de Metz, Strasbourg et Colmar. On sait que ce congrès, organisé par la Société française d'archéologie sous la direction de M. E. Lefèvre-Pontatis, a eu lieu en 1920 pendant l'été et qu'il a étudié les principaux monuments historiques de nos deux provinces. Le guide de Metz comprend 104 pages et de très nombreuses illustrations parmi lesquelles un plan de la cathédrale, où sont indiquées les cinq étapes de la construction, une coupe du même édifice, des images donnant ses détails les plus significatifs, ainsi que des vues d'ensemble. Près de la moitié du travail de M. Boinet est consacré à la cathédrale. Ensuite sont décrites les églises Saint-Pierre dans ce qu'il nous en reste, Saint-Vincent, Saint-Martin, Saint-Eucaire, Saint-Maximin, Sainte-Ségolène, la chapelle des Templiers, les divers autres monuments religieux, plus ou moins dénaturés au cours des siècles, les constructions civiles et militaires que nous ont laissés le Moyen-âge, la Renaissance, et les embellissements du XVIIIe siècle, ces derniers restés incompris des architectes d'outre-Rhin. Le Musée de Metz a fourni le texte et les images de la dernière partie de la notice.

Nous apprenons que le guide de Metz a été détaché du volume consacré à ce congrès, et que ce tirage à part sera prochainement mis en vente à Metz au prix de six francs. Ainsi qu'on a pu s'en rendre compte, c'est un bon résumé de l'archéologie messine. L'auteur a d'ailleurs été aidé dans sa mise au point par les spécialistes les plus autorisés

de notre cité, qu'il se plaît à citer dès sa première page, MM. Bour, Herpe et Roger Clément.

Nefs sans fenêtres d'églises dans la Moselle. — En même temps que le guide-mémorial du Congrès était distribué le dernier fascicule de 1922 du *Bulletin monumental*, organe de la même Société française d'archéologie, à laquelle est due l'initiative du Congrès. Cette livraison contient une étude de M. E. Lefèvre-Pontalis sur les nefs sans fenêtres des églises romanes et gothiques qui est très documentée, abondamment illustrée, et offre le meilleur exposé d'une question, qui n'avait jamais été traitée aussi largement et dans son ensemble. Les nefs sans fenêtres du XVe s., les *Hallenkirchen* ne sont pas nombreuses dans la Moselle: on les rencontre dans les églises de Bousse, Craincourt, Fossieux, Morhange, Zetting. — Le même fascicule nous offre un autre mémoire relatif aux clochers-murs, qui surmontent beaucoup d'églises en majeure partie dans le centre et le sud-ouest de la France. Il semble que notre département ignore ce mode de construction des clochers.

Objets mosellans offerts au Musée lorrain. — Nous mentionnerons quelques objets offerts au Musée lorrain de Nancy, et qui intéressent notre département, tels que des pièces de monnaie, émises à Sarrebourg et à Sarreguemines en 1917, des haches en pierre polie trouvées à Bezange, des carnets de croquis pris à Metz et dans les environs pendant et après la guerre de 1870. Ces renseignements sont extraits du Bulletin d'octobre-décembre de la Société d'archéologie lorraine.

La page littéraire du Messin. — Depuis la mi-décembre, le *Messin* publie chaque semaine une page littéraire, dont la rédaction est confiée au plus réputé de nos universitaires. On goûtera un vif plaisir à la lecture des brillants articles sortis de sa plume. Il ne nous reste plus qu'à souhaiter que ces essais littéraires soient durables et rehaussent la valeur de notre presse locale, qui compte déjà tant de bons journalistes soucieux d'élever l'esprit du lecteur.

Tourisme en Alsace-Lorraine. — L'Administration des chemins de fer des provinces recouvrées annonce une deuxième édition de la brochure intitulée, *le tourisme en Alsace et en Lorraine*, la première édition étant épuisée. Le livret se vend au prix de trois francs l'exemplaire. Le texte primitif a été soigneusement revu, corrigé et complété.

La vie à Sierck à la fin de l'ancien régime. — La «Revue rhénane» a publié dans son fascicule de novembre 1922 des extraits du journal d'un bourgeois de Sierck (1750-1843), qui offrent le plus grand intérêt pour qui veut connaître l'existence des habitants de cette ville située aux confins des Trois-évêchés, du grand-duché de Luxembourg et de l'électorat de Trèves, à l'époque des grands bouleversements politiques que raconte l'auteur.

Le clergé messin et la Révolution. — Sous ce titre a paru en 1922 dans la Revue ecclésiastique de Metz, une série d'études, dues à la plume du aborieux et pénétrant historien régional de l'époque révolutionnaire, M. l'abbé **Lesprand**. Il a successivement exposé la suppression des deux chapitres de Gorze, de Longuyon, de Mars-la-Tour, puis présenté la situation du clergé paroissial avant les troubles révolutionnaires.

La chambre de commerce de Metz. — M. A. **Houpert,** l'actif secrétaire général de la Chambre de commerce de notre ville vient de publier l'historique de cette institution, sous la forme d'une brochure de 104 pages illustrée des portraits de ses anciens présidents et des vues des immeubles qui ont abrité la Chambre de commerce.

Almanachs de Marie Immaculée pour 1922 **et** 1923. — L'œuvre des vocations sacerdotales a donné dans ses almanachs quelques notices historiques qu'il me paraît utile de rappeler à nos lecteurs. En 1922 on a donné une biographie de Mgr Benzler, ancien évêque de Metz (p. 29); un article sur Pierre Perrat, architecte de la cathédrale de Metz, par M. l'abbé **Foedit** (p. 34); un bref historique du grand séminaire de Metz (p. 45) du petit séminaire de Montigny (p. 51) et du collège Saint-Augustin de Bitche (p. 56); un résumé des origines et de l'état actuel de la congrégation de Sainte-Chrétienne, (p. 64) de celle des sœurs de la Maternité (p. 66), de la congrégation de la Providence de Peltre (p. 68), de celle de la divine Providence de Saint-Jean-de-Bassel (p. 73). Mentionnons aussi une note relative au créateur de la marche de « Sambre-et-Meuse », le Sarregueminois François-Joseph Rauski, né en 1837, dont le nom a été remis en honneur par M. l'abbé J.-P. **Kirch** (p. 73). Du même auteur, citons un article sur les inscriptions, et les statues qui décorent d'anciennes maisons de notre département. Nous y apprendrons que grâce au bon goût de l'ancien curé de Montigny une antique statue de saint Privat a pu être sauvegardée et se trouve aujourd'hui sur un autel de l'église neuve de la ville de Montigny (p. 79). M. l'abbé **Pinck** a décrit le vieux mobilier lorrain dans la cuisine et la chambre à coucher d'autrefois (p. 83). Nous signalerons encore l'exposé des fondations charitables de Metz sous l'ancien régime par M. le chanoine **Erman** (p. 87), une note sur l'abbaye de Salival par M. **Volmerange** (p. 91).

L'Almanach de 1923 contient la biographie du chanoine Henri-Dominique Collin par M. l'abbé **Ritz** (p. 23), l'histoire et la description du palais épiscopal de Metz, par Mgr **Pelt**, (p. 33), une notice par M. l'abbé **Dorvaux**, sur l'abbé Thibiat (1747-1832) mort supérieur du grand Séminaire de Metz qui subit les horribles traitements de la persécution du clergé en 1794 à Rochefort (p.63); une biographie du bienheureux Augustin Schœffler, par M. l'abbé **Zwickel** (p. 69), de l'abbé Wurtz qui coopéra à la fondation de l'œuvre de la propagation de la foi à

Lyon en 1822, par M. C. **Bayer** (p. 83); de l'abbé Risse, (1823-1886), fondateur de l'œuvre des jeunes ouvriers de Metz, par M. L. **Chaler** (p. 88); de Jacques Libman, de Phalsbourg, par M. J.-L. **Matter** (p. 103). Nous signalerons encore un exposé des œuvres charitables de Metz dû à M. le chanoine **Erman**, et où sont successsivement indiquées les œuvres créées à Metz pour assurer la protection de l'enfance (p. 108).

Parmi les illustrations, la plus intéressante nous a paru être celle qui reproduit la Vierge au manteau de Moutterhouse, statue fort artistique du XVIIIe siècle.

P. A. J.

QUESTIONS.

3. — Il a été parlé précédemment des nefs sans fenêtres des églises romanes et gothiques, dont on vient de dresser le catalogue pour la France entière. On ne signale que cinq églises, en Moselle, dont les nefs soient éclairées seulement par les bas-côtés. Cette liste n'est-elle pas incomplète? Pourrait-on indiquer d'autres édifices religieux subsistants ou remaniés, ou disparus mais connus avec exactitude par d'anciennes descriptions?

4. — De même on a dénombré tous les clochers-murs élevés généralement sur la façage des églises, en donnant leur répartition sur la surface de la France. La Moselle ne figure pas dans l'énumération. Ce type de construction est-il inconnu dans notre région?

RÉPONSE.

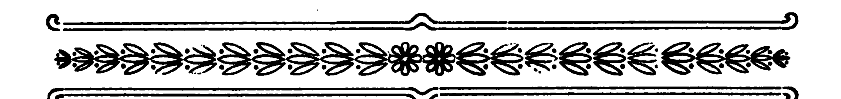
A propos de la Vierge vendue de la rue Saint-Gengoulf, M. Germain de Maidy, dont le nom s'affirme avec tant d'autorité dans toute la Lorraine en matière d'histoire et d'archéologie, nous fait tenir ce qui suit. « Je crois que la statue est bien de l'époque indiquée, parce qu'elle est debout et porte l'Enfant sur le bras. A l'époque carolingienne, on représente plutôt la *Sedes sapientiae*. Particularité rare: l'Enfant est nu. »



Signalons encore au sujet de cette statue, qu'on en trouve une bonne image dans le guide archéologique de Metz dû à M. Boinet, dont nous parlons au début de la Chronique. L'auteur attribue la sculpture au XIIe siècle (p. 78).

5. — Dans le Bulletin de la Faculté des lettres de Strasbourg (n° 1, 1923), M. Baldensperger demande à connaître des détails, restés jusqu'ici ignorés des biographes, sur l'existence de Jean Reynaud à Thionville, où il passa une partie de son enfance de 1810 à 1815. On sait que ce notoire sociologue était pupille de Merlin de Thionville, et qu'il fut député de la Moselle en 1848. Le rédacteur de sa notice dans le *Dictionnaire des parlementaires* avance qu'il sortait du collège de Thionville en 1824, lorsqu'il entra à l'école polytechnique.





Les Cahiers Lorrains

Deuxième Année. N° 3 Mars 1923.

AVIS.

Association des amis de la Sarre. — Cette société a son siège provisoire à Sarrebrück, 19, Bismarckstrasse. Elle se propose 1° de rechercher et rassembler tous les documents historiques, géographiques, économiques sur les pays de la Sarre; 2° de publier les documents des archives françaises, sarroises, rhénanes, ainsi que tous les travaux originaux intéressant ces régions; 3° de grouper en une association d'études tous ceux qui s'intéressent à la Sarre; 4° en outre et ultérieurement de faciliter sur le terrain intellectuel le rapprochement entre Sarrois et Français. L'association n'a aucun caractère officiel. Ses membres actifs paient une cotisation de dix francs par an qui doit être versée à M. Vinet, trésorier, au siège de la société, à Sarrebrück. Beaucoup d'habitants de Metz et de la Moselle auront à cœur de participer au développement d'une association aussi voisine des nôtres.

Conférences du lycée. — Les cours universitaires se poursuivront pendant le mois de mars selon le programme suivant. La Renaissance continuera à être étudiée dans les conférences, des lundis. Le 5 mars M. **Gain** parlera de l'ameublement, *avec projections*. Le 12 mars, M. **Delaunay** traitera de la musique, et sa conférence sera accompagnée d'auditions. Le 19 mars, M. **Moussat** résumera l'œuvre de la Renaissance. La seconde série de conférences réservée aux sujets isolés auront lieu le 6 mars, où il sera traité par un professeur agrégé des lettres du spectacle donné le lendemain sous les auspices

de la Fédération des lettres et des arts; le 13 mars, avec une conférence de M. **Buisson**, sur l'ouvrage de Spengler: *le crépuscule de l'Occident*; le 20 mars où M. **Etienne** exposera les idées actuelles sur la constitution de la matière.

Congrès du printemps. — Nous rappelons que le 56e *Congrès des sociétés savantes* de Paris et des départements s'ouvrira à Paris à la Sorbonne le mardi 3 avril prochain. Les travaux du congrès dureront du 3 au 6 avril. Le ministre de l'instruction publique et des beaux-arts présidera la séance générale de clôture, le samedi 7 avril. En même temps se tiendra le *congrès des bibliothécaires et des bibliophiles* sur lequel nous avons déjà appelé l'attention.

Le *cinquième congrès international des sciences historiques* se réunira à Bruxelles du 8 au 15 avril, selon le programme que nous avons exposé précédemment.

Exposition du centenaire de Pasteur. — Cette exposition s'ouvrira le 1er juin et durera environ cinq mois. Elle a un caractère international, en conformité avec la loi du 13 juillet 1922. Son but se résume dans son sous-titre: *hygiène scientifique et appliquée*: *sciences*, *industrie*, *habitation*, *alimentation*, *sports*, *agriculture*. Le programme comporte le premier juin l'inauguration solennelle, devant le président de la République, d'un monument élevé à la gloire de Pasteur sur la place de l'Université; l'inauguration d'un musée d'hygiène destiné à perpétuer la mémoire de l'illustre savant qui fut professeur à Strasbourg de 1848 à 1854 et y accomplit ses premières découvertes, par exemple en bactériologie; l'ouverture de l'Exposition. Le bureau, auquel les participants devront s'adresser est à l'Institut d'hygiène, 3 rue Kœberlé, Strasbourg. Une dizaine de congrès se tiendront à Strasbourg, à l'occasion de l'exposition: on cite déjà ceux de la *tuberculose*, du *cancer*, de la *syphilis*, de la *puériculture* et de la *natalité*, de *l'hydrologie*, du *froid*, de la *zootechnie*, des *jardins ouvriers*, de *l'urbanisme*. L'emplacement de l'exposition est fixé au *Wacken*, situé derrière la porte de Schiltigheim. On prévoit une étendue de bâtiments, qui couvrira une surface de 11.000 m^2.

Société d'histoire et d'archéologie. — Une nouvelle liste des membres est en cours d'impression. Le secrétaire prie instamment ceux des membres qui auraient changé d'adresses ou de situations, de bien vouloir l'en avertir, afin que les corrections nécessaires soient apportées à la liste.

—o—

ACADÉMIE DE METZ.

Extrait du procès-verbal de la séance du 1er février 1923 sous la présidence de M. le colonel Deville, président.

La parole est donnée à M. l'Ingénieur général **Bourgoin** pour son rapport sur « le programme naval et la conférence de Washington ». On sait qu'à la conférence de Washington, les grandes puissances maritimes ont fixé un maximum au tonnage global des bâtiments de combat et au déplacement des cuirassés. Mais les cuirassés coûtent cher et sont exposés à de multiples dangers. S'il est possible de les protéger dans une certaine mesure contre les projectiles de l'artillerie ennemie, cette protection devient difficile contre les attaques du sous-marin, et elle est complètement inefficace contre l'avion.

A toutes ces attaques, le cuirassé ne peut opposer qu'une résistance passive, et cette impuissance existera même contre un adversaire armé comme lui, mais d'une vitesse supérieure à la sienne. L'inefficacité des cuirassements compatibles avec le déplacement maximum doit conduire à la suppression des grandes unités de combat.

Il est vrai que les forces aériennes, aussi bien que les sous-marins, n'ont pour l'instant qu'un rayon d'action limité et que si les adversaires sont séparés par l'Océan, la surface des eaux qu'ils pourront dominer sera très restreinte.

Tout autre serait cette action dans les mers étroites, comme la Manche et la Mer du Nord, ou si les belligérants étaient possesseurs de points d'appui à différents endroits du globe, ce qui est le cas pour la France et l'Angleterre seulement.

Il ne faut donc pas trop regretter les décisions de la conférence de Washington. Il suffira pour la France de créer en temps de paix, sans même engager des dépenses trop lourdes, les flottilles d'avions et d'hydravions chargés de la défense aérienne.

Quant aux croiseurs sous-marins, il conviendrait de tout préparer en temps de paix, pour que le nombre fixé par la conférence fût augmenté aussitôt que possible à la mobilisation.

Il est ensuite donné lecture des rapports présentés par MM. le Dr **Woizard**, le baron **de la Chaise** et l'Ingénieur général **Bourgoin**, sur les candidatures, au titre de membres associés résidants, de MM. le Médecin principal Dr **Job**, le lieutenant-colonel **Chapellier** et le général **Guinot**.



M. le Dr **Job**, natif de Glatigny, fréquenta d'abord le Lycée de notre ville, puis passa la frontière, continua ses études au collège de Pont-à-Mousson, au Lycée et à l'Université de Nancy, et les termina au Val-de-Grâce.

En 1913 il fut envoyé au Maroc pour y établir la pathologie médicale de la région. Pendant la guerre il remplit les hautes fonctions de médecin-chef du Laboratoire central de bactériologie et de chimie des Armées du Nord et du Nord-Est. L'armistice le trouva en Orient, chargé de missions auprès de nos armées de là-bas, qu'il protégea de toute sa science et de son esprit d'organisateur contre les maladies épidémiques de Macédoine.

Il termina sa carrière militaire comme médecin-chef de l'Hôpital militaire et de la place de Metz, mettant fin volontairement au brillant avenir qui l'attendait encore pour pouvoir se consacrer entièrement à sa petite patrie redevenue française.

Les travaux scientifiques du Dr **Job** sont très nombreux. Ses études sur la diphtérie, les typhoïdes, la méningite cérébro-spinale, le choléra, le paludisme, etc. ont établi des données devenues classiques à l'heure actuelle.

M. **André Chapellier** est né en 1866 à Rémilly, la patrie de Rolland et de Simon. Lui aussi s'empressa de passer la frontière après l'annexion et fit ses études au Collège de Pont-à-Mousson et au Lycée de Nancy, puis entra à Polytechnique.

La Grande Guerre le trouve occupant le poste de Directeur des Travaux publics. Après avoir tenu le front de Champagne avec les troupes russes, il est envoyé sur le front italien, après le désastre de Caporetto et est nommé lieutenant-colonel. Rappelé en France par la dernière ruée allemande, il prend part aux attaques de Montdidier, de Saint-Mihiel et de Thiaucourt.

M. **Chapellier** occupe aujourd'hui les importantes fonctions de Directeur des Travaux publics de la ville de Metz, et il aura l'occasion de montrer comment la France sait comprendre et réaliser le développement d'une ville grande au triple point de vue esthétique, hygiénique et social.

M. le général **Guinot** est un de ceux de nos compatriotes, hélas bien rares maintenant, qui ont vécu à Metz les années heureuses d'avant 1870. Elève à l'Ecole Polytechnique en 1865, sous-lieutenant, élève du Génie à l'Ecole d'Application en 1867, la guerre de 1870 le trouva lieutenant en second en garnison dans notre ville.

Après le traité de Francfort, il se consacra tout entier à la grande œuvre de notre relèvement militaire. Officier du Génie des plus distingués, il fit une grande partie de sa carrière dans l'Est. Entre temps il occupait une chaire magistrale à l'Ecole Supérieure de Guerre, où son enseignement a laissé un souvenir et exercé une influence que le maréchal Foch se plaisait tout dernièrement, ici même, à évoquer devant le gouverneur de Verdun. Il compléta et paracheva les défenses de cette place. La victorieuse résistance des forts du Nord en 1916 est en grande partie son œuvre.

Atteint par la limite d'âge avant la guerre, M. le général Guinot a néanmoins tenu, de 1914 à 1918, une place remarquée dans les services à l'arrière du front.

Depuis l'armistice il est venu se fixer parmi nous. Regrettons qu'un deuil cruel ait assombri la joie qu'il éprouva à asseoir à nouveau, après 50 ans passés, son foyer dans nos murs. M. le Dr Job, M. Chapellier et M. le général Guinot sont élus à l'unanimité.

Liste des membres. — Le secrétaire procède à la distribution de l'état annuel des membres, suivi du tableau des commissions pour 1923. Sont membres titulaires dans l'ordre alphabétique MM. **d'Arbois de Jubainville**, archiviste départemental; **Beaudoin-Bugnet**, vice-président du tribunal; **Blondeau**, procureur de la République; **Bompard**, ambassadeur de France et sénateur; l'ingénieur général **Bourgoin**, le colonel **Cambuzat**; **Carrez**, professeur agrégé d'histoire au lycée de Metz; Roger **Clément**, conservateur des musées et de la bibliothèque de la ville; le général de **Cugnac**; le général de **Dartein**; **Delaunay**, directeur du Conservatoire de musique; le lieutenant-colonel baron **Deville**; Charles **Etienne**, principal du collège de Dieuze; R. **Foret** avocat, ancien maire de Metz; le docteur **François**, député; le général **Germain**; l'abbé **Hackspill**, député ; V. **Hertzog**, professeur d'agriculture; le général **Hirschauer**, sénateur; le lieutenant-colonel **Huber**; le baron de **La Chaise**; A. **Lamy**, président du Conseil général; H. **Lerond**, instituteur en retraite; Léon **Maujean**, professeur à l'école primaire supérieure; **Moinet**, vice-président du tribunal; Monseigneur **Pelt**; **Pfrenglé**, ingénieur; **Prevel**, banquier, ancien maire de Metz; A. **Samain**, négociant; **Thiria**, peintre-verrier; l'abbé **Thiriot**, curé de Servigny-les-sainte-Barbe; le chanoine **Thorelle**; le général de **Vaulgrenant**; Alexis **Weber**, banquier, membre du Conseil général; Th. **Welter**, notaire.

Sont membres associés libres: MM. **Dourt**, rentier; **Jung**, maire de Metz; le docteur **Maret**, adjoint au maire; **Moussat**, professeur agrégé des lettres au lycée de Metz; **Thiry**, architecte diplômé; le docteur **Voizard**; le docteur de **Westphalen.**

Commissions annuelles. — Leur composition est ainsi fixée: feront partie de la commission des *impressions*, MM. Huber, Thiria, le trésorier; — de la commission du *règlement*, MM. Prével, Thorelle, le secrétaire; — de la commission du *transfert des bureaux*, MM. Deville, Hubert, Pfrenglé, Prével, Thiria, Thiry, Welter; — de la commission des *prix de vertu*, MM. Beaudoin-Bugnet, de Dartein, Maujean, Moinet, Prével; — de la commission du *concours d'histoire*, MM. Carrez, Deville, Etienne, de Vaulgrenant; — de la commission des *concours littéraires*, MM. Cambuzat, Moussat, Thorelle; — de la commission des *concours artistiques*, MM. Thiria, Thiry, Bour, Clément, Delaunay; — de la commission d'agriculture, MM. Herzog, Prével, Pfrenglé, de Vaulgrenant.

Budget de l'Académie pour 1923. — Recettes prévues 4.950 fr., se décomposant en deux articles: 1° Revenu des donations à charge de prix, 2.496 fr. — 2° Ressources propres à l'Académie résultant des cotisations (800), de la vente des mémoires (40), de la subvention municipale (600), du produit des capitaux placés (1014), au total 2454 fr.

Dépenses prévues, pour une somme égale aux recettes et s'appliquant à l'impression des mémoires (2000), aux prix de vertu (1800) et d'histoire (200), aux attributions de médaille (100), aux frais d'administration et autres (808), aux imprévus (42).

Le secrétaire: **L. Maujean.**

FÉDÉRATION LORRAINE DES LETTRES ET DES ARTS

Résumé de la séance du 16 *janvier* 1923, *sous la présidence de M. Deville, président.*

Le Conseil est informé du projet de manifestation organisé pour la venue à Metz de M. Alfred Bruneau, inspecteur général de l'enseignement musical. Il est question aussi de la représentation à Metz de « Terre inhumaine » de M. François de Curel, président d'honneur de la Fédération.

Le Conseil admet les membres suivants: sur la présentation de MM. **Feschotte** et **César**: M. et Mme *Kinsbourg*, 31, avenue Foch; le colonel et Madame *Bouchez*, 78, rue des Allemands; M. *Schlemmer*, 20, rue de Versailles, à Rombas;

M. *Henry Tournoy*, 19, en Jurue; sur la présentation de MM. **Feschotte** et **Blavin**: le lieutenant *Buzon*, au cercle militaire; le docteur et Mme *Sturel*, 1, rue des prisons militaires; M. *Goursaud*, chef de division à la préfecture; sur la présentation de MM. **Blavin et César**: M. Th. *Bertrand*, 38, rue Tête d'or; M. *Gardet*, 13, rue Tête d'or; sur la présentation de MM. **Thiry** et **César**: M. *Gaston Munier*, 64, rue Mazelle; sur la présentation de MM. **Feschotte** et **Blondeau**: M. *Pinon*, vice-président du tribunal et Mme *Pinon*, à Ban-Saint-Martin; sur la présentation de M. **Feschotte** et de Mme **Régnier**: Mlle *Simone Régnier*, 13, en Chaplerue; sur la présentation de MM. **Hocquard et César**: M. E. *Bettembourg*, 32, rue Tête d'or; sur la présentation de MM. **Blavin** et **Etienne**, Mme *Etienne*, 22, boulevard Clemenceau; sur la présentation de MM. **Vautrin** et **César**: Mme *Fribourg*, 7, boulevard Clemenceau; sur la présentation de Mlles **M.** et **Th. Cahen**, Mlle *Germaine Zivy*, 11, avenue Foch; sur la présentation de MM. **Sébire** et **César**: M. *Betz*, directeur de banque et Mme *Betz*, 57, rue Serpenoise. (*A suivre.*)

(*Communiqué.*)

SOCIÉTÉ D'HISTOIRE ET D'ARCHÉOLOGIE

Résumé de la séance du Comité du 6 *février sous la présidence de M. Prével, vice-président.*

Admission de membres. — Sont admis sur la présentation de M. **A. Pinck**: MM. *Achille Huber*, avocat, place Général Sibille; *Auguste Wolff*, avocat, 2, rue du Parc; *Charles Morgenroth*, chirurgien-dentiste, rue des Vosges, tous trois à Sarreguemines; — sur la présentation de M. **Zéliqzon**: MM. *Henry Katz*, directeur de la banque d'Alsace et de Lorraine, avenue Serpenoise, Metz; *Albert Lerond*, percepteur, Verny; *Charles Munier*, greffier en chef du tribunal régional, 4, rue de la Garde, Metz; le docteur *Jacques Moog*, 14, rue du chanoine-Collin, Metz; *Maurice Morhain*, percepteur, 33, rue Haute-Seille, Metz.

Décès. — Le Comité est averti des décès de MM. *Gabriel Cahen*, 5, rue de la Garde; *Charton*, vice-président du Conseil général, ancien député protestataire au Reichstag, ancien maire de Sierck; l'abbé *Ettinger*, ancien curé de Puzieux.

Distinctions. — Notre confrère, M. le chanoine **Aimond**, président de la Société des lettres de Bar-le-Duc, a été nommé officier de l'Instruction publique. — Notre confrère M. **Rebourset**, avocat à Metz, a été reçu docteur en droit par l'Université de Strasbourg.

Livres offerts. — *Ordo divini officii... pro anno* 1923, Metz, Houpert, 1923, in-16, 106 p. — **A. Pacaud**: *Annuaire de l'enseignement primaire, secondaire, technique et des beaux-arts de la Moselle.* Poncelet, Metz, 1923, in-8°, 224 p. — **A. Grenier**: *Les Gaulois*, Paris, Payot, 1923, in-16, 171 p. — *Bonner Jahrbücher. Jahrbuch des Vereins von Altertums-freuden im Rheinlande*, Heft 127, Bonn, Marcus, 1922, in-8°.

Correspondance. — Le commandant du croiseur *Metz* remercie la Société du don de livres qu'elle lui a envoyés pour la bibliothèque des matelots; il sollicite encore l'envoi d'images, sous forme d'affiches, photographies, estampes, représentant les monuments de Metz, des sites de la Moselle, des figures locales. Ces images serviraient à égayer la salle de repos et de lecture des marins du croiseur. Le Comité fera son possible pour rechercher les images désirées, il pourra acheter aux chemins de fer d'Alsace-Lorraine les deux affiches spéciales à Metz. Déjà il adresse un appel à ses lecteurs pour lui procurer les moyens de répondre à la requête des marins du Metz.

A la demande de M. **Berga** il est décidé que le Comité recherchera ce qu'est devenu le manuscrit de M. Rœmmich, consacré aux faïences de Niderwiller, afin d'examiner les moyens de reprendre cette magnifique publication, au cas où les finances de la Société redeviendraient très prospères.

Conférences. — Il est rendu compte très brièvement des conférences de Madame *Dorner*, le 31 décembre et de Monsieur *Redslob*, le 1er février, auxquels la plupart des membres du Comité s'étaient fait un devoir d'assister. Ils en ont retiré un très grand plaisir et M. **Prével**, qui présidait ces deux conférences, a été leur sincère interprète en félicitant Madame *Dorner* et Monsieur *Redslob* de nous avoir parlé avec tant de charme la première de Philippe de Vigneulles, le second de Michel-Ange.

L'Université de Strasbourg nous enverra le 8 mars un de ses professeurs les plus goûtés, M. *Gérold*, qui exposera dans la salle du lycée à 16 heures et demie les caractères de la chanson française au XVe siècle.

Annuaire. — L'impression de l'annuaire de 1923 est commencé. Il offrira bien plus de variété que les deux précédents.

Le secrétaire: **P. d'A. de J.**

SOCIÉTÉ D'HISTOIRE NATURELLE

Extrait du procès-verbal de la séance du 8 février, sous la présidence de M. Pinon.

Me André **Bouclier**, avocat, qui se spécialise dans la mycologie, a demandé à faire partie de la Société; il est élu membre titulaire. Le secrétaire et trésorier rend compte de l'exercice financier 1922; le bilan est très favorable, et paraît devoir continuer dans cette voie; les recettes annuelles sont d'environ 1.600 francs, les dépenses annuelles peuvent être évaluées à 200 francs au maximum, non compris les frais d'impression de notre Bulletin, que nous faisons paraître chaque 2 ou même 3 ans, par défaut de ressources suffisantes; cette année, pourra être livré notre 30e Bulletin, pour lequel il faut disposer de 2.000 à 2.500 francs; or, cette somme est assurée au cours de 1923, malgré les retards de quelques cotisations. Puis on envisage la reprise de nos relations avec les grandes sociétés de France: botanique, entomologique, géologique, mycologique, et l'on décide de s'enquérir des moyens les plus économiques d'obtenir l'envoi régulier des publications de ces sociétés.

La prochaine séance aura lieu le 8 mars; on y statuera sur un projet d'excursion dans une mine.

Le secrétaire: **E. Fleur.**

MÉMOIRES.

Questions d'histoire messine.

Sous le titre « Trois questions d'histoire messine » le Ct **Lalance** a publié une petite brochure fort intéressante, qui m'a suggéré différentes réflexions que je me permets d'offrir aux « Cahiers Lorrains ». Du reste c'est dans ces mêmes cahiers que j'ai lu un aperçu de cette brochure.

Je suivrai à peu près pas à pas le Ct Lalance. Il est fort probable que le nom Nied est de provenance celtique et non germanique, car les peuplades Celte-Liguriennes furent de longs siècles occupantes de notre pays, avant que les Germains *aient pu* envahir nos contrées. Je reviendrai sur cette question dans un autre article et je démontrerai que la topographie de l'Est de la Gaule ne permettait pas aux peuples du Nord de passer le Rhin aux époques des premiers âges de l'humanité.

L'indication de 3500 ans comme commencement d'habitabilité du sol gaulois est de beaucoup inférieure à la réalité. Et à l'âge paléolitique l'homme existait malgré les intempéries de l'époque glaciaire: l'homme a été contemporain du renne qui vit dans ces milieux glaciaires. Il est aussi fort problématique que ce soit le Gulf-Stream qui fit reculer les glaces européennes. Un motif autrement sérieux consiste dans le retrait et l'approfondissement des mers. Mais revenons à la Nied.

La question des *Kems*, voies gauloises, mêlée à la question « Nied » n'est pas très compréhensible. Au bas de la page 5 le commandant Lalance dit: La voie Nord-Sud suivait d'abord la vallée de la Moselle, puis traversait *la Sarre* et venait rejoindre les deux autres vers le confluent de la Moselle et de la Seille; cela n'est guère compréhensible et n'est point conforme à la carte jointe à l'opuscule qui nous intéresse.

A la suite, l'indication, que les Nomades immigrants se fixèrent sur la rive droite de la Seille, ne paraît pas très certaine; il est bien plus naturel qu'ils se réfugièrent plutôt entre les deux rivières: la Seille et la Moselle, l'éperon du Sablon émergeant le premier des marais bordant les deux rivières. Du reste c'est aussi sur cet éperon du Sablon que les ouvrages archéologiques nous montrent l'existance des premières habitations de la ville de Metz et non du côté de Queuleu, rive droite de la Seille. Les limons qui recouvraient les sables de l'éperon du Sablon devaient aussi en premier lieu être favorables à l'agriculture. M. Lalance pense le contraire.

L'opinion, que la Moselle s'est jetée d'abord dans la Meuse et que même la Meurthe remontait par là, est plus que problématique (1), ce que je démontrerai aussi lorsque je développerai la manière dont s'est formée la topographie de nos contrées. Ce sera une démonstration longue et plutôt géologique qu'archéologique; du reste ces deux sciences ont tellement d'affinité qu'elles se complètent l'une l'autre.

L'altitude des eaux, qui recouvraient le pays après la grande révolution que subit la surface de notre sol peu de temps *avant* l'époque glaciaire, supposée à 45 mètres au-dessus du niveau de la Moselle, n'est pas tout à fait suffisante, ne donnant que la côte 215, tandis que les mamelons de Ste Ruffine, les hauteurs derrière Woippy, Semécourt, Gandrange, etc., étaient recouverts d'eau. Il faut aller à la cote 240 à 250 ce qui correspond aussi aux altitudes de Mulhouse qui étaient en même temps submergées. Le mamelon entre Plappeville et Devant-les-Ponts, à l'altitude de 228, était encore sous l'eau. Mais tout cela date de milliers d'années avant l'époque Gallo-Romaine.

Les côteaux ou mamelons précités présentent tous la même couche de sable superposée aux schistes supérieurs du Lias. Il est aussi intéressant de constater que *toutes les sources* qui sortent de ces terrains,

(1) Geographes et géologues sont cependant tous d'accord pour admettre que la Moselle fût jadis tributaire de la Meuse (N. D. L. R.).

depuis Coin-sur-Seille jusqu'à Gandrange en passant par le Sablon, se trouvent sur la même courbe de niveau, soit à la côte 175, ce qui indique bien que la couche imperméable qui les fait affleurer, s'est formée sous l'eau tranquille d'un grand lac qui recouvrait la vallée de la Moselle avant qu'elle ne soit habitable. A l'âge de la pierre polie encore, les hauteurs seulement étaient habitables, et ce n'est que sur les hauteurs que l'on trouve ces outils préhistoriques.

C'est *bien après* l'évacuation de ces eaux que l'agglomération de Diodur put se former. M. Lalance indique que le passage de la Moselle près de Toul devait être longtemps difficile et que par conséquent ce n'est pas de là que vinrent les premiers habitants de nos contrées. Remarque peu habile, me semble-t-il. Une des premières remarques à faire, concernant les voies gauloises, c'est qu'elles ne traversent que rarement une vallée, mais qu'elles suivent au contraire les sommets de partage des eaux entre deux bassins de cours d'eau. Il y avait deux avantages à cela, c'est que l'on évitait les marais et en dominant ainsi les environs, ces peuplades pouvaient surveiller les mouvements d'ennemis éventuels. M. Lalance prétend alors avoir démontré que ces premières populations sont venues du Nord et de l'Est. C'est erronné. Ces premiers habitants sont venus du Jura par la voie des flancs des Alpes. J'en ferai la démonstration ultérieurement; je me bornerai à indiquer que les vieux patois de la Suisse française et des Vosges jusqu'à la Belgique sont encore aujourd'hui identiques.

Quant au nom de la ville de Metz, il est à supposer que M. Lalance voit juste (2). Si tel est l'étymologie du nom *Metz*, la signification primitive serait simplement *Jardin*. L'érudit Oberlin dans son livre concernant les patois des Vosges et particulièrement du Ban de la roche indique pour jardin en patois le mot Mai, Mé. Et nos bons *mesoyers* du Sablon sont sûrement de bons Messins aujourd'hui encore. Je cite pour en faire un rapprochement le qualificatif « mesoyer ». Et pour la Nied française tributaire de la Seille, les démonstrations du Ct Lalance, se basent sur des observations superficielles. Il part de l'alimentation des naumachies de l'amphithéâtre du vieux Metz, qui selon lui, ne pouvait se faire par le seul débit de la Seille. Il croit que cette rivière devait avoir un niveau bien supérieur au niveau actuel; que ce niveau supérieur devait provenir d'un apport d'eau, qui aujourd'hui n'existe plus, et que cet apport était donné par la Nied qui devait se déverser par le ruisseau Saint-Pierre dans la Seille à Magny. En supposant juste cette observation, il y a diverses objections à y apporter. D'abord le débit de la Nied est bien minime relativement au débit de la Seille.

Le niveau des eaux d'une rivière devant alimenter un moulin ou

---

(2) L'hypothèse est absolument inadmissible. Metz ne peut dériver du bas-latin *Mansus*, pas plus que Lyon, Milan, Paris, Sens n'ont de rapports étymologiques avec les mots *lion*, *milan*, *pari sens*. (N. D. L. R.)



autres ouvrages hydrauliques se fixe selon les besoins par des systèmes de vannages ou barrages. Et pour une naumachie, un très faible débit d'eau suffit à l'alimenter; il n'y a nul besoin de penser à une rivière. J'ai vu moi-même les restes de l'amphithéâtre mis à nu en 1903 ou 1904. Les bassins destinés à ces baignades étaient entourés de murs maçonnés à parements fort réguliers en moellons à petits formats comme par exemple les Arches de Jouy. L'arrivée des eaux était marquée par une espèce de gargouille taillée dans une pierre de taille du pays oolithique messin. Le petit débit d'eau suffisant à remplir cette gargouille ne devait guère dépasser 100 litres à la minute. Pour cela, les petits fossés écoulants les sources du Sablon suffisaient amplement.

Les personnes qui connaissent l'ancien Sablon savent que cette localité possédait autrefois de très belles sources qui alimentaient les nombreux petits fossés qui sillonnaient au travers des « mais » des mesoyers du Sablon. L'une d'elle alimente aujourd'hui encore les hospices de St-Nicolas, si je ne me trompe. La principale de ces sources allait au *lavoir* de la commune situé à peu près entre l'église et la Horgne au Sablon. Ces sources furent en majeure partie coupées par la grande tranchée de la voie du chemin de fer venant de Peltre à Metz. Je crois me rappeler que la commune intenta même un procès à l'administration des chemins de fer qui lui enlevait ses sources. En effet, cette grande tranchée ouvrant la couche de sable de cette grande arrête sablonneuse qui s'étend d'Augny à Metz, jusqu'à la couche d'argile qui la supporte, devait nécessairement *saigner* ces terrains. Aussi un fossé latéral au chemin de fer déverse-t-il aujourd'hui encore une grande quantité d'eau par la Horgne au lit de la Seille. Je puis ajouter qu'un fossé parallèle à la Seille entre les jardins et la prairie amenait autrefois les eaux des sources du Sablon *jusque à proximité de l'emplacement de l'amphithéâtre*. J'ai donc toutes les raisons de croire que les naumachies de l'amphithéâtre étaient alimentées par les sources des jardins du Sablon et non par la Seille, ni par les eaux autrement précieuses amenées de Gorze par la canalisation Romaine.

Je dirai aussi un jour quelque chose de cette conduite romaine des eaux de Gorze.

Je retourne à la Nied: J'accorde qu'il ne s'en est pas fallu de beaucoup pour que de Courcelles cette rivière descende par Frontigny à Metz, au lieu de se tourner à angle droit vers Pange. Seulement cette déviation de la ligne droite a pour cause des accidents géologiques bien antérieures à l'époque Gallo-Romaine. A cette occasion, je ferai remarquer que la déviation de la Moselle à Toul se fait à peu près parallèlement à la déviation de la Nied et que ces deux cas sont fonction de la même cause que je désire traiter ultérieurement.

La ligne de partage des eaux entre le bassin de la Nied et de la Seille passe à Courcelles à environ 1 kilomètre à l'ouest du moulin de Courcelles et cette ligne de partage des eaux est à 7 m 20, en contre-haut

des rives de la Nied au tournant brusque de la rivière à Courcelles, ce que j'ai établi par un nivellement à cet effet.

Voyez aussi l'étang au Sud-Ouest de Courcelles. Ses eaux dévalent vers la tuilerie de Courcelles et se jettent dans la Nied en ayant elles-mêmes déjà la direction de Pange. Les eaux d'écoulement du village et de la prairie entre le village de Courcelles et la gare, à partir du coin du bois de Champel ou de la Vaugue s'écoulent également vers la Nied. Et quant au nom de Frontigny ? S'il signifie *front de la Nied* que signifient tous les noms qui se terminent de la même façon, tels que Fouligny, Servigny, Glatigny, Flavigny, Rupigny, Montigny, Augny, Louvigny, Pagny et tant d'autres (3). Remarquez que les villages qui touchent à la Nied, sont presque tous désignés par l'adjectif « sur »; tel: Han-sur-Nied, Courcelles-sur-Nied, Sanry-sur-Nied, etc.

J'ose espérer que mes données intéresseront les lecteurs des Cahiers Lorrains, y compris le Ct Lalanee, qui certes a des vues très approfondies. Du reste, c'est de la discussion que jaillit la lumière; cela est mon seul but.

Kommer (à Queuleu).

RÉPONSE

Je ne puis suivre pas à pas les objections qu'on vient de lire. J'y répondrai en précisant certains points de ma thèse qui paraissent n'avoir pas été compris. Que leur auteur veuille bien agréer mes remerciements pour l'occasion qu'il me donne d'une explication.

I.

Il n'y a rien dans notre région du temps paléolithique, c'est ce qui me fait dire qu'elle était inhabitable 3.500 ans avant J.-C. Ce chiffre est donné par M. de Lapparent, l'un de nos plus célèbres géologues, en se basant sur la formation du *gulf stream.* Je n'ignore pas que, récemment, on a nié cette cause de modification du climat de l'Europe septentrionale; mais j'attends toujours la preuve: nier ne suffit pas. Si l'Europe s'est dégagée de ses glaces à cette époque, il a fallu quelques siècles avant que la végétation ait pu s'y développer spontanément, avant que l'homme ait pu s'y installer. On pourrait admettre les environs de l'an 3000.

Les premiers, qui y ont laissé des traces, sont des néolithiques, des hommes faisant usage de la pierre polie, d'une civilisation plus avancée que les paléolithiques ne connaissant que la pierre éclatée, d'une autre race, peut-on dire; les premiers au crâne allongé, dolicocéphales, venant de l'Afrique, les seconds au crâne arrondi, brachicéphales, venant de

(3) Observation très juste. Frontigny vient à la vérité du gentilice Frontinius, comme le Frontignan de l'Hérault et prouve la colonisation gallo-romaine des bords de la Nied (N. D. L. R.).



l'Asie par le Caucase. Il faut venir à 2500 pour voir commencer l'âge du bronze et à 800 pour celui du fer.

Mais ce que l'on trouve ici est singulièrement en retard sur l'Asie mineure, sur la Grèce, l'Egypte et même l'Afrique: la 3e dynastie des rois d'Egypte s'éteignait 2500 avant J.-C., ce qui indique une organisation policée déjà ancienne. Salomon, bâtissait le temple de Jérusalem, l'une des sept merveilles du monde, 1000 ans avant J.-C. etc. Tout ce que l'on a découvert dans notre région a donc été imposé par des immigrants appartenant à des tribus qui ont peut-être mis plusieurs siècles à parvenir jusqu'ici. Il en est venu d'abord en isolés, des aventuriers, des chasseurs incapables de se fixer au sol, puis sont venues des tribus pastorales, ayant déjà domestiqué des animaux qui, elles, se sont arrêtées, se sont mises à cultiver et à défendre leurs travaux contre de nouveaux arrivants. Ce sont celles-là qui ont créé des refuges en profitant des accidents naturels du terrain. C'est ainsi qu'il en arriva du nord et de l'est, à l'embouchure de la Seille par des chemins naturels qui furent d'abord des pistes, puis des *kems* gaulois, et enfin des voies romaines.

La voie nord-sud est indiquée sur la carte avec les mots « vers Trèves ». Je n'ai pas cru utile d'allonger la carte de ce côté qui n'était pas visé dans la démonstration. Tout lecteur au courant du sujet doit se satisfaire de la simple annonce qui y figure. Je me propose d'ailleurs de décrire cette voie au congrès des Sociétés savantes de 1923 et de détruire les inexactitudes commises et toujours propagées à son sujet, notamment à propos de l'emplacement de la station de Caranusca. Je demande pardon si je me suis mal exprimé, mais je ne trouve pas d'autre formule, pour dire que les immigrants venant du nord ont longé la Moselle et sont venus se joindre, vers l'embouchure de la Seille, à ceux qui venaient de l'est et qui avaient traversé les Nieds.

Ces derniers ont traversé les Nieds: les uns près de leur jonction, un peu en amont de Condé, à Pont de Niet, Pontigny, les autres au détroit du Pont à Domangeville.

Si j'ai fait intervenir la question des *kems*, c'est que je tenais à démontrer,que,pour leur voie de Metz à Strasbourg, les Gallo-Romains avaient d'abord utilisé le *kem* gaulois de Metz au Rhin moyen et que, plus tard, après l'abaissement des eaux, lorsque la Nied ne fut plus tributaire de la Seille, ils modifièrent ce tracé en le faisant passer par la côte de Delme, Château-Salins, Sarrebourg.

Je crois de plus en plus, et c'est tout naturel, que les premiers arrivants se sont établis sur la rive droite de la Seille où les coteaux sont bien plus élevés que sur la rive gauche, plus de 30 mètres, où les terrains convenaient mieux aux pâturages que recherchaient ces tribus pastorales. Le franchissement de la Seille a dû, d'ailleurs pendant longtemps, présenter certaines difficultés et c'est pour celà qu'ils établiront leur refuge sur la rive droite. C'est de l'est que, déjà à cette époque, venait l'ennemi ! Je vois tous ces nomades s'établir sur les hauteurs de

Queuleu, de Plantières, de Belle-Croix, des Bordes, jusqu'à Grigy, le centre de l'agglomération étant arrosé par un ruisseau qui a pris son nom de cette agglomération : Maiselle.

Que personne ne soit jamais venu en descendant la rive droite de la Moselle, je me garderais de l'affirmer; il existe des refuges néolithiques entre Seille et Moselle, mais nulle part, on ne trouve trace d'une piste gauloise. La voie de Scarponne ne date que du temps d'Agrippa et Scarponne n'a pu se fonder que tardivement lorsque la Moselle était à peine plus forte que de nos jours. Si on croit découvrir une analogie de langage entre les habitants de la Suisse romane et ceux de la Belgique, en passant par notre région, elle ne peut être que le résultat d'apports relativement récents et plutôt des immigrations celtiques ayant remonté le Danube.

Ce sont bien les habitants du val de Maiselle et des hauteurs environnantes qui ont créé le refuge de Diodur et qui, s'organisant en état, ont placé leur capitale dans les terres sablonneuses, entre Seille et Moselle quand fut fondée la Médiomatriquie.

II.

Il semble que mon contradicteur ne se rende pas bien compte de ce qu'était la naumachie; il paraît la confondre avec la piscine. Dans un petit ouvrage actuellement sous presse, je décris l'amphithéâtre-naumachie. L'arène s'inondait et se vidait à volonté, par la gargouille dont il a constaté l'existence, laquelle était légèrement inclinée vers l'extérieur, preuve qu'elle avait surtout pour objet l'évacuation. Il a dû remarquer qu'en dernier lieu, elle ne correspondait plus au fond de la fosse, celle-ci ayant été approfondie. J'ai expliqué, — et, en cela, je suis en parfait accord avec l'abbé Chatelain, que l'approfondissement n'avait eu d'autre but que de trouver sur place des terres destinées à relever le sol de l'arène de 1 m 50, la fosse étant recouverte d'un plancher.

Après cette transformation, l'amphithéâtre ne devait donc plus fonctionner comme naumachie, c'est-à-dire comme un petit lac servant à des combats nautiques. (V. à ce sujet le Dictionnaire des Antiquités grecques et romaines de Daremberg et Saglio — article Naumachie). Il s'ensuit que le bassin devait pouvoir se remplir assez rapidement, ce que les modestes sources du Sablon n'auraient pas permis.

La surface elliptique de l'arène étant donnée par la formule π a b (a=107 m — b $\doteq$ 83 m), on obtient 27.900 m^3; la hauteur d'eau étant de 1 m 50, il fallait trouver rapidement 41.850 m^3, qu'un étang réservoir situé en amont était seul capable de fournir sans désemparer à un moment voulu.

Le remplissage du bassin était assuré selon moi par la contribution de la Nied française. Celle-ci ayant cessé son apport, la Seille est devenue insuffisante, au moins pendant la saison estivale où fonctionnaient surtout les jeux du cirque; on a cessé de demander à l'amphithéâtre de remplir le rôle de naumachie et voilà pourquoi le sol de l'arène a été relevé

d'une hauteur correspondant à l'ancienne nappe d'eau. Je place cette transformation avant 256, car il est hors de doute que cet amphithéâtre a été abandonné à cette date. Je reconnais avoir commis un *lapsus* (p. 21, 2e ligne); il faut lire « Il n'est pas admissible de placer ce remaniement *après* cette date » et non *avant* cette date.

Je crois avoir expliqué (p. 20) qu'un accident géologique, la faille de Pange, avait entraîné vers le nord-est les eaux de la Nied du sud qui, normalement, devaient couler vers le sud-ouest; mais je crois aussi avoir montré que, au changement de direction, les eaux des terrains triasiques étaient en communication avec celles de la plaine triasique et que les premières s'étant abaissées plus lentement que les secondes, un déversoir est resté jusqu'au moment où ces premières se sont abaissées au-dessous de la cote 215.

Sans doute, rencontre-t-on des sables et des cailloux roulés à des altitudes bien plus fortes, mais on ne constate la présence de l'homme et de ses contemporains qu'à une altitude correspondant à la cote actuelle des rivières relevée de 45 mètres.

C'est le déversoir de la Nied qui a creusé dans le lias le ravin au bord duquel s'est construit le petit village de Frontigny, qui a fini par s'étendre jusqu'au fond, dans l'ancien lit. Il fonctionnait parfaitement aux temps des immigrations, lorsque les tribus pastorales fondaient le *kem* entre les deux Nieds et encore du temps gallo-romain, lorsque fut tracée la voie de Metz à Strasbourg par Grigy, Ariance, Insming, Fénétrange. Il ne fonctionnait plus lorsque fut tracée la voie Grigy, Delme, Sarrebourg.

* * *

J'ai cru devoir traiter ces deux questions séparément: Les origines de Metz et La Nied française tributaire de la Seille, en les réunissant toutefois, dans une même plaquette, en raison de leur connexité. Une autre va paraître qui donnera tous les renseignements désirables sur l'aqueduc-romain de Gorze à Metz et sur l'Amphithéâtre-Naumachie.

Je demande la permission de ne pas répondre à la partie des objections relatives aux noms de villages. Le sujet est trop vaste et j'aurais trop à dire. Si l'on m'y invite, je donnerai peut-être ici un jour un aperçu de mes convictions sur ce point. Aujourd'hui, je me contenterai de dire que l'analogie entre les noms cités est loin de remonter aux origines et n'a pas toujours la même source; mais ceci est plutôt du domaine de la philologie que de l'archéologie.

Command. Lalance.





LES CAHIERS LORRAINS

Deuxième Année. N° 4 Avril 1923.

AVIS

Société d'histoire et d'archéologie. — Afin de faciliter les opérations comptables, les membres de la Société sont instamment sollicités de s'acquitter dès maintenant de leur cotisation de 10 francs pour l'année 1923, soit en adressant cette somme, par mandat-poste ou mandat-carte, au trésorier, M. *Zéliqzon*, 36, *avenue Foch, à Metz*, soit, ce qui est préférable pour des motifs de moindre dérangement et d'économie, en la versant au *compte de chèques postaux, n°* 4711 *de Strasbourg* (coût 15 centimes). Le reçu de la poste tiendra lieu de quittance.

Congrès forestier en Moselle. — La Société forestière de Franche-Comté et Belfort, qui compte dans ses rangs de nombreux adhérents de notre département et des départements voisins, annonce son intention de réunir un Congrès dans la Moselle en juillet prochain. Le programme de ce congrès est ainsi fixé dans ses grandes lignes: *Dimanche* 8 *juillet*, arrivée des congressistes à Metz dans la matinée. Assemblée générale et conférences au cours de l'après-midi. — *Lundi*, 9 *et mardi* 10 *juillet*. Excursions dans la région de Metz. Etude notamment de ce qu'ont réalisé les Allemands, en quarante-quatre ans d'occupation, dans les taillis sous futaie. Visite éventuelle d'une mine de houille ou d'une usine métallurgique. — *Mercredi* 11 *juillet*. Visite de forêts dans la région de Dabo, au cœur des Vosges. Dans l'après-midi les congressistes se par-

tageront en deux convois, dont l'un prendrait la direction de Wangenbourg, l'autre celle de Dabo. Puis dislocation.

Souhaitons que l'occupation de la Ruhr, qui a causé l'envoi en Allemagne de nombreux forestiers de la Moselle, n'influe pas d'une manière défavorable sur l'exécution de ce programme très attrayant.

ACADÉMIE NATIONALE DE METZ

Séance du 1er mars 1923. — *Présidence de M. le colonel Deville.*

MM. le général **Guinot,** le lieutenant-colonel **Chapellier** et le Dr **Job,** élus à la séance de février sont introduits dans la salle et M. le Président leur adresse l'allocution d'usage.

Lorsque l'Académie, dit-il, a voulu renouer, après l'armistice, la chaîne de ses traditions violemment brisée en 1871, elle s'est adressée tout d'abord dans sa légitime reconnaissance, aux meilleurs artisans de sa délivrance, revenus ou nouveaux venus dès la première heure dans sa vieille cité messine. Peut-être trouvera-t-on que la vieille cité guerrière a un peu trop infusé à l'Académie sa traditionnelle et indulgente affection pour l'uniforme des soldats de France. Elle aurait obéi, en tout cas à un sentiment bien excusable au lendemain de la Grande Guerre. Et M. le Président rappelle les services éminents rendus à la science française par les récipendiaires, et dont il a été fait mention dans les rapports présentés par les commissions. Il espère qu'ils voudront bien mettre au service de l'Académie leur expérience et leur savoir, et les invite à prendre place parmi leurs confrères.

M. le général **Guinot** évoque dans sa réponse de vieux souvenirs messins. Il a en effet habité Metz avant que les événements de 1870 n'en aient modifié l'aspect. Il a connu de loin l'Académie, a eu même des relations avec de nombreux académiciens de l'époque: MM. Félix Maréchal, de Bouteiller, du Coëtlosquet et surtout avec notre excellent historien Auguste Prost.

M. le lieutenant-colonel **Chapellier** rappelle, dans une allocution vibrante de patriotisme, les heures angoissantes de la Grande Guerre, la Marne, puis la guerre des tranchées, où sapeurs, artilleurs, territoriaux, aviateurs, aumôniers, brancardiers, faisaient à la France mutilée un rempart de leur corps. Il termine en évoquant l'œuvre admirable accomplie par l'Académie, qui, armée de son seul courage et de son amour pour la patrie absente, sut résister à toutes les attaques et préparer, par un labeur incessant, le retour à la France.

Ce sont aussi de vieux souvenirs messins qui ont inspiré M. le Dr **Job.** Depuis le jour où il quitta la Maîtrise pour prendre le chemin de l'exil il n'a cessé de penser au retour dans la patrie retrouvée. Il se gardera de s'attribuer le mérite de l'honneur que lui a fait l'Académie en l'accueillant dans son sein, c'est la médecine militaire française qu'on a voulu honorer en lui. Il s'efforcera, dans la limite de ses moyens, de contribuer aux efforts que l'Académie déploiera dans ce sens.

M. **Prevel** donne lecture de son rapport sur la candidature, au titre de membre titulaire, de M. **Beck**, proviseur du Lycée de Metz. M. Léon-Jules **Beck** est né en 1875 dans le département de la Sarthe. Son père était originaire d'Albestroff. D'abord élève du Lycée de Tours, puis du Lycée Michelet, à Paris, M. **Beck** entra à l'Ecole Normale Supérieure. Il en sortit en 1899 comme agrégé des lettres avec le nº 1. Il passe ensuite successivement comme professeur au Lycée de Troyes, au Lycée du Mans et au Lycée de Rennes, où il fait des conférences déjà fort remarquées. Il est proviseur au Lycée de Lorient, lorsqu'il est appelé à réorganiser le Lycée de Metz. On connaît l'œuvre de M. **Beck** dans notre ville. Non content d'avoir fait du Lycée de Metz l'un des premiers de France, il a fondé, grâce au concours d'éminents collaborateurs, des cours universitaires qui sont suivis par l'élite de la population messine. — L'élection a lieu, et M. **Beck** est élu à l'unanimité.

M. **Etienne** fait lecture de son rapport sur le *Dictionnaire des Patois Romans de la Moselle*, 1re *partie*, par Léon **Zéliqzon.**

Le rapporteur s'applique surtout à étudier les sources auxquelles a puisé l'auteur, et à réfuter les attaques d'un article anonyme paru en décembre dernier dans l'*Est Républicain*. Il rend hommage au savoir et à la haute probité littéraire de l'auteur.

Le secrétaire est chargé de transmettre à M. **Zéliqzon** les remerciements et les félicitations de l'Académie.

M. **Moussat** donne lecture du rapport de la commission littéraire sur les pièces de vers présentées au concours de 1923.

Ouvrages offerts à l'Académie: Général du Martray: *Lettres du Mexique, publiées par le colonel du Martray*; Ch. de Mecquenem: *Antoine Bohier, abbé de Saint-Ouen*; E. Doublet, astronome à l'observatoire de Floirac: *Utilisation de la chaleur solaire aux colonies*; *Annales de l'Institut Archéologique du Luxembourg* pour l'année 1922.

Compte de l'année 1922. — L'Académie approuve le compte de gestion du trésorier pour l'année 1922, ainsi présenté:

Recettes. Cotisations arriérées de 1921 et cotisations de 1922, accrues des droits d'entrée, 1200 fr. — Subvention de

la ville de Metz pour 1921 (neuf mois), 450 fr. — Don du général Hirschauer 220 fr. — Vente de volumes 330 fr. — Intérêts des fonds placés, 2.124 fr. 25 ct. *Total des recettes*: 4.324,25.

Dépenses. Déficit reporté du compte de 1921, 9 fr. 90 ct. — Impression des Mémoires (1920-1921) 2.425 fr. — Prix de vertu, 1600 fr. — Assurance, 18 fr. 60 ct. — Traitement de l'agent, 375 fr. — Traitement et avances du concierge, 144 fr. — Graveur, 8 fr. 60 ct. — Séance de l'hôtel de ville, 25 fr. — Frais divers d'imprimerie, 152 fr. 45 ct. — Frais de bureau du secrétaire, 34 fr. 60 ct. — Expédition de 5 vol. des publications pour échanges à plusieurs sociétés, 95 fr. 75 ct. — Frais de bureau de l'agent, 70 fr. 25 ct. — Frais de banque, 28 fr. 60 ct. — Droits de garde des titres, 32 fr. 55 ct. *Total des dépenses*, 5020 fr. 30 ct.

Balance: Dépenses, 5.020, 30. Recettes 4.324.25. *Déficit* 696 fr. 05.

L'année 1922 se clot par un déficit de 696 fr. 05 ct., qui est porté au débit du compte de 1923.

Le secrétaire: **Maujean.**

SOCIÉTÉ D'HISTOIRE ET D'ARCHÉOLOGIE

Résumé de la séance du Comité, tenue le 6 mars 1923, sous la présidence de M. Prevel, vice-président.

Admissions de membres: Sont admis sur la présentation de M. **Christiany**: MM. l'abbé *Massenet*, curé de Mécleuves; *Paul Chatelin*, secrétaire de l'Office supérieur des assurances sociales de la Moselle, 9, rue des Augustins; — sur la présentation de M. **Vébert**: M. *Haffner*, rentier, 12, rue Saint-Georges; — sur la présentation de M. **Zéliqzon**: M. *Louis Kugener*, directeur général des mines et usines, à Hagondange; — sur la présentation de M. **Jeanty**: MM. *Achille Huber*, avocat; *Villard*, avocat, *Louis Muller*, secrétaire, 1, rue de la Cité, tous trois à Sarreguemines, *Adolphe Meyer*, instituteur, à Welferding; — sur la présentation de M. **Letz**: MM. **Granotier,** proviseur du lycée; *Aubenas*, professeur au lycée; *Paul Fink*, entrepreneur, tous trois à Sarreguemines; — sur la présentation de M. l'abbé **Kirch**: M. l'abbé *Missler*, curé de Frauenberg; — sur la présentation de M. l'abbé **Bour**: MM. *Mathias Adams*, conducteur supérieur des travaux du Service des eaux de la ville, 7, rempart Saint-Thiébault, Metz; l'abbé

Morhain, étudiant en théologie à l'école supérieure de théologie, rue Ernest-Renan, à Issy-les-Moulineaux (Seine).

Nécrologie. MM. l'abbé *Roloff*, curé-archiprêtre de Bitche, *Flach*, directeur de la faïencerie, à Niderwiller.

Distinctions. Les palmes académiques ont été décernées à nos confrères MM. *Hardy*, *Jacquard*, de Borny, *Auguste Négler*, de Morhange, *Samain*, *Schmitt*, de Creutzwald. Notre confrère, M. Christian *Pfister*, doyen de la Faculté des lettres de l'Université de Strasbourg, a reçu la cravate de commandeur de la Légion d'honneur.

Livres présentés: Abbé **Erman**. *Discours prononcé à la distribution des prix au collègue Saint-Augustin de Bitche*, 1922. Guénange, Imprimerie des orphelins. — Abbé **Harel**, *Les devoirs de l'heure présente. Discours prononcé à la distribution des prix au collège Saint-Augustin de Bitche*, 1921. Edité au collège, 1922. — **Fourer**. *Annuaire du collège Saint-Augustin de Bitche*, 1921-1922. Edité au collège, 1922. — **Fourer**. *Le collège Saint-Augustin de Bitche*. 1914-1921, Edité au collège, 1921. — C. **Davillé**. Les comtés de Bar et de Verdun jusqu'au *milieu du XIIe siècle. Etude de géographie historique.* Paris, Picard, 1923, in 8°. — *Anzeiger für Schweizerische Altertumskunde*. Zürich, 1922. (XXIVe vol. fasc. 1 à 4). — *Archiv. des historischen Vereins des Kantons Bern*. Bern, Grunau, 1922 (XXVI-2). — *Société des sciences et arts de Vitry-le-François*, XXVIII, 1909. Vitry, 1914. — *Bulletin trimestriel de la Société d'émulation des Voges* (1923 janv.). — **L. Viardin**. *La maitrise des eaux et forêts de Neufchâteau avant la Révolution*. Epinal, impr. Vosgienne, 1923, in-8°, 96 p. — **Fowke**. *Archaelogical investigations*. Washington, 1922 (Simthsonian Institution).

Correspondance. — M. Prou, membre de l'Institut et directeur de l'Ecole nationale des chartes remercie du don à la bibliothèque de son établissement de la collection des annuaires et de celle des documents de notre Société.

Conférences. — Le secrétaire entretient le Comité des conférences qui seront données par les soins de la Société les 8 et 28 mars prochains. Il a déjà été parlé dans le cahier de mars de la première de ces conférences. La seconde sera faite par M. **Albert Grenier** professeur à l'Université de Strasbourg et directeur de l'Institut d'antiquités nationales et rhénanes, qui exposera la méthode de l'archéologie illustrée par quelques exemples messins. Il y aura des projections et la séance sera tenue dans la salle ordinaire de la Société à la préfecture.

Carte postale illustrée. — Les frais de correspondance grèvent si lourdement les finances toujours à l'étroit de la Société, que l'on ne saurait assez s'ingénier pour les soulager. La trésorier, dans un but d'économie, propose d'employer des cartes postales particulières à notre Société qui seraient ornées de quelque image en rapport avec son objet, par exemple une reproduction de l'artistique statue de la Victoire acéphale, conservée dans la galerie archéologique du musée de Metz.

Le Secrétaire: **P. d'A. de J.**

SOCIÉTÉ D'HISTOIRE NATURELLE

Extrait du procès-verbal de la séance du 8 mars, sous la prédence de M. Pinon, Président.

Les locaux de la Société, maintenant que le nombre des membres titulaires est de 36, deviennent notoirement insuffisants et trop exigus; il est impossible aussi de loger les ouvrages que nous envoient les Sociétés correspondantes, et certaines collections qui nous sont destinées ne peuvent y trouver place. Or, l'Académie de Metz, au profit de laquelle notre Société a cédé le deuxième étage et le grenier, a l'intention de se mettre plus au large, puisqu'elle a nommé une commission de transfert de ses bureaux; il nous sera donc possible, après son départ, d'utiliser ses locaux; la décision de l'Académie vient bien à point pour nous. Notre président se mettra en rapport avec M. le Président de l'Académie pour être fixé sur les intentions de cette dernière. — Quant aux publications des grandes Sociétés naturalistes de France, le Secrétaire pense que la Ville pourrait fort bien acquérir ces publications sur les fonds des Musées ou même de la Bibliothèque, vu que plusieurs membres de la Société, dont MM. **Draguet et Guyot,** — au dire de M. **Clément.** — ont été officiellement chargés de la réorganisation de la galerie de minéralogie, — en attendant celles des autres galeries d'histoire naturelle. M. **Clément** s'étend sur ce sujet, — il montre notre Musée d'histoire naturelle créé, pour ainsi dire, en tout cas augmenté et agencé par notre Société jusque sous le régime allemand. Déjà plusieurs d'entre nous ont travaillé à la classification de la minéralogie lorraine, si intéressante pour nos régions; mais il faudrait des rayons, des vitrines... M. **Guyot** fera un rapport à ce sujet. M. le Président avisera ensuite aux moyens d'obtenir la réalisation des vœux exposés.

A raison du temps et des grèves, la Société renonce à la visite envisagée d'une houillère, et décide une simple promenade à Jouy-aux-Arches, l'après-midi du dimanche 17 mars, à moins de trop mauvais temps.

Le secrétaire: **E. Fleur.**

NÉCROLOGIE

Clermont-Ganneau. — Mi-février 1923. L'affreuse nuit vient d'étendre son voile sur l'éminent orientaliste-assyriologue que fut ce bien regretté défunt; mais elle ne le prendra pas tout entier et la capitale de la Lorraine suspendra à son tombeau le rameau d'un grand souvenir.

Nous avions fait au congrès préhistorique de France en 1907, à Autun l'aimable connaissance de l'illustre égyptologue, Emile Guimet, le créateur dè l'incomparable musée du quartier du Trocadéro qui porte son nom. Il nous invita à venir l'y voir et nous eûmes le vif plaisir d'y rencontrer Clermont-Ganneau qui manifesta aussitôt le désir de causer avec nous de Metz et de son musée. Ce qui l'intéressait, c'était le plafond médiéval de la rue Poncelet et les curieux restes de St-Pierre à la citadelle.

Il semblait ignorer la découverte faite à la Horgne au Sablon des mystérieux cercueils en plomb qui figurent parmi les pièces les plus rares de notre musée. Nous en avions emporté quelques photographies et combien nous est doux le souvenir du regard profond qu'il jeta sur les lions-sphinx et les croix de St-André aux bras à bracelets noueux qui en décorent les parois. L'influence orientale ne faisait pour lui pas l'ombre d'un doute; il nous promit quelques lignes sur la question et quelques années après encore il devait venir les étudier sur place. Vint la Guerre; l'oubli; la mort. La Société d'histoire et d'archéologie lorraine gardera pieusement la mémoire du grand savant.

Qu'il repose en paix! **T. Welter.**

BIBLIOGRAPHIE.

Notices sur la vie et les travaux de l'abbé Grégoire (1750-1831), par M. Charles Lyon-Caen.

Cette notice est un éloge académique fait à la dernière séance publique de l'Académie des sciences morales et politiques (16 déc. 1922) par le secrétaire perpétuel de cette académie. Sans être proprement un travail d'histoire, on y trouve un résumé très méthodique de la vie et des écrits du curé d'Emberménil, devenu à l'assemblée constituante

l'un des premiers adeptes de la Constitution civile du clergé: il lui resta fidèle jusqu'à sa mort, bien qu'il sût résister aux plus honteux entraînements de la Révolution comme, plus tard, aux séductions de l'Empire. Ce fut « l'un des personnages les plus originaux de la Révolution » et l'orateur fait valoir certains beaux côtés du caractère et de l'activité de Grégoire; mais il y aurait bien autre chose à dire, si l'on voulait approfondir toute la carrière du personnage. Relevons seulement une lacune qui dépare toutes les notices sur l'abbé Grégoire dans la première partie de sa vie, où il est simplement prêtre du diocèse de Metz. Ordonné prêtre le 1er avril 1775, il est nommé sans retard vicaire à Château-Salins, où il signa des actes religieux du commencement de mai à la mi-décembre de cette année. Il passe alors au vicariat résident de Marimont, paroisse de Bassing, puis à la cure d'Emberménil, dont il reçut les bulles de provision le 28 mars 1782. Le premier vicariat de Grégoire eut-il quelque importance dans la formation de ses idées? Peut-être; il serait du moins intéressant de le rechercher. X.

Albert Grenier. — *Les Gaulois.* — Paris, Payot, 1923. — Notre ami Monsieur Albert Grenier, professeur d'antiquités nationales et rhénanes à la Faculté des lettres de l'Université de Strasbourg vient de faire paraître, chez Payot et Cie, en un in-16 d'une impression parfaite un travail d'un rare mérite. Nous avions appris à connaître, il y a tantôt 25 ans, le charmant jeune homme qui s'était intéressé à nos fouilles des villas gallo-romaines du « vicus Sarravus » et qui apportait, à l'époque, avec l'ardeur de son tempérament épris de la vérité que professent les pierres et les tessons, cette idée de suite au labeur qui donne la garantie du succès.

M. Grenier avait par de judicieuses études antérieures qu'il avait affermies dans ses multiples recherches, scruté, sous ses nombreuses faces, le thème de son ouvrage et la critique la plus impartiale reconnaîtra, à sa louange, que s'il a omis de parler des Triboques, s'il a, à tort sans doute, étendu jusqu'au Rhin le domaine des Mediomatrics dont nos fouilles n'ont relevé les champs de culture et les si curieuses stations que jusqu'au sommet et sur la crête du versant oriental des Vosges depuis Luxeuil jusqu'aux confins du Palatinat, M. Grenier a, à travers huit grands siècles, su saisir, sans le lâcher jamais, le fil d'Ariane si enchevétré et si menu de l'histoire des Gaulois, et, dans un captivant exposé, d'un style d'une limpide clarté, soutenu avec grâce et une grande force de conviction, il nous mène, à travers les dédales de l'histoire et des pays, à une connaissance désormais aplanie des nombreuses tribus de ce surprenant peuple migrateur.

Son travail restera, pour bien longtemps encore, l'indispensable recueil des sources où devront puiser ceux qui voudront approfondir l'étude de l'un ou de l'autre de ses chapitres. Nous caressons le bien vif espoir que l'auteur retournera lui-même à ce vaste champ d'un

labeur si fécond pour lui, qu'il l'amplifiera d'une magistrale critique des différents âges du bronze, dans cette revêche Allemagne aux musées si riches, et, qu'un grand ouvrage sorti de la plume d'un ardent historien nous donnera plus tard, dans toute son ampleur, le grand passé de ce grand peuple. **T. Welter.**

LA RÉFORME CHRONOLOGIQUE DANS LE MARQUISAT DE NOMENY (1582), par MM. Em. Duvernoy et Paul Marichal. (Extrait du *Bulletin philol. et historique*, 1920).

M. Duvernoy expose comment la réforme grégorienne du calendrier, suppression de dix jours, s'opéra dans le marquisat de Nomeny par une ordonnance de l'évêque de Toul, qui administrait ce pays au nom de son frère le duc de Mercœur; l'ordonnance est du 6 décembre 1582 et fut promulguée à Nomeny le 9 de ce mois, la veille du jour où devait se faire la suppression des dix jours. Faut-il croire à une « gêne fort grande » pour les habitants surpris, hors d'état de modifier les contrats, marchés, arrangements de toute sorte, afférents à ce second tiers de décembre? La surprise et l'embarras durent être plus grands, quand le même administrateur, par ordonnance du 30 décembre 1582, prescrivit une seconde réforme, l'introduction du style de janvier, à faire dès le 1er janvier 1583; et l'ordonnance ne fut publiée que le 25 de ce mois de janvier ! Comment les actes notariés furent-ils datés pendant tout ce mois?

M. Marichal se pose la question, si à Metz la double réforme du calendrier eut lieu à la même époque qu'à Nomeny. Le *Journal de Jean Le Coullon* l'affirme, et les preuves abondent pour la suppression des dix jours entre le 9 et le 20 décembre 1582. Mais le style du 1er janvier ne s'observait-il pas à Metz comme en France depuis 1564? Meurisse, *Hist. des Ev. de Metz*, rapporte d'après ce style des événements de 1569 et 1575. Jean Le Coullon n'a-t-il pas subi l'effet d'un mirage, bien excusable quand des auteurs modernes aussi graves que le *Manuel de diplomatique* de Giry allèguent avec quelque inexactitude les documents de cette réforme? Le mirage aurait consisté à prendre pour une innovation ce qui n'était qu'un rappel dans l'édit de novembre 1582 qui, après avoir réglé le détail de la suppression des dix jours en plein temps de l'Avent, rappelait que le septième jour après Noël serait le 1er jour de l'année 1583.

Si mirage il y a, nous croyons que M. Marichal en est la victime; et ce mirage est de croire, d'après nos impressions modernes, que la réunion de Metz à la France en 1552 ait produit une introduction immédiate des lois françaises sur le calendrier. Il n'y a qu'à remonter au texte de la délibération du Grand Conseil de la cité du 10—20 décembre 1582, que M. Marichal ne connaît que d'après l'inventaire sommaire, trop sommaire, de nos archives municipales. Inutile d'insister sur la date de

cette délibération, aussi surprenante que celle que M. Duvernoy relève pour Nomeny; encore le Grand Conseil n'agit-il que « suivant le vouloir et intention de Sa Majesté, à nous déclaré par M. de la Verrière, son lieutenant en ce gouvernement » et pour se conformer à ce qu'ont fait « plusieurs princes, seigneurs, cités et villes voisines »; et il a la conscience d'arriver au dernier moment: « suivant le nouveau calendrier ce jour d'hui qui devait être compté le Xe du présent mois de décembre, sera compté le XXe du dit mois ».

Cela suffit pour la première réforme; l'introduction du style de janvier prend plus de place. Il s'agit de mettre fin à une singulière diversité d'usages: « comme nous, les amans et la plupart du peuple prenons de toute ancienneté le premier jour de l'année au jour de la Notre-Dame, 25e jour du mois de mars, et les notaires et d'autres les uns à Noël et les autres à Pâques », on fixe pour tous indifféremment le premier jour de l'année au 1er jour du mois de janvier prochain, et il en sera ainsi désormais chacun an; « ce qu'a été cejourd'hui signifié à tous amans, notaires et autres... comme aussi il sera fait aux greffiers de la dite ville, et généralement par toutes autres personnes de cette ville et pays sur peine de nullité des sentences, contrats et autres exploits et, contre les contrenants, des dépens, dommages et intérêts qui en pourraient advenir aux parties ».

On sait que les pays protestants hésitèrent à accepter la réforme grégorienne; à Metz la *Chronique de Buffet* atteste la mauvaise humeur des ministres du Saint-Évangile: « aussi est-ce le propre office de l'Antéchrist de changer les saisons, selon la prophétie de Daniel ». L'opposition n'alla sans doute pas plus loin. Il est singulier que l'administration de l'Évêché ait tardé jusqu'au 24 novembre 1582 pour promulguer cette réforme arrêtée par le pape dans sa bulle du 24 février précédent; mais on sait que, sous un évêque encore enfant, notre administration épiscopale manque alors d'unité, partagée qu'elle est entre l'évêque de Verdun et le Chantre de notre cathédrale. Sur les instances de celui-ci, le chapitre prend enfin au 24 novembre une décision très explicite sur le retranchement des dix jours. Quant au style du 1er janvier, sa délibération est presque sibylline: ayant dit que la fête de Noël serait célébrée au jour qui, selon l'ancien calendrier, eût été le 15e de décembre, il ajoute « et consécutivement les fêtes des jours suivants jusques à la fin du dit mois, après lequel commencera le nouvel an 1583 ». La désignation du 1er janvier comme nouvel an est ancienne dans nos chroniques, p. ex. *Chron. de Jacomin Husson* 1512, 1514, 1516,... mais n'entraîne pas le changement du millésime; en fut-il autrement en 1583?

Quelques pages après cette délibération du 24 novembre, le secrétaire du chapitre mentionne au 25 décembre, selon son habitude, *illa die annus Nativitatis* 1582 *in annum* 1583 *mutatus fuit*, et les derniers jours du mois comptent comme décembre 1583. Ce n'est que l'année suivante qu'il attend au 1er janvier pour inscrire *Januarius* 1584 *secundum edic-*

tum regium, et désormais, sans aucune mention spéciale, l'année change au 1er janvier. Assurément c'était peu de chose qu'une divergence de six jours, surtout qu'en cela notre chapitre prévenait la décision du Grand Conseil; mais quelle indépendance vis-à-vis d'une décision de l'évêque de Verdun, administrateur aussi de l'évêché de Metz, qui aurait, d'après Giry, décrété le 13 décembre 1580 qu'on daterait le 1er janvier suivant 1581 !

Une dernière remarque: l'emploi de l'*annus Nativitatis*, commençant au 25 décembre, n'était pas ancien dans notre grand chapitre. Lui aussi, comme l'administration civile de la cité, datait de toute ancienneté les années du 25 mars (*annus Incarnationis*). Ce n'est qu'au 25 décembre 1550 qu'une note rappelant la solennité de Noël ajoute: *in qua annus ejusdem Domini* 1550 *in annum* 1551 *nec non indictio de indictione* 8*a* *in indictionem* 9*am* *mutabuntur et mutati sunt.* Aussi la page suivante porte *Januarius* 1551. Mais il semble qu'il y ait de l'hésitation pendant quelques années: au 25 mars 1552, on trouve de nouveau *mutatur annus* 1552 *in annum* 1553; puis le changement du millésime se fait à Noel suivant, et ce sera la pratique constante jusqu'en 1583, bien qu'à partir du 1er janvier 1568 le secrétaire indique un double changement d'année au 25 décembre (*annus Nativitatis*) et au 1er janvier, qu'il appelle parfois *annus Incarnationis*.

N. D.

CHRONIQUE.

Annuaire de l'enseignement de la Moselle. — L'édition de cet indispensable répertoire pour 1923 rendra encore plus de services que celle de l'année précédente; elle comporte plusieurs améliorations qui seront très appréciées du public, par exemple les écoles techniques et l'enseignement agricole y ont trouvé place. Des détails pratiques concernant l'obtention des bourses dans l'enseignement secondaire montrent à quel point l'auteur M. A. **Pacaud** s'est préoccupé avant tout de rendre utile ce memento, envisageant tout ce qui concerne l'instruction dans notre département. Le succès d'ailleurs a répondu à ses efforts, car l'annuaire 1923 ne se présente pas sous une forme moins attrayante que le précédent; et nous sommes sûr que l'an prochain, on constatera dans sa présentation et dans son texte de nouveaux progrès. La préface de M. **Renault,** directeur de l'instruction publique dans la Moselle, intitulée: *quelques remarques sur les filles et leur éducation*, a une valeur pédagogique très remarquable.

La propagation de la foi et le diocèse de Metz. — La lettre pastorale de Mgr. **Pelt,** parue il y a trois mois, à l'occasion du centenaire de l'œuvre de la propagation de la foi, à la fondation de laquelle fut associé un prêtre originaire du diocèse de Metz, l'abbé **Jean-Wandelin**

Wurtz, précise l'aide que Metz et la Moselle ont apporté au développement de cette œuvre admirable entre toutes. De 1824 à 1921 la contribution du diocèse s'est élevée de 1750 fr. à 299.717 fr. Les catholiques du diocèse ont donné jusqu'à 1922 neuf millions et demi pour la propagation de la foi parmi les païens. Ils ont fait plus que verser de l'argent, ils ont offert aux missions les meilleurs de leurs enfants, et parmi eux, on cite le bienheureux Augustin Schaeffler, mort martyr en 1851, quatre évêques, des maristes et des prêtres de la Société des missions étrangères. Beaucoup de missionnaires vivants sont originaires du diocèse de Metz. On compte dans leurs rangs actuellement quatre évêques, dont voici les noms: Mgr. Altmayer, évêque en Mésopotamie, Mgr. Cénez au Basutoland, Mgr. Léonard en Afrique centrale, Mgr. Nicolas aux îles Fidji.

Les écoles et le musée de Metz. — Le conservateur du musée de Metz, M. *Roger Clément* s'est assigné une magnifique tâche, qui est de divulguer avec tout son cœur et le charme de sa parole, les leçons de patriotisme éclairé et sincère que la vue et l'explication des antiquités, des œuvres d'art, des riches et antiques manuscrits de ses établissements, musée et bibliothèque, laissent dans l'esprit de tout visiteur. Il a institué des visites scolaires, que multiplie son zèle studieux. Nous trouvons dans le bulletin de janvier de l'*Ecole de France* le résumé très suggestif de la réception au musée d'un groupe fort nombreux de membres de l'enseignement, qui nous montre à quel point la vieille civilisation messine atteste une empreinte bien française.

Verlaine à l'hôpital. — Sous la signature M. M., la vaillante *Revue rhénane*, dont nous avons déjà signalé à nos lecteurs le grand intérêt, et qui sert à cultiver le goût français sous le rapport de la littérature et de l'art en pays rhénans, cette revue a publié un article au sujet des relations de Verlaine avec le personnel des hôpitaux de Paris. L'article est illustré de deux dessins de Cazals, qui représentent Verlaine hospitalisé, le second dessin sur son lit de mort.

La Moselle dans «le Pays lorrain». — Le fascicule de janvier de cette excellente revue contient deux notices qui intéressent notre histoire locale, l'une de M. Brice, sous ce titre: *Une carrière aventureuse: le général Brice, de Lorquin, chef de partisans lorrains* (1814—1815). *Chapitre premier: une mission de l'empereur.* L'autre travail tiré des souvenirs d'Auguste Migette est ainsi annoncé: *Les dernières années du peintre Maréchal racontées par un de ses amis* (1re *partie*). — Nous signalerons encore, la chronique messine de M. **André Gain,** riche en aperçus du plus haut intérêt sur la situation sociale et économique de notre département. A propos de cartes postales lorraines dont on déplore la vulgarité, nous rappellerons qu'il existe à Metz une collection monumentale, publiée jadis sous la direction de la Société d'histoire et d'archéologie chez l'un de ses membres M. **Prillot** et qui n'a pas eu

tout le succès qu'elle méritait. — La chronique, toujours si remplie d'actualité du Pays lorrain, annonce la prochaine inauguration dans la ville de Dieuze de plaques commémoratives en l'honneur d'Edmond About, le fameux journaliste et romancier, et de Charles Hermite, le savant mathématicien.

L'Institut d'antiquités nationales et rhénanes. — Passant en revue les divers enseignements que donne la Faculté des lettres de l'Université de Strasbourg, son bulletin en arrive dans la fascicule de février à l'Institut du palais du Rhin, qui est confié à un archéologue, de grand savoir, bien connu à Metz, M. **A. Grenier**. Pendant l'année scolaire 1922-1923 le professeur étudiera d'une part *l'âge du bronze dans l'Europe centrale et en Gaule*, et, d'autre part, *l'histoire des établissements romains sur la frontière du Rhin.* Notons que l'Institut est autorisé à délivrer un certificat d'antiquités nationales et rhénanes et qu'il contribue ainsi à la préparation de la licence.

Notre terre lorraine, est entrée dans sa deuxième année, poursuivant vaillamment sa carrière. Le nº 1 d'octobre-novembre contient la suite de la remarquable conférence de M. Callais sur le folk-lore messin.

Les Œconomiques de Claude Dupin. — Cet ouvrage, paru en 1745 et devenu introuvable, a été réimprimé en 1913, en deux volumes, dans la collection des économistes et des réformateurs sociaux de la France, qu'a entreprise la librairie Rivière de Paris. Or le tome II contient, une monographie des institutions administratives particulières à l'Alsace, à la Lorraine et aux Trois-Evêchés, que signale la *Revue historique* dans son bulletin de janvier-février 1923, page 64.

La famille de Bossuet. — M. Rébelliau poursuivant dans la *Revue des deux mondes ses* études sur les débuts de Bossuet, expose ses origines et les alliances de ses ascendants avec des familles de magistrats qui occupèrent des sièges au parlement de Metz. Tel est le sujet traité dans la livraison du 15 novembre sous le titre un peu insolite: la préhistoire de Bossuet.

Statistique religieuse. — L'intensité de la vie religieuse en Moselle est une chose admirable. On en peut juger par quelques détails empruntés au *Bulletin de la paroisse Saint-Maximin de Metz*, qui, prise dans son ensemble et appartenant à un des quartiers de la ville les moins riches, peut être considéré comme assez représentative des paroisses du diocèse. La paroisse Saint-Maximin est peuplée par 3.300 catholiques environ. On y a enregistré 85 baptêmes, 38 enterrements, 67 mariages. Il y a eu six mariages civils dans l'étendue de la paroisse. Pour l'année 1922, le clergé a donné 40.000 communions, et 128 personnes seulement n'auraient pas rempli leur devoir pascal. Les œuvres paroissiales sont très vivantes, ainsi que l'attestent leurs recettes: 1168 fr. pour l'œuvre de la Propagation de la foi, 947 fr. pour la sainte Enfance, 165 fr. pour

l'œuvre de Saint-François de Sales, 260 fr. pour le denier de Saint-Pierre, 385 fr. pour les séminaires, 125 fr. pour les missions africaines, 400 fr. pour les églises pauvres, 1060 fr. pour les vocations sacerdotales, 809 fr. pour la conférence de Saint-Vincent de Paul. Les souscriptions pour réparer le petit séminaire ont produit 3.000 fr. Parmi les autres œuvres, on trouve un groupe de la Sainte Famille, un cercle de jeunes gens, un patronage de jeunes filles, une association d'enfants de Marie, un cercle d'études des jeunes filles, une section de l'action populaire lorraine, une œuvre du Tabernacle, enfin un groupe de l'adoration nocturne. Tel est le bilan de la paroisse Saint-Maximin de Metz pour 1922. Les chiffres parlent d'eux-mêmes et montrent de quel zèle sont animés les deux prêtres qui la desservent.

Les Musées de province. — La *Revue du Touring-Club* (nº de février 1923) annonce que cette association toujours si active va commencer une fervente propagande, en vue de divulguer les richesses de nos musées provinciaux. Elle sait que cette propagande sera la bienvenue dans toute la France, et qu'elle sera accueillie non moins favorablement par les conservateurs de musées, qui voient leurs collections toujours négligées par les touristes, parce qu'on ne prend pas la peine d'attirer leur attention sur les objets très remarquables qu'elles contiennent. Le Touring-Club demande à recevoir pour la Revue et pour ses archives les photographies des œuvres d'art d'un intérêt exceptionnel conservées dans ces musées. Ces reproductions devront être envoyées au *Service des Sites et Monuments* (section de la propagande photographique). Ce Service donnera les renseignements complémentaires qui pourraient être désirés par les auteurs des photographies, amateurs ou professionnels.

Annuaire général des universités. — Ce répertoire, qui tient lieu de la *Minerva*, indique les écoles, établissements et sociétés scientifiques du monde entier. L'édition de 1922-1923, qui vient de paraître, contient pour Metz d'utiles renseignements: d'abord les deux classes supérieures du lycée, mathématiques spéciales et première supérieure, avec leurs professeurs MM. Deperrois, Martin et Moussat (p. 111), puis les deux dépôts d'archives de Metz; les trois bibliothèques de l'Académie, du Grand-Séminaire, de la ville (p. 910), les sociétés littéraires et scientifiques telles que l'Académie (p. 1357), la Société d'histoire et d'archéologie (p. 1402), la Société d'histoire naturelle de la Moselle (p. 1449). Chaque notice donne avec beaucoup de précision tout ce qu'il est utile de savoir pour connaître le but et le fonctionnement de l'institution.

Le Wittelstein. — Cette curieuse roche a été reproduite au revers d'une pièce de monnaie émise par la commune de Merlebach pendant la dernière guerre, et qui a été offerte par le maire au Musée de Metz. Ce sera l'amorce d'une collection de monnaies et billets de confiance de la guerre de 1914-1918, semblable à celle qu'a commencée le Musée lorrain de Nancy

Le centenaire de l'Ecole normale de la Moselle. — M. Léon **Maujean** rappelle dans l'*Ecole Lorraine*, fascicule nº 3 de 1923, que le premier octobre 1922, eut lieu à Helfedange, écart de la commune de Guinglange, à huit kilomètres de Faulquemont, l'inauguration officielle de la première école normale du département, qui était la troisième créée en France, les deux premières en date étant celles du Bas-Rhin et de la Meurthe. Nous regrettons avec M. **Maujean** que ce centenaire n'ait pu être célébré.

Une nouvelle voie ferrée de Lérouville à Novéant. — La construction de cette ligne de chemins de fer a pour but d'améliorer les relations économiques entre l'intérieur de la France et les centres miniers et métallurgiques de l'Alsace, de la Lorraine, de la Sarre et des pays rhénans, comme de faciliter les transports stratégiques vers Metz. Elle permettra de racourcir de 37 kilomètres le parcours de Paris à Metz. A partir de la gare de Lérouville, le tracé de la nouvelle ligne franchit les côtes de Meuse à Saint-Julien et suit la vallée du Rupt-de-Mad jusqu'à Thiaucourt. Il emprunte ensuite la ligne de Thiaucourt à Onville où il se rattache à la voie ferrée de Longuyon à Pagny-sur-Moselle, puis s'écarte de celle-ci près de la halte d'Arnaville pour rejoindre la ligne de Frouard à Metz. La longueur de voie à construire est de 51 kilomètres. L'estimation de la dépense aux prix actuels atteint 74 millions. C'est la Compagnie des chemins de fer de l'Est qui sera chargée de construire la ligne de Lérouville à Novéant.

Annuaire administratif de la Moselle, par **Louis Francelin.** — Le succès de bon aloi, qu'avait remporté cette publication l'an dernier, ne sera pas moindre en 1923. De nombreuses et utiles améliorations suffiront à l'assurer, telles que le développement donné aux institutions d'assistances p. 21 à 28, aux établissements d'instruction, p. 55 à 80, aux questions agricoles, p. 122 à 132, l'introduction de nombreuses sociétés, p. 316 à 370, des publications périodiques, p. 378, etc. La somme de travail, les qualités de précision dans l'ensemble et dans le détail, déployés par l'auteur, émerveilleront tous ceux qui usent journellement de l'annuaire. Ajoutons que le papier et l'impression sont plus agréables à l'œil et que l'éditeur doit être félicité du bon travail sorti de ses presses. **P. A. J.**

RÉPONSE

Nº 4. Sur la rareté des « clocher-murs » en Lorraine.

Il n'y a pas lieu de s'étonner que les « clochers-murs », sur lesquels M. René Fage vient de publier un fort beau travail, soient très rares dans le nord de l'Europe et particulièrement en Lorraine, où ils ont dû toujours être exceptionnels. Je crois à cela deux motifs principaux.

D'abord, il aurait répugné aux Lorrains de laisser exposées aux intempéries les cloches: ils les aimaient; ils mettaient fréquemment leur orgueil à en posséder de très grosses, formant la base de joyeux carillons; leur pays était célèbre par ses fondeurs, qui parcouraient toute la France et les régions voisines. Les belles sonneries les charmaient; il y a eu des abus, qui ont provoqué parfois des plaintes ironiques; mais on plaisante volontiers sur les sujets que l'on goûte: ceux que l'on déteste inspirent plus d'indignation que de saillies railleuses. Au contraire, les peuples du midi apprécient généralement peu les cloches; ils ne savent pas en jouer et l'on croirait souvent qu'ils les frappent avec des marteaux. Je n'ai pas souvenir d'avoir entendu des sonneries vraiment imposantes en Espagne, ni en Italie, même à Rome, excepté à Venise, où cette particularité, qui a peut-être décru depuis mon dernier séjour (1891), était si connue, que mon *Guide* de voyage la signalait. — Concluons sur ce point: les Lorrains se sentaient portés à construire des clochers fermés pour y loger les cloches à l'abri.

En second lieu, dans notre contrée si constamment exposée aux guerres, les clochers surmontaient des tours servant à la défense et placées à l'avant des églises. Dans celles des Réguliers, elles constituaient, ce semble, un signe de puissance féodale, plus apparent que sur la croisée du transept. Une fonction analogue était indiquée davantage dans les églises paroissiales; car l'usage le plus répandu, à ce que je crois, voulait que la nef fût à la charge des gros décimateurs, le chœur à celle du curé, et la tour (avec le cimetière) à celle de la communauté bourgeoise: la tour et le clocher remplissaient ainsi « un rôle à la fois ecclésiastique et laïque. Cette division de la propriété explique que très souvent, dans nos vieilles églises, le clocher est beaucoup plus ancien que la nef et le chœur: la communauté refusait de prendre part à une reconstruction complète et à faire la dépense, jugée inutile, d'un clocher neuf.

Il existait donc de sérieuses raisons de ne pas se contenter de clochers-murs, si contraires à la conservation des cloches, aux mouvements des sonneurs, à la protection des édifices et ayant si rarement une valeur esthétique. **L. Germain de Maidy.**

QUESTION

6. — Le vocable *Mesoyer* cité p. 43 du cahier lorrain de mars, à propos d'une étymologie fallacieuse du nom de Metz, ne serait-il pas une altération de *messonier*, moissonneur? En Lorraine, *mai* et *mé*, dans le sens de *jardin*, sont des formes rares; la plus répandue est, ce me semble, *meix*, prononcé mè.

L. Germain de Maidy.





LES CAHIERS LORRAINS

Deuxième Année. N° 5 Mai 1923.

AVIS

Société d'histoire et d'archéologie. — L'assemblée générale annuelle aura lieu dans la salle ordinaire à la préfecture le lundi 14 mai, à 16 heures. Ordre du jour: allocution du président, rapport annuel du secrétaire, revision et approbation des comptes du trésorier, élection du comité triennal, conférence de M. l'abbé **Kaiser** sur Martin Meurisse, évêque de Madaure, suffragant de Metz (1629-1644), auteur de l'histoire des évêques de Metz.

Erection d'un monument aux Belges, victimes de la guerre. — L'Union des Belges en Lorraine a le projet d'élever un monument à ses compatriotes civils et militaires morts dans notre département pendant la guerre. C'est au cimetière Chambière que le monument se dressera. Le Comité formé à cette occasion fait appel à la générosité de tous les amis et admirateurs de la Begique. Les souscriptions de nos lecteurs devront être adressées, 17, avenue Foch, à Metz.

Société de géographie. — Grâce à l'habile et persévérante impulsion de son secrétaire, cette association si utile a repris une vie nouvelle. Elle vient de donner plusieurs conférences qui ont eu le plus grand succès. Aussi le mouvement des adhésions reprend une activité croissante. On nous prie de rappeler que les membres *actifs* ne versent qu'une cotisation annuelle de 10 fr. — Ceux des membres actifs, qui adhèrent à la société de géographie commerciale de Paris, doublent leur cotisation, en acquittant une annuité de 20 fr. et reçoivent le bulletin mensuel de la Société de Paris. Il existe deux autres catégories de membres, les membres *bienfaiteurs*, qui versent 50 fr. par an, les membres *fondateurs* qui s'engagent à payer une cotisation annuelle de 100 fr.



ACADEMIE DE METZ

Extrait du procès-verbal de la séance du 12 mars 1923, sous la présidence de M. le colonel Deville.

MM. le général **Germain** et **Beck,** récemment élus au titre de membres titulaires, sont introduits dans la salle par leurs parrains, et le Président leur souhaite la bienvenue. Il rappelle les premières études de M. le général **Germain** à la Maîtrise de Metz, son départ pour l'exil après l'annexion et sa belle carrière militaire, en particulier cette merveilleuse organisation du front de Champagne, contre laquelle l'ennemi vint se briser, et il le félicite d'être revenu, l'heure de la retraite ayant sonné, pour mettre au service de sa ville natale et de l'Académie toute son expérience et toute son activité. M. le général **Germain** remercie l'Académie de lui avoir accordé ses suffrages avant même qu'il fût devenu citoyen de Metz, et de l'avoir accueilli au seuil même du foyer qu'il venait reconstituer. Elle a voulu sans doute honorer en lui le soldat, l'ancien professeur à l'Ecole d'Application, et cet honneur, il le reporte tout entier à ses anciens camarades, dont plusieurs ont illustré à la fois l'armée et Metz. Tel Poncelet, le savant officier du Génie, dont sa ville natale peut à juste titre être fière. De retour à Metz après la campagne de Russie, Poncelet avait été élu membre titulaire de l'Académie Royale de Metz et était devenu l'un des principaux promoteurs des cours industriels gratuits organisés par cette dernière pour l'instruction des artisans et des ouvriers de la ville. Le récipiendaire est lui-même le petit-fils d'un de ceux qui ont bénéficié de cette instruction, et ce n'est pas sans émotion qu'il a découvert récemment au fond de la bibliothèque familiale deux volumes, l'un: Premier traité de cours de mécanique industrielle de Poncelet; l'autre: Cours de physique et de chimie industrielles, du lieutenant d'artillerie Lechevallier, volumes portant tous deux, imprimée sur la couverture, la mention: 3e prix de géométrie, à M. Willeumier, horloger. Il est heureux d'associer son grand-père, le lauréat des cours industriels de 1829, l'ancien élève de Poncelet, à l'honneur qui lui est fait aujourd'hui.

Dans son allocution à M. **Beck,** M. le Président se souvient qu'il est lui-même un ancien élève du Lycée de Metz, et il s'estime heureux d'avoir à souhaiter la bienvenue à l'homme de pensée et d'action qui sollicita la mission patriotique de venir reconstituer notre vieille école messine et rendre tous les bienfaits de la culture française à la jeunesse lorraine délivrée. Il termine en félicitant M. **Beck** de s'être acquitté avec tant de succès d'une tâche ardue et l'invite à prendre place parmi ses confrères. Ce sont encore des souvenirs, souvenirs des grands jours de l'armistice, qui sont évoqués par M. **Beck** dans sa réponse. Il rappelle son arrivé à Metz en avril 1919, ses inquiétudes en voyant l'architecture un peu extravagante du quartier de la Gare et en entendant parler

allemand, sa visite chez le maire de Metz, M. **Prevel,** au cours de laquelle il fut pleinement rassuré sur le sort du Lycée, et enfin la réception, organisée par M. le colonel **Deville,** des anciens élèves de l'école, dans leur réfectoire d'autrefois. Son émotion est grande de retrouver ici celui qui, dans des temps difficiles, l'a soutenu de sa haute autorité, et, à côté de lui, le principal organisateur de la fête familiale du Lycée. Il s'efforcera, par son assiduité et la part qu'il compte prendre aux travaux de l'Académie, de se montrer digne de la confiance qu'on lui a témoignée.

Il est procédé aux élections du bureau pour 1923/24.

M. le colonel **Deville,** ancien président, devient président honoraire.

Sont élus: Président: M. le chanoine **Thorelle**; — Vice-président: M. **Prevel**; — Secrétaire: M. L. **Maujean**; — Trésorier: M. **d'Arbois de Jubainville**; — Secrétaire-Archiviste: M. **Carrez**; — Membres du Conseil d'administration: MM. le général **Germain** et **Samain.**

Après avoir entendu le rapport de M. **Etienne** sur un « Journal de Guerre » présenté au concours, l'Académie décerne à l'auteur de ce travail, Mme **Louis Keller,** à Féy, par Novéant, une médaille de bronze grand module. *Le secrétaire*: **L. Maujean.**

SOCIETE D'HISTOIRE ET D'ARCHEOLOGIE

Résumé de la séance du Comité tenue le 10 *avril* 1923, *sous la présidence de M. Prevel, vice-président.*

Admission de membres. Le Comité admet les membres suivants, sur la présentation de M. **Zéliqzon,** MM. le commandant *Henri Deltombe*, au parc d'artillerie à pied, Metz; *Gaston Brunschwig*, avocat-avoué près le Tribunal régional, 21, avenue Serpenoise, Metz; Mme *Marie Boll*, directrice du lycée de jeunes filles, place du Général-de-Maud'huy, Metz; MM. *Joseph Barets*, ingénieur, 36, rue de Pont-à-Mousson, Metz-Sablon; *Lucien Poinsignon*, secrétaire supérieur des télégraphes, 17, rue de Verdun, Metz; — sur la présentation de M. **Pigeot**: MM. *Henri Rigaux*, rentier; *Demouzon*, capitaine des douanes; *Paté*, rentier; *Louis Seiler*, administrateur de la saline de Saltzbronn, tous quatre à Sarralbe; — sur la présentation de M. l'abbé **Thiriot**: M. le sous-lieutenant *Buzon*, du 154e régiment d'infanterie, au cercle militaire, Metz; — sur la présentation du Dr **Giss**: Mme *Heydacker*, négociante, 5, rue de Paris, Thionville; — sur la présentation de M. **Caye**: M. *Emile Boiteux*, négociant, maison Lacroix, 32, route de Magny, Metz-Sablon.

Décorations. Notre confrère M. *Léopold Ferveur*, directeur de la banque d'Alsace-Lorraine, a reçu les palmes académiques qui honorent son zèle envers l'association messine des comptables.

Livres présentés. Abbé Hamant: *Sainte-Chrétienne. Centenaire d'une Congrégation religieuse à Metz.* Metz, impr. lorraine, 1923, in-8°, 530

pages, illustré. — *Fédération de charité du diocèse de Metz.* Tome III. *La fédération de charité en* 1922. — A. Pacaud: *Annuaire de l'enseignement de la Moselle.* 1923. Metz, Poncelet, in-8°, 244 p. — *Bulletin de la Société des naturalistes et archéologues du nord de la Meuse*, 4e trimestre, 1922. — Deffontaines et Guyot: *Les mardelles de Lorraine* (Extr. de la *Revue anthropologique*, nov.-déc. 1922). — *Recueil des mémoires de la Société archéologique de Constantine.* 1921-1922. — L. *Franc. Lo vié Guéhhon. Chanson comique en patois de la Seille* (Edité par *Notre terre lorraine*). — *Mitteilungen der antiquarischen Gesellschaft in Zurich*, Band XXIX, Heft 3. *Der Mailander Feldzug vom Jahre* 1522 (*Bioccca Schlacht*), von H. Varnhagen.

Décision. Le Comité fixe au 14 mai l'assemblée générale statutaire, qui devra renouveler le comité élu en 1920. Une conférence sera donnée au cours de cette réunion plènière. — De vives félicitations seront envoyés à M. **Pigeot,** maire de Sarralbe, qui a déployé un tel zèle pour l'accroissement de nos adhérents, qu'il est parvenu à en quadrupler le nombre dans la ville de Sarralbe, où nous comptons maintenant vingt-quatre sociétaires. — Le compte de gestion du trésorier pour 1922 est approuvé. Il sera soumis à la prochaine assemblée générale, avec le rapport des réviseurs.

Annuaire. L'impression de l'annuaire de 1923 est en bonne voie. Il faut espérer qu'il pourra être distribué à la fin de cet été, et avec plus de célérité que l'an dernier.

Le président rend compte brièvement de l'instructive et si vivante conférence de M. **Albert Grenier**. Puis les promoteurs des excursions futures de Morhange, de Rodemack et Mondorf, de Saverne, de Metlach, exposent les moyens de les réaliser.

Le secrétaire: **P. d'A. de J.**

GROUPE DE SARREGUEMINES

Rapport sur l'assemblée générale du 18 *février* 1923.

Le jeudi, 18 février 1923, à l'hôtel Ch. Dubinger, rue Poincaré, le groupe local de Sarreguemines a tenu son assemblée générale. Malheureusement le nombre des membres qui avaient répondu à l'invitation du comité, n'était pas très grand: on en comptait seulement 17. Après avoir souhaité la bienvenue aux assistants, M. le président prie ses confrères de se lever des sièges en l'honneur d'un de nos sociétaires, M. l'abbé Roloff, de Bitche, mort il y a quelques semaines. Pour permettre de rentrer à temps à ceux des membres qui étaient venus des alentours de Sarreguemines, le programme est modifié et M. le président, l'abbé **Kirch**, fait d'abord sa conférence sur la mode de sépulture des Médiomatriciens. Dans sa conférence fort documentée, l'orateur, grand connais-

seur de l'histoire de notre pays, développe les différentes façons, dont nos ancêtres ont enterré leurs morts: inhumation et incinération, les monuments funéraires, trouvés grâce à des fouilles fructueuses, etc. L'auditoire a suivi avec beaucoup d'intérêt les intéressants développements du conférencier et a montré toute sa satisfaction de ce qu'on lui avait relaté au sujet de cette partie des coutumes de nos ancêtres.

Après avoir exprimé à l'orateur les remerciements des auditeurs, le secrétaire donne son rapport sur l'année qui vient de s'écouler. Il constate que le groupe de Sarreguemines a pris un essor remarquable. Tandis qu'au début de l'année 1922 il ne comptait que 64 membres, il en avait le 1er janvier 1923: 90, dont 47 membres habitant la ville de Sarreguemines, 8 de son canton, 35 hors du canton de Sarreguemines.

Ensuite, le trésorier du groupe présente son rapport sur l'état de la caisse. La revision des comptes ayant été faite par 2 membres, décharge de sa gestion est donnée au trésorier pour l'année 1922.

Après épuisement de la partie officielle du programme, une vive discussion s'est ouverte sur plusieurs questions qui touchent à l'histoire de Lorraine. On a par exemple exprimé à la Société le vœu qu'elle puisse favoriser par une subvention des fouilles qu'on exécuterait dans les mares de la région de Sarralbe. Car on se promettrait de ces fouilles d'avantageux résultats pour la connaissance de l'époque préhistorique de notre pays. En outre on signale le fait qu'il y a probablement beaucoup de documents importants aux archives de Vienne. Peut-être la Société arriverait-elle à se faire céder ces documents par la république d'Autriche.

A 7 heures le président lève la séance, espérant qu'à la prochaine assemblée le comité aura le plaisir de voir beaucoup plus de confrères répondre à son invitation.

Le secrétaire du groupe: **Letz.**

SOCIETE D'HISTOIRE NATURELLE

Résumé de la séance du 12 *avril, sous la présidence de M. Pinon.*

Le Président d'honneur de la Société, M. l'abbé Kieffer, est en route pour Biskra, où il va étudier les Cératopogonines d'Algérie, pour le compte de l'Institut Pasteur. — M. Launois, inspecteur des Eaux et Forêts, présènté par MM. Lanternier et Rœderer, est nommé membre titulaire à l'unanimité. — M. Guyot, notre collègue, a envoyé un rapport très intéressant sur l'état où se trouve la galerie minéralogique du Musée de la Ville de Metz, totalement négligée du temps allemand; il serait important et intéressant d'organiser une galerie de géologie régionale; beaucoup d'éléments sont acquis, les nombreuses Sociétés industrielles de la région ne demanderaient sans doute pas mieux que



de fournir tout ce qui manque encore. Mais, pour disposer tout cela, il faut des vitrines, quelques tableaux, quelques cartes...; une dépense de vingt à trente mille francs serait nécessaire; la Ville est peu disposée, vu sa situation présente, à verser les fonds indispensables; ne serait-il pas possible de faire appel au concours des grandes Sociétés industrielles dans un but si utile, — comme cela a eu lieu à Nancy, par exemple? — La question sera étudiée. — La ville de Metz accorde, pour 1922, une somme de 400 francs à notre Société, qui exprime ses remerciements.

Le secrétaire: E. **Fleur.**

MEMOIRES

COMPTE-RENDU A L'ACADEMIE DE METZ
(Séance du 1er mars 1923)
DU DICTIONNAIRE DES PATOIS ROMANS DE LA MOSELLE DE M. LEON ZELIQZON

Mon inexpérience du domaine un peu spécial des patois devait m'interdire l'honneur de présenter à l'Académie la première partie du Dictionnaire des Patois romans de la Moselle, de M. Léon **Zéliqzon,** professeur honoraire au Lycée de Metz, trésorier de la Société d'Histoire et d'Archéologie lorraine. Aussi bien ce livre a-t-il déjà été l'objet de comptes rendus très élogieux des romanistes les plus autorisés: MM. *Ferdinand Brunot*, doyen de la Faculté des Lettres de l'Université de Paris, *Charles Bruneau*, professeur à la Faculté des Lettres de l'Université de Nancy, *Cohen* et *Hœppfner*, professeurs à la Faculté des Lettres de l'Université de Strasbourg, et *Oscar Bloch*, professeur au Lycée Buffon. — La presse locale elle-même avait tenu à souligner l'ampleur et l'intérêt de l'ouvrage. Et il semblait suffisamment net que le Dictionnaire de M. **Zéliqzon** « marquait une date dans l'histoire des études lorraines », qu'il constituait « un instrument de travail admirable », appelé, par surcroit, à être « le point de départ de nouveaux progrès dans la science des patois et du folk-lore de la Lorraine ».

Mais les oies veillaient au Capitole.

L'Est Républicain, qui, dans son édition de Nancy du 13 décembre 1922, avait présenté le Dictionnaire comme « un ouvrage considérable », « le fait d'une vie entière de dur labeur », un véritable *Trésor de la Lorraine*, « la meilleure preuve que les compatriotes de *Chan Heurlin* n'ont été germaniques ni germanisés », et remerciait M. **Zéliqzon** d'avoir « offert à la France, comme un présent de bienvenue, ce magnifique travail, qui sera l'orgueil de nos bibliothèques », *L'Est Républicain*, dis-je, publiait dans son édition de la Moselle du 15 décembre 1922, sous le titre: « *A propos des patois lorrains. A chacun son bien*: *Une mise au point nécessaire* », un article d'une perfidie diabolique, anonyme, natu-

rellement, tendant à établir que le Dictionnaire de M. **Zéliqzon** résultait d'un plagiat; **que M. Zéliqzon aurait reproduit, sans le citer, le glossaire** du patois messin que l'abbé *Vion*, curé de Bazoncourt, membre de l'Académie de Metz, venait de terminer, lorsqu'il fut enlevé à l'affection de ses compatriotes, — ledit article prenant fin sur un ânerie qui nous reporte à l'époque où les Commissions de triage travaillaient à l'épuration indispensable.

La réponse de M. **Zéliqzon** a été celle qui convenait: il a gardé le silence.

Tout de même, comme des calomnies il doit rester toujours quelque chose, j'ai estimé devoir faire justice préalable et entière des griefs précités qui semblent, au demeurant, viser la personne de M. **Zéliqzon** plutôt que son œuvre. Je vous demanderai ensuite la permission de laisser à M. *Hoeppfner*, professeur à la Faculté des Lettres de l'Université de Strasbourg, spécialiste qualifié, le soin de vous préciser la valeur du Dictionnaire.

(Suit lecture de l'article de *L'Est Républicain*, édition de la Moselle, intitulé: *A propos du patois lorrain. A chacun son bien. Une mise au point nécessaire*).

Critique:

« *Beaucoup de prêtres du diocèse de Metz s'intéressaient aux patois lorrains...* »

Sauf l'abbé *Vion*, qui a publié, dans la *Gazette de Lorraine*, de nombreuses choses, toutes dans le patois messin, le seul qu'il connaissait, et qui a préparé un Glossaire du patois messin, il n'y a guère que M. l'abbé *Thiriot*, qui se soit sérieusement occupé de patois, et uniquement du patois messin, exception faite de la publication du *Dialogue facétieux*, écrit dans un parler n'existant plus de nos jours; et, en second lieu, M. l'abbé *Ritz*, qui publie tous les samedis, dans *Le Patriote Lorrain*, des causeries rédigées dans le langage des cantons de Gorze et de Verny.

« *Ce n'est que dix ans plus tard* (1896)... *que le curé de Bazoncourt terminait son précieux recueil*; *mais, au moment où le Glossaire allait être livré à l'impression, l'abbé Vion fut prématurément enlevé à l'affection de tous...* »

Erreur. J'ai eu entre les mains le manuscrit de l'abbé *Vion*: le manuscrit de l'abbé *Vion* n'est qu'une première copie, faite apparemment d'après des fiches, et sur laquelle l'auteur a reporté de très nombreuses additions, de valeur inégale, au fur et à mesure qu'il trouvait de nouveaux vocables. Pour rendre possible l'impression du travail, il eût fallu le remanier entièrement, l'organiser, le mettre au net. Le secrétaire de l'Académie de Metz en exercice en 1896 était sans doute un galant homme; mais il est clair qu'il n'a jamais vu le manuscrit de l'abbé *Vion*, sans quoi il se serait bien gardé de prétendre que le Glossaire « allait être livré à l'impression », lorsque l'abbé *Vion* mourut.

Voici venir l'accusation grave: « *C'est donc ce Dictionnaire* (*le Glossaire de l'abbé VION*) *qui vient de paraitre sous un seul nom d'auteur*; *et nous sommes aussi peinés que surpris que ledit auteur ne mentionne même pas, dans la LISTE DES DOCUMENTS MIS A CONTRIBUTION, la source où il a, de son propre aveu de* 1912, *si abondamment puisé...* »

Réponse : Non seulement M. **Zéliqzon** n'a pas démarqué le Glossaire de l'abbé *Vion*; non seulement il n'a pas omis de citer la source dite « capitale » où il a puisé; il a fait mieux:

1° Il a, aux pages V et VI de sa Préface de 1922, selon la saine méthode scientifique, indiqué la valeur critique de ses sources, écrivant au sujet de i'abbé *Vion*: « L'abbé *Vion* a laissé dans ses papiers des travaux préparatoires pour un dictionnaire du patois messin. Il forge de nouveaux mots empruntés au français, pensant sans doute que le dialecte devait être assez riche pour traduire même les pensées les plus abstraites; mais son travail a le mérite de nous avoir conservé un grand nombre de vocables que nous n'avons pas trouvés ailleurs ».

2° *Observation capitale*: Le patois messin n'est qu'un des *sept* idiomes représentés dans le Dictionnaire:

1. Patois de la Fentsch; — 2. Patois du Pays-Haut; — 3. Parler des cantons de Verny et de Gorze; — 4. Patois messin;— 5. Patois de la région de la Nied; — 6. Patois de Saulnois; — 7. Patois vosgien. Or le patois messin était le seul que l'abbé *Vion* connut.

3° Il suffit de comparer les articles du Glossaire *Vion* et ceux du Dictionnaire **Zéliqzon** pour constater la pauvreté du premier et la richesse du second. Pour ne citer qu'un exemple: l'article « Chien » du Glossaire *Vion* comprend *sept* locutions, dont une fantaisiste et une dépourvue de traduction; le même article, dans le Dictionnaire **Zéliqzon**, comporte *trente-deux* locutions.

Et, sans manquer à la vénération due à la mémoire du bon abbé *Vion*, il est bien permis de constater qu'il y a entre son Glossaire et le Dictionnaire de M. **Zéliqzon** l'écart du cahier de brouillons de l'amateur à l'œuvre scientifique. L'abbé *Vion* n'avait-il pas soutenu publiquement à Metz que le patois lorrain *dérivait du gaulois*? L'abbé *Vion* se rendait compte que les jours des patois étaient comptés (il l'a écrit): il a voulu sauver de l'oubli celui du Pays messin; ce faisant, il a rendu à la science *un service qu'il serait aussi injuste de méconnaitre que de surfaire.*

M. **Zéliqzon,** lui, était rompu aux procédés scientifiques; il était, en outre, spécialement préparé à l'œuvre qui demeurera son « chef-d'œuvre ». De 1889 à 1916 il a donné cinq ouvrages sur les patois mosellans:

En 1889, sept ans avant la mort de l'abbé *Vion*, son premier travail, purement philologique, sur les *Dialectes lorrains*, et qui est déjà suivi d'un glossaire. En 1901, des « Chansons patoises du Saulnois ». En 1902, en collaboration avec M. l'abbé *Thiriot*, les « Textes patois recueillis

en Lorraine », qui contient des spécimens des sept groupes de patois parlés en Moselle. En 1903, des « Textes du Saulnois ». En 1916, en pleine guerre, une nouvelle édition de la « Famille ridicule », comédie en patois du début du XVIIIe siècle, avec préface, traduction française et commentaire.

M. **Zéliqzon** avait parlé patois jusqu'à l'âge de dix ans. Depuis quarante années, ses études sur les différents idiomes du pays l'ont forcé d'être continuellement en contact avec les paysans de la Moselle.

A ajouter que tous les ouvrages écrits en patois, — que l'abbé *Vion* a utilisés lui-même, — étaient une source abondante où M. **Zéliqzon** a trouvé, pour son Dictionnaire, un nombre considérable de mots, locutions, etc., appartenant au patois messin; qu'enfin, la grande majorité des vocables, locutions, proverbes, même des coutumes se rencontrent dans toutes les régions de la Moselle; qu'ils sont identiques à ceux des régions allant de la Meuse aux Vosges: ils appartiennent à la grande famille lorraine; mais, naturellement, ils revêtent des particularités de prononciation spéciales à chacun des patois.

Ainsi documenté et préparé, M. **Zéliqzon** avait aperçu l'importance de la *notation phonétique* pour l'étude des dialectes. Aussi a-t-il tenu à en adopter deux: l'une, s'adressant au grand public, — le Dictionnaire voulant en même temps être une œuvre de vulgarisation, — tient compte, dans la mesure du possible, des principes opposés du phonétisme et de l'étymologie ou de l'analogie française; la seconde, purement phonétique, doit guider les linguistes dans leurs recherches.

N.-B. — Pendant plus de vingt années, les vacances de M. **Zéliqzon** et une grande partie de ses jours de congé ont été sacrifiés pour recueillir de la bouche des paysans la prononciation du terroir, et pour noter les multiples nuances des parlers locaux du département de la Moselle: c'est ainsi qu'il a pu noter cinq variétés de *a*, sept de *e*, etc.

Le Dictionnaire de M. **Zéliqzon** est le premier dictionnaire patois qui soit agrémenté *d'illustrations* d'objets d'un usage journalier ou d'art populaire, qu'on ne trouve plus guère que dans les musées. Une *carte en couleurs*, très claire, montre l'étendue assignée à chacun des groupes de patois; elle facilite la classification de chaque mot et fournit les moyens d'en étudier les variantes suivant les contrées: c'est la première carte de ce genre. Pour l'ensemble, il se trouve, de l'avis unanime des maîtres les plus autorisés des langues romanes, que les patois romans de la Moselle sont, grâce au Dictionnaire de M. **Zéliqzon**, *les patois les plus étudiés et les mieux connus de toute la France.*

Que subsiste-t-il maintenant du grief de plagiat de l'abbé *Vion*? — Rien, sinon le témoignage incontestable de la probité de M. **Zéliqzon,** et de sa discrétion, et la preuve de l'ignorance ou de la mauvaise foi de ses calomniateurs.

Je crois inutile de réfuter l'*ânerie* qui termine l'article de *L'Est Républicain* (Moselle) du 15 décembre 1922, où le mot allemand « endlich »



est faussement traduit par « enfin ! », tandis que le contexte prouve à l'évidence qu'il faut rendre « endlich » par « à la fin » ou « finalement ». En mettant « finalement » au lieu de « enfin ! », l'argumentation tendancieuse s'écroule pitoyablement.

A telle enseigne qu'en 1893, à la suite de la publication de la brochure « Aus der Wallonie », la Société Liégeoise de Littérature Wallone a admis M. **Zéliqzon** parmi ses membres.

Moralité de l'incident : A chacun son métier !...

J'ai fait le mien en remettant au point la question de l'originalité du Dictionnaire. Je puis maintenant vous inviter à vouloir entendre l'avis d'un savant. (Lecture de l'article publié par M. *Hoeppfner*, dans les *Dernières Nouvelles du Dimanche*, n° du 31 décembre 1922, sous le titre: *Les patois français de la Lorraine*).

Conclusion:

Le « *Dictionnaire des Patois romans de la Moselle* » est l'œuvre d'un savant. L'Institut de France consacrera, sans doute, en temps utile, sa valeur; nous pouvons, dès maintenant, établir que M. **Zéliqzon** a bien mérité de la science et du Pays. **Ch. Etienne.**

UNE PIECE D'ARTILLERIE MESSINE DU XVe SIECLE

Communication faite à la Société des amis des Musées de Metz par M. Clément, conservateur des musées municipaux.

D'où vient la pièce d'artillerie que j'ai l'honneur de vous présenter et quel intérêt offre-t-elle au point de vue historique ? Telle est la double question qui se pose et à laquelle je vais essayer de répondre.

I. — Les registres d'entrées du Musée nous apprennent que les 3 et 4 novembre 1915, 3 bouches à feu ont été amenées du château dé Mardigny et mises en dépôt à la Porte des Allemands, où elles figurèrent parmi les collections d'armes anciennes jusqu'au 16 janvier 1923, date à laquelle la famille de Mardigny en a repris possession pour les mettre en adjudication le lendemain 17.

Nous avons recherché parmi les ouvrages d'histoire locale ce qui pouvait y avoir trait à ces pièces d'artillerie et nous n'avons en somme trouvé que fort peu de chose. Dans l'ancienne revue d'Austrasie, de l'année 1839, Monsieur Victor Simon a publié une étude sur « Châtel-St-Blaise et l'aqueduc romain » il y rappelle le siège du château St-Blaise en 1545 par les Messins et nous dit, en note: « A l'occasion de ce siège, il sera, je pense, agréable d'avoir le dessin d'armes de cette époque. Le Château de Mardigny qui présente des restes de construction avec sculptures du temps de François 1er, et par conséquent de l'époque

dont nous parlons, possède une pièce de canon en fer et deux arquebuses à croc dont je crois devoir reproduire le dessin.» Et, en effet, une planche reproduit les 3 bouches à feu, notamment celle que vous avez sous les yeux; en indiquant les différentes dimensions, longueur, calibre etc. Mais j'ai constaté que toutes ces dimensions étaient inexactes comme le dessin. Il suffit d'ailleurs pour s'en convaincre de comparer ces reproductions avec celles fort bien faites qui illustrent la très intéressante notice historique sur Mardigny par M. Durand de Distroff, parue dans les mémoires de la Société d'Archéologie et d'Histoire de la Moselle en 1868. M. de Distroff nous apprend qu'au château de Mardigny « il reste encore cinq canons en fer dont la confection remonte aux premiers temps des bouches à feu: le plus gros, formé de feuilles en fer superposées, porte les armes de Metz, ce qui prouve qu'il sortait des arsenaux des sept de la guerre ».

Ce plus gros canon — c'est le nôtre — très exactement reproduit dans la gravure. Parmi les 4 autres représentées on reconnaît parfaitement les deux pièces qui étaient également en dépôt à la porte des Allemands et que la famille de Mardigny a rachetées lors de la vente. L'une d'elles est un long tube assez mince, uni, avec deux tourillons; l'autre, moins longue, mais d'un diamètre plus fort, est munie de 17 bagues de renforcement. D'après une tradition constante dans la famille de Mardigny, cette dernière pièce proviendrait des armées du duc de Bourgogne, Charles le Téméraire, et daterait, par conséquent, de 1477 environ. La nôtre, moins longue, mesure 1 m 49, son tube est muni de 10 bagues de renforcement de formes variées et est muni de deux tourillons. L'âme mesure 0,055. Enfin, notre pièce possède une particularité remarquable, sur laquelle nous reviendrons; elle porte sa marque de fabrique sous forme d'un écusson qui est celui de la cité Metz.

Ainsi donc, des cinq bouches à feu anciennes, provenant du château de Mardigny, il en reste 3. Deux autres ont disparu, elles auraient été, dit-on, prises par les Allemands pendant la dernière guerre.

II. — Pour bien mettre en lumière l'intérêt qu'offre au point de vue historique, la pièce d'artillerie que la ville de Metz vient d'acheter pour son Musée, il faudrait, en somme, retracer tout l'historique de l'artillerie messine au Moyen-Age. Or ce travail a été fait, et fort bien fait, par le très savant historien messin que fut Lorédan Larchey. Son étude sur « les Maîtres Bombardiers, canonniers et couleuvriniers de la cité de Metz au Moyen-Age » est basée à peu près exclusivement sur les sources d'histoire locale: nos vieilles chroniques et les archives historiques de la ville.

Nous nous bornerons à signaler rapidement quelques uns parmi les points les plus marquants de ce travail. Tout d'abord; il semble bien ressortir de la savante argumentation de Lorédan Larchey, que Metz ait été la 1re ville d'Europe pourvue de bouches à feu, puisqu'au siège

de Metz en 1324, par l'archevêque de Trèves, le roi de Bohème, le duc de Lorraine et le comte de Bar, on voit le sire de Bitche et Guillaume de Very, qui combattaient pour la cité, faire usage de canon, couleuvrines, serpentines, de « pouldre » etc; ainsi que nous l'apprend la chronique dite de Praillon. Il semble bien aussi que les premiers coups de canon tirés sur la vieille cité messine l'aient été en 1429, par les troupes du duc Charles de Lorraine. C'est peut-être la raison pour laquelle la chronique de Praillon nous décrit, avec force détails, la chute de deux projectiles;

« Le lundy, dix septiesme jour dudit mois, (juillet) comme ceulx qui estoient saoulz de bien faire, retournont au hault de Chaistillon de bon matin et racomençont leurs pratiques et mestier à pelleir les arbres et à copper les vignes: puis firent dresser en ce lieu deux grosses bombardes, desquelles ilz tiroient dedans la cité, et tiront vingtneuf coptz en plusieurs lieux, dedans la cité, comme vers la grande esglise, au hault de Sainte Croix, sus les Lombairs. Et la bonté divine, ilz ne firent point domaiges de grant estime; car le plus gros qui fut fait, il y eult une d'icelles pierres qui cheust en une maison de pouvres gens, entre deux bercelletz où il y avoit deux petits enffans qui n'eulrent oncque mal; il y avoit au lieu où la pierre cheut, ung petit chaisson qui leschoit la poelle où les poussates avoient esté faictes, qui fut tué, dont la femme fut fort marrie de son chat, mauldissant les Lorains et les donnant à tous les dyables. Ung aultre colpt cheust en la corcelle Philippe Marcoul, là où il fist ung domaige dequoy la femme dudit Philippe fut plus marrie que la femme devantdicte n'avoit esté de son chaisson; car il abattit ung tuppin de marjollaine qui cheut à terre, et fut le tuppin rompu; et elle print à braire et à crier alarme pour son tuppin de marjollaine, et fut on fort empeschié de la rappaiser, car si elle eust eu la puissance et tenu les Lorains elle les eust tous massacrés, dont on s'en resjoyt par la cité. »

La fureur comique des victimes de ces coups de canon et l'humour du chroniqueur qui nous en fait la narration sont absolument typiques. Nous avons là véritablement, une révélation du caractère des Messins d'alors, dignes petits fils des Gaulois latinisés dont ils ont gardé l'esprit d'indépendance, le mépris du danger, le dédain gouailleur de l'ennemi. Déjà en 1429, à Metz, l'âme du peuple était profondément française. La république messine toujours vigilante lorsqu'il s'agissait de garantir par la force militaire, ses libertés et franchises politiques, organisa son artillerie, dès que les premières bouches à feu eurent fait leur apparition comme moyen de défense et d'attaque. Le pouvoir exécutif appartenait aux Treize; les Sept de la guerre constituaient le ministère de la guerre et le grand état-major à la fois, de la République messine. Enfin, parmi le Conseil de la cité, on choisissait par voie d'élection deux gouverneurs, maîtres ou commis du fait de l'artillerie. Ces deux gouverneurs ont sous leurs ordres les maîtres bombardiers couleuvriniers et canonniers

de la cité, des châteaux et des métiers, valets et manouvriers d'artillerie. Nous n'entrerons point ici dans les détails de l'étude très complète de Lorédan Larchey à laquelle nous renvoyons.

Bornons nous à rappeler que les maîtres bombardiers étaient à la fois fondeurs de canons et fondeurs de cloches. C'est ainsi, nous dit Lorédan Larchey, que « le 24 septembre 1458, la grosse cloche *Marie* qui résonne encore dans l'une des tours de la cathédrale fut refondue par les soins d'Antoine Richief ». « Ludovicus de Hamella, le liégeois, qui d'après la chronique du Doyen de St-Thiébault, fit la grosse cloche de *Muttc* au mois d'octobre 1442, était également un maître de bombardes.

Parmi les maîtres bombardiers, le plus célèbre est sans contredit Jacques du Castel, dit Camoufle. Il est mentionné en 1437 et en 1444 dans les chroniques et les comptes de la ville. Sur ses conseils on éleva une tour qui porte son nom et qui subsiste encore à l'est de la porte Serpenoise.

Enfin il convient de signaler ce que M. Lorédan Larchey dit à propos des artilleries qui nous occupent ici. « Les spécimens les plus certains de l'ancien matériel de l'artillerie messine, sont, dit-il, à notre connaissance, conservés au Musée des modèles de l'Ecole d'application et à l'ancien château de Mardigny. » « La Bouche à feu déposée au château de Mardigny nous parait être, dit-il, une demi-serpentine de fer de la fin du 15e ou du commencement du 16e siècle. » Il s'agit donc de celle que nous avons ici. Plus loin il ajoute « L'hacquebutte était une pièce d'artillerie légère, munie de tourillons, dont un croc dentelé, fixé sous la tête de culasse, facilitait le pointage. — On en voit encore deux exemples au château de Mardigny. » Il semble bien que Lorédan Larchey ait donné cette désignation aux deux pièces les plus longues et les plus étroites à la fois, pièces dont le Musée de l'armée à l'Hôtel des Invalides à Paris possède des exemplaires assez semblables et qui y figurent sous la désignation de « couleuvrines ».

Il ressort des quelques renseignements qui nous sont parvenus sur les bouches à feu anciennes que les termes appelés à les désigner ne sont pas très bien définis du moins en ce qui concerne la période antérieure au 17e siècle, période de tâtonnements durant laquelle l'initiative des unités féodales constamment en guerre entre-elles a créé des modèles très variés dont les noms sont restés assez imprécis. Le baron de Schwartz attaché au Musée des Invalides a bien voulu nous faire savoir que « les petits modèles de l'Ecole de Metz dont nous avons parlé plus haut ont été emportés à Berlin après 1870 et vont être restitués. Il seront probablement déposés à l'Ecole d'artillerie de Fontainebleau. Le Musée de l'armée, ajoute-il, ne possède qu'un seul canon originaire de Metz qui ne porte d'ailleurs pas les armes de la Ville. Dans un très ancien catalogue, antérieur en tous cas, à 1870, il est dit sous le No 51, que cette



même pièce a été trouvée sur l'emplacement d'une des batteries de Charles-Quint en 1552. »

Il s'agirait par conséquent d'une bouche à feu provenant des armées de Charles-Quint, tandis que la nôtre est, sans aucun doute possible, originaire de Metz, puisqu'elle porte l'écusson même de la Ville. Et comme elle se trouvait au château fort de Mardigny qui fut, durant les 15e et 16e siècles une des défenses avancées de la république messine, il est plus que probable que nous sommes en présence d'une arme qui a été forgée pour la défense des franchises et libertés de la république messine.

La ville de Metz ne pouvait laisser partir sous d'autres cieux un souvenir doublement précieux puisqu'il est un exemplaire unique et puisqu'il rappelle les gloires anciennes de la cité. Ce n'est d'ailleurs pas sans difficulté que cette acquisition a pu se réaliser. Les crédits affectés par la ville aux acquisitions d'objets historiques pour le Musée sont de 500 francs seulement dans le budget en cours. Grâce à la sollicitude éclairée de M. le Maire et de M. l'adjoint délégué, nous avons été autorisé à dépasser au besoin ces crédits. Mais ce n'était pas tout ! Il nous fallait un comparse à la vente aux enchères et nous avons fait appel au concours d'un ami des Musées dont le dévouement et la discrète générosité est acquise à toutes les bonnes œuvres de Metz. La modestie de M. René Berga m'en voudra peut-être de rappeler qu'il est parmi nous un « bon génie », mais je manquerais à ma tâche d'historien si je passais ici sous silence son rôle bienfaisant et surtout si j'omettais de signaler que nous devons à son habileté et à sa hardiesse d'avoir sauvé pour Metz le canon de Mardigny au prix de 1700 francs, et que nous devons à sa générosité personnelle d'avoir évité à la ville les frais d'acquisition qu'il a tenu à prendre à sa charge et qui dépassent 300 francs. Cette opération que nous venons de réaliser est la démonstration éclatante de l'opportunité de notre Société des Amis des Musées de Metz. Pour travailler utilement à l'augmentation et à la mise en valeur des richesses artistiques, historiques et archéologiques de nos Musées, il faut un organisme souple et affranchi des formalités administratives qui paralysent.

Que tous ceux qui ont saisi le sens de notre effort et qui veulent bien y joindre le leur, trouvent ici l'expression de notre profonde gratitude.

CHRONIQUE

L'Architecte Jean-Antoine. A propos des artistes, qui travaillèrent dans les pays rhénans au XVIIIe siècle et contribuèrent à y faire dominer le goût français, on doit rappeler d'après l'ouvrage de Louis Réau, *L'Art français sur le Rhin au XVIIIe siècle*, le nom de Jean Antoine,

architecte et arpenteur de la généralité de Metz, qui donna les plans du château de Wittlich, un rendez-vous de chasse surnommé Philippes Freude, à huit lieues de Trèves. Nous empruntons ce renseignement à un article de M. André Michel dans les *Débats* du 11 mars dernier. Le même Jean Antoine, dans son *Traité d'Architecture*, publié à Trèves en 1768, reproduit, ainsi que la façade de l'église Saint-Vincent qu'il éleva, le plan projeté d'une place royale à Metz. M. Michel ajoute qu'il ne faut pas confondre Jean Antoine avec son homonyme parisien, Jacques-Denis Antoine, l'architecte de la Monnaie de Paris.

Le premier évêque concordataire de la Rochelle. Appartenant à une vieille famille messine, Michel-François de Couet, fils de Jacques, seigneur de Lorry, et de Marguerite-Anne Le Duchat de Montigny, naquit à Metz le 9 janvier 1727. Après avoir été vicaire général de Rouen, il devint évêque de Vence en 1764, de Tarbes en 1769, d'Angers en 1782. Le premier Consul le nomma évêque de La Rochelle, le 9 avril 1802. Il reçut l'institution canonique du cardinal Caprara et prêta serment à Notre-Dame de Paris, le 18 avril suivant, jour de Pâques. Mais le nouvel évêque de la Rochelle ne gagna jamais son diocèse, qui comprenait les deux départements de la Charente inférieure et de la Vendée, car tombé malade après la formalité du serment il offrit sa démission, que Bonaparte refusa. Il ne put que par procureur occuper son siège épiscopal, le 3 octobre 1802; et, son état s'aggravant, il fit accepter sa démission. Il mourut le 14 mars 1803, sans avoir jamais exercé les fonctions d'évêque du Concordat.

Un ancêtre des architectes messins. M. Paul Saintenoy a publié dans le Bulletin de l'Académie royale d'archéologie de Belgique (1922, fasc. 3) un rapport sur le congrès de la Société française d'archéologie, qui eut lieu l'an dernier en Rhénanie. A propos de la rotonde de Charlemagne à Aix-la-Chapelle il rappelle que selon un manuscrit de la bibliothèque de Vienne, l'architecte de ce monument s'appellerait Odo, qualifié d'egregius magister », et serait originaire de Metz.

Lettres inédites de Verlaine. On va disperser en vente publique les livres du comte Robert de Montesquiou. Le *Journal des Débats* du 4 avril dernier signale dans sa bibliothèque l'existence d'un recueil intitulé « L'Agonie du poète Verlaine » et contenant soixante-huit lettres ou billets adressées par celui-ci à Robert de Montesquiou, qui lui venait en aide avec Maurice Barrès et avait formé une sorte de comité de secours en faveur de Verlaine, tombé dans le plus grand dénuement. Le journal reproduit le dernier billet que le poète écrivit avant sa mort et dans lequel il implore la générosité de son protecteur. **P. A. J.**

QUESTION

7. — Au château de Schönbrunn en Autriche se trouveraient parmi les neuf cent tapisseries des XVIe, XVIIe et XVIIIe siècles réunies par la famille impériale, des tapisseries d'origine lorraine, qui proviennent du mobilier des ducs de Lorraine. Dans le *Bulletin de l'Académie royale d'archéologie de Belgique* (1922, fasc. 3), on attribue ces tapisseries à un atelier situé à La Malgrange, près de Nancy. On aimerait à savoir si cette assertion est bien fondée. **P. A. J.**

Dernière heure. — Nous lisons dans les journaux du 28 avril que les soixante huit lettres autographes de Verlaine citées à la page précédente, et qui « retracent les derniers mois de la vie du poète, ses misères et ses souffrances », ont été vendues au prix de 16.100 frs. Le nom de l'acquéreur ne nous est point donné.



LES CAHIERS LORRAINS

Deuxième Année. N° 6 Juin 1923.

AVIS

Société d'histoire et d'archéologie. Excursions. — Deux excursions sont préparées pour les dimanches, 17 juin et 15 juillet. La première excursion aura pour but Morhange, avec visite et description de l'église, examen des ancienes fortifications de la ville, visite du champ de bataille de 1914 et pélerinage au monument commémoratif avec rappel des péripéties du combat par M. le Maire de la ville. Une conférence sur l'histoire de Morhange sera donnée par M. le professeur Maujean, secrétaire de l'Académie de Metz. Départ de Metz à 12 h. 15, retour à Metz à 21 heures.

La deuxième excursion prévue pour le 15 juillet aura lieu à Rodemack et Mondorf, en usant de la voie ferrée de Mondorf, sous les auspices du groupe de Thionville. Visite et explication historique du château de Rodemack. Visite de la station thermale de Mondorf-les-Bains, dans le grand-duché.

Section lorraine de la Société forestière des amis des arbres. — Cette association d'une incontestable utilité tiendra son assemblée générale annuelle, le lundi 4 juin prochain, à 10 h. au siège social, 40, rue Gambetta, à Nancy. Le jour même dans l'après-midi aura lieu une excursion forestière dans les reboisements de Néleu, appartenant au président de la Société. Départ de Nancy pour Belleville à 13 h. 28. Retour à 18 h. 28. — Le lendemain 5 juin aura lieu une excursion d'une journée dans les reboisements en pins Wehmouths de la forêt d'Épinal. Départ de Nancy à 5 h. et 6 h. 15. Retour à Nancy à 17 h. 10. Pour la seconde excursion, prière d'avertir le secrétaire général avant le 1er juin.



ACADÉMIE DE METZ

Séance du 3 mai 1923.

Présidence de M. le colonel Deville, président.

La séance annuelle aura lieu le samedi 26 mai, à 15 heures, dans le grand salon de l'Hôtel de ville. L'ordre du jour est fixé comme suit: 1° Allocution du Président; 2° Rapport du Secrétaire; 3° Musique pour le triste automne, poésie, par Jean Baudinet (Médaille d'argent); 4° Rapport sur les prix de vertu, par M. Baudoin-Bugnet; 5° Le génie de Pasteur et son œuvre, par M. Voizard; 6° Programme des concours pour 1924; 7° Proclamation du bureau.

M. le colonel Cambuzat donne lecture d'un mémoire très intéressant sur « le cas concret ». L'auteur distingue le cas anecdotique, lorsqu'un témoin rappelle quelque aventure de guerre; ce cas devient historique lorsque le témoin est un écrivain patient et consciencieux, et qu'il est instruit et outillé en conséquence; il demeure schématique quand il résulte de données que l'on a fixées arbitrairement, en vue de discussions consécutives à des événements fictifs ou conventionnels qui se déroulent dans un cadre défini. M. Cambuzat étudie sous toutes leurs faces ces différentes sortes de cas concrets, et en conclut que l'officier peut et doit tirer profit du maniement des divers cas concrets susceptibles d'être réalisés par lui. Cependant, comme rien n'est moins concret dans son ensemble qu'un champ de bataille contemporain, que le terrain même est soumis à toutes sortes de modifications et qu'il est impossible d'évaluer, même approximativement la valeur des troupes et du matériel au moment où on en aura besoin, il semble que le champ de bataille contemporain se présente comme le domaine par excellence de l'hypothèse et des probabilités. Il n'existe qu'une seule solution du problème: l'emploi d'un ciment à prise forte et rapide, venant progressivement souder tant d'éléments instables; et ce ciment serait constitué par des matières abstraites, seules susceptibles de posséder par elles-mêmes des propriétés durables, et dont les principales seraient: l'intuition manœuvrière du chef, sa volonté d'exécution, sa propre discipline et la discipline de ses inférieurs.

M. Fleur, poursuivant son étude du faux historique enseigné aux enfants de nos écoles par les Allemands, à propos de l'entrée des Français à Metz en 1552, énumère six ouvrages scolaires ou populaires où se trouve ledit faux; il y ajoute 4 ouvrages d'historiens, parmi lesquels Jansens, le fameux historien du peuple allemand, qui donne comme référence Scherer; celui-ci à son tour, cite comme sources plusieurs ouvrages imprimés et manuscrits français et allemands. M. Fleur n'a pas de peine à démontrer que Scherer se rend coupable de plagiat, de bluff et de mensonge, en effet, il a copié effrontément dom Calmet, en fal-

sifiant toutefois certaines données pour rendre plus odieuse la conduite qu'il attribue aux Français. En un seul point il ne ment pas: l'histoire de dom Calmet contient bien la mention de l'assassinat du maître-échevin et des membres du conseil, mention basée sur le témoignage d'un écrivain hostile à la France, dont les écrits n'ont jamais vu le jour. M. Fleur précise l'époque à laquelle dom Calmet a eu connaissance de cette source: entre 1728 et 1752. De tout le fatras germanique, c'est la seule chose qu'il faille retenir, et c'est à contrôler et à démolir cette source que M. Fleur consacrera sa prochaine causerie. Non seulement il prouvera la fausseté du massacre, il démontrera aussi que les magistrats de 1552 n'ont pas été destitués par Henri II.

Ouvrages reçus par l'Académie: *Revue de l'Histoire de Versailles, année* 1922. — *Beau rôle du 43e Régiment d'Infanterie Territoriale*, par le colonel Bourgoignon.

Le secrétaire: **L. Maujean.**

SOCIETE D'HISTOIRE ET D'ARCHEOLOGIE

Résumé de la séance du Comité, tenu sous la présidence de M. Prevel, vice-président le 1er mai 1923.

Admission de membres. Sont admis sur la présentation de M. l'abbé **Bour**: MM. le docteur *P. Gandar*, à Sarrebourg; l'abbé *Pierre Becker*, curé de Saint-Louis-les-Phalsbourg, Moselle; — sur la présentation de M. **Bergthol**: M. l'abbé *Louis Richard*, curé de Morsbach; — sur la présentation de M. **Zéliqzon**: MM. *Charles Wattier*, étudiant, 4, quai Schœplin, à Strasbourg; *Guirch*, instituteur, à Sillegny; sur la présentation de M. A. **Pinck**: M. *Ch. Utzschneider*, propriétaire à Neunkirch-les-Sarreguemines.

Ouvrages présentés. Bulletin de la Société des antiquaires de France, 3e et 4e trimestres 1922. — Bulletin de l'Académie royale d'archéologie de Belgique, 3e trimestre 1922.

Groupes locaux. Le Comité est avisé par le trésorier que le groupe de Sarrebourg serait susceptible d'être réorganisé. Le Comité délègue un de ses membres avec mission de chercher sur place les voies et moyens nécessaires au rétablissement d'un comité d'action dans cette ville. — A Forbach il semble que l'on pourra aboutir assez rapidement à un résultat satisfaisant, grâce au zèle avisé d'un confrère, dévoué aux intérêts de la Société.

Excursions. Les projets d'excursions en préparation sont discutés. Le Comité adopte pour le 27 mai une excursion à Abreschviller et Saint-Quirin, conduite par M. Welter, pour le 17 juin une excursion à Mor-



hange, dirigée par M. **Maujean**, pour le 15 juillet une excursion à Rodemack et Mondorf sous la conduite de MM. **Giss et Guir** du groupe de Thionville.

Le programme de l'assemblée générale du 14 mai est définitivement approuvé.

Le secrétaire: **P. d'A. de J.**

SOCIÈTE D'HISTOIRE NATURELLE

Résumé de la séance du 3 mai, sous la présidence de M. Pinon.

Echange de vues sur diverses questions, notamment sur l'agencement de la Bibliothèque. Le secrétaire signale la réapparition en masse de la jolie plante (hydroptéridées) Azolla, dans le fossé où elle avait paru d'abord, il y a une dizaine d'années: (en contrebas du canal, côté de Montigny, entre le boulevard G. Clémenceau et le pont dans le prolongement de la rue des Couvents.) — Il est question de fonder une section de mycologie pour l'étude spéciale des champignons supérieurs et vulgariser, par des excursions, et même des expositions, la connaissance et l'utilisation de ces cryptogames. — Une excursion collective est fixée au jeudi 17 mai: le point de départ vers Lessy et Châtel est le terminus du tramway à Moulins, à 14 h. ½.

Le secrétaire: **E. Fleur.**

SOCIETE DE GEOGRAPHIE

Conférences: La Société Messine de Géographie Commerciale poursuit son programme sans défaillance. A la demande de l'Office de Madagascar d'une part, du Touring-Club de France et de la Cie des chemins de fer du Midi d'autre part, elle a organisé dernièrement deux conférences l'une sur notre belle colonie de Madagascar, l'autre sur les beaux sites des Pyrénées. Il est regrettable que ces deux manifestations n'aient peut-être pas rencontré tout le succès des précédentes réunions. Cela tient à des causes diverses : la saison est peut-être un peu avancée maintenant pour des conférences; en outre, par raison, d'économie, la Société Messine de Géographie Commerciale n'avait pas envoyé de cartes d'invitations individuelles, comptant que la publicité dont la Presse quotidienne locale avait eu l'amabilité de se charger, suffirait bien à toucher tous les intéressés. On ne peut pas reprocher, certes, aux deux conférenciers de n'avoir pas suffisamment étudié leur sujet; c'était d'une précision et d'une richesse de détails et de documentation très intéressante dont il faut leur savoir gré. En dépit de la voix



quelque peu faible de l'un et du débit pas assez nuancé de l'autre, il y avait là belle matière à s'instruire. — Le but était donc atteint.

Les belles conférences annoncées sur l'Afrique Occidentale française et sur le Haut Quercy et le Limousin seront données en octobre prochain. Il en sera parlé en temps voulu.

Assemblée générale. — C'est aussi à l'automne qu'est reportée l'assemblée générale de la Société. A cette occasion sera réservée une fort agréable surprise aux Messins.

La vie de la Société. — La Société Messine de Géographie Commerciale n'attendra d'ailleurs pas cette époque relativement lointaine pour affirmer sa vitalité. Le Comité exprime à ses nombreux amis toute sa reconnaissance pour leur bienveillante approbation se manifestant par des adhésions très nombreuses qui lui sont un précieux encouragement. Qu'en en juge:

Pour les 12 radiations (départs ou décès) à effectuer sur la liste parue il y a quelques semaines à peine, il y a lieu d'ajouter 82 adhésions nouvelles, admises; ce qui porte à 232 le nombre des sociétaires.

C'est un succès, évidemment. Mais là ne doit pas s'arrêter l'effort de chacun. Il faut que ce nombre puisse être au moins doublé.

Sur ces 232 membres, 73 sont déjà adhérents aux statuts de la Société de Géographie Commerciale de Paris qui leur envoie son intéressant bulletin. C'est un bon exemple à suivre.

Voici les nouveaux adhérents admis dont les noms ne figurent pas sur la liste distribuée dernièrement:

Général **Brion,** Commandant de la 42e Division, Porte de France; — **Berlon Antoine,** Capitaine d'E. M., 1re Division Aérienne; — **Béha Xavier,** Maître-Imprimeur, 5, rue Charlemagne; — **Bouvier Alfred,** Ingénieur à Rosselange (Moselle); — **Berquet Marcel,** 11, rue Maréchal-Foch, Rombas; — **Béna Albert,** avocat, 20, rue des Prisons Militaires; — **Betz Robert,** Directeur de la Société Générale Alsacienne de Banque; — **Binges,** Engrais-grains, 17, en Nexirue; — **Boivin Gabriel,** Architecte, 4bis, rue de La Haye; — **Bubendorf,** Directeur de Banque; — **Beurton Paul,** négociant, Montigny-lès-Metz; — **Biller Léon,** Directeur de la Daher et Cie, 9, Place St-Martin; — **Boiteux Emile,** Commerçant, Membre de la Chambre de commerce, 32, route de Magny.

Bernheim Edmond, Représentant, 1, rue du Cambout; — Colonel **Braconnier Charles** (en retraite), 14, rue des Bénédictins; — **de Boucher. ville Léonce,** Directeur de la Banque de France, 28, Avenue Foch.

Cahen Lazard, Industriel, Metz; — **Champenois Jeanne** (Mademoiselle) Professeur au Conservatoire de Musique, 15, rue des Clercs.

Baron de Dommartin, 4, rue de l'Esplanade; — **Dupuis Jules,** Ingénieur, 12, rue du Maréchal-Foch, Rombas (Moselle); — **Dupont Léon,** Commerçant, 18, rue Serpenoise.



Estivant André, Attaché commercial des Mines de Sarre et Moselle, 3, rue de Pont-à-Mousson, Montigny; — **Eich Louis,** Employé, 24, rue de Verdun, Moulins-lès-Metz.

Dr **Frantz Emile,** Docteur en Médecine, 14 et 15, rue de La Haye; — **Feyder Jules,** vins en gros, 12-14, rue Chambière; — **Flammant Paul,** Directeur de la Lyonnaise, 3, rue de Verdun.

Général **Germain Edmond,** 14, Boulevard Clemenceau; — **Guillemenot, René,** 12, rue Franchet d'Espérey, Montigny-lès-Metz; — **Godart Eugène,** Négociant, 7, Place de la Cathédrale; — **Guermann Valentin,** Coupeur-Tailleur, 5, rue du Pont-de-Seille.

Hedo Henri, Négociant, Place de la République, 18; — **Hoffmann Antoine,** Secrétaire général de la Mairie de Metz; — **Hirsch Henri,** Négociant, 1, rue de Nancy.

Mlle **Jacquemin Elisabeth,** Institutrice privée, 4, Place St-Louis; — Dr **Jung Gabriel,** Chirurgien, 38, Avenue Foch; — **Jansen René,** Chef du secrétariat des Aciéries de Rombas, 23, rue de l'Usine, à Rombas (Moselle).

Lelong Charles, Ingénieur Principal de la Société Lorraine des Aciéries de Rombas, 18, rue de l'Usine, à Rombas (Moselle); — **Linden Jean-Pierre,** Rentier, 2, rue des Treize; — Général **Luyt Emile,** Commandant les subdivisions et la Place de Metz, rue de la Princerie; — **Louyot Charles,** Miroitier, 21, Place du Quarteau; — **Lambert Pierre-Charles,** Chef d'escadrons d'artillerie en retraite, 4, rue Pétain; — **Lagarde Henry,** Décorateur, 46, rue Dupont-des-Loges; — **Loucat,** Adjudant pilote, 11e Rég. d'Aviation.

Maréchaux Eugène, Inspecteur Principal des Chemins de fer A.-L., 8, rue de Verdun; — **Manceron,** Préfet de la Moselle; — **Munier Charles,** greffier en chef du Tribunal Régional, 4, rue de la Garde; — **Mancini,** Agence artistique et théâtrale, 9, rue Serpenoise; — **Maton,** Machines à écrire , rue des Clercs; — **Mondy Paul,** Adjudant gestionnaire au centre d'aviation, 61, rue du Fénéral Franiatte.

Olympe Jean, 17, rue Edmond-Goudchoux; — Mlle **Ory,** Professeur agrégée de l'Université, 20, rue de l'Esplanade.

Pêtre Léon, Ingénieur principal de la Traction aux ch. de fer. d'A.-L., 62, rue Pétain. — **Peter Jean**; — **Poprawski François,** Sous-chef de bureau aux chemins de fer A.-L.; — **Pistor Jean,** Lieutenant, 6, rue des Parmentiers; — **Peilat Fernand,** Représentation industrielle, 11, rue de Verdun; — **Petit Henri-Pierre,** Ingénieur I. E. N., 12, rue Mangin; — **Proth Charles,** Publiciste, 54, rue Pétain, *Secrétaire adjoint*; — **Pariset Eugène,** Ingénieur en chef des Ponts et Chaussées, 10, rue de l'Esplanade; — **Pasqualini Charles,** Agent technicien, 14, rue Mazelle; — **Peyromaure-Debord, Ernest,** Secrétaire général de la Préfecture.

Renauld François, Banquier, 21, Avenue Foch; — **Royer J.-L.,** Architecte, 23, rue Serpenoise; — **Reuter Alfred,** Huissier, 3-10, rue Haute-Pierre.

Schlecht Louis, Ingénieur aux chemins de fer de l'A.-L., 42, rue St-Marcel; — **Sehies,** Ingénieur, 25, rue de Pont-à-Mousson, Montigny; — **Schlatter,** Ingénieur A. et M. Directeur de la Succursale de Metz de la Cie d'Electricité, 27, avenue Foch; — **Stenger Lucien,** Ingénieur à la Société Alsacienne de Constructions Mécaniques, 15, rue des Clercs; — **Staehler Paul,** Chef du Secrétariat du Procureur de la République; — **Siebert Edmond,** Président Fondateur de l'Association Messine des Comptables.

Tarnier Albert, Capitaine E. M. Division aérienne, 32, Place St-Louis.

Vautrin Edouard, Inspecteur des Postes et Télégraphes, 33, rue de Queuleu; — **Vautier Marcel,** Chef de la comptabilité, 12, rue de la Vacquinière, Montigny; — **Vachey François,** Chef du service commercial de la Société Lorraine des Aciéries de Rombas, 11, rue de l'Usine, à Rombas.

Warinet Jules, Directeur du Crédit Lyonnais, 5, rue de Nancy; — **Wannesson Jules,** Directeur de l'Hôtel Royal, 23, avenue Foch; — Abbé **Wilhelm Joseph,** Professeur au Petit Séminaire de Montigny-lès-Metz; — **Wieger Edouard,** Pasteur Luthérien, 41, rue Mazelle; — **Weydert Mathias,** Négociant, 4-6, rue Serpenoise, Metz.

Abbé **Zimmermann Léon,** Curé de Montigny-lès-Metz; — **Zachayus Myrthil,** Avocat, 40, rue des Clercs.

Le Secrétaire: **A. d'Urbal.**

SOCIETE DES AMIS DES MUSEES

Rapport du Secrétaire à l'assemblée générale du 15 *mars* 1923.

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

Aux termes des statuts de notre Société, le Secrétaire doit présenter, à chaque Assemblée générale, un rapport « sur la situation morale de la Société »: pour cette première réunion ma tâche sera rapidement accomplie, car, bien que constituée depuis un an déjà, « la Société des Amis des Musées » a décidé de ne commencer à avoir une existence réelle qu'au 1er janvier dernier. En un laps de temps aussi court, elle ne saurait, par suite, avoir déjà pu accomplir un effort étendu.

La question qui, au cours des réunions de notre Conseil d'Administration, a toujours été mise au premier plan, est celle des avantages qui devront être assurés aux membres de la Société et contribueront ainsi à augmenter l'effectif. Quelle que soit en effet la bonne volonté de ceux qui, spontanément, acceptent de participer à tous les nouveaux groupements artistiques et littéraires de Metz présentant quelque intérêt, il est certain qu'en réservant quelques satisfactions aux membres d'une Société, on tend à encourager davantage les personnes encore hési-



tantes à se faire inscrire. Un certain nombre de suggestions ont donc été successivement exposées, puis étudiées; vous me permettrez d'énumérer les principales:

1° *Tirages spéciaux, à chiffre restreint, de gravures d'après certains cuivres anciens conservés au Musée.* — Cette idée particulièrement heureuse, proposée par notre éminent Vice-Président M. **Blondeau,** a réuni l'unanimité des suffrages: il nous a semblé qu'il serait particulièrement agréable à nos membres de recevoir par exemple un tirage hors commerce et numéroté du portrait de **Fabert**, tiré sur le cuivre original. M. **Clément,** Directeur du Musée et Vice-Président de notre Société, a même procédé avec l'aide de M. **Clément-Kieffer,** l'artiste messin bien connu, à quelques essais, sur la presse de ce dernier, qui ont permis d'augurer excellemment de l'impression et ont témoigné de l'état parfait de conservation des cuivres.

2° *Edition de photographie d'art des tableaux de nos galeries.* — Il pourrait être procédé pour certaines œuvres maîtresses de nos collections, à l'établissement de belles épreuves tirées d'après des méthodes leur donnant nettement un caractère de reproduction artistique, et dont les premières épreuves seraient réservées à nos membres.

3° *Organisations de visites en groupes des Musées sous la conduite du Conservateur et des personnes spécialement autorisées.* — Notre Comité avait même décidé, dès sa réunion du 21 octobre dernier, d'organiser la première de ces visites-conférences le jour de son Assemblée générale, et la remarquable leçon de M. l'Abbé **Bour** que vous venez d'avoir le plaisir d'entendre a inauguré cette partie de notre programme.

4° *Délivrance aux membres de la Société de cartes d'accès gratuit.* — Ce dernier avantage, qui présente un intérêt tout particulier, doit faire l'objet d'une étude spéciale afin d'être soumis à la Commission des Musées puis, par les soins de celle-ci, au Conseil Municipal. Dans le plus grand nombre de villes de France, Paris en tête, les membres des «Sociétés d'Amis des Musées» bénéficient de cet avantage: le léger sacrifice pécuniaire qui en résulterait pour la Ville nous paraîtrait devoir être rapidement couvert et même au delà, par le fait que les membres de la Société des Amis des Musées, détenteurs de leur carte individuelle, se rendraient plus fréquemment au Musée et y entraîneraient avec eux un certain nombre de personnes qui seraient tenues de payer leur entrée. En tous cas, cette question a paru présenter un intérêt tout particulier, et ce sera l'une de celles sur lesquelles le Comité portera particulièrement son effort.

Je viens de résumer brièvement les discussions qui ont eu lieu sur la question des avantages à réserver aux membres: il conviendrait qu'à présent je rendisse compte de l'aide apportée par la Société aux Musées de Metz; mais, ainsi que je le disais en débutant, notre Association est une nouvelle née, riche de bonnes volontés et d'intentions



excellentes, pauvre encore de moyens d'action matériels et à qui il n'a pas été possible jusqu'à ce jour (l'occasion d'ailleurs ne s'en étant pas fait sentir de façon impérative), de jouer auprès de nos Musées le rôle pour lequel elle a été fondée. Il suffit de lui faire confiance, et nous sommes assurés que d'ici peu, elle aura l'occasion de déployer heureusement son activité et de contribuer pour sa part à l'enrichissement du patrimoine artistique de Metz et au développement de son activité intellectuelle.

Séance du Conseil du 15 *mars* 1923 *sous la présidence de M. Flambeau, président.*

Admissions de membres. — Sont agréés par le Conseil les membres suivants: MM. **Jean Amos,** 8, avenue Serpenoise; — le docteur **Amos,** 86, rue d'Assas, Paris-6e; — **Paul Antoine,** 74 rue des Trois-Evêchés; — Madame **Baudinet,** 39, rue du Pont-des-Morts; — **Blavin,** directeur-adjoint du cabinet du Préfet: — **Bloch,** 1, rue des Allemands; — le docteur **Boisselet,** 12, rue du chanoine-Collin; — **Bolich,** 22, rue du Cambout; — **Bompard,** sénateur, à Novéant; — le lieutenant **Buzon,** du 106e régiment d'infanterie; — Madame **Cahen,** 55, boulevard des Batignolles, Paris-8e; — **Charpentier,** 22*bis*, rue Dupont-des-Loges; — **Clément,** propriétaire, à Rozérieulles; — **Corne,** 14, rue des Piques; — **J. Caye,** à Rozérieulles; — le lieutenant-colonel baron **Deville,** à Plappeville; — **Delaunay,** 19, quai Félix-Maréchal; — Madame de **Distroff,** 28, rue de l'Evêché; — **Francfort,** 11-13, rue Tête-d'Or; — **Frécaut,** instituteur à Failly; — Monsieur et Madame **Gangloff,** 22, rue Lasalle; — **Geay,** sous-préfet de Metz-Campagne; — Madame **E. Goudchaux,** 104, avenue des Champs-Elysées, Paris-8e; — **Mathieu Goudchaux,** 8, avenue Kléber, Paris-16e; — **P. Guermont,** 10, rue de la Garde; — **Fr. Guermont,** 3, place Saint-Martin; — **Hardy,** 14, en Nexirue; — **Herpe,** 10, place Saint-Etienne; — **R. Kommer,** 5, rue de Lorraine; — **L. Kommer,** 31, rue de Queuleu; — **Kinsbourg,** 31, avenue Foch; — **Lanternier,** 6, rue des Piques; — Monsieur et Madame **Ch. Legris,** 1, avenue de la Liberté, Ban-Saint-Martin; — **Léonce Lévy,** 8, rue du Palais; — **A. Minster,** 6, rue Déroulède; — **Maucorps,** 55, rue des Trois-Evêchés; — **L. Maujean,** 23, route de Strasbourg; — Mme **Mesplié,** 13, boulevard Clémenceau; — le lieutenant-colonel **Moineau,** 4*bis*, rue Paul Déroulède; — **Moitrier,** 2, rue Chatillon; — **E. Moussat,** 10, rue du Chanoine-Collin; — Madame **de Montlebert,** 36, rue de Pont-à-Mousson; — **Pariset,** rue des Ecoles, Ban-Saint Martin; — **L. Plassiart,** 11, rue des clercs; — **Plontz,** 3, boulevard Clémenceau; — **Regnault,** 4-6, avenue Foch; — **Reinert,** 3, rue Saint-Marcel; — **Fr. Renauld,** 21, avenue Foch; — **P.-J. Rognoni,** 20, en Nexirue; — **L. Salomon,** 14, avenue Foch; — **Samuel,** 26, avenue Foch; — **Séchehaye,** adjoint à la sous-préfecture;

— le commandant **Schmitt** à Sarreguemines; — **Siébert,** 20, rue des Vosges; — Mesdemoiselles **Schmitt,** 13, quai Félix-Maréchal; — **Tabary,** 9, boulevard Clémenceau; — **Thiry,** 10, place Saint-Eitenne; — l'abbé **Thiriot,** Servigny-lès-Sainte-Barbe, par Noisseville; — **Thomasset,** 4, place Saint-Vincent; — **Tribout,** 38, place du Saulcy; — **Vautrin,** 10, rue de la Garde; — **H. de Wendel,** Hayange; — **M. de Wendel,** château de Brouchetière par Jœuf, (M.-et-M.); — le docteur **de Westphalen,** 6, rue Mazelle; — le chanoine **Wagner,** 13, place Sainte-Glosinde.

MM. le docteur **Ernest Amos, Jean Amos,** Madame E. **Goudchaux,** MM. **A. de Wendel, M. de Wendel**, ont racheté leurs cotisations en versant la somme de deux cents francs et sont nommés, en vertu des statuts, membres perpétuels.

Le secrétaire: **J. Feschotte.**

BIBLIOGRAPHIE

Deffontaines et Guyot: *Les Mardelles de Lorraine.* — Tel est le titre que donnent ces Messieurs à un article par eux publié dans le numéro 11-12 de Novembre-Décembre 1922 de la *Revue Anthropologique* dont un extrait nous est parvenu.

Mais nous ne saurions laisser se propager, sans y répondre, les idées émises en cet article; elles ne sont pas justes, elles sont incomplètes, et, si nombreuses déjà que soient les explications que nous avons fournies sur la théorie, par nous soutenue, des mares en Lorraine, nous y revenons, une fois encore !

Les auteurs disent, en première page, que bien des mardelles semblent vierges de toute trace d'habitation humaine. Il est certain, qu'à première vue, aucune mare ne porte le caractère ou les traces d'une habitation humaine; encore faut-il cependant les avoir fouillées et nous ne connaissons aucune mare qui, consciencieusement vidée, n'ait révélé sa nature d'habitation souteraine, aucune dans laquelle on n'ait trouvé ces couches de feuilles et ces arbres caractéristiques généralement taillés ou avisés au feu par le gros bout, et, celui-ci toujours à la périphérie de la concavité.

Messieurs Deffontaines et Guyot disent ensuite « que l'on ne peut « manquer d'être frappé de la répartition très inégale de ces trous. Par « endroits, disent-ils, ils sont très-denses, mais il y a des zônes où l'on « n'en a jamais signalé » Rien n'est plus juste, rien n'est plus vrai; il en est encore ainsi, aujourd'hui, des villes et des villages dans le monde entier. Mais, nous l'avons dit, les mares ne se trouvent, toutes autres considérations à part, que là où, sur place, se trouvait la terre glaise indispensable à ce genre d'habitation. L'homme creusait son terrier

dans cette glaise qu'il façonnait, lissait, pressait à sa guise, et, cette même glaise qu'il sortait de ce trou, il l'employait, pour partie, à la confection du toit dont il la recouvrait.

Il est donc de toute évidence que l'on ne saurait trouver de mares dans les sables alluvionnaires de nos vallées ni dans les rocailles de nos terrains jurassiques, et, en général là où il n'y a point de terre glaise.

Nous n'avons, pour notre part, jamais cherché à expliquer autrement les inégalités dans la répartition des marres; nous n'avons jamais allégué qu'on les rencontre trois par trois et nous ne voyons pas bien pourquoi il aurait fallu que, même à l'époque de la Tène, ou, plus tard encore, elles se groupassent en villages concentrés.

Il y a eu, en effet, un renversement complet du type de peuplement en Lorraine; nous l'avons dit aussi; l'homme des mares renonça à ce genre d'habitation dès que, par l'invasion romaine, il apprit à brûler la pierre, à en tirer la chaux et à construire les maisons qu'il habite ou construit encore aujourd'hui.

Si capital que semble ce fait, il n'a rien de surprenant, car les pierres à chaux ne se trouvent pas dans les mares et dans les glaises; l'homme dut se déplacer, avec lui son industrie bien plus variée dans la construction d'une maison, en pierre, sable et chaux, que dans le creusement d'un trou, l'entrecroisement de quelques arbres et le clayonnage de brindilles surmachurées de terre à briques.

Les dimensions des mares et, en particulier, la profondeur extraordinaire de l'une d'elles (si mare elle est) au nord de Roussy-le-Village (où nous y avait accompagné notre regretté ami M. J. Kiffer, qui y a conduit, sans doute aussi, M. Deffontaines à qui nous avions conseillé d'aller étudier sa petite collection d'instruments de l'âge de la pierre) ne s'expliqueront que lorsqu'elles auront été fouillées; beaucoup n'étaient que les fosses à terre plastique de petites briqueteries voisines aujourd'hui disparues.

Quant à déduire de ce fait qu'autour d'une mare on ne trouve pas amoncelée sous une forme quelconque la terre sortie de la cavité, qu'elle n'a pas été creusée de main d'homme, cet argument ne tient pas debout. L'homme des mares, avons nous dit, a gardé de quoi revêtir de la glaise extraite la charpente du chapeau de son logis, le reste il l'a éparpillé tout autour ne visant qu'à s'en débarrasser comme le fait, aujourd'hui, à la campagne, tout paysan qui creuse une cave. La culture n'avait donc rien à niveler; l'homme des mares avait tout nivelé lui-même, sans souci d'un « formidable vallum » dont il n'entrevoyait, sans doute, aucune utilité. Et c'est bien aussi là la raison pour laquelle les mares qui sont dans les forêts, loin des cultures, n'ont pas plus de remblai sur leur pourtour que celles que l'on aperçoit dans les champs. Et encore qui nous dira ce qui était culture ou forêt à l'époque des mares?

Il restait à ces Messieurs de nous dire que la plupart des mardelles sont d'origine naturelle et physique. Pour ce faire ils allèguent qu'elles se



rencontrent très généralement dans les formations triasiques dites Marnes irisées (Keuper) terrains riches en sel et en gypse avec sources salées ou séléniteuses. La dissolution de ces nids ou lentilles de sel formant un creux, la surface en s'effondrant aurait créé la marre.

Nous avons, dès les premiers jours de notre lutte pour la défense de notre théorie, réfuté cette explication. Ces terrains sont riches en mares parce qu'ils sont d'une terre éminemment plastique, et comme, en dessous d'eux se trouve une épaisseur de calcaire d'une centaine de mètres comme nous l'ont révélé les sondages à grande profondeur par nous faits au diamant au pays du Sânon, nous ne voyons pas bien comment se seraient formées, en aussi grand nombre, ces cavités rondes habitées ou non par l'homme.

Or, nous ne nommons mares ou mardelles que celles où l'homme se nicha. Comment veut-on que l'homme soit allé se terrer dans une cavité faite par la nature? Il ne l'aurait pu faire qu'en s'y introduisant dès après l'effondrement, car, après le prochain hiver la cavité était pleine d'eau et partant inhabitable.

Tant donc que l'on ne nous aura pas vidé des cavités vierges de toute trace d'habitation humaine, tant que l'on ne connaîtra comme habitations souterraines que les cavités fouillées dans le Bas-Rhin du pays de Sarre-Union par notre grand ami Monsieur Ernest Schlumberger de Bonne-Fontaine et en Moselle par l'abbé Colbus et par nous et décrites avec tout leur mobilier, nous maintiendrons nos dires et répéterons encore une fois.

La presque totalité des mares en Lorraine furent des habitations creusées par l'homme.

Et nous n'acceptons pas les catégories sous lesquelles tendent à les ranger Messieurs Deffontaines et Guyot.

T. Welter.

E. Fourer, *Le collège Saint-Augustin de Bitche*, I. 1914-1921, II. 1921-1922, édité au collège 1921-1922. — *Discours prononcés à la distribution des prix, le* 26 *juillet* 1920, par M. l'abbé **Erman,** Guénange (1920), *le* 26 *juillet* 1921, par M. l'abbé **J.-B. Harel,** édité au collège 1922.

Le collège de Bitche avait pris l'habitude de publier un Annuaire rappelant, avec la liste des maîtres et des élèves, les événements plus marquants dans la vie de l'établissement. La guerre avait interrompu cette publication. Nous aimons à en signaler la reprise, d'abord par un numéro résumant les années de guerre et montrant les efforts faits pour donner un nouvel essor au vieux collège sous l'administration française. Malgré les difficultés du ravitaillement, les défiances du chauvinisme allemand, les pertes sanglantes causées dans les rangs des élèves enlevés à leurs études, on admirera la persévérance mise au ser-



vice de cette grande œuvre d'éducation; rien n'interrompt même les travaux d'entomologie que multiplie pendant ce temps, dans les recueils les plus variés, l'un des professeurs de la maison. A côté de cet Annuaire, le collège a publié aussi les discours prononcés à la distribution solennelle des prix depuis le rétablissement de cette cérémonie, abolie sous le régime allemand. Il suffira de signaler les noms des orateurs et les sujets traités: M. le chanoine Erman résume tout le passé du collège pour exciter les jeunes gens à maintenir ce glorieux héritage; M. Harel, aumônier militaire à l'armée du Rhin, insiste sur les devoirs de l'heure présente, exigeant des hommes de vaillance et d'honneur comme des chrétiens sans peur et sans reproche; M. Bolzinger, dont le discours est joint à l'Annuaire de 1922, rappelle ce que doit être dans une maison le bon esprit, et quels écueils il y rencontre. Puissent ces grandes leçons être bien comprises et pratiquées, et que le collège Saint-Augustin de Bitche continue à former de solides chrétiens et de bons Français ! X.

Bourgeois (Emile et **André (Louis)**. — *Les sources de l'histoire de France. XVIIe siècle.* (1610-1715), t. III. *Biographies.* Paris, A. Picard, 1923, in-8°, 373 pages.

De cet excellent manuel qui vient de paraître, nous extrayons ce qui se rapporte à l'histoire de Metz.

« 1343. **Meurisse (Martin)** 1629-1644.—*Histoire des évêques de l'église de Metz*, 1634, in-fol., 690 p. Evêque de Madaure, coadjuteur de l'évêque de Metz, prélat actif et plein de zèle contre le protestantisme, Meurisse a écrit avec soin son histoire. Ses biographies d'Anne d'Escars de Givry (1608-1612) et d'Henri de Bourbon (1612) sont des récits précis, sérieux et nullement gâtés par des éloges outrés; elles contiennent des documents émanant de ces prélats et d'autres textes qui ont une importance particulière, p. ex. (p. 675 et 59). la *Relation de ce qui s'est passé à l'établissement et première ouverture de la cour de Parlement de Metz* (1633), cérémonie à laquelle Meurisse a pris une part officielle et qu'il décrit avec minutie. »

« 1648. **Fabert (Abraham)**, 1599-1662. — Courtilz de Sandras (Gatien de), 1644-1712. — *Histoire du Maréchal de Fabert*, Amsterdam, 1697, in-12, 186 p. — Aut. édit.: Rouen, 1698. Le pamphlétaire écrivit cette histoire, pendant qu'il était enfermé à la Bastille. Il a mêlé dans son livre, comme dans tous les autres ouvrages, le réel et l'imaginaire. Courtilz paraît bien informé, surtout en ce qui concerne les guerres, les intrigues pendant la Fronde. Il accumule les détails, dont plusieurs seront utiles à l'histoire.

— Barre (Joseph), 1692-1764. — *Vie de Monsieur le marquis de Fabert, maréchal de France*, Paris, 1752, in-12, 2 vol.

Barre, chancelier de l'abbaye de Sainte Geneviève et de l'Université de Paris, est-il vraiment l'auteur de cette biographie? Il semble bien

que le chevalier Louis Rustaing de Saint-Jouy avait composé une vie de Fabert, allant de 1599 à 1642; son manuscrit passa aux mains de d'Argental, puis du comte de Caylus, qui le donna au père Barre. Ce dernier aurait retouché et complété l'ouvrage et l'aurait publié sous son nom. Quoiqu'il en soit, cette biographie a été faite d'après des sources sérieuses: mémoires, journal et lettres de Fabert, mémoires rédigés par des contemporains ou dus à des officiers. De tout cela l'auteur cite des extraits. Toutefois, il a tiré un médiocre parti de ces documents, il s'est seulement attaché à dresser une chronologie exacte et il a fait des inscursions dans l'histoire générale. Aussi y a-t-il beaucoup de digressions inutiles, de détails peu intéressants: la véritable physionomie de Fabert n'apparaît guère. »

—*Fragment inédit* de Saint-Simon, édit. de Boislisle, t. XXII, appendice 10, p. 557-559. Résumé correct et assez intéressant de la vie du maréchal.

Parmi les ouvrages composés à notre époque sur Fabert, les auteurs citent comme le meilleur, celui de Bourelly (J.), *Le maréchal de Fabert*, Paris, 1880-1881, in-8°, 2 vol.

« 1677. **Givry (Anne d'Escars De)**, évêque de Metz, puis cardinal. Biographie dans les ouvrages suivants, classés sous les numéros 1317: Du Verdier (Gilbert Saulnier, sieur). *Eloges historiques des cardinaux français et étrangers, mis en parallèle par Henri Albi, jésuite.* Paris, 1644, in-4°. Cet ouvrage fut plus tard publié sous un autre titre: *Histoire des cardinaux illustres qui ont été employés dans les affaires de l'Etat, contenant leurs vies héroïques et les dignités auxquelles leur conduite les a elevés pendant leur vie*, Paris, 1663, in-4°. — 1318. Attichy (Louis Doni d'). *Flores historiae sacri collegii cardinalium, a temporibus sancti Leonis papae IX usque ad annum* 1649, Paris, 1660, 3 vol., in-fol.

P. A. J.

CHRONIQUE

L'Académie des inscriptions et belles-lettres de l'Institut de France a décerné le prix Prost de la valeur de 1300 fr. à notre confrère, M. **Marcel Grosdidier de Matons** pour son ouvrage. *Le comté de Bar des origines au traité de Bruges* (950-1301). Nous rappelons que cette thèse de doctorat ès-lettres a été publiée en deux parties, la première dans l'annuaire de la Société d'histoire et d'archéologie de la Lor aine pour 1921, la seconde dans l'annuaire de 1922. — Une récompense de 300 fr. prélevée sur les arrérages du prix Prost est accordée à M. **Jean Julien Barbé,** archiviste-adjoint de la ville de Metz, pour son ouvrage intitulé: *Les municipalités de Metz* (1789-1822).

L'Echo de Paris du 20 mai dernier dans une amusante anecdote sous le titre: *M. de Freycinet et la journée de* 48, raconte une équi-

pée du phytecheicien de Curel, Messin d'origine et père de l'illustre écrivain, qui partit avec quelques camarades et parmi eux Freycinet pour révolutionner les Belges et les appeler à la liberté républicaine. Le groupe fut arrêté à la frontière par quatre officiers belges. Un Duel épique s'engagea, quatre contre quatre, celui des quatre mousquetaires. Freycinet, témoin, arrêta le combat, un seul de ses camarades restant valide. Les trois polytechniciens blessés, dont Curel revinrent à Paris, tout fiers de cette juvénile aventure.

Dans un bulletin précédent, on a rappelé combien était considérable la part prise par le diocèse de Metz à l'œuvre de la Propagation de la foi. On avertit qu'après le diocèse de Lyon, vient celui de Metz dans le tableau des recettes de l'œuvre, bien avant Quimper, Strasbourg et Paris.

Le Pays lorrain d'avril nous annonce que le prix de littérature coloniale a été décerné à M. Gaston Joseph, originaire de Sarralbe pour son roman intitulé *Koffi.*

Au Salon de mai à Paris les visiteurs ont pu voir le monument de Mgr. Dupont-des-Loges, œuvre du sculpteur Hannaux qui doit être placée dans l'abside de la cathédrale de Metz. *L'Illustration* a donné une image de la statue.

M. Gaston Zeller a fait imprimer dans le Bulletin de la Société d'archéologie lorraine (janvier-mars) une série de lettres de Louvois, Vauban et autres sur l'origine de Sarrelouis.

Le service des monuments historiques d'Alsace et de Lorraine vient de dresser une liste complète et tenue à jour des édifices classés jusqu'au 14 avril dernier. Aux monuments dont nous avons parlé au fur et à mesure des classements parvenus à notre connaissance il faut ajouter dans l'arrondissement de Metz : les façades et couvertures donnant sur le place d'armes à Metz de l'Hôtel de ville et des immeubles sis aux N°s 13, 14-15, 16-17 et 18 de la même place (Décision du 15 décembre 1922); — la façade de la maison, place Saint-Etienne, N° 10 (Décision du 5 janvier 1923). — Dans l'arrondissement de Thionville-est, à Veckring, la pierre tombale de la famille de Lœwenstein à l'intérieur de la chapelle de Hackenberg et la pièrre tombale sculptée aux deux faces avec personnages datant de 1535 et 1550 et encastrée dans le mur du porche de cette chapelle. (Décision du 29 mai 1922). **P. A. J.**

QUESTION

N° 00. — Le *Journal des Débats* du 1er mai, sur la foi de la *Gazette del popolo*, raconte qu'à Metz au moyen âge on représenta la Passion avec tant de vérité, qu'à la fin du spectacle on trouva le Christ mort et Judas étranglé, victimes tous les deux d'artistes qui avaient joué leurs rôles avec trop de conscience. Quelle est la source de ce récit?

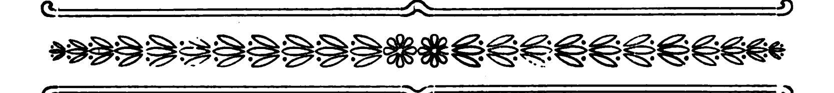
LIVRES ET IMPRIMÉS NOUVEAUX

A

Aperçu historique sur la paroisse de Saint-Martin à Metz. Metz, impr. lorraine, 1922. in 8°, 128 p., illustré. — **Apiculture** (l') alsacien-lorrain. Colmar, 1922. — **Association** (l') alsacienne et lorraine de puériculture (*La vie sociale en Alsace et en Lorraine* 1920). — **Association** minière d'Alsace et de Lorraine. Association des maîtres de forge de Lorraine. Réception des maires de France, 11 juin 1922. Renseignements généraux sur l'industrie minière d'Alsace et de Lorraine et la grosse métallurgie. Metz, Even, 1922, in-4°, avec deux cartes. —**Assurance** (l') invalidité-vieillesse-survivants, du point de vue d'hygiène sociale et financière. Edité par le comité directeur de l'Institut d'assurance sociale d'Alsace et de Lorraine. Strasbourg, impr. alsacienne, 1922, in-8°, 40 p. — **Assurance** (l') -maladie et les œuvres sociales dans les industries d'Alsace et de Lorraine (Les caisses de maladies d'entreprises). Metz, Even, 1922, in-8°, 158 pages, illustré. — **Audinet** (E.). La solution des conflits entre la loi française et la loi locale d'Alsace-Lorraine en matière de droit privé (*Journal du droit international*, 1921).

B

Barbé (Jean-Julien). Les municipalités de Metz (1789-1922). Metz, impr. du Messin, 1922, in-8°, 176 p., illustré. — **Barbé** (Jean-Julien). Les prénoms de l'an II à Metz (*Le pays lorrain*, sept. 1922). — Le saint-simonisme à Metz (*Le pays lorrain*, janv. 1922). — Le sculpteur Rollier à Metz (*Le pays lorrain*, av. 1922). — Le général Richepanse au musée de Metz (*Le pays lorrain*, mars 1922). — **Barrès** (Maurice). L'Austrasie et sa tâche élargie par la victoire (*L'Austrasie*, oct. 1921). — **Barthélemy**. L'Alsace, la Lorraine et l'avenir de l'Afrique occidentale française (*La pensée française*, nov. 1922). — **Bataille** de Morhange (août 1914). Notice communiquée gracieusement à M. le Maire de Morhange par le Général commandant le 20e corps d'armée. Metz, impr. lorr., 1921, in-8°, 40 p., illustré.—**Belot** (Léon). Le colonel Teyssier, défenseur de Bitche, Strasbourg, Istra, 1923, in-8°, 139 pages, illustré.— **Benoit** (Ch.). Les explosifs à l'air liquide dans les mines de fer de Lorraine (*La Nature*, 29 avr. 1922). — **Bergner** (G.). Dans Phalsbourg pavoisée (*Alsace française*, 11 nov. 1922). — **Bertrand** (L.). La Lorraine dans l'œuvre de François de Curel (*Revue universelle*, 1er janv. 1922). — **Betz** (M.). Les Alsaciens et Lorrains en France pendant la guerre. La Commission de Charles Blanc. La Commission inter ministérielle des Alsaciens-Lorrains (*Alsace française*, 3-17 févr. 1923). — **Boinet**(A.). Un manuscrit de la bibliothèque de Metz. Nogent-le-Rotrou, Daupeley-Gouverneur 1919, in-8°, 8 p. fig. (*Extr, du Bull. de la Soc. des antiquaires de France*, nov. 1919). — **Boinet** A.). L'ancien) grenier de la ville de Metz (*Les cahiers lorrains*, juill. 1922).



LES CAHIERS LORRAINS

Deuxième Année. | Nos 7—8 | Juillet-Août 1923.

AVIS

Le vieux Metz. — M. Amédée Boinet, qui est l'auteur de la description des monuments de Metz parue dans le volume du congrès archéologique de France tenu à Metz, Strasbourg et Colmar en 1920, vient de publier en une brochure de 109 pages, abondamment illustrée, sa part de collaboration à l'ouvrage indiqué. Sous le titre « Le vieux Metz » nous sont données une histoire et une présentation des anciens édifices les plus remarquables de notre ville: on appréciera la concision du texte et l'exactitude avec laquelle M. Boinet sait instruire le lecteur. L'ouvrage sera mis en vente dans les librairies de Metz.

Dictionnaire des patois romans de la Moselle, deuxième partie F-M. — Le second fascicule de ce remarquable glossaire vient de paraître, il comprend les pages 257 à 465 de l'ouvrage. De nombreuses illustrations et une carte donnant la répartition géographique des patois rehaussent l'intérêt qu'offre sa lecture. L'édition réservée à la Société d'histoire et d'archéologie, qui a contribué aux frais d'impression du Dictionnaire, figurera au tome XIII de la collection des *Documents* de la Société. Ses adhérents pourront se procurer le fascicule annoncé en faisant parvenir au trésorier la somme de 10 fr., qui devra être augmentée des frais de port.

ACADÉMIE NATIONALE DE METZ

Séance du 6 *juin* 1923.

Présidence de M. le chanoine Thorelle, président.

M. l'abbé **Thiriot** a découvert, en dépouillant aux archives de la Moselle le fonds des Carmélites de Metz, une lettre autographe de Madame Louise de France, fille de Louis XV, qui devint religieuse et prieure du Carmel de Saint-Denis.

C'est une réponse à une demande de renseignements qui lui avait été adressée par la prieure des Carmélites de Metz au sujet d'une fête qui venait d'être supprimée du « bref », c'est-à-dire du calendrier liturgique du Carmel. On y trouve quelques détails sur les circonstances de l'entrée de la princesse au couvent, détails des plus authentiques, puisque nous les avons ici de la main même de Madame Louise de France.

Marie-Louise de France était la dernière des dix enfants que Marie Leczinska donna à Louis XV. Le désir de rencontrer dans le cloître la paix qu'elle ne trouvait pas dans les milieux de la cour, le souci de son bonheur futur la portèrent à quitter le monde pour entrer au Carmel, où elle échangea son nom contre celui de sœur Thérèse de Saint-Augustin. Elle fut élue prieure à plusieurs reprises et mourut le 23 décembre 1787, après avoir pendant 17 ans fait l'édification des filles de Ste-Thérèse.

Le secrétaire donne lecture de son rapport sur l'intéressant travail de M. Paul Dorveaux, membre correspondant: Les chirurgiens de Metz.

Après avoir, dans une première partie, étudié les textes des chroniques messines se rapportant à son sujet, l'auteur passe à l'organisation de la corporation, d'après un atour publié par Ch. Abel. Il publie enfin une nomenclature des chirurgiens admis à la maîtrise de 1603 à 1715, d'après un manuscrit de la bibliothèque de l'Académie de Médecine de Paris et termine sa curieuse étude par la biographie de Marian Rolan, auteur d'un traité sur la peste.

M. **Fleur,** poursuivant son étude sur l'entrée des Français à Metz en 1552 et sur les mensonges dont plusieurs historiens allemands ont agrémenté ce fait historique, n'a pas de peine à montrer que le meurtre du Maître-Echevin et des membres du Conseil aurait été « le crime le plus imbécile, le plus inutile, le plus nuisible même. »

Malgré leur haine pour la France beaucoup d'historiens allemands n'ont pas cru pouvoir admettre la réalité d'un tel massacre, tant il est invraisemblable; quant aux autres, leur accusation vaut ce que vaut leur unique source. Or cette source est mauvaise, il n'est pas difficile de s'en convaincre en suivant les preuves accumulées par M. Fleur, qui les répartit en deux groupes: documents dignes de la plus haute confiance, de première source, émanant d'écrivains messins et de hauts personnages, tant contemporains que du siècle suivant, jusque vers 1650; ces auteurs, bien en demeure de connaître la vérité, ne font pas la moindre allusion à un meurtre ou à une destitution quelconque de magistrats messins, quoique plusieurs soient hostiles à la France. Le deuxième groupe comprend les documents prouvant que le Maître-Echevin et les membres du Grand-Conseil, qui auraient été assassinés entre le 10 et le 18 avril 1552, vivaient fort bien après cette date et continuaient tranquillement leurs fonctions; dans le nombre des preuves figurent des documents administratifs de l'époque.

Il y a bien eu crime, mais c'est l'empoisonnement des intelligences de nos enfants par le mensonge allemand. M. **Fleur** donne une explication plausible de l'erreur du P. Donat, qui a causé celle de dom Calmet, référence unique des calomniateurs de la France sur ce point d'histoire. L'auteur a tenu à ne donner que des documents messins, que chacun pouvait consulter facilement, ce qui rend les menteurs allemands inexcusables.

Le secrétaire: **L. Maujean.**

SOCIÉTÉ D'HISTOIRE ET D'ARCHÉOLOGIE

Résumé de la séance du Comité, tenue le 5 *juin* 1923, *sous la présidence de Monsieur Prevel, vice-président.*

Admission des membres. — Le Comité agrée les membres suivants: sur la présentation de M. **E. des Robert**: M. *Séchehaye*, attaché à la sous-préfecture de Metz-Campagne; — sur la présentation de M. l'abbé **Bour**: M. l'abbé *Pierre Karst*, curé de Launstroff par Waldwisse; — sur la présentation de M. **Maujean**: M. *René Gillet*, percepteur à Sierck; — sur la présentation de M. **Zéliqzon**: MM. le docteur *Henri Coirin*, à Kédange; *Camille Coirin*, avocat, 21, avenue Serpenoise; *Emile Nilès*, avocat, 43, rue Serpenoise; *Henri Bretnacker*, commerçant, 1, rue Saint-Louis; le docteur *C. Dufays*, 38, avenue Foch; Mademoiselle *Wünsch*, professeur à l'école industrielle, 32, rue du Pont-des-Morts; — sur la présentation de M. **Pigeot**: MM. *Paul Dubach*, meunier, *Adrien Flory*, quincailler, Mademoiselle *Catherine Greff*, institutrice en retraite, tous trois à Sarralbe; — sur la présentation de M. **Welter**: MM. *G. Simon*, avocat, rue Jean-Wehe à Thionville; *William Aumiot*, avocat, 14, place Carnot à Verdun; — sur la présentation du secrétaire: M. le capitaine *Klipffel*, du 18e régiment de tirailleurs algériens, 20bis, rue de la Vacquinière; les archives départementales de la Meuse, rue du Bourg, à Bar-le-Duc,

Ouvrages présentés: *Beiträge zur Lokalgeschichte von Oberhomburg* par M. l'abbé **Meyers**, Metz, la Libre Lorraine, 1923, in-8°, 32 p. — **Zéliqzon**: *Dictionnaire des patois romans de la Moselle, Deuxième partie, F.-M.* Saverne, Fuchs, 1923. p. 257 à 465, avec carte et images. — *Mém. de la Soc. savoisienne d'histoire et d'archéologie*, 1922. — *Annales de Bretagne*, 1923. — *Mém. de la Soc. archéologique de Touraine*, 1922. — *Bull. de la Société des antiquaires de l'Ouest*, 1922. — *La Picardie historique et monumentale* 1914-1923. (Publications de la Soc. des antiquaires de Picardie). — Douze reproductions en cartes postales illustrées d'œuvres du Musée de Metz.

Distinctions honorifiques. — Nos confrères, M. l'abbé **Bour,** directeur au grand séminaire de Metz, et M. l'abbé **Lesprand,** professeur au

petit séminaire de Montigny ont été nommés correspondants du ministère de l'instruction publique.

Excursions. — Le Comité s'entretient des excursions prévues pour les mois de juin et de juillet.

Le secrétaire: **P. d'A. de J.**

Assemblée générale du 14 mai.

En l'absence du président, M. le Préfet de la Moselle, qui s'est excusé de ne pouvoir assister à la séance, M. **Victor Prével,** vice-président, lit les excuses des autres membres du Comité retenus par leurs fonctions, puis prononce l'allocution d'usage. Il retrace l'existence de l'association depuis l'armistice, les difficultés qu'elle a eues à surmonter pour reprendre une vie active, satisfaisant les nombreux Lorrains qui lui ont maintenu leur confiance. En 1920 le nombre des adhérents s'élevait encore à 500. Aujourd'hui, grâce à de zélés recruteurs qui agissent non seulement à Metz, mais encore à Sarralbe, à Sarreguemines, à Thionville, l'effectif de la Société compte 1100 membres et se rapproche des chiffres d'avant guerre qui dépassaient 1300. Encore quelques efforts et le déficit numérique sera comblé. En terminant M. Prevel propose à l'assemblée de réélire le comité élu en 1920 pour trois années.

Le secrétaire lit son rapport annuel sur le travail du Comité pendant le dernier exercice.

Les réviseurs des comptes, MM. **Jung** et **Leick**, présentent ensuite leur rapport relatif au compte de gestion du trésorier pour l'année 1922. Les recettes s'élèvent à 11.758 fr. 10, se décomposant ainsi: cotisations 7.887 fr.; subventions 2.925 fr.; revenu des fonds placés 390 fr. 85; encaissements divers 555 fr. 25. — Les Dépenses montent à 22.112 fr. 48, motivées par les frais d'impression des annuaires de 1921 et de 1922, et des *Cahiers Lorrains*, pour 19.964 fr. 05; par les frais de port de lettres et des publications pour 775 fr. 93; par la rémunération de l'agent de la société pour 400 fr.; par les frais des conférences pour 231 fr. 50; par les dépenses imprévues et frais d'excursions pour 741 fr.

Du rapprochement des chiffres des recettes et de ceux des dépenses, ressort un déficit de 10.354 fr. 38, qui sera prélevé en partie sur le reliquat des exercices antérieurs. L'encaisse en banque de la Société s'élevait au 31 décembre 1922 à 5.843 fr. 47. En retranchant cette somme du déficit de 1922, il reste encore à amortir un excédent de dépenses de 4.510 fr. 91.

Mais, si l'on veut bien considérer qu'un grand nombre de cotisations dues pour 1922 n'ont pu être recouvrées que dans les premiers mois de 1923, et qu'en outre les différentes subventions régulièrement allouées par le Commissariat général et par la Ville de Metz (1000 fr., 2.500 fr., 1.200 fr.) n'ont été versées que tardivement au trésorier (elles figureront

en recettes dans le compte de 1923), on en conclura que la situation financière de la société n'est pas aussi alarmante qu'elle le paraît au premier aperçu des chiffres.

Il faut encore observer que la Société a fait imprimer dans la même année les tomes 30 et 31 de l'Annuaire: de là une très forte augmentation de dépenses qui se ne reproduira pas dans la suite.

Après l'audition du compte rendu des reviseurs des finances, l'assemblée procède au renouvellement du Comité. Les membres sortants sont réélus: on trouvera leurs noms en tête de la liste des membres que contiendra l'annuaire de 1922 actuellement en cours d'impression.

La séance se termine par une conférence de M. l'abbé **Kaiser**. Il entretient son auditoire de la vie et des œuvres de Meurisse, qui fut évêque suffragant de Metz de 1629 à 1644, et se montra aussi diligent et dévoué administrateur que bon historien de son diocèse.

Le secrétaire: **P. d'A. d. J.**

Allocution de M. Prével, vice-président à l'assemblée générale du 14 *mai* 1923.

Messieurs,

En ouvrant cette séance qui constitue la 3e assemblée générale ordinaire de la Société d'Histoire et d'Archéologie lorraine, et après avoir adressé les classiques remerciements aux membres, trop peu nombreux hélas ! qui ont bien voulu se déranger pour y assister et leur avoir souhaité la traditionnelle bienvenue, je vous demanderai la permission de jeter un rapide regard rétrospectif sur l'activité de notre société.

Que notre zélé secrétaire se rassure d'ailleurs ! Mon intention n'est pas d'empiéter sur ses attributions et de vous dire beaucoup moins bien qu'il le fera tout à l'heure quels ont été nos travaux pendant l'exercice écoulé. Avec sa compétence habituelle il saura vous en rendre compte d'une façon détaillée et intéressante.

C'est plutôt un bref examen que je voudrais faire avec vous du passé de notre Société surtout depuis la guerre et les mémorables événements historiques qui nous ont rendus à notre chère patrie. Son ancienneté justifie et autorise des études de ce genre qui servent à former des esquisses des différentes étapes de son histoire.

Il est incontestable que, sous le régime allemand, la Société d'Histoire et d'Archéologie a pris un développement considérable.

On a prétendu que les Allemands s'en étaient servis dans un but politique, afin d'aider à la germanisation.

Le Kaiser, en acceptant le titre de Protecteur de la Société, aurait voulu stimuler ses fidèles sujets afin de fournir, en Lorraine, la preuve que l'Allemagne, puissante par ses armes, l'était aussi par son intellectualité.

Ce point de vue est discutable.

Il est admissible que cette idée ait pu exister pendant la première période de l'annexion.

Elle répondait bien à la mentalité d'alors de nos maîtres et il semble bien établi qu'ils ont tout d'abord voulu, en développant la Société d'Histoire et d'Archéologie, et en lui donnant un éclat qui fasse parler d'elle en dehors des frontières de notre Lorraine, faire pièce à l'Académie de Metz qui avait été, jusque là, la première des Sociétés savantes du Département et ne dissimulait guère sa volonté de ne pas se laisser absorber par les Allemands.

Mais il est non moins certain que ces idées ne subsistèrent pas sous la présidence du comte de Zeppelin, ni sous celle du baron de Gemmingen, qui visèrent surtout à donner un grand éclat scientifique en même temps qu'une réelle prospérité matérielle à la Société qu'ils présidaient.

Et il serait puéril de nier qu'ils ont su y réussir et qu'ils ont pu le faire d'autant mieux qu'ils ont évité de donner un sens politique apparent à leur action.

Sous leur impulsion, beaucoup de membres, non seulement indigènes, mais même français, s'inscrivirent à la Société, et des sièges furent réservés, dans le Comité, à des Lorrains qui y reçurent un accueil qu'on s'efforça de dégager de toute suspicion. C'était là, pour des Allemands, un gros effort à réaliser ! Ils surent le faire. Aussi le succès s'affirma, et, lorsque la guerre éclata en 1914, la Société d'Histoire et d'Archéologie comptait au-delà de 1350 membres actifs, et ses travaux étaient suivis avec un réel intérêt par une bonne partie de la population.

Naturellement dans ces 1350 membres il y avait un grand nombre d'Allemands, dont le départ, amené par la défaite allemande, put paraître devoir mettre en question jusqu'à l'existence même de la Société.

En nous quittant, bien malgré eux, les Allemands ont regretté, avec amertume, beaucoup de belles choses de notre pays qu'ils devaient laisser derrière eux ! Il leur a été évidemment pénible de ne pouvoir emporter une Société qu'ils avaient si bien développée et qui s'était amassé une véritable fortune.

Aussi dans la dernière séance tenue par le Comité, le jour de l'Armistice, envisagea-t-on la dissolution de la Société.

Mais on n'avait plus le temps de la réaliser et on n'aurait pu la faire que sur le papier.

C'eut été enfantin !

Il fallut donc s'en aller en la laissant, elle aussi, entre les mains des Français ! Cependant sa situation se trouvait fortement diminuée.

Par le fait du départ des Allemands et des décès survenus pendant la guerre, le nombre de ses membres était tombé à près de 500 et une grande partie de la fortune de la Société avait été placée en emprunts de guerre allemands, c'est-à-dire réduite à presque rien.



Dans ces conditions, on se demanda, après l'armistice, s'il fallait conserver la vie à ce corps qui paraissait en pleine déliquescence.

C'est à la ténacité de deux hommes, auxquels je tiens à rendre hommage içi, que la Société d'Histoire et d'Archéologie doit de ne pas avoir été abandonnée à son triste sort et de n'être pas passée elle-même dans le pur domaine de l'archéologie ! J'ai nommé M. l'abbé Bour et M. Zéliqzon, qui surent affronter des difficultés et des rebuffades plus ou moins pénibles et leur tenir tête pour maintenir notre Société en vie ! Qu'ils en soient remerciés, car ils ont ainsi fait œuvre éminemment française et utile à notre Département.

Il importait en effet de montrer à l'Allemagne et au monde savant que, si elle avait su mettre à profit 40 années d'annexion pour donner un beau développement à notre Société, la France saurait bien en faire autant et n'aurait pas besoin de 40 ans pour cela !

Donc il fut décidé que la Société d'Histoire et d'Archéologie continuerait à vivre.

Il lui fallut à peu près un an pour s'adapter à ses nouvelles conditions d'existence, et il fallut surtout que vint à Metz un homme dont le talent, la ténacité et l'activité au travail sussent venir à bout de toutes les difficultés.

Et vous serez certainement tous d'accord avec moi pour rendre à notre dévoué secrétaire le témoignage qu'il sut être cet homme-là dans la perfection !

Grâce à lui, non seulement notre Société a repris sa vie normale, mais elle n'aura bientôt plus rien à envier à sa prospérité d'avant 1914.

Grâce aussi au zèle de quelques membres du Comité actuel, parmi lesquels je dois encore citer, dût sa modestie en souffrir, notre collègue M. Zéliqzon, le nombre de ses membres a maintenant atteint le chiffre de 1100 et il n'est pas douteux qu'avant longtemps, il sera supérieur à ce qu'il fut aux plus beaux jours de prospérité.

La vie a repris chez nous !

Le Comité tient régulièrement séance chaque mois et organise des excursions et des conférences qui sont de plus en plus appréciées.

La publication des Mémoires a recommencé d'une façon régulière et nos membres vont recevoir prochainement le volume de 1923 qui avec ceux parus les deux dernières années tiendra une place très honorable à côté des volumes d'avant guerre. Vous pouvez constater par vous-mêmes que tout se remet au point et à jour, ne fut-ce que par la date de l'assemblée générale qui avance régulièrement d'une année à l'autre.

La voici revenue à une époque tout à fait normale.

Il n'y a plus qu'un chapitre qui nous occasionne encore quelques soucis: c'est celui des finances.

Je vous ai dit que la plus grande partie de la fortune de la Société a disparu pendant la guerre.

Nous arriverons certainement à la reconstituer, mais au prix de quelles difficultés ! Car vous savez la cherté de toutes choses aujourd'hui, et, si nous vous offrons de beaux volumes de mémoires vous savez le prix qu'il nous faut les payer !

Or, comme contre-partie, nous prélevons sur nos sociétaires une cotisation annuelle plus faible qu'avant la guerre, puisque nous ne leur demandons que 10 fr. par an actuellement, tandis qu'on payait 10 mark autrefois ! Il y a là une anomalie dont il y aura lieu de se préoccuper pour la faire cesser à moins que le nombre de nos sociétaires augmente encore tellement que nos ressources finissent par devenir suffisantes grâce au grand nombre des cotisations.

Ceci pourrait être l'œuvre de nos sociétaires eux-mêmes, car il suffirait que chacun d'eux nous amenât seulement un nouveau collègue pour que notre horizon financier s'éclaircisse de suite, car 1000 nouveaux membres nous donneraient 10.000 fr. de ressources annuelles de plus ! Je livre la chose à vos méditations ainsi qu'à celles des quelques personnes à qui leur situation financière permet de jouer le rôle de mécènes.

Pendant la période allemande, de sérieuses donations ont été faites à notre société. C'est le seul point sur lequel elle soit encore en retard sous le régime français !

Espérons que cette lacune se comblera, afin que nous soyions à même de donner à notre Société tout l'éclat désirable qui fera voir Outre-Rhin qu'en France on sait faire les choses bien et vite.

Pour mettre notre Société tout à fait à hauteur et mieux assurer encore son avenir, il vous reste, Messieurs, une dernière tâche à remplir et vous allez être appelés à le faire tout à l'heure.

Je tiens à vous en souligner l'importance.

Si j'ai jugé qu'il était de mon devoir de vous présenter aujourd'hui un tableau en raccourci de ce qu'était devenu votre Société, c'est parce que le Comité que vous avez élu il y a 3 ans est arrivé au terme de son mandat.

J'avais par conséquent à vous rendre compte de ce mandat. J'ai essayé de mon mieux de le faire d'une façon succincte.

Je termine maintenant en vous engageant à mettre votre Société mieux à même encore d'accélérer son développement et d'augmenter sa prospérité en lui nommant un Comité susceptible de l'amener à ce résultat.

Je me permettrai, dans ce but, de vous engager à réélire le Comité actuel qui déploie un zèle des plus louables. Il n'y a dans ce Comité qu'une chose qui laisse à désirer et c'est malheureusement la plus importante: c'est la tête, c'est-à-dire la Présidence.

Vous savez que M. le Préfet a bien voulu accepter le titre de Président de notre Société, mais nous a déclaré qu'il devrait s'en remettre aux

Vice-Présidents pour l'exercice de ces fonctions, ses occupations ne lui permettant absolument pas de distraire le temps qu'il faudrait pour le consacrer à la Présidence effective de notre Société.

Nous lui sommes très reconnaissants et de l'honneur qu'il nous fait, et de la bienveillance qu'il ne cesse de nous témoigner, et vous serez certainement d'accord avec moi pour lui en exprimer nos sincères remerciements et lui demander de vouloir bien conserver le titre de Président qui honore grandement notre Société.

Mais puisque la charge de la présidence effective retombe toute entière sur vos deux Vice-Présidents, au moins faut-il que ceux-ci soient entièrement à la hauteur de cette tâche, car ils peuvent jouer un grand rôle dans la vie de la Société.

Vous m'avez fait, il y a 3 ans, l'honneur de me confier le poste de Vice-Président, et j'ai dû en assumer la charge presque complète pendant ces 3 années.

J'ai fait de mon mieux, mais je me rends parfaitement compte que ce mieux est loin d'être bien, car je n'ai que fort peu de chose d'un archéologue.

Je crois donc bien remplir mon devoir aujourd'hui et agir réellement dans l'intérêt d'une Société, à laquelle je me sens sincèrement attaché, en clôturant mon office par le conseil, que je vous donne avec une particulière insistance, en vous demandant de placer à la tête de notre Société au moins un nouveau Vice-Président, plus capable que votre serviteur d'assurer le plein développement et l'avenir florissant de la Société d'Histoire et d'Archéologie Lorraine.

Et je termine ce rapport en m'excusant d'avoir retenu si logntemps votre attention et en vous remerciant de la bienveillance soutenue avec laquelle vous avez bien voulu l'écouter.

SOCIÉTÉ D'HISTOIRE NATURELLE

Résumé de la séance du 7 juin, sous la présidence de M. Pinon.

Le secrétaire donne lecture d'une lettre du Président d'honneur, M. l'abbé Kieffer, contenant quelques détails intéressants sur son séjour à Biskra. — On fera un nouvel appel aux amateurs de champignons, pour fonder un groupe compact de mycologues dans le cadre de la Société. — Sont admis comme membres titulaires MM.: le capitaine *François*, 4, rue du chanoine Collin; *Reufflet*, ingénieur des Mines, 10, rue de la Vacquinière, à Montigny; *Ed. Moncelle*, conseiller général, 32, rue des Clercs; *R. Sérot*, député, 4, rue de la Haye. Avec ces nouveaux élus, la Société atteint le chiffre de 41 membres titulaires. — Il est question ensuite de l'agencement de nos locaux vraiment trop étroits maintenant, pour loger notre bibliothèque. Il est aussi question des



démarches à faire pour l'aménagement de la galerie minéralogique et géologique de la Ville, et de la façon de se procurer les fonds nécessaires. Enfin on a décidé une excursion à Hargarten le 17 juin: déjeûner en forêt.

Le secrétaire: **E. Fleur.**

QUESTIONS D'HISTOIRE MESSINE

Sous ce titre les « Cahiers Lorrains » de mars 1923 ont bien voulu publier quelques réflexions et objections que l'ouvrage du commandant Lalance « Trois questions d'histoire messine » m'avait suggérées.

Monsieur Lalance y donne déjà une réponse, à laquelle je ne voudrais pas manquer de donner ma réplique. — Loin de moi la pensée de vouloir être le contradicteur du commandant Lalance qui me gratifie de ce titre. Je suis loin de vouloir être un contradicteur; j'ai dit dans mon premier exposé que je me recherchais qu'à faire la lumière — pas davantage.

L'honorable M. Lalance maintient ses positions primitives — je maintiens les miennes et je vais compléter les indices qui me donneront raison tôt ou tard. Allons d'abord à la question « *Naumachie* » de l'Amphithéâtre romain à Metz. — Le commandant Lalance exprime que je ne parais pas me rendre bien compte de ce qu'était la Naumachie de cette construction antique. J'en demande bien pardon et je vais démontrer facilement que c'est M. Lalance qui fait fausse route. Pour démontrer l'insuffisance des sources du Sablon pour alimenter ladite Naumachie. Monsieur Lalance procède par calcul, par une formule algébrique. Or, sa formule est inexacte. La surface d'une ellipse n'est pas π a b, mais $\pi \left(\frac{a}{2} \cdot \frac{b}{2}\right)$. — En outre de cet erreur les chiffres applicables à a et b donnés par le commandant Lalance sont pour notre cas également inexacts. Les deux axes de l'arène n'étaient pas 107 et 83 mètres, mais seulement de 66 et 40 mètres — d'après l'ouvrage de l'abbé Chatelain. Le cube d'eau nécessaire à la submersion de l'arène sur 1.58 de hauteur était donc de:

$$3{,}14 \left(\frac{66}{2} \times \frac{42}{2}\right) 1.50 = 3.264{,}00 \text{ mètres cubes.}$$

Monsieur Lalance donne 41.850,00 mètres cubes. *C'est treize fois trop* !

Monsieur Lalance partait de ce cube d'eau extraordinaire pour démontrer la nécessité d'un apport supplémentaire au débit de la Seille — apport qui devait consister en ceci que la Nied se déversait de Courcelles par Frontigny à Magny et devenait ainsi le confluent nécessaire à la Seille ! — J'ai une seule indication à donner sur ce point: La Seille,



au moment des eaux très basses débite par 24 heures environ 86.000 mètres cubes d'eau ce qui suffirait pour donner deux fois par jour le chiffre calculé par Monsieur Lalance; donc pour satisfaire à mon chiffre 26 fois par jour. Puis je crois avoir démontré que l'appoint de la Nied était inutile pour alimenter l'arène du Graouli à Metz. Mais j'ai d'autres motifs ! D'abord d'aucuns prétendent que l'Amphithéâtre de Metz ne contenait pas de Naumachie.

Je vais essayer de démontrer qu'il existait réellement une Naumachie dans le grand Amphithéâtre romain, dit « Arènes aux Serpents » à Metz, On ne possède de données réelles à ce sujet que depuis 1902-1903, où les restes de cet ouvrage grandiose ont été découverts. Je citerai pour commencer tous les faits saillants de ces fouilles, d'après l'ouvrage de Messieurs *Schramm*, *Wolfram* et *Keune* qui ont dirigé les fouilles en question:

L'Amphithéâtre était elliptique; son plus grand axe mesurait 148 m; le petit axe comptait 124 m. 32. L'arène proprement dite mesurait 65 m. 12, au grand axe et 41 m. 44 au petit diamètre. Les six murs circulaires, supportant les arcades et les gradins avaient leurs fondations au niveau de la nappe d'eau souterraine et reposaient sur un soubassement (enrochement) en pierres brutes et sans mortier. — Ce soubassement en maçonnerie sèche formait drainage et fonctionnait en 1902 encore à merveille, à tel point que si l'on essayait de creuser en contrebas de ces amas de pierres l'eau affluait à flot par les interstices de ces pierres. Le sol de l'arène n'était ni cimenté ni garni d'une aire en argile. Donc l'arène n'a jamais *pu servir de réservoir d'eau* — inutile donc de vouloir cuber la capacité de l'arène comme Monsieur Lalance l'a fait — tout en se trompant comme je l'ai démontré plus haut.

Autres faits, d'après les auteurs précités, toujours en conformité des fouilles de 1902: Dans l'intérieur de l'arène existait une excavation entourée de murs à parements très bien conservés, en moellons régulièrement taillés, maçonnés en mortier dit ciment romain (chaux, sable et tuileaux pillés). — Le fond de cette excavation était garni d'une couche d'argile imperméable de 20 cm d'épaisseur. — Les murs étaient réguliers, munis de plusieurs rainures perpendiculaires: au bas de l'une d'elles se trouvait encore une poutrelle en chêne faisant seuil. La forme de cette excavation marquait une croix suivant les deux axes du bâtiment. — De l'extrémité Est partait un canal taillé dans une pierre oolytique (pierre de Jaumont) — la gargouille dont j'avais parlé dans mon premier article. Ce canal d'évacuation aboutissait exactement à la hauteur de l'enrochement qui faisait drainage sous les fondations de l'édifice et cela au troisième mur de l'enceinte. On n'a pas trouvé de canal amenant les eaux dans l'excavation qui nous intéresse et cela n'est pas surprenant, car du côté Ouest les murs d'entourage n'existaient plus. D'ailleurs la gargouille d'amenée devait nécessairement



être au sommet des murs de la Naumachie. Elle devait donc disparaître en premier lieu lors des démolitions.

Les rainures mentionnées plus haut se faisaient exactement face l'une à l'autre et distantes entre elles d'environ 3 m. La longueur maximum de cet ouvrage en contrebas de l'arène était de 26 m 46; sa largeur de 13 m 23. Constatons que l'une était exactement le double de l'autre.

Or, d'après l'avis de Monsieur Lalance, cette construction en contre-bas de l'arène avait été mise en œuvre pour gagner la terre nécessaire à l'exhaussement de l'arène à un moment où le niveau de la Seille avait tellement monté que l'assainissement du sol de l'arène au niveau primitif était devenu impossible en temps de crue. Ceci est une opinion sans bases; car pourquoi la régularité et l'étanchéité des murs, si elles n'avaient que ce but?

Voici mes objections:

1° L'Amphithéâtre n'a existé comme tel que pendant deux siècles au maximum. — 2° Pendant un si court laps de temps le niveau d'une rivière ne change pas par voie naturelle. Si ce niveau est changé artificiellement cela se fait au moyen de vannages qui permettent une régularisation en temps utile — en temps de crue. — 3° En 1903, quinze siècles après l'existence de l'Amphithéâtre le niveau de la Seille était encore tel que le fond de la Naumachie pouvait encore très bien être assaini.

Nous sommes donc en présence d'une construction très régulière de forme: bâtie pour être très étanche en ciment et à fond de terre battue. Et ces rainures que signifient-elles? On a osé prétendre qu'elles étaient faites pour recevoir des étançons, vu que les murs étaient trop faibles pour maintenir la poussée des terres. Donc les constructeurs auraient su qu'ils faisaient des murs trop faibles? Chaque homme de l'art des bâtisses vous dira que ces murs n'étaient pas trop faibles. Donc le but des rainures était autre: C'était de couper ce bassin en compartiments pour l'utiliser en totalité ou en partie seulement. Et c'était surtout pour recevoir un système de barrage pour arrêter les eaux. Nous voyons en effet qu'ils y avait d'abord un seuil. Je ferai remarquer que les rainures en question étaient, à l'endroit du seuil, plus profondes que le reste de la rainure. Il en résulte clairement que le seuil devait rester fixe, encastre qu'il était au delà du fond des rainures. Toutes les parties des rainures en contrehaut du seuil étaient bien d'aplombs, lisses du bas en haut. Cela devait donc permettre de faire remonter à volonté les poutrelles de barrage, exactement comme cela se fait encore aujourd'hui. Il s'agit sans contredit d'une construction destinée à retenir les eaux, d'être en un mot *un bassin hydraulique*.

Mes conclusions sont les suivantes:

Cet ouvrage en forme de croix, construit en contre-bas de l'arène de l'Amphithéâtre était bel et bien la Naumachie dont beaucoup d'au-

teurs ont attesté l'existence; mais sans autres précisions. Nous venons de voir que cet ouvrage était très régulier de forme, étanchement conditionné pour contenir des eaux sans fuites possibles, muni de rainures pouvant contenir des poutrelles de barrage mobiles en les superposant, tel que cela se pratique encore de nos jours. Une remarque encore: le dictionnaire Larousse, à l'article Naumachie mentionne: « Spectacle d'un combat naval chez les Romains. On attribue à César l'invention des Naumachies: *Piscine creusée dans un cirque pour permettre le combat naval.* »

Maintenant passons à la question du déplacement du lit des rivières. Pour bien nous entendre il ne faut pas penser à des âges préhistoriques, voire géologiques. Je reste dans le thème qui nous intéresse: le déplacement de lit de rivières aux temps modernes, car l'époque romaine est relativement aux âges géologiques très moderne. Et il s'agit bien de ces temps modernes, puisque le déversement de la Nied par Frontigny devait selon Monsieur Lalance, exister pour alimenter la Naumachie de l'Amphithéâtre romain à Metz. Eh bien, tous les lits de rivières abandonnés depuis ces époques relativement peu lointaines, sont aujourd'hui encore, très visiblement marqués. Ces anciens lits existent encore dans toute leur largeur primitive et toujours sensiblement en contre-bas des terres avoisinantes.

Ces bas-fonds sont ordinairement non labourables, parce que trop humides, et sont en prairies naturelles. Au milieu du bas-fonds et dans le sens de l'ancienne rivière coule encore un petit ruisseau. La vallée de la Moselle nous donne beaucoup d'exemples de ce genre. Je suis à la disposition de quiconque pour lui en faire la démonstration de visu en aval de Metz.

Par contre que voyez-vous à Courcelles? Pas d'anciens lits de rivières vers Frontigny, mais de petits ruisseaux coulant du bois de Courcelles vers le lit de la Nied à Courcelles, ce qui serait l'inverse si jamais la Nied avait eu un écoulement vers Frontigny.

Pour terminer, un mot concernant la Moselle, affluent de la Meuse. Voici: Le coude brusque à Toul vers Frouard est l'effet d'une faille, d'une gerçure exactement comme pour la Nied à Courcelles. Cette faille a permis à la Moselle de se frayer un lit au travers de collines allant à 299 mètres d'altitude au-dessus du lit de la rivière. Mais ceci n'a rien à voir avec les temps modernes et date du commencement de l'époque tertiaire, là où les yeux humains ne pouvaient encore suivre ces évènements. J'ai déjà dit que pour ces questions géologiques je me réservais d'autres démonstrations.

Monsieur le commandant Lalance a dit dans sa réponse qu'il ne suffisait pas de nier, qu'il fallait démontrer. Je crois avoir satisfait à son désir.

J'avais terminé cet exposé lorsque j'ai assisté à la belle conférence de Monsieur Grenier, directeur de l'Institut d'antiquités à Strasbourg.

Ce distingué Monsieur a aussi touché à la question de l'Amphithéâtre de Metz. Il a émis l'avis que cette construction en sous-sol devait servir à contenir les cages des bêtes féroces abritées dans ces lieux — les rainures servant de coulisses pour les descendre ou les monter.

A première vue ceci m'a donné à penser. Mais, réflexions faites, Monsieur Grenier aussi se trompe. Il n'est pas possible que des animaux aient pu être logés et vivre ainsi dans le sous-sol — sous-sol humide, bâti pour contenir des eaux. — Or pour loger des animaux il ne fallait pas d'humidité, mais un sol perméable, graveleux et non garni de terre glaise. Et les émanations d'acide carbonique, par où se seraient elles évacuées dans cette fosse étanche, puisque l'acide de carbonique étant plus lourd que l'air devait se déposer dans ces bassins et faire mourir les fauves qui y auraient habité?

Je garde donc mes opinions.

Louis Kommer.

RÉPONSES

Question n° 7. — Il y a eu au XVIIIe siècle une fabrique de tapisseries à La Malgrange; ses produits étaient généralement connus sous le nom de « tapisseries de Nancy ». Il en est dit un mot dans l'article d'Eugène Muntz. *Les fabriques de tapisserie de Nancy* dans les *Mém. de la Soc. d'archéologie lorraine*, 1883, p. 204.

Question n° 6. — En présentant une observation hâtive sur le mot *mesoyer* (voy. pl 64), j'ai voulu faire entendre qu'on ne saurait le rattacher au nom de Metz, mais qu'il se rapporte à une culture. Je trouve la confirmation de cette opinion dans la deuxième partie que je viens de recevoir du *Dictionnaire des patois romans de la Moselle* par M. Léon Zéliqzon. J'y lis en effet au mot *Mèswi*: « Dans le pays messin le maraîcher s'appelle encore aujourd'hui *mésoyer*.

L. Germain de Maidy.

Question n° 8. — Au sujet d'une représentation de la Passion jouée à Metz avec une fougue toute moyenâgeuse, un de nos collaborateurs, M. l'abbé Thiriot nous communique le passage des Chroniques de Huguenin (p. 200 et 201) que nous reproduisons:

« Item, l'an dessusdit, au mois de jullet, fut jué en Mets le jeu de la passion nostre seigneur Jhesuscrist, en la place en Change, et fut faict le paircque d'une tres noble façon; car il estoit de neuf sièges de hault ainsi comme degrès tout à l'entour; et par derrière estoient grands sieges et longs pour les seigneurs et pour les dames. *Et portoit le personnaige de Dieu ung prestre, appelé seigneur Nicolle du Neufchastel, en Lorraine, lequel alors estoie curé de St Victor de Mets. Et fut cestuit*

curé en grant dangier de sa vie, et cuydoit mourir, luy estant en l'arbre de la croix, car le cueur luy faillist, tellement qu'il fust esté mort, s'il ne fust esté secouru. Et convint que aung aultre prestre fut mis en son lieu pour parfaire le personaige de Dieu; et estoit celluy prestre alors l'ung des boureaulx et tyrans dudit jeu. Mais neantmoins on donnait son personaige à ung aultre, et parfist celluy du crucifiement pour ce jour. Et le lendemain, ledit curé de Saint Victor fut revenu à luy et parfist la resurrection et fist tres haultement son personnaige. Et durait icelluy mistere par quaitre jours. *En icel luy jeu y eult encor et ung aultre prestre qui s'appelloit seigneur Jean de Missey, qui estoi chaippelain de Mairange, lequel portoit le personnaige de Judas; mais pour ce qu'il pendit trop lonquement, il fut pareillement transis et quasy mort, car le cueur luy faillist: parquoy il fut bien hastivement despendu et fut emporté en aulcun lieu prochain pour le frotter de vinaigr et aultre chose pour le reconforter.* La bouche et entrée de l'enfer de icelluy jeu estoit très bien faicte; car par ung engin, elle se ouvroit et reclooit seule, quant les diables y voulloient entrer ou issir. Et avoit celle hure deux gros yeulx d'acier qui reluisoient à merveille. D'icelluy jeu estoit maistre et portoit l'original ung clerc des sept de la guerre de Mets, appelé Forcelle. Et y avoit pour celluy temps moult de nobles seigneurs et dames estrangiers et princes en la cité de Mets. Premier y estoit seigneur Conraird Bayer, alors esvesque de Metz, le comte de Vauldemont, Seigneur Baudoin de Fleville, abbé de Gorze, la comtesse de Sarrebruch et le conseiller de Bar et de Lorraine; messire Hue d'Autel et ses deux frères; le Brun de Salz, Carles de Servoille, Henry de la Tour et plusieurs aultres seigneurs et dames d'Allemaigne et d'aultres pays, dont je ne sçay les noms Et, pour ce, fut ordonné de mettre par toutte la cité, de nuit, des lanternes aux fenestres et de la clarté aux huis, tout ledit jeu durant. (1437). »

LIVRES ET IMPRIMÉS NOUVEAUX

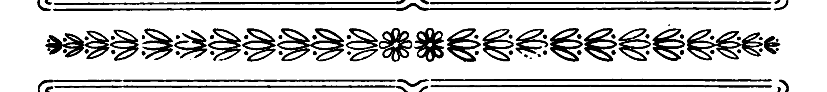
B

Boinet (A.). Les manuscrits à miniatures de la bilbiothèque de Metz (*Les cahiers lorrains*, juin 1922). — **Bour** (l'abbé Justin). Petit calendrier liturgique, pour 1923. Metz, impr. lorr. 1923. — **Bourgin** (F.). Choses lorraines (*Pensée bretonne*, 15 mai 1922). — **Braun** (P.). La vie politique dans la Meurthe sous le ministère Guizot, 1re partie (*Le pays lorrain*, 1922, no 1 et 2). — **Braun** (P.). Chronique du pays messin (*Le pays lorrain*, no 1). — **Brice** (Raoul). Une carrière aventureuse: le général Brice, de Lorquin, chef de partisans lorrains (1814-1815) (*Le pays lorrain*, janv. et févr. 1923). — Budget départemental des recettes et dépenses. Département de la Moselle. Exercice 1922. Metz,

Even, 1922, in-4°. — Bulletin de l'action populaire catholique lorraine. Metz, impr. lorraine, 1922. — Bulletin annuel de l'association amicale des anciens élèves des frères, Metz, 1922. — Bulletin de la Faculté des lettres de l'Université de Strasbourg, Strasbourg, Istra, 1922-1923. — Bulletin de la Sauvegarde commerciale lorraine, bi-mensuel, Metz, Even, 1922. — Bulletin de la Société d'histoire naturelle de la Moselle, 29e cahier (3e série, tome V). Saint-Amand, Béha, 1921, in-8°, 155 p. — Bulletin de la Société d'horticulture de la Moselle. Metz, Béha, 1922. — Bulletin de la Société forestière lorraine des amis des arbres. Nancy, Albertus, 1922. — Bulletin de la Société industrielle de l'Est. Nancy, 1922. — Bulletin de l'instruction primaire de la Moselle. Metz, Even, 1922. — Bulletin des écoles d'instruction des officiers de complément de la 6e région. Metz, 1922. — Bulletin du Photo-club d'Alsace et de Lorraine. Strasbourg, impr. de la Gazette médicale, 1922. — Bulletin trimestriel de la Société d'Archéologie lorraine. Nancy, 1922. — Bulletin officiel d'Alsace et de Lorraine. Strasbourg, 1922. — Bulletin vinicole d'Alsace et de Lorraine, Strasbourg, 1922. — **Bunle.** L'Alsace et la Lorraine économiques. Strasbourg, Staat, in-8°, 149 p.

C

Cahier (les) lorrains. Revue mensuelle. Metz, Even, 1922. — **Capitant** (H.). L'introduction du droit civil en Alsace et en Lorraine (*Bulletin mensuel de la Société de législation comparée*, 1921, avr.—oct.). — **Carré** (Lt.-col. Albert). Les engagés volontaires alsaciens-lorrains pendant la guerre. Paris, Flammarion, 1923, in-16, illustré. — **Carrez.** La vallée de la Moselle à l'époque gallo-romaine. (*Lss cahiers-lorrains*, janv., févr. et mars, 1922). — Artisans et bourgeois au temps de la République Messine (*L'école de France*, avril 1922). — Carte d'Alsace-Lorraine à l'échelle de 1:50.000, dessinée, héliogravée, et publiée par le Servicé géographique de l'armée. Édition provisoire. Feuilles: Sarreguemines, — Deux-Ponts, — Bitche, — Lembach, — Wissembourg. Paris, Ministère de la guerre, service géographique de l'armée. — Carte de France à l'échelle de 1:50.000. Carte spéciale des régions dévastées. Metz, N-O. S-O. Paris, Ministère de la guerre, service géographique de l'armée. — Carte du champ de tir de Bitche, à l'échelle de 1:10.000, en 2 feuilles et à l'échelle de 1:20.000 en 2 feuilles, dressée, hèliogravée et publiée par le service géographique de l'armée. Paris, 1922. — Carte indiquant les principales usines métallurgiques de l'Est. Metz, Béha, 1921. — **Castelnau** (Géneral de). Les engagés volontaires alsaciens-lorrains pendant la guerre (*Alsace française*, 6 janv. 1923). — **Chantriot** (E.). Une occupation militaire d'après guerre. La Lorraine sous l'occupation allemandes. (Mars 1871—sept. 1873.) Nancy, Berger-Levrault, 1922. in-8°, 670 p. — **Chéron** (M.). La procédure allemande en Alsace et en Lorraine. (Bull. mensuel de la Soc. de législation comparée.



Les Cahiers Lorrains

Deuxième Année. Nos 9—10 Septembre-Octobre 1923.

AVIS

Annuaire de la Société d'histoire et d'archéologie. — Le tome XXXII (1923) est sorti des presses de la maison Even, de Metz. Il sera distribué dans le courant du mois aux adhérents de Metz et, par les soins des comités locaux, aux sociétaires des arrondissements de Sarreguemines et Thionville.

Société des littérateurs messins. — Ce groupement récemment fondé compte déjà un certain nombre de membres actifs. Ceux-ci sont présentés par deux parrains et admis au scrutin secret. La cotisation des membres actifs (littérateurs) est de 20 francs, celle des membres d'honneur qui comprennent les personnes s'intéressant à la littérature est de 50 francs. Tous les membres bénéficieront d'une entrée permanente aux conférences de la Société et recevront les publications qu'elle produira en tirage spécial.

Bureau de l'Association: *délégué général*, M. **Moussat,** membre de la Société des Poètes français, 10, rue du Chanoine Collin, à Metz. *Trésorier*, M. **Boissel,** secrétaire de la rédaction du journal le *Messin*.

ACADÉMIE NATIONALE DE METZ

Séance du 5 *juillet* 1923.

Présidence de M. le chanoine Thorelle, président.

M. **Thiria,** membre titulaire, se plaint de la vente d'objets d'art anciens qui sévit partout en France et n'épargne pas notre département, ainsi que le prouve la disparition de la Vierge de la rue St-Gengoulf et demande que l'Académie émette le vœu que la conservation des objets d'art présentant un intérêt national soit assuré par la loi.



On signale, d'autre part, la disparition, dans la dernière moitié du siècle dernier, de plusieurs pièces intéressantes de l'église de Sainte-Barbe.

L'Académie décide de s'associer au vœu exprimé par la Société des Lettres, Sciences et Arts de Bar-le-Duc, le 21 juin 1923, que l'exportation des objets présentant un intérêt national d'histoire ou d'art soit désormais interdite de la façon la plus absolue.

M. **Fleur**, après sa démonstration des mensonges allemands accumulés sur l'entrée des Français à Metz en 1552, donne des événements un récit contemporain, écarté parce que sans doute il paraissait trop favorable à la France, mais qui reprend sa valeur dès que l'on a repoussé les mensonges; il s'agit du récit de Rabutin, qui n'est peut-être pas très complet, mais qui a été écrit du moins avec un souci constant de vérité et d'impartialité.

Pour le faire mieux ressortir, l'auteur rappelle les principales stipulations du traité de Chambord, et montre ainsi que l'occupation de Metz, Toul et Verdun n'est qu'un dédommagement pour les dépenses que la France dut consentir pour mettre sur pied une armée considérable et payer les troupes de ses alliés les princes allemands: sacrifices auxquels ne peut raisonnablement répondre que la cession des Trois-Evêchés.

Les Français entrent à Metz, non du plein gré des Messins, mais sous la menace d'emporter la ville d'assaut, comme Gorze; toutefois, Montmorency emploie une ruse pour empêcher l'effusion de sang inutile: il fait doubler l'escorte qui doit l'accompagner à son entrée dans la ville; grâce à cette force, il refoule, sans combat, les soldoyeurs messins et occupe les portes; puis il rassure les citoyens et prépare l'arrivée du roi qui, le lundi de Pâques, après la revue de son armée, fait à Metz une entrée sensationnelle, à laquelle assiste un peuple émerveillé.

Pendant quelques jours, Henri II s'occupe à réviser les lois et règlements, puis il part avec l'armée, laissant pour gouverneur Gonnor avec une assez nombreuse garnison. Il n'est même pas question que le serment de fidélité ait été exigé. Néanmoins, le texte en figurant dans un recueil diplomatique, avec mention que ce serment avait été prêté le 21 avril 1552, M. **Fleur** en fait mention.

Il termine en disant qu'une fois de plus le mensonge a été mis au service de l'intérêt national allemand (doctrine de Bismarck falsifiant la dépêche d'Ems) et en se demandant si la foi allemande est moins odieuse que la « fides punica » la foi punique de l'antiquité.

Le secrétaire: **L. Maujean.**

SOCIÉTÉ D'HISTOIRE ET D'ARCHÉOLOGIE

Résumé de la séance du Comité, tenue le 3 *juillet* 1923, *sous la présidence de M. Prevel, vice-président.*

Admission de membres. — Le Comité agrée les candidatures des personnes suivantes: sur la présentation de M. **Louis Kommer**: MM. *Georges Salière*, professeur de musique, rue de Lorraine, Metz-Queuleu; *Geoffroy Klein*, ingénieur du service des eaux, 9, colonie Devilly, Metz-Queuleu; *Richard Fischbach*, ingénieur, 17, rue de Verdun; *Camille Rohmer*, ingénieur, chef du service des eaux, 1, rue de Nancy; *Hauntz*, géomètre principal, à l'Hôtel de ville; — sur la présentation de M. **Zéliqzon**: MM. *Albert Sée*, négociant, 17, rue Ladoucette; *Ticheur*, instituteur, Ars-sur-Moselle; la bibliothèque des professeurs du lycée de Metz; — sur la présentation de M. **Maujean**: M. *Binnert*, maire de Morhange; — sur la présentation de M. **Maltet**: M. *Alfred d'Urbal*, sous-directeur de la Société Nancéienne, 9, rue Edmond-Goudchaux, Metz-Sablon; — sur la présentation de M. **Roger Clément**: MM. le général *Hirschauer*, sénateur de la Moselle, 7, passage Pilâtre-de-Rozier, Versailles et 17, rue des Écoles, Longeville-lès-Metz; *Prat*, 6, rue des Parmentiers; — sur la présentation de M. **Welter**: M. *Ernest Helmer*, notaire, 8, rue Poincaré, Mulhouse; — sur la présentation de M. **Prevel**: le docteur *Régnier*, 13, en Chaplerue.

Distinctions. — Ont été nommés correspondants du ministère de l'instruction publique nos confrères MM. l'abbé **Dorvaux,** directeur honoraire au grand séminaire, l'abbé **Bour,** directeur au grand séminaire, **Lesprand,** professeur au petit séminaire, **Ch. Etienne,** principal du collège de Dieuze, **Grosdidier de Matons,** professeur agrégé d'histoire au lycée d'Aurillac.

Ouvrages présentés: *Bibliographie lorraine.* Nancy, 1923. — Henry Lerond. *Notice sur Saint-Julien-lès-Metz et Grimont.* Metz, Even, 1923, in-8°, 163 p., illustré. — *Association messine de comptables. Compte rendu.* 1918-1922., Metz, Even, 1923, in-4°, 38 p. — Touba. *Heimatsgeschichte, Farebersviller*; *Kirchliches über die Beninger Filialdörfer.* Extraits de la Bürgerzeitung des 17 et 25 avril 1923. — *Sierck et les environs. Petit guide.* Sierck, Feidt, 1923, in-12, 49 p., illustré.

Excursions. Le secrétaire rend compte de l'excursion de Morhange, à laquelle ont pris part bien peu de sociétaires, à cause du mauvais temps. Le Comité s'entretient du projet d'excursion à Rodemack et Mondorf-les-Bains, qui est en préparation pour le 15 juillet.

Le secrétaire: **P. d'A. de J.**

RAPPORT DU SECRÉTAIRE SUR L'ŒUVRE ACCOMPLIE PAR LE COMITÉ PENDANT L'EXERCICE 1922—1923, PRÉSENTÉ A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 14 MAI 1923.

L'an dernier, le secrétaire, lisant son rapport à votre assemblée générale, vous informait que les efforts de votre comité durant l'exercice écoulé avaient surtout eu pour objet l'accroissement des membres de l'association d'une part et le maintien de la valeur scientifique de vos travaux d'autre part, que ceux-ci consistent en publications imprimées, ou en exposés oraux ou même en descriptions de monuments visités. Vous jugerez si nous avons atteint le double but auquel votre comité s'était proposé à nouveau de tendre.

Nous sommes arrivés à augmenter de deux cents le nombre de nos adhérents et notre liste comprend aujourd'hui onze cents noms. Nous nous rapprochons ainsi des chiffres de 1913, année où la Société enregistrait un effectif supérieur à treize cents membres, et qu'il nous faudra bien conquérir, une seconde fois, si nous voulons réparer en ce qui nous concerne toutes les ruines de la guerre. Mais les gains acquis ne sont-ils pas déjà très encourageants; et les succès remportés par nos plus zélés recruteurs, tels que votre trésorier, M. *Zéliqzon*, M. *Pigeot* de Sarralbe, M. A. *Pinck* de Sarreguemines, pour ne citer que les noms qui figurent le plus souvent dans nos listes de présentation, ne donnent-ils pas toute garantie que le mouvement des adhésions va se poursuivre au moins en vertu de la vitesse acquise? Le développement des groupes de Thionville et de Sarreguemines a pris beaucoup d'ampleur et, si nous arrivons à restaurer les sections de Sarrebourg et de Forbach, notre Société trouvera dans cette extension de son rayonnement hors de Metz des éléments certains de prospérité.

Après le recrutement des adhérents, la principale préoccupation de votre Comité a été de répondre dans la mesure la plus complète à ce qu'ils pouvaient attendre de leur entrée dans nos rangs. A tous les membres nous assurons le service mensuel des *Cahiers Lorrains*, en nous efforçant de faire tenir dans le moindre espace possible, vu l'extrême cherté des impressions, toutes sortes d'informations sur la marche de notre société et celle des groupements littéraires, artistiques, scientifiques qui témoignent de la vitalité intellectuelle de la Moselle. Aux comptes rendus des assemblées sont joints des mémoires, des chroniques, et jusqu'à des interrogations destinées à exciter l'intérêt du lecteur. Or, ce que l'on est arrivé à produire jusqu'ici n'est guère que l'ébauche d'un périodique plus substantiel et qui serait en rapport avec l'importance des associations sous le patronage desquelles se sont placés les *Cahiers Lorrains*. Mais il faudrait que votre Société ne fût pas seule à assumer la trop lourde charge financière des frais d'impression du bulletin mensuel: l'an dernier, elle a dépensé de ce chef une somme de

cinq mille francs et cette année-ci nous sommes avisés que la facture de notre imprimeur sera fort augmentée par suite du renchérissement du papier, qui est, comme vous le savez, correspondant à celui de la houille. Il sera donc nécessaire que nous nous retournions vers les Sociétés qui ont partie liée avec nous dans l'entreprise des *Cahiers Lorrains* et que nous leur réclamions une aide en rapport tant avec leur ressources financières qu'avec le nombre de pages que leurs communications ont occupé dans notre périodique qui est distribué, nous avions omis de le dire, à tous leurs adhérents. La publicité a bien été de quelque aide aux *Cahiers Lorrains*, mais elle est encore très insuffisante et pas du tout proportionnée à un tirage de 1500 exemplaires qui est le plus élevé qu'atteint un périodique imprimé dans notre département. Il faut que les membres des Sociétés intéressées à la publication des Cahiers, à commencer par nos confrères, déploient quelque initiative, aux fins de nous procurer des annonces qui soulagent notre trésorerie. Nous devons ajouter que le produit de la publicité est et sera entièrement affecté aux dépenses d'impression, aussi bien dans les cahiers que dans l'annuaire, la gratuité des textes étant de règle là comme dans toutes les fonctions auxquelles vous avez appelé ceux d'entre vous que vous avez honorés d'une charge quelconque.

Quant à l'Annuaire qui se trouve, par la publication mensuelle d'un bulletin, allégé de la partie d'informations, consistant en bibliographies, recensions critiques, actualités de toutes sortes, telles que ce rapport annuel, il se trouve partant exclusivement consacré à la recherche scientifique et n'en acquiert que plus d'autorité. L'an dernier, votre Comité. a pu sortir des presses deux annuaires, ceux de 1921 et de 1922, sur lesquels nous vous avons donné des renseignements concis dans le rapport précédent, et qui seraient d'autant plus hors de saison que leur distribution étant aujourd'hui achevée avec trop de lenteur, nous n'hésitons pas à l'avouer, vous êtes parfaitement à même de juger si les résultats correspondent à votre attente. On a reproché avec raison aux mémoires publiés leur compacité, le caractère un peu rébarbatif des sujets, bref leur austérité. Cette année, vous aurez tout lieu d'être satisfaits de la variété des travaux offerts et du vif intérêt que vous trouverez à leur lecture; je n'en donnerai pour preuve que les noms des auteurs, nos confrères Messieurs les abbés *Kaiser*, *Lesprand* et *Thiriot*, Messieurs *de Westphalen*, *Studer*, *Lerond*, *Welter*, *Maujean*, *Perrin* et autres dont vous connaissez la valeur, autant comme historiens que comme écrivains. Peut-être arrivera-t-il que le nombre et l'importance des mémoires retenus par votre Comité, dépassant la limite assignée par votre trésorier au contenu d'un volume, nous fassions cette année comme la précédente bouchées doubles et que nous imprimions deux volumes à la fois, celui de 1924 en même temps que celui de 1923, opération qui nous permettrait de prendre une avance sérieuse pour la distribution du volume de l'an prochain et serait une manifestation de la pleine vita-

lité de votre groupement. Ajoutons cependant bien vite qu'il n'en est déjà plus en 1923 à revendiquer son droit à la vie et à prouver à ses détracteurs que, si la science n'a point de patrie, les savants, selon le mot de Pasteur, sauront montrer qu'ils en aiment et en servent une seule, tâche qui consistera pour nous à écrire de l'histoire et de l'archéologie à la française, avec le souci de la vérité et de la mesure.

Depuis longtemps, la collection des annuaires et de ses suppléments est complétée par une série d'ouvrages qui offrent des matériaux pour l'étude de l'histoire et de l'archéologie de notre région. Votre Comité a donné à cette série de volumes le titre de «Documents» qui lui a semblé le mieux traduire le terme de «Quellen», choisi à l'origine. On a pu l'an dernier enrichir la suite des Documents de deux nouveaux volumes: le tome XI qui comprend les Cahiers de doléances de Thionville et forme en somme un tirage à part de l'annuaire de 1922, puis la première partie du tome XIII affecté au Dictionnaire des patois romans de la Moselle, dû au patient labeur et au savoir éclairé de notre dévoué trésorier et persévérant recruteur M. *Léon Zéliqzon*. La seconde partie de son Dictionnaire va sortir des presses dans quelques jours et sera mis à votre disposition au même prix que la première partie. L'imprimeur, promettant d'achever sa tâche à l'automne, le reste de l'ouvrage entrera dans notre collection avant la fin de l'année. Vous savez que nous participons dans les frais d'impression du Dictionnaire pour une somme globale de trois mille francs et que le principal éditeur reste la Faculté des lettres de l'Université de Strasbourg, subventionnée par l'Université de Nancy et par le Conseil général de la Moselle; autant de concours étaient nécessaires pour mener à bien l'exécution d'un ouvrage de pareille importance qui figure aujourd'hui avec avantage dans la liste des travaux de notre université régionale. L'honneur en rejaillit sur notre association qui a eu l'initiative de la publication de ce trésor de nos patois français et n'a pas eu à regretter que des mains plus fermes aient réalisé ce que la diminution de nos ressources nous interdisait de mettre en chantier. Le succès du Dictionnaire aura tout de même cet effet immédiat de nous enhardir à rechercher une combinaison semblable en vue d'éditer cette chronique de Philippe de Vigneulles, si souvent citée par les érudits messins et qui n'est pas moins intéressante par sa langue et son style que par sa richesse en renseignements historiques. Un savant universitaire s'offre à nous préparer une édition de bon aloi de la précieuse chronique et votre Comité ne saurait laisser échapper une occasion aussi favorable.

Toute votre œuvre imprimée, qu'il s'agisse des annuaires ou des documents, prouve aux yeux les moins sympathiques la valeur de votre association et fournit la démonstration que vous n'avez point laissé péricliter entre vos mains l'héritage de vos devanciers malgré la dureté des temps. Mais il faudrait que le réveil de la Société d'histoire et d'archéologie se manifeste aussi hors de la Moselle. Et, malgré toute la bonne



volonté de vos mandataires, nous ne sommes pas encore arrivés à reprendre les anciennes et cordiales relations avec les sociétés similaires de l'intérieur et de l'étranger. Beaucoup de sociétés savantes, très éprouvées comme la nôtre par la guerre, sont assoupies et ont interrompu les échanges. D'autre part, le tirage de nos annuaires n'a pas marché de pair avec l'accroissement du nombre de nos adhérents et nous manquons déjà pour l'année 1922 par exemple de la matière nécessaire aux échanges: Aussi votre Comité craint-il, malgré son habitude des difficultés, de ne pouvoir triompher de cette entrave mise à la reprise des relations avec les autres sociétés.

De tout temps, l'activité de votre association ne s'est pas bornée à la remise à chaque membre d'un volume annuel, dont le bulletin forme une sorte de complément, mais votre Comité s'est ingénié à vous procurer l'audition de conférences relatives à des sujets d'histoire, de littérature ou d'art du plus haut intérêt. C'est ainsi que pendant l'exercice, dont il vous est rendu compte, vous avez eu le plaisir d'entendre cinq conférences. M. *Zeller* vous a parlé à la précédente assemblée générale du séjour du roi Henri IV à Metz en 1603 et vous avez goûté l'érudition et l'aisance de parole d'un historien dont la maîtrise s'affirmera bientôt dans un ouvrage capital sur la réunion de Metz à la France, où rien ne sera laissé dans l'inconnu. Madame *Dorner*, en hiver, vous a entretenus, avec beaucoup de charme de la personne, des aventures et de l'œuvre de Philippe de Vigneulles et a éveillé chez ses auditeurs un grand attrait pour le chroniqueur qu'elle présentait si bien. Plus tard, M. *Redslob*, professeur à l'Université de Strasbourg, vous a parlé éloquemment de Michel Ange et de ses œuvres les plus grandioses; puis ce fut un autre collègue du précédent conférencier, M. *Gérold*, un spécialiste dans l'histoire de la musique qui vous a révélé le charme et l'expansion de la chanson française au XVe siècle: l'interprétation par une voix très ample et très nuancée des mélodies alla de pair avec le commentaire scientifique des textes. Votre Comité espère que M. et Mme *Gérold* reviendront à Metz l'hiver prochain vous parler des chansons lorraines. Enfin, le 28 mars dernier, M. *Grenier*, l'un des plus réputés parmi les archéologues lorrains, vous a fait connaître, avec une précision magistrale alliée à une conviction entraînante, quelle est la méthode de l'archéologie et comment l'appliquer par exemple en Moselle à l'étude des vestiges du passé.

Citons encore des conférences données aux sièges des groupes. A Thionville, M. *Kappès*, professeur au collège, notre confrère, a entretenu ses auditoires de la première invasion prussienne en 1792. M. l'abbé ***Kirch***, président du groupe de Sarreguemines, a traité dans cette ville du mode de sépulture employé par le peuple gaulois des Médiomatrices.

Nous venons de passer en revue les principaux modes d'activité de notre association, il ne nous reste plus à vous rendre compte que des promenades qui nous ont mené, depuis notre dernière assemblée de

juillet 1922, à Luxembourg, le 16 du même mois, et à Creutzwald, le 30 juillet. Ces deux excursions ont eu le plus grand succès, grâce à la complaisance des membres de l'Institut grand-ducal qui nous ont guidés dans la capitale du Grand-Duché et aux directeurs, soit de la mine de houille, soit de la station centrale d'électricité, qui, avec une bonne grâce parfaite, nous ont donné toutes les explications nécessaires à La Houve; principal but de l'excursion de Creutzwald.

En terminant ce trop long mais indispensable exposé de l'œuvre de votre Comité, je rendrai en votre nom un dernier hommage aux membres défunts de la Société, disparus depuis la dernière assemblée générale. Ce sont: Messieurs *Henri Rollin*, membre du Conseil général, *Gabriel Cahen*, *Charton*, ancien député protestataire, de Sierck; l'abbé *Ettinger*, ancien curé de Puzieux, l'archiprêtre *Roloff* de Bitche, *Flach*, directeur de la fabrique de Niderwiller.

P. d'Arbois de Jubainville.

FÉDÉRATION LORRAINE DES LETTRES ET DES ARTS

Compte rendu de l'assemblée générale annuelle du 30 *juin* 1923.

L'assemblée générale de la « Fédération Lorraine des Lettres et des Arts » pour l'exercice 1922-23 s'est tenue à la Préfecture le 30 juin, dans la salle des séances du Conseil Général, que M. le Préfet, tenant à témoigner sa sollicitude à l'égard de la Fédération, avait bien voulu mettre à sa disposition.

Le Préfet s'était fait représenter par M. Debord, secrétaire général de la Préfecture. M. le Général de **Lardemelle,** Gouverneur militaire de Metz, avait tenu à honorer personnellement la réunion de sa présence. M. **Vautrin,** premier adjoint, s'était fait excuser. Le comité sortant était au complet, à l'exception de M. **Blondeau,** Procureur de la République, qui s'était également excusé, retenu au Tribunal.

La séance fut ouverte par le Colonel **Deville,** président, qui, après avoir remercié le Préfet, le Général Gouverneur, les diverses autorités présentes et les membres de la presse, rappela les témoignages d'intérêt que n'a pas cessé de donner à la Fédération son Président d'honneur M. Raymond **Poincaré**. Mme **Haas**, notre Vice-Présidente, exposa les principales manifestations de la Fédération: Conférences **Lionel Nastorg** et **Georges Ricou.** et cérémonie en l'honneur du maître **Alfred Bruneau**.

M. **Clément** résuma l'intéressant effort artistique donné par la « Maison d'Art » au cours de l'année et, après avoir mis l'assemblée au courant des succès remportés dans diverses expositions par nos sociétaires artistes, fit connaître les différents projets d'exposition.

M. **Salomon,** en un rapport tout particulièrement documenté et complet, rendit compte des manifestations musicales et de la venue de solistes illustres.



Le Secrétaire Général rappela le cycle classique révolu et exposa en détail celui qui est prévu pour la saison prochaine. Après avoir rappelé le succès remporté par le Vieux Colombier et par Jean Sarment, il porta également à la connaissance de l'assemblée un certain nombre de projets de la Fédération, notamment la journée **François de Curel** et la participation aux fêtes de **Verlaine** (que le Président avait déjà eu l'occasion d'annoncer, et qui auront lieu lors de la mise en place du buste de **James Vibert**, offert par la Société des «Amis de Verlaine », sous les auspices de **Gustave Kahn**).

Le compte rendu financier exposé par M. **César** démontra la situation de plus en plus prospère de la Fédération qui groupe à l'heure actuelle près de 400 membres.

Il fut procédé ensuite à la réélection du Comité, qui eut lieu à mains levées sur proposition de M. **d'Arbois de Jubainville**, adoptée à l'unanimité des présents. M. **Blondeau** avait fait connaître qu'il était désireux de se retirer, mais l'assemblée décida de le maintenir comme membre du Comité, étant donné les services inappréciables qu'il n'a cessé d'y rendre. De plus, le nombre des membres du Comité étant fixé à 18, le Président fit connaître qu'il avait pressenti l'éminent Proviseur du Lycée, **M. Beck**, et que celui-ci, bien que pris par une tâche très lourde, avait accepté de faire partie du Comité.

Voici la composition du nouveau Comité qui fut élu à l'unanimité et entra immédiatement en fonctions:

Président: M. le Colonel **Deville**, Président de l'Académie de Metz; Vice-Présidents: Mme **Haas**, M. **Clément**, Directeur du Musée et de la Bibliothèque; Secrétaire général: M. **Feschotte**, Directeur du Cabinet du Préfet; Secrétaire général adjoint: M. **Blavin**, chef adjoint du Cabinet; Trésorier: M. **César**, Président du Cercle musical messin; Membres du Comité: Mmes **Amos**, **Regnier**, **Wantz** et **Weber**. MM. **Beck**, Proviseur du Lycée; **Blondeau**, Procureur de la République; **Delaunay**, Directeur du Conservatoire; **Féry**, Directeur des Voix Lorraines; **d'Arbois de Jubainville**, Archiviste de la Moselle; **Prevel**, ancien Maire de Metz, **Maurice Salomon**, négociant, et **Vautrin**, premier adjoint.

La séance prit fin après qu'un vœu de félicitations au Comité sortant et réélu, proposé par M. **Salomon** père, eut été adopté à l'unanimité par l'assemblée, à laquelle le Président exprima ses bien sincères remerciements.

Le secrétaire général: **J. Feschotte.**

Nous donnons ci-dessus dès aujourd'hui d'importants extraits du rapport de Mme **Haas** et de M. **Salomon**, nous réservant de publier dans un prochain numéro la partie essentielle des rapports du Secrétaire général et du Vice-Président.



EXTRAIT DU RAPPORT DE MADAME HAAS, VICE-PRÉSIDENTE DE LA « FÉDÉRATION LORRAINE DES LETTRES ET DES ARTS » SUR LES MANIFESTATIONS ARTISTIQUES ET LES CONFÉRENCES, A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 30 JUIN 1923.

La première conférence, impatiemment attendue et que suivait, selon l'expression consacrée, l'élite intellectuelle messine, eut lieu le 11 mai, dans la coquette salle de l'Hôtel des Métiers, gracieusement mise à la disposition de la « Fédération Lorraine des Lettres et des Arts ». M. **Lionel Nastorg,** homme de Lettres et avocat à la Cour d'Appel de Paris, n'était pas un inconnu pour nous qui avions applaudi, il y a trois ans à peine, son intéressante conférence sur la foire de Lyon. Cette fois, le poète délicat doublé du romancier et auteur dramatique apprécié qu'est M. **Nastorg,** avait choisi un sujet charmant: « l'Esprit français », « cette fleur délicate et capricieuse, essentiellement variable selon les contrées », mais inné chez ceux de notre race, que l'on découvre, délicieux et naïf chez les petits enfants, plus tard, joyeux, souple, mordant, cinglant même, ainsi que le prouvent les mots, les saillies et réparties cités à l'appui de sa thèse, par le Conférencier.

Au cours de l'étincelante causerie de M. **Nastorg,** Mlle **Clervanne** vint, ainsi que M. **Deville** nous l'avait promis, en termes délicats et fins, « donner de la valeur à l'esprit des autres ». Toute de rose vêtue, ayant, semblait-il, emprunté à la reine des fleurs non seulement sa tendre couleur mais encore sa beauté et sa grâce, l'artiste si aimée du public messin, récita avec le sentiment et la diction exquise qui la distinguent, quelques fragments des œuvres de poètes contemporains et prosateurs humoristes.

Conférence Georges Ricou. — S'il est un lieu au monde qui tente la curiosité humaine avide d'y plonger un regard et d'en connaître les particularités, c'est — ou plutôt ce sont — les coulisses d'un grand théâtre; aussi fûmes-nous profondément reconnaissants à M. **Georges Ricou** qui voulut bien, durant une heure trop courte, nous faire pénétrer à sa suite dans cette célèbre « Comédie-Française » dont il dirige le secrétariat avec une autorité incontestée.

Dans un langage imagé et impeccable, avec un rare bonheur de gestes, un choix d'expressions enjouées ou émues, M. **Ricou** décrivit à un public captivé dès le premier instant, la composition et l'administration de la Maison de Molière, le rôle, les prérogatives de ses Sociétaires, pensionnaires et des membres du Comité directeur, la sélection et l'admission des œuvres présentées, le classement au répertoire, en un mot, tout le mécanisme de cette institution merveilleuse qui garde fidèlement les trésors anciens en se montrant accueillante aux jeunes talents. L'éloquence persuasive de l'éminent Secrétaire général souleva l'enthousiasme du public très nombreux auquel la « Fédération Lor-

raine des Lettres et des Arts » avait la rare fortune de faire entendre l'un des hommes de Lettres les plus remarquables de notre époque.

Réception de M. Alfred Bruneau à l'occasion de la création à Metz de « l'attaque du Moulin ». — C'est devant une salle vibrante, enthousiaste, bien que religieusement silencieuse, où se pressaient, au hasard des places enlevées d'assaut dès la première minute de la location, tous les amateurs messins de belle, forte et grande musique, que le rideau se leva, le 25 janvier dernier, pour le premier acte de « l'attaque du Moulin », ce pur chef-d'œuvre du maître incontesté qu'est M. **Alfred Bruneau**; préalablement M. **Delaunay,** dans une de ces délicates improvisations dont il a le secret, avait esquisé à grands traits les caractéristiques de la musique de M. **Bruneau** dont l'attaque du Moulin semble réaliser le rêve, en créant dans l'auditoire, ému déjà par l'action dramatique et patriotique du livret, un état d'âme tout spécial.

Je laisse à une voix plus autorisée que la mienne le soin de vous dire combien fut remarquable l'exécution de cette œuvre idéale, interprétée par des chanteurs et des musiciens qu'électrisait la présence de l'auteur qui avait bien voulu consentir — faveur très appréciée — à diriger l'orchestre. Permettez-moi donc seulement de vous rappeler l'hommage solennel rendu à M. **Bruneau,** sur l'initiative de la « Fédération Lorraine des Lettres et des Arts », par les personnalités officielles, la municipalité et la plupart des membres de notre Association: dames fort élégantes, Messieurs des plus corrects dans leur tenue de soirée au Foyer du Théâtre, à l'issue du 3e acte.

Ce fut tout naturellement M. **Jung** qui, en sa qualité de Maire de Metz, souhaita la bienvenue à l'hôte illustre de la Ville et glorifia son œuvre, comme elle mérite de l'être; puis M. le Colonel **Deville,** au nom de la « Fédération Lorraine des Lettres et des Arts », offrit au Maître un très modeste objet d'art destiné à perpétuer le souvenir de son passage parmi nous et sut trouver des expressions charmantes pour traduire l'admiration et la reconnaissance de tous; après M. **Deville,** M. **Delaunay,** le très sympathique Directeur du Conservatoire de Metz, s'associant à l'hommage rendu à l'Inspecteur général de l'enseignement musical en France, demanda à toute l'assistance d'ovationner longuement le Maître et le grand Patriote, auquel nous devons tant d'œuvres exquises telles que « Le Rêve », « l'Enfant Roi », « l'Attaque du Moulin », etc... M. **Alfred Bruneau,** visiblement ému, prit à son tour la parole pour exprimer sa gratitude de l'accueil chaleureux qui marquerait dans son existence et dont il conserverait l'impérissable souvenir; après avoir brièvement rappelé les années douloureuses de l'occupation allemande et les heures radieuses de novembre 1918 qui inaugurèrent l'ère de joie et de délivrance dont jouit le pays tout entier, M. **Bruneau** adressa à la vieille race lorraine qu'il aime et dont il chante volontiers les vertus si françaises, en phrases discrètement laudatives, un éloge sincère qui toucha tous les cœurs, et sa

péroraison s'acheva sous une véritable tempête d'applaudissements, tandis que les spectateurs s'empressaient de regagner leurs places pour ne pas perdre une note de ce régal artistique.

RAPPORT DE M. MAURICE SALOMON, MEMBRE DU COMITÉ DE LA « FÉDÉRATION LORRAINE DES LETTRES ET DES ARTS » SUR « LES CONCERTS ET LA VIE MUSICALE » A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 30 JUIN 1923.

S'il est vrai que rappeler les souvenirs c'est éprouver à nouveau les émotions qui les ont créés, ma tâche sera facile. Le nom des grands artistes qui, se sont faits les interprètes des maîtres de la pensée musicale, suffira pour évoquer les délicieuses heures que nous avons passées à les entendre.

Au fil de la mémoire, viendront tour à tour se placer les magnifiques solistes qui pendant la saison écoulée, vinrent, sous les auspices de la Fédération, révéler à notre ville l'éclat de leur talent.

Le langage qu'ils nous apportaient n'avait rien de commun avec celui qui fit les délices de nos soirées théâtrales. Ce n'était pas le verbe étincelant mis au service des drames de la misère humaine et des assauts de la passion; non plus les travers, les défauts et les vices, parfois, qu'il s'agissait de rendre sensibles, mais, au contraire, réaliser par des moyens discrets les désirs épars qui flottent en nous.

Penchée à la source de nos désirs secrets, la musique demeure notre confidente et l'inspiratrice des sentiments d'abnégation et c'est pourquoi elle est un art sacré qui, en les préparant au secours de la foi, escorta les hommes dans toutes leurs vicissitudes.

La plus magnifique floraison de cet art nous fut apportée par les Chanteurs de la Chapelle Sixtine. Tous les noms célèbres de la polyphonie au XVIe siècle, tels Ludovico Vittoria, le représentant de l'École Espagnole, Josquin des Près de l'École Flamande ou Palestrina de l'École Romaine, trouvèrent des interprètes dont le souvenir restera longtemps parmi nous.

Sans vouloir préciser si, selon les découvertes du maestro Casimiri, le chef de la brillante phalange de chanteurs, les maîtres de Palestrina furent bien en réalité les Français Robino et Firmin le Bel de Noyon, à l'encontre de la tradition admise jusqu'à présent, qui en laissait l'honneur à un autre Français, le Franc-Comtois **Claude Gaudimel**, sans vouloir départager l'opinion à ce sujet, constatons seulement la place prépondérante que nos compatriotes tenaient à cette époque lointaine d'un art musical, dont ils étaient les inspirateurs et les créateurs.

A l'appui du genre palestrinien, et pour passer du grave au plaisant, nous trouvons le genre de ..... Montmartre. C'était naguère celui d'Yvette Guilbert dont le nom malgré tout lui restera attaché.

Elle nous est venue assagie, avec un bagage séduisant de chansons honnêtes.

Quoi qu'on puisse penser de sa conversion artistique, il n'en est pas moins vrai qu'elle est une grande artiste et qu'à l'écouter, la chanson française, aujourd'hui négligée, retrouvera certainement des auditeurs fervents, sinon des imitateurs.

En effet, la contexture harmonique de la musique nouvelle se prête difficilement au charme d'une ligne mélodique de la voix; celle-ci est assimilée aujourd'hui à un instrument qui, dans l'ensemble, tient sa partie seulement et n'a plus droit au rôle de premier plan.

Mais, comme pour égayer sa solitude, ou pour donner libre cours à sa joie, le chanteur n'a pas toujours un orchestre complet à sa disposition, il n'est pas hasardeux de penser que les chansons ou mélodies de nos compositeurs modernes seront délaissées et que les échos de la forêt ou les vallons fleuris, animés par la jeunesse, ne retentiront pas souvent aux sons de leurs productions savantes.

Si, à ciel ouvert, il nous faut une ligne mélodique en harmonie avec la simplicité de la nature, la salle de concerts, par contre, se prête à toutes les combinaisons de timbres et à toutes les recherches sonores.

C'est là le royaume d'un Beethoven et c'est à la Fédération que nous devons le plaisir d'avoir entendu cette année quelques-unes des productions du maître parmi les maîtres, interprétées par des artistes tels que **Paul Loyonnet**.

La sonate op. 110 retient mon attention parce qu'elle marque la dernière étape d'un musicien de génie, incomparable. Tout l'enthousiasme que la nature lui avait prodigué, tout ce que son âme contenait d'aspiration, mais tout ce que la vie lui avait apporté de déboires et de cruautés se trouve cristallisé dans les œuvres de la dernière période.

Si l'homme se replie, si l'humeur est morose et si la maladie a posé sa griffe sur le malheureux, son cœur n'a pas subi d'atteintes. Tous les sentiments apparaissent, mais déjà vus à distance, condensés dans la forme, prêts à passer à l'immortalité. Semblable au voyageur qui, de sa course fatigante, a oublié les aspérités du chemin, son rêve illumine désormais la route parcourue et sa souffrance elle-même s'est auréolée.

Dans les dernières sonates comme dans les derniers quatuors, la fugue apparaît, non plus comme un indice scolastique mais devenue l'essence même de la pensée.

Et ces voix qui se poursuivent et s'attendent, se cherchent et se dérobent pour ne se réunir qu'à la cadence finale, ne sont-elles pas une image poignante de la destinée de **Beethoven,** auquel un sort impitoyable refusa l'union heureuse qu'il avait toujours ardemment

désirée; il avait soulevé un monde de sentiments, ébranlé le cœur humain dans des fibres les plus profondes, pour mourir solitaire, privé de toute affection.

Que nos plus grands artistes se soient attachés à son œuvre n'est donc pas pour nous surprendre.

Après nous avoir fait applaudir Lucien **Capet** dans les sonates pour Piano Violon, la Fédération nous réservait la joie d'entendre cette année Edouard **Risler** dans la sonate p. Piano.

Celui-ci nous fit apprécier un **Beethoven** de la première heure lorsqu'à Vienne il fréquente les salons mondains, s'habille avec élégance et a pour élèves des jeunes filles charmantes de la haute société viennoise.

La sonate au Clair de Lune qui date de cette époque faite toute d'hésitations et de caresses, de timidité amoureuse et d'emportement est certainement le plus sublime aveu qu'un musicien pouvait faire. L'ingrate auquel il était adressé, bénéficia de l'immortalité, ce qui prouve que **Guilletta** était coquette et que la seule vertu n'est pas toujours récompensée. Toutes les œuvres inscrites au programme de cette soirée ont laissé parmi l'auditoire le souvenir d'une interprétation magistrale, sincère, dépourvue d'artifices. C'est avec le même sentiment que fut accueilli le magnifique récital de chant donné par Madame **Croiza.** Tout ce que le sentiment et le travail, alliés à un organe admirable pouvaient mettre au service d'une œuvre, nous fut révélé.

Madame **Janacopoulos,** richement servie par la nature, nous fit valoir sa voix chaude et colorée qu'elle assouplit à son gré. Un brin d'exotisme donne à son organe des profondeurs captivantes que son répertoire sait mettre en relief.

Toute la nostalgie de l'Orient ou la fougue méridionale sont exprimées de façon saisissante.

Je m'en voudrais d'oublier Mlle **Schlépianoff,** la délicieuse accompagnatrice, qui, dans un rôle plus modeste put, néanmoins donner la preuve de sa grande musicalité. Elle sut trouver, en s'unifiant au timbre de la chanteuse, des accents qui s'appropriaient à merveille à la voix dont elle épousait toutes les inflexions.

Le Comité de la Fédération n'a pas cru devoir borner sa tâche à l'organisation de concerts donnés par des artistes étrangers à notre ville.

Dans notre cité, illustrée par **Persuy, Desvignes** et **Ambroise Thomas,** actuellement par **Gabriel Pierné,** parmi le monde des arts qui s'éveille, se groupe et désire suivre la trace de ses aînés, son influence a été bienfaisante.

Les concerts du Conservatiore ont reçu un subside dont le Comité de cette Association a été fort touché et qu'il espère lui voir continuer. La sympathie avec laquelle ces manifestations artistiques ont été accueillies lui sont le plus précieux encouragement. Grâce au levier



que, généreusement, la Fédération a mis à sa disposition, plus heureux qu'Archimède, notre distingué collègue, M. **Delaunay,** le grand amateur du mouvement musical à Metz, a pu soulever tout un monde de sonorités dont l'influence éducatrice est hautement appréciée.

Aujourd'hui même, le nom de la Fédération est attaché au prix que le Conservatoire décerne à l'élève qui s'est particulièrement distingué et dont le travail et les dispositions sont des promesses certaines pour l'avenir.

Si au souffle ardent de notre ambition et du patriotisme éclairé de nos concitoyens, la terre messine pouvait voir se lever un seul espoir qui vienne attester, à nouveau, aux générations futures la vitalité artistique de notre sol natal, nos efforts n'auront pas été vains et nous pourrons considérer que notre tâche fut bien remplie.

SOCIÉTÉ D'HISTOIRE NATURELLE

Séance du 5 juillet, sous la présidence de M. Pinon.

L'assistance étant particulièrement nombreuse, il est nécessaire de se transporter au local de l'Académie. Rien de particulier à signaler; l'assemblée s'occupe de questions d'intérieur, notamment des dépenses à engager pour l'aménagement d'un cabinet en bibliothèque, — coût: un millier de francs au moins, — et s'ajourne ensuite au mois d'octobre.

Le secrétaire: **E. Fleur.**

BIBLIOGRAPHIE

Notice sur St-Julien-les-Metz et Grimont, *par Henry Lerond.* — 1 vol. in 8° de 163pp., 2 plans et 10 vues. Metz, 1923, Even.

Voici encore un ouvrage d'un fécond auteur, **Henry Lerond,** qui n'a cessé de rassembler nos légendes lorraines et de scruter archives et bibliothèques, à l'affût du document oublié.... Mais il nous faut dès l'abord prémunir le lecteur: M. H. Lerond, originaire de la partie allemande de notre pays, formé par des maîtres allemands, sollicité de leur fournir des articles de folk-lore et d'histoire, avait pris l'habitude de composer en allemand. Certainement il a dû écrire en cette langue son histoire de St-Julien, et aujourd'hui cet ouvrage paraît en français; il faut savoir gré à l'auteur de son intention, toutefois, il est regrettable que la maladie l'ait empêché de revoir et de corriger son travail dont le style étonnera parfois plus d'un lecteur.



Mais cette constatation une fois faite, il faut remercier M. Lerond d'avoir coordonné la poussière de matériaux que sa curiosité fureteuse de folk-loriste et d'historien a su dénicher en d'innombrables recueils ou opuscules. Assurément, l'auteur n'a pas écrit l'histoire définitive de St-Julien; il n'a pas cette prétention et le dit fort modestement; néanmoins, en bon instituteur de ce village qu'il fut pendant 18 ans, il en donne une notice très largement suffisante pour la grande majorité de ceux qui voudront en connaître l'histoire pendant les derniers siècles, jusques et y compris la guerre de 1914.

Et toujours les références sont scrupuleusement indiquées, de sorte que le contrôle est facile, si l'on avait le moindre doute sur la citation. A cela se reconnaît la parfaite probité de l'historien, qualité qu'on ne peut refuser à M. Lerond, non plus que la modestie et la curiosité qui lui a fait parcourir une infinité d'ouvrages pour se documenter. Si, avec cela, M. Lerond avait pu soigner son style et la correction de ses épreuves, nous aurions un travail auquel on ne pourrait pas reprocher grand'chose, à notre avis. Souhaitons-lui donc un complet et prompt rétablissement, afin de lui permettre d'achever son grand recueil de légendes, dont deux volumes ont déjà paru, et de jouir un peu de la satisfaction de n'avoir pas été inutile dans sa petite patrie.

E. F.

QUESTION

Question n° 9. — Comme suite à une information récente, parue dans le dernier bulletin d'une publication messine, un de nos lecteurs demande, si quelque correspondant bien informé pourrait lui préciser à quelles dates et dans quelles circonstances une plaque commémorative aurait été apposée, « par les soins du groupe messin de conférences », sur la maison natale de Paul Verlaine, rue Haute-Pierre ?

Question n° 10. — Un membre de la Société d'histoire et d'archéologie a trouvé dernièrement à Sarreguemines des lettres de noblesse, libellées sur parchemin et accordées à **César de Maladisné** par Charles-Emmanuel, duc de Savoie, «en considération des services du bénéficiaire lors de la dernière guerre de Verceil et à l'occasion de Palestre, où il témoigna tant de courage». Ces lettres sont datées de Turin, 19 mai 1626. Leur détenteur actuel désirerait savoir si l'anobli en cause se rattache à quelque famille de la région.





LES CAHIERS LORRAINS

Deuxième Année. Nos 11 Novembre 1923.

AVIS

Toute communication envoyée pour la rédaction des Cahiers Lorrains *aux archives départementales* avec demande d'insérer, doit nous parvenir avant le 11 du mois. Il est recommandé d'employer le papier de format scolaire et de n'écrire que sur le recto des feuillets.

Société d'histoire et d'archéologie. — On a commencé à distribuer l'annuaire de 1923. Les sociétaires voudront bien remarquer que, par suite de la cherté du papier, le volume sous une apparence moins épaisse que celle qu'offraient les annuaires précédents, n'en contient pas moins cinq cents pages avec un texte très serré. La commission de lecture espère que l'intérêt et la variété des mémoires plairont aux lecteurs.

Congrès des sociétés savantes. — C'est à Dijon que se tiendra le prochain congrès. Il s'ouvrira le mardi 22 avril 1924 et sera clos le samedi 26 avril à l'issue d'une séance générale, présidée par M. le Ministre de l'instruction publique et des beaux arts.

Changements d'adresse. — Les membres des sociétes qui coopèrent à la publication des Cahiers Lorrains, sont instamment priés d'aviser les secrétaires de ces sociétés, de leurs changements de domicile, afin d'éviter tout retard dans la transmission du périodique.

POÉSIE

Dans une réunion du Comité de la Fédération des lettres et des arts, tenue à l'occasion du départ, que tous regretteront, de M. Feschotte, ce dernier a lu les vers suivants:

L'ADIEU A METZ

Cloches de Sainte-Ségolène,
Dites, sonnez-vous pour ma peine
Dans la douceur du ciel lentement obscurçi?
Sonnez-vous pour l'adieu dont mon âme est blessée?
— Sonnez-vous pour ma joie aussi
Vos longues notes balancées?

Je me souviens encor du soir
(Un soir jaune et froid de novembre)
Où, le cœur si battant d'espoir,
J'ai vu grandir sur un ciel d'ambre
Où s'érigeait en noir le faîte des maisons,
La Cathédrale, par dessus tout l'horizon...

Je me souviens de l'heure, encore,
Où le premier pavé de Metz
A vibré sous mon pas sonore;
Et j'avais des larmes sincères
Qui, lentement,
Se détachaient de mes paupières .....

Tant de choses étaient, vraiment,
Metz, dans ton âme delivrée !
Dans les reflets de ton beau fleuve au flot dormant,
Dans toutes tes voix enivrées
(Cloches aux vastes battements,
Cris de foules, rumeurs cuivrées),
Dans ton ciel triste où fleurissaient de clairs nuages,
Dans l'élan multiple et fervent
Des clochers au divin visage,
Dans tes harmonieux feuillages
Où l'esprit de Verlaine est à jamais vivant,
Parmi les mille et mille images
Dont s'enchantait mon brusque émoi,
— Que mon cœur enfiévré fut, dès ce soir, à toi.

Et puis les jours, les mois, et les saisons nouvelles
Sont passés ... Et je te demeurais toujours fidèle,
Fiancé à ta grâce, ô ville, et soucieux
Seulement des regards qui venaient de tes yeux.

Je t'aimais jusque dans tes hivers monotones
Sous ta pluie incessante au long des murs noircis,
Parmi le vent amer qui navre tes automnes
Dans tes deuils, et dans tes soucis.

Les autres horizons familiers à mon rêve
Je les sentais décroître en moi, l'un après l'un;
Te quitter, fût-ce un jour, me semblait importun:
Ma plus longue absence était brève .....

Brusque, un matin m apporte l'ordre. Il faut partir
— Alors je sens tous les liens qui nous retiennent,
Et comme, en les brisant, je m'apprête à souffrir,
Et quelle souffrance est la mienne.

Lumière des soirs mosellans, restez en moi,
Ivresse de mes premiers pas, parmi les rues
Où tout n'était qu'émoi:
O clartés pour mon cœur déchiré disparues !

Cloches de Sainte-Ségolène,
Sonnez, sonnez pour ma peine
Dans la pesante nuit où je vais m'enfoncer,
Sonnez pour cet adieu dont mon cœur est blessé,
Sonnez le glas sourd et lassé
Qui m'accompagnera vers l'inconnu des plaines .....

Jacques FESCHOTTE.

ACADÉMIE NATIONALE DE METZ

Séance du 4 octobre 1923

Présidence de M. le chanoine **Thorelle,** président. Deux candidatures sont présentées; celle de M. le chanoine **Hamant,** directeur du Petit Séminaire de Montigny, au titre de membre titulaire, et celle de Mr l'abbé **Lesprand,** professeur au même établissement, au titre de membre associé résidant.

Les rapporteurs, M. l'abbé **Thiriot** pour M. **Hamant**, M. **Thiria** pour M. **Lesprand**, donnent lecture des rapports de commissions sur ces candidatures.

M. l'abbé **Hamant,** né à Rohrbach en 1850, fit ses études au collège de Bitche et au Grand Séminaire, et fut ordonné prêtre en 1876. Il fut ensuite envoyé à Wurzbourg pour y suivre les cours de l'université de cette ville, l'administration ayant menacé de fermer le Petit Séminaire si ses maîtres ne possédaient point de diplômes allemands.

De retour à Metz en 1879, il commença au Petit Séminaire cette carrière d'éducateur qui n'est pas encore terminée aujourd'hui. L'affection, l'estime que lui ont vouées ses anciens élèves, les succès aux examens, prouvent suffisamment qu'elle n'a pas été sans porter des fruits.

Ses loisirs étaient consacrés à des études philologiques et historiques. Il faut citer parmi les plus remarquables des ouvrages sur la syntaxe grecque, une Vie de Jeanne d'Arc, une histoire du Petit Séminaire de Metz-Montigny en 2 volumes, plusieurs monographies de couvents et l'Histoire de la Congrégation de Sainte-Chrétienne.

M. **Lesprand** est originaire de Vigy. Ancien élève des séminaires de Metz et de Saint-Sulpice à Paris, et professeur au Petit Séminaire de Montigny, il a débuté comme historien, dès 1902, par une étude sur la Chapelle de Rabas, article suivi sans arrêt, presque d'année en année, par ses importants travaux sur la période révolutionnaire en Lorraine. Ce sont successivement: le Cahier du Tiers-Etat de la ville de Metz (1903); les Cahiers des communes (1906); nos condamnés à mort pendant la Révolution, dans l'Austrasie de 1906; la suppression des Récollets de Sierck, puis celle de l'abbaye de Wadgasse (1910-1911); les derniers jours du Parlement de Metz, dans l'Austrasie de 1912; et enfin: le Clergé messin sous la Révolution, comprenant environ 40 articles de la Revue Ecclésiastique.

Il fut pendant les dix dernières années le fidèle et dévoué collaborateur du vénérable abbé **Dorvaux** pour la publication des « Cahiers de doléances des Communautés » œuvre magistrale qui a été éditée par la Société d'Archéologie et d'Histoire.

M. le chanoine **Hamant** et M. l'abbé **Lesprand** sont élus à l'unanimité.

Le Président se fait l'interprète de tous en exprimant les regrets que cause à l'Académie le décès de M. l'abbé **Dorvaux,** Directeur honoraire du Grand Séminaire, dont l'élection au titre de membre honoraire devait avoir lieu ce même jour. M. **Dorvaux** était sans contredit l'un des meilleurs historiens de la région. Son travail sur les Vieux Pouillés du Diocèse de Metz est dans toutes les bibliothèques, et sa collaboration avec M. l'abbé **Lesprand** extrêmement féconde a produit les Cahiers de Doléances dont il vient d'être parlé.

Ouvrages présentés :

Gibernes d'Artilleur, par le colonel d'artillerie *Edmond Cambuzat*, 2 volumes in 8°, Paris, Berger-Levrault, 1923.

Les Œuvres de Wyrsch et de Luc Breton dans la Collection de Vezet, par *Georges Blondeau*, membre titulaire, Vesoul 1923.

Notice sur Saint Julien-lès-Metz, par *Henry Lerond*, membre titulaire, Metz 1923.

L. M.



SOCIÉTÉ D'HISTOIRE ET D'ARCHÉOLOGIE

Résumé de la séance du Comité tenue le 2 octobre 1923, sous la présidence de M. Prevel, vice-président.

Correspondance. — La bibliothèque populaire de Creutzwald remercie du don d'une collection des annuaires. — Le secrétaire annonce que le second volume de l'ouvrage de M. l'abbé Poirier sur les généalogies des familles messines existe encore en manuscrit dans les mains d'un membre de sa famille et qu'il ne faut pas perdre l'espoir que l'on puisse quelque jour le faire imprimer par les soins d'une ou de plusieurs des sociétés littéraires messines. Tel est le résultat d'un échange de lettres qui a eu lieu pendant les dernières vacances. — L'imprimeur de la Société annonce que l'augmentation de la cherté du papier le contraindra à majorer de 10% le prix de l'impression de l'Annuaire de 1924.

Admission de membres. — Le Comité admet: sur la présentation de M. **Pigeot**: MM. *Hein*, négociant en bois; *Ed. Dietrich*, employé d'usine, tous deux à Sarralbe; — sur la présentation de M. **Linel**: Mlle *Alice Lentz*, professeur à Thionville; — sur la présentation de M. **Carrez**: M. *Victor Jacques*, directeur de la Société Energie-éclairage, à Conflans-Jarny; — sur la présentation de M. **Zéliqzon**: M. *Constant Vormus*, agent d'immeubles, 35, avenue Foch; — sur la présentation de M. **Wonner**: MM. *Eugène Martin*, *Arthur Larose*, Mademoiselle *Lucie Munier*, à Hayange· *Ernest Michely*, à Erzange, *Alexandre Martin* à Nilvange, tous cinq employés au grand bureau des usines de Wendel; — sur la présentation de M. **Pigeot**: MM. *Joseph Couy*, caissier à l'usine Solvay; *Georges Stirnweiss*, industriel; *Michel Wagner*, contremaître, tous trois à Sarralbe; — sur la présentation du Secrétaire: M. *Clément Jung*, instituteur à Spicheren; — sur la présentation de M. **Kommer**: MM. *René Féry*, homme de lettres, 42, rue de Lorraine, Metz-Queuleu; le Commandant *Féry*, en retraite, 42, rue de Lorraine, Metz-Queuleu; *Bazillon*, chef de zone de reconstitution à Delme; *Baudier*, chef de service de la reconstitution à Delme; *Edouard Weil*, technicien, 1, rue du Pont-Moreau; *Albert Stauffer*, comptable, 6, rue de Ladoucette; *Maximilien Brauns*, professeur au Collège de Rombas; — sur la présentation de M. **Haas**: M. *Charles Leininger*, entrepositaire à Saint-Avold. — sur la présentation de M. **Christiany**: MM. *Jean Goursaud*, chef de division, *Jean Barthélemy*, rédacteur principal, *Georges Liégeat*, rédacteur, *Albert Bouvier*, rédacteur, tous quatre à la préfecture de la Moselle; — sur la présentation de M. **Zéliqzon**: MM. *Louis Pelt*, avocat, Thionville; — sur la présentation de M. l'abbé **Kaiser**: MM. *Emile Guélen*, licencié-ès-lettres, Russange; — sur la présentation du Dr **de Westphalen**: le *R. Camille Delaux*, curé à New-Martins-Ville, Saint Vincent church, West-Virginia U. S. A.; — sur la présentation de

M. A. **Meyer**: M. *Jean Martin*, commerçant, Hargarten-aux-Mines; — sur la présentation de M. **Auguste**: MM. *Léon-Charles Garnier*, notaire à Grostenquin, *Alfred Lux*, greffier au tribunal cantonal, Grostenquin; — sur la présentation de M. **Christiany**: M. l'abbé *Léon Belloy*, vicaire à Saint-Vincent, 6, rue Saint-Vincent; — sur la présentation de Me **Welter**: MM. *Théo Aichinger*, 10, rue de la Montagne, Mulhouse; *Henri Lagarde*, peintre, rue Dupont-des-Loges, 46; *René Thoré*, quincaillier, 4, rue Mazel, Verdun (annuaires et encaissement chez Mme André, 1, rue Neuve-Saint-Louis); — sur la présentation de M. **Paté**: M. l'abbé *Courte*, curé de Loudrefing; — sur la présentation de M. L. **Kommer**: MM. *Nicolas Soulier*, instituteur en retraite, rue Clovis, Metz; *Jean Cuisinier*, sous-chef de gare, 18a, rue de Lorraine; *Albert Thisse*, professeur, rue des Treize; *Jolivalt*, ingénieur-voyer, 2, rue du Génie; *Paul Reiffenscheidt*, dessinateur, 42, avenue Foch; *Jean Siebert*, technicien à la mairie de Metz; *Michel Wendling*, architecte à la ville de Metz; l'abbé *Zingraff*, curé de Liocourt; l'abbé *Hartmann*, curé de Puzieux; — sur la présentation du secrétaire: M. *Paul Piquelle*, 3, place de la Comédie; — sur la présentation de M. l'abbé **Scherer**: MM. *Nicolas-Eugène Wagner*, rentier, place du Marché, Thionville; *Jean-Pierre Seemann*, ingénieur des travaux publics de l'Etat, 1, rue des Treize, Metz-Queuleu; — sur la présentation de M. l'abbé **Bour**: M. l'abbé *Benoit*, curé d'Augny; *Jules Benoit*, médecin-vétérinaire, à Insming; — sur la présentation de M. **Zéliqzon**: MM. *Demet*, architecte principal de la ville, 7, rue de Salis; Mademoiselle *Spiegelstein*, en Nexirue; — sur la présentation du Dr **de Westphalen**: M. *Robert Welvert*, inspecteur d'assurances, 37, avenue Foch; — sur la présentation de M. **Frécaut**: MM. *Louis Leclaire*, 52, allée de la Fontaine, au Raincy, Seine-et-Oise; *Emile Renard*, 118, rue Ponsardin, Reims (Marne); l'abbé *E. Chaudeur*, curé de Noviant-aux-prés, M.-et-M.; *Paul Buzy*, Attiloncourt, par Chambrey, Moselle; *Félicien Poirot*, instituteur, Juville, par Liocourt; *P. Menegand*, instituteur, Colombey-les-belles, M.et-M.; *Georges Chepfer*, rue Caulaincourt, 43, Paris-XVIIIe; *Marcel Grémillet*, 16bis, rue Charles-Nodier, Besançon (Doubs); *A. Cherrier*, instituteur, Sanry-les-Vigy; *Paul Champagne*, Gendreville par Bulgnéville (Vosges); — sur la présentation de M. **Paul Châtelin**: M. *René Jansen*, secrétaire général des usines de Rombas.

Décès. — Le Comité a le regret de faire part de la mort de l'abbé Nicolas Dorvaux, directeur honoraire au grand séminaire, qui appartenait à notre société depuis plus de trente ans, car nous trouvons son nom sur la liste de 1892. Excellent historien, il a publié avec la collaboration de M. l'abbé Lesprand, dans notre collection de documents, trois volumes qui sont consacrés aux cahiers de doléances de 1789, rédigés dans les bailliages de Boulay, de Bouzonville, de Metz, de Thionville.

Distinctions. — C'est avec plaisir que nous annonçons l'attribution des palmes académiques à nos confrères: MM. Théodore Béquer, ancien direceteur de banque, conseiller municipal de Metz, Maurice Salomon, négociant à Metz, Auguste Foltz, professeur au lycée de Metz, L. Ferveur, directeur de banque à Metz, Pierre Jacques, professeur à l'école professionnelle de Metz, C.-L. Letz, professeur au lycée de Sarreguemines, A. Lieber, instituteur à Sarreinsming, Olinger, professeur en retraite à Moulins, Stenger, imprimeur à Boulay, Alfred d'Urbal, sous-directeur de la Société nancéienne de banque à Metz, Louis Wack, directeur de fabrique à Sarreguemines

Nos deux confrères MM.L'Hôpital à Paris,et Bourger, de Bouzonville, ont été décorés de la Légion d'honneur.

Ouvrages présentés. — Bull. de l'académie royale d'archéologie de Belgique, 1923, fasc. 1. — Bull. de la Soc. des antiquaires de France, 1923, fasc. 1. — Bull. de la Soc. d'émulation des Vosges, 1923, fasc. 3. — Mettensia (fondation Prost): collection Clouet-Buvignier, 1923, fasc. 1. — Annuaire de l'association des maîtres de forges de Lorraine, 1923. — Grosdidier de Matons. Discours prononcé à la distribution des prix du lycée d'Aurillac: le sol et l'âme de la patrie. — H. Will. Notice historique sur la cathédrale de Metz, 2e éd. 1923. — Recueil des textes concernant les redevances des mines et les impôts sur les bénéfices industriels et commerciaux, Metz, Even, 1923 — Archives de la Moselle. Répertoire numérique de la série H, Metz, Even. 1923.

Le Secrétaire, P. d'A. de J.

FÉDÉRATION LORRAINE DES LETTRES ET DES ARTS

Procès-verbal de la réunion du Comité le samedi 22 *septembre* 1923.

Etaient présents: Mme Amos, MM. Beck, César, Deville, Delaunay, Feschotte, Ferry, Mme Haas, MM. Prevel et Maurice Salomon.

Le Président ouvre la séance à 11 heures en exprimant à M. Jacques Feschotte les félicitations mêlées de regrets de la Fédération, qui se voit désormais privée de son organisateur dévoué, resté en toutes circonstances, son animateur. Il exprime le vœu que M. Feschotte puisse lui continuer de loin, comme il l'a fait de près, sa très précieuse et indispensable collaboration. Il profite de la présence de M. Blavin, ancien secrétaire-adjoint, pour lui exprimer également les remerciements de la Fédération, et demande au Comité de vouloir bien, dès à présent, lui désigner un successeur. Le Comité désigne M. René Ferry. M. Feschotte ayant bien voulu accepter de continuer sa collaboration, il n'est pas pourvu pour le moment, à la désignation d'un nouveau secrétaire général. Les conditions dans lesquelles le secrétariat reste ainsi organisé, exige le partage des attributions, jusqu'alors toutes concentrées dans les mains de M. Feschotte, entre un certain nombre

de commissions idoines, lesquelles, après un court échange de vues, sont constituées comme suit:

1° Commission théâtrale (représentations classiques et autres): MM. Beck et César.

2° Commission des conférences: Mme Haas et M. Prevel.

3° Commission des expositions artistiques: MM. Blondeau et Clément.

4° Commission des concerts: MM. Delaunay et Salomon.

A l'issue de la réunion, le Comité a été d'avis d'exprimer à M. J. Feschotte, la reconnaissance de la Fédération toute entière, en lui offrant, en souvenir spécial, un des plus beaux grès Mougin, exposés à la « Maison d'Art ». — Le socle de cet objet artistique sera revêtu d'une plaque, portant l'inscription suivante:

« La Fédération Lorraine des Lettres et des Arts, à son animateur, M. J. Feschotte (1919-1923).»

Sur la proposition renouvelée de M. César, le Comité décide qu'à l'avenir, les exposants devront payer à la « Maison d'art », un droit d'accrochage qui, en tout état de cause, sera versé dans les caisses de la Fédération. En cas de vente des objets exposés, le montant du droit d'accrochage déjà acquis sera déduit des 15% que les exposants doivent verser à la Fédération, sur le produit de la vente d'objets exposés.

Avant de se séparer, le Comité décide qu'il sera tenu une réunion, en principe, le premier samedi de chaque mois, à 17 heures, à l'Hôtel des Mines, dans les bureaux de M. R. Deville, président de la Fédération (Direction de la Corporation des Mines et Usines métallurgiques, 1er étage).

La séance est levée à 12 h. 30.

Pour le Comité:

Le Président, R. DEVILLE.

Le Secrétaire-adjoint, R. FERRY.

P. S. — La prochaine réunion aura lieu le samedi 6 octobre à 17 h. à l'Hôtel des Mines, comme indiqué ci-dessus.

Allocution de M. Deville, président de la Fédération.

Notre ordre du jour comporte la réorganisation du secrétariat de la Fédération. Vous savez hélas, que celui qui fut l'inspirateur et qui resta l'animateur, inlassablement dévoué de notreFédération, M. Jacques Feschotte, est sur le point de quitter Metz, pour rejoindre un poste administratif supérieur à celui qu'il occupait parmi nous. C'est avec un gros chagrin, contenu parce qu'il le faut, que nous lui adressons nos félicitations pour son avancement, si bien mérité; mais je ne saurais m'empêcher de lui exprimer, en même temps, nos profonds regrets de son départ.

Ce fut un noble et utile effort que de concevoir, de mettre en marche et d'assurer le fonctionnement, si varié, de la Fédération, effort d'une

haute portée qui mérite à jamais la reconnaissance des Mosellans. La Fédération s'est donné, il ne faut pas l'oublier, à la tâche passionnante de réaccoutumer les âmes mosellanes, enfin délivrées du joug allemand, aux splendeurs des lettres et des arts français. Certes, elles n'avaient rien oublié, au cours de cinquante années d'emprisonnement et d'obstruction, mais restées sans liaison avec la pensée et même la langue française que pourchassa férocement l'oppresseur pendant cette longue et pénible période, elles eussent pu être quelque peu éblouies par ses éclatants rayons, brusquement et librement contemplés: il fallait ménager une transition, pour mieux reprendre la tradition.

Je suis certain d'être l'interprête de notre Comité ici réuni et de la Fédération entière, en exprimant aujourd'hui à M. Jacques Feschotte, nos remerciements émus pour tout ce qu'il a fait pour mener à bien l'œuvre qu'il avait commencée et en lui demandant de nous laisser espérer qu'il voudra bien nous continuer de loin et aussi longtemps qu'il le pourra, sa très précieuse collaboration.

La Fédération a pour longtemps encore, grand besoin de son animateur, autant qu'elle eut autrefois besoin de son créateur.

Qu'il me soit permis d'adresser enfin aussi, nos remerciements à notre ancien secrétaire-adjoint, M. Blavin, que nous savons aujourd'hui occasionnellement à Metz; unissons enfin nos cœurs et nos volontés, en nous appuyant sur ce qui fut dans le passé regretté, pour que vive et prospère quand même la Fédération Lorraine des Lettres et des Arts.

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU COMITÉ du 6 Octobre 1923.

Après répartition par M. **Feschotte**, Secrétaire Général, des dossiers des Manifestations Théâtrales, des Concerts, des Expositions, et des Conférences entre les Commissions respectives, et remise au Secrétariat de la Correspondance générale et des Archives, le Comité a pris les décisions ci-après:

THÉATRE: On maintiendra pour la saison 1923/24, l'affiche générale sur les manifestations de la Fédération; le texte en sera arrêté incessamment et elle sera aussitôt publiée.

EXPOSITIONS: Les droits d'accrochage de la Maison d'Art seront fixés d'après un tarif que la Commission des beaux-arts est priée d'établir dès que possible.

TRÉSORERIE: Il est entendu, une fois pour toutes, que pour les manifestations entraînant une participation financière de la Fédération, le Trésorier, sera, de droit, entendu par la Commission organisant cette ou ces manifestations.

PRESSE: 1) On reprendra chaque semaine le communiqué de la Maison d'Art.



2) Les notes pour les insertions aux Cahiers Lorrains doivent être adressées, pour le 10 de chaque mois, aux archives départementales.

ORGANISATION GÉNÉRALE: 1) Le Président et le Secrétaire se réuniront chaque Jeudi matin, à 10 h., à l'Hôtel des Mines (Corporation n° I - 1er étage - téléph. 1.46). Ils se tiendront à la disposition des sociétaires et spécialement des membres des diverses Commissions qui trouveront à cette permanence, la liaison nécessaire à la bonne marche de la Société.

2) Les membres qui auraient à présenter des communications, sont priés de les adresser au Secrétariat (Rédaction des Voix Lorraines - 42, rue de Lorraine - téléph. 7.52), pour le Mercredi soir.

Le Secrétaire Général Adjoint:
R. FÉRY.

SOCIÉTÉ D'HISTOIRE NATURELLE.

Résumé de la séance du 11 octobre, sous la présidence de M. Pinon.

Le Secrétaire, après avoir rappelé la séance de juillet dernier, rend compte de l'état des travaux d'agencement du local des séances; il annonce que la publication du 30e Bulletin de la Société aura lieu sous peu, ainsi que l'inscription de la Société au titre de membre des Sociétés botanique, géologique, mycologique, entomologique de France. Il présente ensuite une plante originaire d'Amérique, un *Solanum* épineux à fleurs jaunes, trouvé à proximité de la route près de Novéant, et dont on s'explique mal la présence en ce lieu. Puis il donne lecture d'une partie de son article intitulé: *Une ligné de naturalistes messins, les de Saulcy*, qui du reste paraîtra au 30e Bulletin. — On prévoit une excursion mycologique pour le dimanche 21 octobre: les détails en seront réglés d'ici-là.

Le secrétaire: E. FLEUR.

FÉDÉRATION DES LETTRES ET DES ARTS.

Rapport de M. Roger Clément sur « la maison d'art » lu à l'assemblée

Lorsque, l'autre jour, M. Jacques Feschotte, me demanda de présenter cette année encore, à l'assemblée générale de la « Fédération Lorraine des Lettres et des Arts » un compte rendu sur l'activité de la « Maison d'Art » au cours de l'exercice que nous clôturons aujourd'hui, je me suis écrié tout d'abord: « Mais! il n'y a rien eu à la « Maison d'Art » depuis l'an dernier: on ne peut absolument rien en dire! Notre très actif secrétaire-général me fit observer que ma mémoire était singulièrement infidèle et lorsque, tout à l'heure, j'aurai évoqué

devant vous ce que nos artistes messins ont fait depuis un an, grâce à l'activité de notre Société et de notre « Maison d'Art », vous verrez combien j'avais tort, et combien Jacques Feschotte avait raison. Et, en effet, si je me reporte à la convocation même, adressée à nos membres pour l'assemblée générale de l'an dernier, je constate que cette invitation comportait aussi l'annonce de l'ouverture d'une exposition à la « Maison d'Art » le 3 juillet suivant.

Cette exposition fut pour Mme Teitgen-Oberer un grand succès. Dans le magnifique ensemble que constituaient ses portraits à l'huile et au patsel les qualités de l'excellente artiste qu'est Mme Teitgen-Oberer se sont affirmées à nouveau: vigueur de touche, sincérité dans l'expression et, surtout la qualité primordiale chez une portraitiste: la ressemblance. Tout le monde a admiré son vieux mendiant coiffé d'un callot bleu horizon, son tambour major Barka, ses portraits de l'abbé Hamant, de M. Maillard fils, ses pastels représentant Mlle Jacqueline Salomon, Mlle Marthe Boisteaux, M. Haeckel-Maillard et tout particulièrement l'aimable et très ressemblante silhouette de Mlle Renaud qui a laissé à la « Maison d'Art » de si bons souvenirs.

Après avoir été closes pendant quinze jours, les portes de notre salle d'Exposition de la rue Serpenoise s'ouvraient à nouveau le 21 septembre suivant, pour offrir à l'admiration des connaisseurs un important ensemble de travaux d'art « battick » de Mlle Marcelle Levy, de Thionville, dont nous avions déjà pu admirer les œuvres originales dans une précédente exposition. En septembre Mlle Levy a voulu disposer elle-même ses œuvres dans notre salle et elle le fit avec un goût parfait, nous avons vu de merveilleux tissus qui révèlent par l'éclat et la variété des teintes rares un sens consommé de l'harmonie et de la décoration. Très généreusement, Mlle Levy avait cédé à Mlle Keyser deux panneaux d'exposition, où cette vigoureuse artiste affirma, une fois de plus, par des productions d'un expressionisme très moderne, qui peut ne pas plaire à ceux qu'effarouchent toutes tentatives nouvelles dans l'art, un talent néanmoins incontesté et qui reçut une consécration dont nous reparlerons tout à l'heure.

Le 30 novembre suivant, M. Alphonse Birck prit à nouveau possession de notre salle de la rue Serpenoise et, comme l'an dernier, ses merveilleuses aquarelles attirèrent une foule considérable de visiteurs. Si la valeur d'un artiste pouvait se mesurer au nombre de ses œuvres vendues, nous oserions dire que, cette année encore, M. Birck a remporté un grand succès. Notons que parmi les nombreux acheteurs figure la Commission des Musées de la Ville qui a retenu pour les collections municipales deux vues de Metz dans lesquelles l'artiste a concentré toutes les virtuosités de son riche talent.

La quatrième exposition organisée à la « Maison d'Art » au cours du précédent exercice réunissait pour son vernissage, l'élite de la société messine dans notre salle, le 26 décembre dernier. En présentant

le bel ensemble de tableaux, qu'avec l'art dont il a le secret il avait accroché sur notre cimaise, M. le Procureur Blondeau nous a déclaré n'être point connaisseur en matière de peinture, qu'il nous soit permis — très respectueusement — de n'être point de son avis, car son exposé fut lui-même une charmante et savante peinture des peintres mêmes qu'il nous présentait: Mme Teitgen-Oberer, Mme Doillon-Toulouse, M. Robinet, M. Alfred Smith, en mettant merveilleusement en lumière les qualités propres à chacun et, en faisant en quelque sorte l'historique de leur évolution artistique, M. Blondeau attira également l'attention des visiteurs sur les grès des frères Mougin, de Nancy, les bois sculptés de M. Bardin, d'une si belle facture, les minutieux dessins à la plume de M. Collignon et les objets d'art appliqué de Mme Blattner.

Ainsi donc depuis notre dernière assemblée générale, la Fédération a organisé quatre expositions dans sa « Maison d'art ».

Mais là ne s'est point borné notre activité et la « Maison d'Art » a trouvé ce que j'appellerais volontiers des succursales dans lesquelles nos artistes lorrains ont pu mettre brillamment en valeur leurs talents et leurs mérites. C'est bien en effet grâce aux démarches de votre Fédération que les artistes de Metz et de la Lorraine désannexée ont pu figurer si avantageusement à l'Exposition des artistes de l'Est de la France, organisée à Strasbourg l'automne dernier. Et c'est à notre « Maison d'Art » qu'un jury implacable procéda aux opérations d'admission et prépara l'expédition des œuvres à envoyer à Strasbourg — expédition importante puisqu'elle ne comprenait pas moins de 23 toiles, aquarelles et dessins de quinze artistes locaux à savoir: Mme Teitgen-Oberer, MM. le colonel Deville, Joseph Dolisy, Jean Engel, (de Rustroff), Hablutzel, Clément Kieffer, Paul Licourt, Albert Marks, Ferdinand Marks père et fils, Albert Pierre, Calixte Remy, Henry Thiry, Henri Thuillier, Léon Nassoy.

Nous ne serions pas complets si nous omettions de signaler d'autres succès encore: Mlle Anna Keyser a vu l'une de ses toiles admises au dernier Salon d'automne, Mlle Marcelle Levy a figuré au Salon des arts décoratifs par un envoi de ses charmantes productions « batticks », enfin Mme Teitgen-Oberer a été représentée au dernier Salon des artistes français par trois de ses portraits et l'on peut dire même que la Fédération se trouvait deux fois représentée puisque l'un de ces portraits est celui du Colonel Deville, notre très cher Président de la Fédération.

Les succès remportés par les artistes affiliés à la Fédération rejaillissent sur la Fédération elle-même et j'interprète très certainement les sentiments de tous en exprimant à Mme Teitgen-Oberer, à Mlles Marcelle Levy et Keyser nos plus vives félicitations.

Le caractère temporaire des Expositions à la « Maison d'Art » et l'espace de temps assez long durant lequel nous dûmes faire relâche

ont pu donner l'illusion — et je m'y suis laissé prendre moi-même — qu'au cours de l'exercice 1922-1923 l'activité de la Fédération dans ce domaine avait été à peu près nulle. Mais il n'en est rien et de l'exposé qui précède (que le manque de temps nous a contraints à faire trop bref) il ressort que, dans leur ensemble, nos manifestations à la « Maison d'Art » durant l'année qui se clot aujourd'hui ne le cèdent en rien à celles des années précédentes.

Nos artistes lorrains n'ont point oublié le chemin de la « Maison d'Art » dont les portes vont se rouvrir dans quelques semaines. Nous y pourrons admirer un ensemble de toiles des excellents peintres de la Moselle que sont MM. Marks. M. Jean Engel (de Rustroff) lui succédera aussitôt sur la cimaise de la rue Serpenoise. Nous reverrons ensuite avec plaisir les batticks de Mlle Marcelle Levy qui ont un si grand succès à Paris et Mlle Lazard nous invitera à une féerie de tendres couleurs constituée par les délicats pastels qu'elle crayonne avec un art tout particulier. Enfin, grâce à l'initiative de notre président, le Colonel Deville, grâce à l'aimable obligeance de MM. Paul et Charles Bastien, nous aurons à la « Maison d'Art » une exposition rétrospective des œuvres de M. Ernest Bastien, peintre messin de grand talent qui, de son vivant, ne voulut jamais montrer ses tableaux qu'à de rares intimes. Cette exposition sera une révélation et nous vaudra le plaisir de glorifier la mémoire d'un magnifique artiste. Nous espérons pouvoir organiser aussi une rétrospective des œuvres de Louis Simon dont les fusains et les pastels représentant la campagne messine, forment un ensemble qu'il serait fort intéressant de pouvoir regrouper un jour.

« La Maison d'Art » est la maison des artistes d'hier comme elle est celle des artistes de demain, et c'est pour cette raison qu'elle ne peut mourir.

QUESTIONS D'HISTOIRE MESSINE

La voie romaine de Metz à Trèves et ses stations Caranusca et Ricciacum.

L'ancienne voie romaine de Metz à Trèves, sur la rive droite de la Moselle est en majeure partie très bien conservée et connue des populations riveraines. Ce qui reste encore dans les ténèbres, de nos jours, ce sont les emplacements exacts des deux stations appelées Caranusca et Ricciacum.

Qu'il me soit permis d'apporter mes faibles connaissances pour contribuer à élucider ces deux points encore litigieux.

Ce que les auteurs qui se sont occupés de ces questions ont, à mon sens, trop négligé, ce sont les *distances* qui séparaient ces divers lieux. M. l'abbé Ledain se cramponne à cette opinion que Ricciacum est le village de Ritzingen. — Partant de là, il est obligé d'écorcher toutes les distances qui entrent ici en ligne de compte. — Pour arriver de

Ritzing à Trèves il est obligé de supposer que la distance est *double* (deux fois X au lieu de une fois X lieues gauloises). Or, rien n'autorise une telle extravagance. M. l'abbé Ledain a mis à nu les fondations d'une villa romaine près du hameau d'Elzange, commune de Buding. Celle-ci devant être Caranusca, il faut encore faire violence aux distances de Metz à Caranusca et à celle d'Elzange à Ritzing. Je ne veux pas dire que l'abbé Ledain ait agi à la légère, bien loin de là; mais il a accepté l'erreur initiale qui veut que Ritzing soit Ricciacum. — De cette erreur découlent toutes les autres.

La carte de Peutinger, qui fait loi dans ces questions, donne les distances suivantes:

a) de Metz à Caranusca 17 lieues gauloises·
b) de Caranusca à Ricciacum 10 lieues gauloises et
c) de Ricciacum à Trèves aussi 10 lieues gauloises.

Il est vrai que la première de ces distances est marquée en chiffre romain comme suit: XLII, ce qui serait 42, mais, en chiffres arabes, elle donne bien 17, Il faut donc prendre l'L pour cinq et non pour cinquante. — Du reste la distance de Metz à Trèves est bien de 17+10+10=37 lieues gauloises; la distance de Metz à Caranusca ne peut donc être de 42; du reste le chiffre arabe donne bien 17. Nous sommes donc bien fixés: les distances respectives sont de 17, 10 et 10 exprimées en lieues gauloises. — Etablissons maintenant les valeurs de ces distances en kilomètres, afin de pouvoir les appliquer à une bonne carte moderne. M. l'abbé Ledain donne la valeur d'une lieue gauloise égale à 2210 m 207 mm. Cela n'est pas tout à fait exact. La lieue gauloise est la 50e partie d'un degré du méridien terrestre, ce qui donne 2222 m 20. Le mille romain est égal aux $^{2}/_{3}$ de la lieue gauloise; donc 1481 m 50; c'est-à-dire la 75e partie d'un degré du méridien terrestre.

Karl Miller de Stuttgart donne pour cette dernière valeur 1480 m.; la lieue gauloise serait donc d'après cet auteur $= 1480 + \frac{1480}{2} = 2220$ m. C'est à peu près concordant avec mes chiffres.

Les distances qui séparent nos stations recherchées sont donc de:
a) de Metz à Caranusca 37 km 777 m;
b) de Caranusca à Ricciacum 22 km 222 m;
c) de Ricciacum à Trèves aussi 22 km 222 m.

En appliquant ces mesures à une bonne carte moderne nous trouvons Caranusca exactement au village de Kirchnaumen et Ricciacum tombe exactement à Mertzkirchen. Ces distances ainsi appliquées ne donnent lieu à aucune différence et tombent exactement de Metz sur Trèves, ou, en rebroussant chemin, de Trèves sur Metz. — Caranusca serait donc Kirchnaumen et Ricciacum serait Mertzkirchen.

Or, *il est avéré que ces deux endroits ont été des camps romains très importants* ! Je vais vous ajouter les détails suivants:

L'abbé Ledain, après avoir fixé ces stations à Elzange et à Ritzing, ajoute:

« Cependant je dois faire encore mention d'une antique position par laquelle avait passé la même voie romaine qui est ici appelée *le Kem.* Cette position est aujourd'hui *occupée par le village de Kirchnaumen.*» Ensuite il mentionne: « Au siècle dernier vers 1742 des antiquités romaines, des monnaies d'or, d'argent et de cuivre et divers objets furent trouvés dans les substructures de Kirchnaumen, plusieurs cercueils de pierre avec des inscriptions. D'autres découvertes furent faites en 1842 et en 1856 et toujours des monnaies romaines étaient mêlées aux autres objets, parmi lesquels étaient des armes, des colliers, des vases avec des ornements en relief etc. »

M. l'abbé Scherer, actuellement curé de Vaux et *natif* de Kirchnaumen a publié en 1912 un opuscule historique concernant Kirchnaumen. Ce savant prêtre a bien voulu mettre son ouvrage à ma disposition, ce pourquoi je l'en remercie bien vivement. M. l'abbé Scherer dit entre autre: « Numagon composé jusque là d'une agglomération de huttes celtiques, dispersées au fond des bois, fut dotée après la conquête des Romains *d'un établissement romain assez important.*

Charles Abel parle *d'une ville.* Ce doit être exagéré. En tout cas beaucoup de monde a dû passer par là, soit qu'on y fut à demeure, soit qu'on fut seulement de passage, car le terrain était littéralement semé de monnaies romaines. — Malgré celles découvertes en si grand nombre dans le passé on en trouve encore tous les jours dans les jardins du village. » — Idem des outils préhistoriques en silex, etc., etc... d'anciennes murailles d'une épaisseur considérable d'après Bouvier du Molard.

M. l'abbé Scherer dit encore entre autres: Au milieu du village on apercevait des traces des anciennes chaussées romaines. A la lisière du bois d'anciennes substructures romaines. En 1856 on mit à jour le Kem passant au pied de l'église, des monnaies romaines, des conduites d'eau en plomb, des caveaux, des voûtes enduites en ciment romain, des murailles de plus de deux mètres d'épaisseur, etc., etc. — En 1858, on trouva à 2 mètres de profondeur six sépulcres dont l'un devait avoir contenu un grand personnage, à en juger par la richesse de ses ornements. Des boucles de ceinture en argent, des agrafes de tuniques en or massif et ainsi de suite — des flèches, des javelots, un vase en bronze, des plats, etc. — Le même auteur indique l'existence *d'anciennes tranchées* à l'Est, au Sud et à l'Ouest du village de Kirchnaumen. Cela prouve donc que Kirchnaumen était *un camp romain fortifié* — à mon avis *Caranusca.*

J'ai rencontré au village de Kirchnaumen un cultivateur qui m'a dit avoir trouvé, en creusant les fondations de sa grange, un tronçon de colonne. Ce tronçon a été utilisé comme socle d'une croix adossée aujourd'hui à une maison du village. Ce tronçon était la base d'une colonne importante, car son diamètre est de 65 centimètres. Sa hauteur est de 80 centimètres avec les moulures du pied d'une colonne dorique.

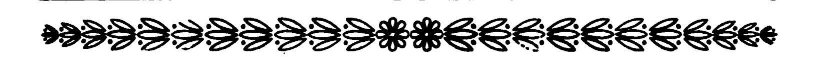
Je crois pouvoir affirmer que divers embranchements de voies romaines convergeaient vers Kirchnaumen. La voie principale qui nous occupe passait à proximité du sommet du Hackenberg, site pittoresque et magnifique dominant le pays de la Moselle depuis Metz jusqu'au delà de Sierck. Le sous-préfet de Thionville, vers 1820, M. Teissier — un savant archéologue — s'exprimait ainsi au sujet de Caranusca: « Cette station romaine a dû exister dans un rayon de dix kilomètres au Nord-Est du Hackenberg ». Or, Kirchnaumen est bien dans cette direction et à *huit* kilomètres du Hackenberg.

Que mes lecteurs veulent bien apprécier. Quant à Mertzkirchen je n'ai pas grand chose à dire: Cet endroit est en Rhénanie à 22 kilomètres de Trèves. Je ne l'ai pas encore visité; c'est l'application des distances théodosiennes qui, seule, m'a conduit à cet endroit. Je puis cependant dire que la carte dont je dispose mentionne en ces lieux « Alte Schanzen ». C'était donc également *un lieu fortifié*.

Le très érudit archéologue M. Grégoire de Sierck m'a dit, lors d'une visite récente que je lui ai faite: « Vous devriez voir à Mertzkirchen; c'est là qu'il y en a, des restes romains ».

L. Kommer.





LES CAHIERS LORRAINS

Deuxième Année. | Nº 12 | Décembre 1923.

AVIS

Cours universitaires du lycée de Metz. — Pendant le mois de décembre, seront données les conférences suivantes: 3 déc.: Ronsard, Les années d'apprentissage littéraire, par M. **Beck.** — 4 déc.: Les tremblements de terre et les mouvements lents du sol, par M. **Delafosse.** — 8 déc.: Watteau, par M. **Trioux.** — 10 déc.: Pascal, Le savant, par M. **Nabert.** — 11 déc.: Conférence sur le spectacle classique du surlendemain, par un professeur. — 15 déc.: Boucher, par M. **Beck.** — 17 déc.: Le vers français: Les grandes réformes prosodiques, par M. **Moussat.** — 18 déc.: Metz au XVIIIe et au XIXe siècles. Un gouverneur militaire au XVIIIe siècle: Belle-Isle à Metz, par M. **Carrez.**

Maison d'art. — L'exposition des œuvres d'art chrétien de M. **Engel,** artiste peintre à Rustroff, a été ouverte le 17 novembre.

Représentation classique. — Elle aura lieu au théâtre de Metz le jeudi 13 décembre. On jouera Mithridate de Racine.

SOCIÉTÉ D'HISTOIRE ET D'ARCHÉOLOGIE

Résumé de la séance du Comité tenue le 6 *novembre* 1923 *sous la présidence du docteur Giss, vice-président du groupe de Thionville.*

Admission de membres. — Sont admis sur la présentation de M. **Zéliqzon**: MM. *Cacaud*, chef de cabinet du Préfet, à la préfecture de la Moselle; *Alfred Bierlein*, restaurateur, au buffet de la gare de Metz; — sur la présentation de M. **Bergthol**: Mademoiselle *Marie Charpentier*, institutrice, Morsbach, Moselle; — sur la présentation de M. **Clément**: M. *Henri Gilbrin*, conseiller à la cour d'appel, 33, avenue Rapp, Paris-7e; — sur la présentation de M. **L. Kommer**: MM. le lieutenant *de la Giraudière*, 21, rue de Lorraine, *Claus*, architecte de la commune, Rombas, Moselle; Mademoiselle *Marie Iffly*, Uckange, Moselle; *Lallemand*,



maire, Augny, Moselle; *Victor Conrard*, membre du Conseil municipal, place des charrons; — sur la présentation de M. **Frecaut**: MM. *H. Paris*, Brû, par Rambervillers, Vosges; *Georges Amard*, 5, rue du Regard, Paris-6e; *Auguste Deiche*, maire, Vrémy, par Noisseville, Moselle; *Constant Renard*, 5, rue Humblot, Paris-15e; — sur la présentation de MM. **Guir** et **Florange**: MM. *Darreye*, pharmacien, Sierck, Moselle; — sur la présentation de M. **Florange**: M. *Lamort*, ingénieur des arts et manufactures (E.C.P.), Sierck, Moselle; — sur la présentation de M. L. **Kommer**: M. *Antoine Arnold*, à la direction des douanes; 25, avenue Foch; — sur la présentation de M. **Welter** la commune de Rédange, Moselle.

Décès. — Le Comité a reçu l'avis du décès de nos confrères, MM. *Paul Maujean*, industriel, 79, rue des Allemands; l'abbé *Veyland*, curé de Vernéville et auteur d'ouvrages estimés.

Ouvrages présentés: Abbé Ch. Massenet: *Gorze, historique et pittoresque*, Metz, impr. lorr. 1923. — L. Bossu: *Maisons barroises éteintes. La famille Moyen de Lescamoussier*, Paris, Picard, 1923. — René Gouthière. *La Mothe et ses ruines*. Saint-Dizier, 1923. — 21e rapport du Musée national suisse à Zurich, 1922. — Annales de Bretagne, 1923,4. — Bull. trim. de la Soc. arch. de Touraine, 2e série, tome VI. — Bull. trim. de la Soc. d'émulation des Vosges, oct. 1923. — Ac. de la val d'Isère, 2e vol., 5e livr.

Correspondance. — La situation toujours gênée de ses finances ne peut permettre à la Société de prendre part, avec beaucoup de villes et d'associations de Lorraine et du Barrois, à l'intéressante entreprise des fouilles à pratiquer dans les ruines de La Mothe (Haute-Marne). On sait que cette ville, qui était une des principales forteresses du duché de Lorraine, fut prise et détruite lors des guerres du XVIIe siècle.

Le Secrétaire: **P. d'A. de J.**

FÉDÉRATION LORRAINE DES LETTRES ET DES ARTS

Procès-verbal de la réunion du comité du samedi 3 *novembre* 1923.

Commission des Théâtres. — M. **Beck** rend compte que la distribution primitivement prévue a dû être changée par suite d'obligations contractées par les interprètes, d'abord prévus par M. **Couvelaire**.

Ce changement de distribution n'a pas nui à la beauté de la représentation, dans laquelle le grand artiste qu'est M. **Bruno** a, suivant son habitude, été parfait. Mlle Germain **Rouer** et M. **Le Roy** ont joué, en grands artistes, les rôles qu'ils interprétaient pour la première fois.

La prochaine manifestation sera consacrée à la représentation d'**Horace**. Au grand regret de ses admirateurs messins, Me Made-

leine **Roch** ne pourra pas interpréter le rôle de « Camille », bien que la Commission ait insisté auprès de M. **Couvelaire**.

Me Madeleine **Roch** viendra ultérieurement pour tenir le rôle « d'Andromaque » et sera remplacée par Mlle **Delvair**, dans « **Horace** ».

M. **César**, trésorier, donne ensuite le compte rendu financier de la représentation précédente qui a donné un résultat très satisfaisant; le déficit habituel est peu important.

Conférences. — Le Président rend compte que la conférence de M. José **Germain**, président des Écrivains combattants, pourra avoir lieu le 26 novembre courant, sous le titre « La Gouaille française sous les obus » ou « Dans les tranchées ».

La Commission des conférences prendra la suite de la correspondance et s'occupera de son organisation matérielle (location de la salle, annonce dans les journaux, fixation du prix d'entrée pour les étrangers à la Fédération), dans les conditions ordinaires.

Il est rappelé que les Commissions qui ont été désignées ont toute qualité pour régler les questions de leur ressort, tant au point de vue de la correspondance avec les littérateurs, artistes, impresarios, —, etc. qu'à celui de l'organisation matérielle de la manifestation (location de salle, affiches, communiqués spéciaux à insérer dans les journaux, —, etc.) Le trésorier devra toujours être consulté au point de vue financier.

Le Communiqué hebdomadaire de la « Maison d'Art » restera dans les attributions du secrétariat. Il sera rédigé par celui-ci et envoyé aux journaux, tous les jeudis de chaque semaine, de façon à pouvoir paraître le samedi.

Ce communiqué donnera sommairement les programmes des manifestations de la Fédération, pour la semaine suivante.

Les Commissions sont priées d'adresser au Président, à l'Hôtel des Mines, 21 avenue Foch, pour le Jeudi matin, au plus tard, les mentions concernant leurs prévisions pour la semaine suivante ou leurs projets rédigés très sommairement, en indiquant leurs dates d'une façon précise et en réservant pour le communiqué détaillé les appréciations, analyses, présentations d'artistes, remerciements, etc... qu'elles croiront devoir rédiger à titre de propagande auprès du public messin.

Le Président: **Deville**.

FÉDÉRATION DES LETTRES ET DES ARTS.

Rapport de M. Jacques Feschotte, secrétaire général de la « Fédération Lorraine des Lettres et des Arts » sur les représentations de l'année écoulée et les projets de la Fédération pour l'année 1923-24.

Ainsi que les années précédentes, votre Secrétaire général doit vous entretenir des représentations et des projets de la Fédération. Je n'ai point toutefois, comme au cours de notre dernière assemblée gé-

nérale, à vous rendre compte d'un effort portant sur deux années, et j'espère que j'y gagnerai en brièveté — sinon en intérêt.

I. — *Spectacles classiques.*

Je me vois contraint, dès l'abord, de redire ce qu'à plusieurs reprises déjà il m'a été donné de proclamer; mais ainsi qu'il est énoncé quelque part dans le « Don Juan » de Molière: « Si je dis toujours la même chose, c'est que c'est toujours la même chose, et si ce n'était pas toujours la même chose, je ne dirais pas toujours la même chose ! » Notre quatrième cycle a remporté un très vif succès, et certes chacune des représentations qu'il comportait mériterait une étude de détail, mais il ne m'est possible aujourd'hui que de vous rappeler les titres des œuvres interprétées: *Molière*: l'Avare, les Femmes savantes; *Racine*: Iphigénie; *Corneille*: Le Cid, Polyeucte; *Beaumarchais*: Le Barbier de Séville; *Alfred de Musset*: On ne badine pas avec l'Amour; *Théodore de Banville*: Gringoire.

Quant aux grands artistes que nous avons applaudis, leurs noms sont trop présents à votre pensée pour que j'aie besoin d'en faire la stérile énumération. La quasi-unanimité de la presse a d'ailleurs, à l'accoutumée, rendu un juste hommage à la qualité de ces spectacles. Je dis «quasi» car il y a bien eu, au début de la saison surtout, quelques réserves assez injustifiées. Non que, comme tout ce qui est humain, nos représentations ne puissent parfois prêter à la critique: croyez bien que nous nous en rendons compte mieux que personne. Mais encore faut-il, lorsque l'on veut critiquer, témoigner de la connaissance des spectacles classiques et ne pas, par désir de liberté d'esprit, porter d'appréciations par trop surprenantes !

La valeur de nos interprètes, la composition de nos programmes, la continuité de notre entreprise, constituent d'ailleurs un effort qui, je le répète en connaissance de cause, est actuellement sans analogue chez nous. Je ne vous infligerai pas la lecture d'un rapport assez vaste que, sur sa demande, j'ai remis voici quelque temps à notre fidèle ami et ancien président M. Roland-Marcel, chef de Cabinet du Ministre de l'Instruction publique, et où j'avais exposé et résumé l'organisation de nos cycles; je voudrais seulement vous faire connaître le tableau qui y est joint et qui donne la liste établie chronologiquement des œuvres classiques présentées par nos soins: elle se passe de commentaires, et toutes considérations à ce sujet ne pourraient risquer que d'en affaiblir la portée:

Œuvres classiques représentées au Théâtre de Metz au cours des années 1919, 20, 21, 22, 23 *et* 24 *sous les auspices de la* « *Fédération Lorraine des Lettres et des Arts* » *et du Service de Propagande.*

1° *Théâtre du Moyen-âge.*

Arnould Greban: « Le Mystère de la Passion » (version de l'Odéon); « La Farce de Maître Pathelin » (version de Brueys).

2° *XVII*[e] *siècle.*

Corneille:	« Le Menteur », « Le Cid » (2 fois), « Horace » (2 fois), « Cinna », « Polyeucte » (2 fois).
Racine:	« Andromaque », « Les Plaideurs », « Britannicus », « Bajazet », « Bérénice », « Iphigénie », « Mithridate », « Phèdre », « Esther », « Athalie ».
Molière:	« Les Précieuses Ridicules », « l'Étourdi », « Le Mariage forcé », « Monsieur de Pourceaugnac », « Les Fourberies de Scapin », « Le Médecin malgré lui », « L'Avare » (2 fois), « Le Bourgeois gentilhomme », « Le Misanthrope », « Les Femmes savantes », (2 fois), « Le Malade Imaginaire ».
La Fontaine:	« Fables ».

3° *XVIII*[e] *siècle.*

Regnard:	« Le Légataire Universel ».
Marivaux:	« Le Jeu de l'Amour et du Hasard », « Les Fausses Confidences ».
Beaumarchais:	« Le Barbier de Séville », « Le Mariage de Figaro ».

4° *XIX*[e] siècle.

Hugo:	« Hernani », « Ruy Blas » (2 fois).
Musset:	« On ne badine pas avec l'Amour », « La Nuit de mai », « La Nuit d'Octobre ».
Banville:	« Riquet à la Houppe », « Gringoire », « Le beau Léandre ».

5° *Œuvres étrangères.*

Shakespeare:	« Hamlet », « La Nuit des Rois ».

Vous avez vu passer, dans cette liste, quelques titres nouveaux: ceux des œuvres qui figureront à notre prochain programme. Les voici séparément: *Arnould Greban*: « Le Mistère de la Passion »; *Molière*: « l'Étourdi »; *Racine*: « Mithridate »; *Corneille*: « Horace »; *Marivaux*: « Les Fausses Confidences »; *Hugo*: « Ruy Blas »; *Banville*: « Riquet à la Houppe ».

Nous ne reprenons donc au cours de l'année que « Ruy Blas » et « Horace »; les autres spectacles qui seront présentés dans les conditions les plus éclatantes, seront nouveaux à Metz. Nous avons eu d'ailleurs un certain nombre de difficultés matérielles à résoudre pour arriver à l'établissement de ce cycle; l'accord a pu enfin se faire, après certaines concessions, et le traité a été signé avec M. Bonnemoy, directeur de notre théâtre. Voici sur quoi portent nos modifications:

1° *Dates.* — Le Directeur du théâtre n'a pu continuer à nous donner les mercredis, malgré nos instances. Ses spectacles lyriques devant avoir lieu désormais les mercredis et samedis, ne nous sont restés disponibles que trois mardis et quatre jeudis qu'il nous a bien fallu a

cepter, malgré le dérangement et le surcroît de frais que cela nous impose. Ce sont les: mardi 30 octobre; mardi 13 novembre; jeudi 13 décembre; mardi 22 janvier; jeudi 21 février; jeudi 20 mars; jeudi 3 avril.

2° *Conditions financières.* — D'autre part, une grosse difficulté se présentait aussi au point de vue budgétaire. Les fonds qui subsistaient du service de propagande et qui, filtrés avec prudence (à la suite du départ de Strasbourg de M. Millerand, aucune somme nouvelle n'a été envoyée), avaient pu, malgré leur peu d'importance, durer jusqu'à maintenant, sont définitivement épuisés. C'est donc la Fédération seule qui va avoir à reprendre à sa charge toute l'organisation des spectacles. Certes, la générosité de la « Pensée Française » lui accordera, chaque année, mille francs à cet effet; et, d'autre part, nous comptons demander à la ville de vouloir bien nous aider dans une entreprise dont bénéficient largement tous les scolaires de Metz. Mais, de son côté, le Directeur du théâtre, légitimement soucieux de ses intérêts, demandait une très forte augmentation de la redevance qui lui est payée. Grâce à l'esprit de conciliation qui animait les parties en présence, l'accord sur ce second point est complètement fait, mais nos frais restent considérablement augmentés. Ce qui nous amène à prévoir, pour vivre, une diminution de la réduction aux sociétaires et aux scolaires, actuellement de 33% et qui se trouvera ramenée l'an prochain à 25%, avantage encore considérable pour le sociétaire et possibilité d'équilibre pour la société. D'ailleurs, toute cette question ainsi que celle des abonnements sera étudiée en détail et nos sociétaires en seront avisés en temps utile par une circulaire aussi complète que possible. La première année qui nous a servi d'expérience pour nos abonnements a donné les meilleurs résultats à ce point de vue et, grâce à quelques modifications, nous pensons être assurés de satisfaire désormais tout le monde.

Avant de passer à la seconde partie de mon exposé, je voudrais vous apporter rapidement quelque détail pouvant intéresser les fervents de théâtre: nous comptons commencer le cycle par « Ruy Blas » qui serait interprété par MM. Jean Hervé et Brunot; viendraient ensuite « Horace » au mois de novembre — à l'occasion de l'anniversaire de l'entrée des troupes françaises — avec Madeleine Roch; puis « Mithridate » par Desjardins et Colonna-Romano pour l'anniversaire de Racine, et, en janvier, pour l'anniversaire de Molière, « l'Étourdi » avec Denis d'Inès et Pierre Bertin.

Et, après avoir renouvelé l'expression de ma sincère gratitude à la presse, je tiens à remercier notre ami, M. Couvelaire, l'inlassable dirigeant de ces spectacles auxquels il assure, grâce à sa rare personnalité, un tel niveau, ainsi que M. Vautrin, adjoint aux Beaux-Arts et Président de la Commission du théâtre, membre de notre Comité,

toujours plein de bonne grâce et de dévouement et qui l'a récemment encore prouvé à la Fédération.

Je rappelle enfin que, grâce à l'éminent proviseur de notre Lycée, M. Beck, et au Comité des Cours universitaires auxquels nous en exprimons notre gratitude, la veille de chaque spectacle classique eut lieu, au Lycée, une conférence sur l'œuvre représentée, on devine quel succès obtint cette heureuse initiative qui ne manquera pas d'être reprise la saison prochaine.

II. — *Manifestations théâtrales diverses.*

En dehors de notre cycle, nous avons eu deux manifestations théâtrales éclatantes: la venue du Théâtre du Vieux Colombier, avec ses artistes, ses machinistes, son décor, pour l'admirable représentation de la «Nuit des Rois»; et celle de Jean Sarment, l'étonnant écrivain dramatique duquel nous avons tant à espérer, dans « Le Pêcheur d'Ombres », où il fut, avec ses camarades de l'Odéon, longuement acclamé comme auteur et comme interprète. Ici encore, je voudrais pouvoir m'étendre sur la qualité de pareils spectacles, et sur l'honneur qui en rejaillit pour notre théâtre; je suis heureux en tout cas de rendre hommage au public qui ne s'est pas trompé en manifestant si chaudement son enthousiasme au cours de ces deux soirées. Signalons l'heureux effet de l'entente entre Sociétés, préconisée l'an dernier par un vœu de M. Moussat, et qui a permis d'élaborer, avant octobre 1923, un programme, d'accord avec les Cours universitaires, la Société des Concerts du Conservatoire, les Concerts Soudant, la Société d'Histoire et d'Archéologie, le Cercle Musical Messin, etc...

Pour l'an à venir, nous avons en projet mais incertain encore par suite de l'incertitude même des Compagnies avec lesquelles nous sommes en correspondance, le retour de Jean Sarment dans la « Couronne de Carton », une venue nouvelle du Vieux Colombier, un spectacle de la «Chimère» -- la remarquable Compagnie de Gaston Baty -- quelques autres manifestations de semblable qualité, au sujet desquelles je vais récrire à Georges Bergner, l'heureux et actif animateur à Strasbourg des belles soirées du « Groupe de Mai », qui viennent d'être consacrées officiellement par la Municipalité. Et puis notre soirée François de Curel. Ah! celle-là, nous y tenons, et, si elle n'a pu avoir lieu en mars, comme nous l'avions annoncé, après en avoir conféré avec le Maître lui-même et Rodolphe Darzens, le Directeur du théâtre des Arts, c'est que celui-ci s'est ravisé, craignant d'interrompre la carrière de «Terre Inhumaine », qui continue à triompher sur la scène du Boulevard des Batignolles. Mais ce n'est que partie remise, et la journée où nous honorerons doublement notre illustre concitoyen, déjà étudié en projet, se réalisera aussitôt que lui-même la jugera possible.

D'autre part, pour permettre à M. Silvain, le grand tragédien, Doyen de la Comédie Française, de venir enfin à Metz, nous organisons une soirée du « Père Lebonnard », l'œuvre de Jean Aicard, où il est inimitable et qui lui valait encore récemment à la Comédie Française, d'innombrables rappels aux fins d'acte.

Il reste un beau projet: celui de la venue de la Comédie Française toute entière à l'occasion des fêtes de Verlaine. M. Émile Fabre s'y montre très favorable: notre cher maître Gustave Kahn doit l'en entretenir à nouveau, et nous ne pouvons pendant ce temps que formuler tous nos vœux pour que, en se réalisant, ce projet nous vaille une soirée mémorable de plus.

J'aurais peut-être encore quelques confidences à vous faire, mais j'ai déjà trop abusé de vous. Je voudrais simplement, fidèle à mes conclusions précédentes, vous redire ceci: il faut que la Fédération déjà si importante, grandisse encore par le nombre de ses adhérents, et puisse ainsi accroître sans cesse son rayonnement. Tous ceux qui, à Metz, ont quelque souci de vie intellectuelle et artistique se doivent de venir à nous. Et c'est à vous, nos amis fidèles, de les en convaincre. Ils se doivent d'y venir parce que, ce faisant, ils contribuent à un effort généreux et utile, à une œuvre qu'il importe à tout prix d'encourager, parce qu'ils se procurent des joies et des émotions de grand prix; parce qu'enfin (soyons pratiques !) pour vingt francs de cotisation, ils trouvent cent francs d'avantages. Et je n'exagère pas: si je ne vous en donne pas la répartition, c'est que l'heure est venue de vous libérer enfin. Que donc la Fédération Lorraine des Lettres et des Arts, qui a bien mérité certes des Arts et des Lettres, continue, grâce à notre commun effort, à servir les grandes causes auxquelles elle s'est consacrée !

J. Feschotte.

CHRONIQUE

Dans la *Zeitschrift für Geschichte des Oberrheins* (tome XXXVII, livre 1-3), a paru une étude de K. Stenzel sur la *Notitia fondationis cellae Sancti Johannis prope Tabernas.* Cette Notitia a été rédigée sous sa forme la plus ancienne en 1377, bien que la fondation du couvent des religieuses bénédictines de Saint-Jean-des-Choux près de Saverne remonte à 1134 environ. L'établissement fondateur, l'abbaye de Saint-Georges dans la Forêt-Noire, a créé en Lorraine deux autres couvents, à Lixheim et à Vergaville.

Du *Bulletin trimestriel de la Société archéologique de Touraine* 1921-1923, p. 24, M. Germain de Maidy a extrait le renseignement suivant qu'il a bien voulu nous transmettre; « M. Gaston Collon communique une découverte de l'abbé Leroquais. Le manuscrit nº 1157 de la

bibliothèque de Metz, acheté à Londres par Salis en 1843 et provenant de Monteil, qui le vendit en 1835, n'est autre que le manuscrit n° 97 de Marmoutier du XIe siècle, décrit en 1754 par dom Géron, noté par Chalmel, et qui disparut de Tours entre 1807 et 1825, avant les vols de Libri... » Habent sua fata libelli.

Monuments historiques. — Dans la liste, vient d'être inscrite l'église Saint-Maximin de Metz, par décision du 31 juillet dernier.

Bibliothèque régionale de Strasbourg. — Le précieux catalogue du fonds alsacien et lorrain, interrompu depuis 1915, vient d'être continué. La suite forme avec les livraisons 5 à 7, parues de 1915 à 1922, un tome II qui porte les dates 1912-1923.

Conférences populaires. — Un bulletin mensuel de la section mosellane de la Société des conférences populaires vient d'être créé. Il renferme de très intéressants renseignements sur les moyens d'acquérir et d'utiliser le cinématographe pour les cours d'adultes.

Dans **le Pays lorrain,** nous signalerons, en plus des chroniques messines si intéressantes de MM. Gain et Lallemand, l'analyse du livre de M. Carré, sur *Les engagés volontaires alsaciens-lorrains pendant la guerre*, *le Voyage de deux carmes au travers de la Lorraine en* 1722, publié par M. E. des Robert; une étude de M. Barbé, sur *Les légionnaires de la Moselle sous le premier Empire*; l'article de M. Jean Malye, intitulé: *Les protestants messins et la fortune de Deux-Ponts*; les biographies de *Joseph Job de Boulay* (1776-1839), par M. E. Job; du *Maréchal de camp marquis de Bombelles, évêque d'Amiens* (1744-1822), par le général Dennery.

La luxueuse **Revue rhénane** a publié en ces derniers mois un article abondamment illustré de M. Jean Malye, cité plus haut sur *Deux-Ponts, ville d'influence française au XVIIIe siècle*; la suite du *Journal d'un bourgeois de Sierck*, où nous remarquons l'envoi à Metz d'une délégation de la garde nationale de Sierck, pour assister à la fête de la fédération, le 4 mai 1790. Le narrateur soupa après la revue au restaurant de la Carpe d'argent. Citons encore un mémoire sur le séjour de *Rabelais à Metz* (1546-1547).

Mettensia. — Cette collection de documents, publiée par la Société des antiquaires de France sur l'histoire de Metz et des pays voisins, s'est augmentée d'un huitième fascicule. On y trouve l'inventaire d'une partie des liasses provenant de la famille Clouët-Buvignier et aujourd'hui conservées dans les archives du département de la Meuse. Presque toutes les pièces ont trait à l'histoire de Verdun, mais, dans celles des XVIIe et XVIIIe siècle, la dépendance de cette ville, à l'égard de l'intendance de Metz, établissait un lien entre les deux villes.

La mise en scène dans le théâtre français du moyen-âge. — Sous ce titre M. Gustave Cohen, professeur à l'Université de Strasbourg, dont on connaît les travaux très originaux sur certaines périodes de

notre histoire littéraire, par exemple sur les écrivains français en Hollande au XVIIe siècle, a donné dans la salle de la Société d'histoire et d'archéologie à Metz une conférence fort instructive, où il a fait part à ses auditeurs de sa dernière découverte, la trouvaille dans la bibliothèque publique de Mons du livre du régisseur pour le Mystère de la Passion. Cet aide-mémoire du régisseur consistait en quatorze cahiers où l'on ne donnait que les premiers et derniers vers de chaque tirade ou réplique, mais où l'on indiquait les attitudes des personnages, les jeux de scène, bref tout le règlement du spectacle. Nul n'était plus qualifié que M. Cohen pour commenter ce précieux témoin de l'art dramatique du moyen-âge. Grâce aux explications du savant professeur, on peut comprendre ce que fut le rôle du *meneur de jeu* lors de la représentation des mystères, à Metz par exemple, où ils eurent tant de vogue. Un autre document, le compte du mystère de la Passion, dressé à Mons en 1501, éclaire ce livre du régisseur et renseigne sur les divers éléments de la représentation théâtrale d'alors. On peut aussi trouver dans une miniature du XVe siècle l'illustration très démontrative de ce qu'était la scène où se déroulaient les mystères. On est donc fondé à affirmer l'usage médiéval de la *décoration simultanée* présentant au spectateur les différents lieux de l'action en même temps et non successivement: ce qui déroute toutes nos habitudes, prises du théâtre contemporain. Le conférencier a donné ensuite des détails sur la machinerie du théâtre médiéval, sur les pauses ou suspensions donnant place à des intermèdes musicaux, sur les personnages et leurs interprètes, sur les costumes. Et il a terminé son exposé par cette conclusion: que la représentation de la Passion à Mons peut être regardée comme un spécimen des grands spectacles français du XVe siècle.

P. A. J.

La Statue du prophète Daniel à la cathédrale de Metz.

Au moment où, plus que jamais, l'on discute l'opportunité d'enlever du portail principal de notre cathédrale la statue fameuse de Guillaume II, déguisé en prophète, il nous a paru intéressant de rappeler une conversation que nous avons eue, avant l'inauguration du portail, avec M. Tornow, architecte de la cathédrale, au sujet de l'auteur moral du projet. Cette conversation-interview, M. Tornow ne nous a pas autorisé à la rendre publique à l'époque; mais quelques temps avant sa mort, les raisons de sa réserve ayant disparu avec les rêves d'ambition du châtelain de Doorn, nous avons demandé à M. Tornow de nous confirmer son récit de 1902 et de nous le certifier exact par sa signature. Il s'y est prêté de bonne grâce et même il souhaitait que

la vérité fût connue du public. Il n'a pas dépendu de nous de livrer plus tôt cette miette de l'histoire politico-monumentale à la publicité.

Voici donc l'histoire de la statue, écrite à peu près sous la dictée de Tornow et revue par lui, avec les observations suivantes:

« Bis auf nebensächliche und völlig unbedeutende Kleinigkeiten, in der Hauptsache und in allen einzelnen Punkten mit der geschichtlichen Wahrheit genau und vollkommen übereinstimmend. (1) Metz, 4. Dezember 1920. signé: P. Tornow. »

Ce n'est pas, déclare M. Tornow, Guillaume qui a demandé que l'on plaçât ses traits augustes à l'un des contreforts du portail du Christ à la cathédrale; il n'en a pas même eu l'idée qui appartient au sculpteur français Dujardin. Cette idée n'est pas cependant venue à l'artiste de but en blanc.

Un jour du printemps 1901, que Guillaume II visitait la cathédrale ou ses chantiers de restauration, comme chaque année, l'impérial touche-à-tout, qui se piquait de connaissances artistiques, suggéra à l'architecte Tornow l'idée d'introduire dans la décoration du portail, en projet, quelques sculptures humoristiques.

Guillaume II se souvenait que, quelques années auparavant, un artiste aussi éminent que patriote, avait eu l'idée ingénieuse de donner aux gargouilles de la « Kaiser-Wilhelm Gedächtnis Kirche » à Berlin, les traits ridiculisés des conseillers municipaux de Berlin, lesquels avaient eu l'outrecuidance de faire de l'opposition au maître de l'heure. Guillaume s'était beaucoup amusé de cette plaisanterie exercée au détriment de sujets récalcitrants et peut-être avait-il, alors, une suggestion à offrir, pour faire clouer au pilori artistique et monumental quelques mauvais sujets notoires que l'on notait avec soin à la préfecture de police de Metz ou au cabinet noir du Bezirkspräsident von Lothringen.

Cette idée impériale et géniale avait rencontré, de la part de Tornow, une opposition irréductible, sous prétexte de crime de lèse histoire archéologique. — « Majesté ! osa Tornow, si grand que soit le désir de vous être agréable et le devoir de vous obéir, je ne puis réaliser votre désir; ce serait commettre un solécisme artistique. Les plaisanteries du goût de celle que Votre Majesté veut bien me suggérer ne se rencontrent, en architecture, qu'à partir de la fin du XIV[e] siècle et notre portail sera du plus pur XIII[e] siècle. Mille regrets, serviteur.... »

— Tant pis, fit Guillaume, en s'éloignant avec une moue de regret, heureux et mécontent à la fois d'avoir pris une leçon d'histoire qu'il replacerait ailleurs, à la plus prochaine occasion.

Cette conversation, à laquelle le sculpteur Dujardin avait assisté, l'avait laissé rêveur. A quelques jours de là, Tornow ayant oublié l'incident, le sculpteur Dujardin revint à la charge: « J'ai une idée !

---

(1) Jusqu'aux détails accessoires et détails insignifiants, en général et en particulier, conforme à la vérité historique et complètement exact.

Si, pour répondre au désir de Sa Majesté, nous faisions... Sa Figure ! L'un des grands sujets qui doivent orner le portail, le prophète Daniel, n'a pas encore de physionomie... définitive !... »

L'idée était audacieuse. Tornow en fut effrayé. Mais, connaissant bien son Homme — ou son Surhomme —, il se rappela que, dans l'entourage de Guillaume, on affirmait que le Kaiser était toujours de bonne humeur quand il venait en Lorraine. On pouvait risquer l'expérience, mais du même coup sa situation d'architecte diocésain.

Ce fut décidé pour l'année suivante. « On allait risquer le paquet. » Dujardin travaillait dans le plus grand secret; pour un peu, il eût fait placer deux sentinelles en armes à la porte de son atelier de la place St-Étienne...

Enfin, le grand jour arriva. L'année suivante, comme d'habitude, pour se reposer d'avoir traîné pendant une année de plus son grand sabre aiguisé et prononcé de nombreux discours assaisonnés de poudre sèche, Guillaume vint en Lorraine oublier les soucis du pouvoir et « causer art » avec son *ami* Tornow. Il vint, bien entendu, faire sa visite aux chantiers de la cathédrale et se fit montrer les « nouveautés » de l'année. Il approuvait, en général, plus qu'il ne critiquait. Cependant, il paraissait distrait, lointain. On aurait dit qu'il avait l'impression que ce qu'il avait vu était sans importance à côté de ce qu'il allait voir. Et pourtant, il ignorait tout de la future fameuse statue *historique*. Comme il allait se retirer, M. Tornow, tout de go, comme s'il réparait un fâcheux oubli: — « A propos, Majesté, il y a encore la quatrième *figure* que nous allions oublier de Vous soumettre. Votre Majesté désire-t-elle la voir?

— *Gewiss*, *Gewiss*, Tornow. »

. . . .

Tornow fait signe à Dujardin qui ne parle pas allemand. Dujardin, très impressionné, s'avance vers son modelage en terre. Sa main tremble. Il enlève le chiffon humide qui préserve la glaise de la sécheresse et tous deux, anxieux, attendent l'arrêt du Maître...

. . . .

Quelques secondes qui paraissent avoir la durée de siècles. Un regard étonné va de Tornow à Dujardin et de Dujardin à Tornow, regard étonné seulement et non courroucé. Pas un mot. Un demi tour à droite, vers Tornow et, enfin, le bras gauche arrondi, le coude braqué vers l'œuvre désormais acceptée, ce geste vague et indéfinissable qui signifie: Farceurs, va... C'était le « bon à tirer ».

* * *

Il y eut bien, par la suite, quelques inquiétudes dans le monde des fonctionnaires. Un journal de Berlin ayant annoncé que la statue de Guillaume serait placée à la cathédrale de Metz, le chef du cabinet

civil, M. von Lucanus, dépêcha, en secret, au statthalter von Hohenlohe-Langenburg, un homme de confiance, pour savoir ce qu'il y avait de vrai dans cette information extraordinaire. Le prince de Hohenlohe télégraphia en langage chiffré au Comte de Zeppelin, président de la Lorraine, pour lui donner l'ordre de venir sans délai à Strasbourg fournir ses explications au sujet de cette « mauvaise plaisanterie » qui pouvait *leur coûter cher* à tous les deux !

M. de Zeppelin s'alita pour esquiver le voyage de Strasbourg et les explications au sujet d'un événement qu'il ignorait absolument. Son médecin diagnostiqua une crise d'entérite aiguë qui ne se dissipa que quand Tornow, sur sa demande pressante, revint de Strasbourg, où il alla donner au statthalter von Hohenlohe tous les apaisements...

P. Piquelle.

CARANUSCA.

M. Kommer, dans sa dernière étude sur Caranusca, a eu le mérite de nous fixer sur l'emplacement des deux plus importantes agglomérations romaines près de l'ancienne voie de Metz à Trèves suivant la rive droite de la Moselle. Il s'agit maintenant de constater si la carte de Peutinger, où sont mentionnées les deux principales étapes de cette voie, correspond à la réalité, c'est-à-dire si les étapes désignées se trouvent bien là ou le font présumer les trouvailles archéologiques.

La première agglomération est celle qui s'étend de Kirschnaumen (Naumen aux Cerises) par Obernaumen à Ritzing sur une ligne d'environ 4 km. Au 10e siècle, elle est désignée une première fois sous le nom de Numagon dans le pagies ricciacensis. M. Keune, qui est une compétence en fait d'histoire romaine locale, traduit ce nom en latin par Noviomagus et désigne ainsi cette colonie romaine.

Je partage cet avis. On se demandera toutefois pourquoi la carte de Peutinger ne mentionne pas ce nom. Cette carte, étant un itinéraire, une carte géographique pour le service des armées,devait en premier lieu être claire, il fallait éviter une confusion avec le Noviomagus des bords du Rhin — Neumagen. Je suis tenté de croire que c'est cette raison qui a décidé l'auteur à désigner l'étape par le nom de Ricciacum, que l'on suppose être, d'après les trouvailles faites, une station militaire à proximité de Noviomagus.

Les vestiges de la seconde grande agglomération s'étendent entre les villages de Mertzkirchen Kerrig et Kahren, dans la Prusse rhénane. Mertzkirchen est éloignée de 2 ½ km de Kerrig. De cet endroit part un diverticulum, dont les traces sont encore visibles, vers les bords de la Moselle, à Palzem et Nennig. Les noms de Kerrig et Kahren semblent dériver de celui de Caranusca.

A mon avis, je crois que c'est là qu'il faut chercher cette mystérieuse étape que le texte incertain de la carte de Peutinger ne peut nous révéler. Comme M. Kommer le constate, les distances entre Metz et Caranusca, inscrites sur la carte, peuvent être interprétées de diverses manières. M. l'abbé Ledain a lu XIII lieues et a cherché l'emplacement au Heidenfeld près d'Elzing (et non Elsange). Mais ce confin ne compte que 5 petites parcelles et ne couvre pas même une surface d'un hectare. On y trouve sur les bords de l'ancienne voie les traces d'une seule villa, qui servait peut-être de relai, comme Chellaincourt. M. Kommer s'est basé sur le chiffre de XVII lieues pour atteindre la grande agglomération romaine de Kirschnaumen. Je doute cependant que ce soit Caranusca. D'ailleurs,une interversion des noms ne serait-elle pas possible sur cette carte qui contient encore beaucoup d'autres erreurs?

D'après M. Keune, l'original de la carte de Peutinger était gravé en bas - relief sur un monument public romain aux bords de l'Adriatique près de Trieste. Ce bas-relief fut copié au moyen-âge sur parchemin, et un exemplaire trouvé dans les archives d'un couvent fut transmis par le moine Cehtis à Peutinger qui se chargea de le corriger. Ceci date de la fin du XVe siècle, où l'exécution des cartes géographiques était fort primitive. Nous pouvons nous en rendre compte d'après les dessins de Mériau. Il est donc fort bien admissible qu'à la suite d'une interversion le nom de Ricciacum a été mis à la place de celui de Caranusca.

Peut-être que M. Kommer, qui dépense généreusement ses loisirs à résoudre des problèmes d'archéologie locale, pourra nous fixer un jour sur ce point.

F. Guir.

BIBLIOGRAPHIE

Corporation n° 1 des mines et usines métallurgiques. Assemblée corporative ordinaire du 12 *juin* 1923. *Rapports. Résolutions. Metz, Even*, 1923.

On sait qu'il existe à Metz une institution des assurances sociales contre les accidents dans les mines et usines métallurgiques de la Lorraine et de l'Alsace, qui est établie dans l'Hôtel des Mines de l'avenue Foch et représente le plus bel effort d'assistance aux ouvriers qu'il soit donné de voir dans notre région. La restauration de cet organisme social remplaçant ceux de Sarrebruck, à Metz, après le retour de l'Alsace-Lorraine à la France, est due au labeur et à l'expérience de son directeur actuel, le lieutenant-colonel R. Deville. Chaque année paraît un compte rendu des opérations de la Corporation dans lequel sont très nettement indiqués les grands avantages que les ouvriers retirent de leur assurance par la corporation messine. Nous y lisons les

détails qui suivent: 71.334 assurés sont inscrits dans les registres de l'office. La proportion des Français est de 67 pour 100, celle des Allemands et Sarrois de 12 pour 100, celle des autres nationalités, Italiens, Polonais et divers, de 21 pour 100. Le total des secours, indemnités et pensions s'est élevé en 1922 à plus de trois millions et demi de francs, dont les deux tiers environ ont été affectés aux indemnisations d'accidents survenus depuis le 1er janvier 1919. A la fin de l'année dernière, la Corporation servait des rentes à 4.017 assurés.

On se figure difficilement combien ont été laborieux les travaux de liquidation des comptes des institutions allemandes auxquelles fut substituée la Corporation messine. Tout cela est clairement expliqué dans le compte rendu de 1922. Nous y puisons quelques autres renseignements statistiques. La marche du service est assurée par 48 employés. Le nombre des entreprises affiliées à la corporation est de 32, qui se répartissent entre 152 établissements (mines, usines diverses). Le total des salaires imposables s'est élevé en 1922 à 386 millions.

Au compte rendu est annexé toute une série de tableaux qui donnent un aperçu très précis de toute l'activité déployée l'an passé par la Corporation. Des états nous extrayons encore quelques chiffres. L'effectif des 71.334 ouvriers cités plus haut, se décompose en 24.502 ouvriers occupés aux mines de houille, 5.108 aux mines de potasse, 1.769 aux puits de pétrole, 10.883 aux mines de fer, 29.065 aux usines métallurgiques.

Terminons en disant que le compte rendu étudié démontre que la population minière et métallurgique du département de la Moselle n'a certainement pas eu à souffrir du changement de régime qui s'est produit en 1919. Bien au contraire, dirigeants et assureurs ont agi de leur mieux, parmi des difficultés inéluctables, pour que les accidents du travail nuisent encore moins aux ouvriers, qui en sont victimes, que par le passé; et ils en font la preuve.

P. A. J.

QUESTIONS ET RÉPONSES.

La plaque sur la maison de Verlaine. — Dans le n° 9-10, Septembre-octobre, les Cahiers lorrains publient une question d'après laquelle une plaque commémorative aurait été posée sur la Maison de Verlaine par les soins du « Groupe Messin de Conférences ». Nous pouvons assurer au demandeur qu'il s'agit là d'une information de pure fantaisie: la maison natale du grand poète ne porte qu'une seule plaque, apposée le 30 mars 1919 par les soins de la « Fédération Lorraine des Lettres et des Arts ». Nous possédons encore la carte d'invitation à cette cérémonie, envoyée par la « Fédération » — qui

avait tenu à y associer d'autres groupements messins dont les Présidents assistaient à l'inauguration, — mais qui, seule, a droit de revendiquer cette initiative si heureuse. Il suffit d'ailleurs pour y retrouver tous les détails de se reporter à la presse messine du moment, et même à la grande presse parisienne. D'ailleurs, l'information — erronnée — publiée par la publication à laquelle faisait allusion le demandeur apparaît inexplicablement tardive. Comment, à Metz même, attendre quatre années pour annoncer un fait purement messin ?? V.

Les Cahiers Lorrains

Année 1923. — Table des Matières.



